This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 00055913 2

Laperte

KAM

LE

VOYAGEUR FRANÇOIS,

OU

LA CONNOISSANCE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MONDE,

Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

NOUVELLE ÉDITION,

Avec des Cartes géographiques.

TOME VI.

Prix 3 liv. relié.

A PARIS;

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

LE VOYAGEUR FRANÇOIS.

LETTRE LXVI.

Formose et Isles voisines.

Je ne vous parlerai, Madame, ni de notre embarquement, ni des détails de notre navigation jusqu'aux isles de Lequeon, où nous fûmes jettés par un coup de vent. Ces isles, placées entre la Corée, l'isle Formose & le Japon, sont au nombre de trente-six, & soumises à un seul roi. L'empereur Cang-Hi y envoya, en 1719, un ambassadeur qui fit imprimer, à son retour, la relation de son voyage. Il est le premier qui ait donné de cet archipel

une connoissance juste & détaillée ; il mérite, à cet égard, d'autant plus de créance, qu'étant sur les lieux, il a examiné & rapporté avec soin, ce qu'il a vu de curieux & d'intéressant. J'ai lu l'ouvrage, & j'en ai tiré de quoi faire un mémoire qui se trouve précisément dans les papiers que je porte avec moi.

» La plus considérable de ces îles, » celle où le Monarque fait sa résidence, se nomme *Lieou-Kieou* ; les » autres ont chacune un nom particulier. L'origine fabuleuse des peuples » de ce royaume, est qu'anciennement » un homme & une femme acquirent » dans le grand vuide. De ce mariage » vinrent les habitans de l'île, où vingt » deux dynasties ont régné successivement ; & leur durée est de dix-huit » mille ans. Telle est l'antiquité que ces » peuples s'attribuent, & dont ils sont » très-jaloux.

» Ce ne fut qu'au commencement du » septieme siécle de l'ére Chrétienne, » que l'empereur qui régnoit alors à » la Chine, envoya reconnoître la si- » tuation de cet archipel, avec ordre au » Souverain de lui en faire hommage. » La proposition fut mal reçue, & la

» monarque Chinois fit embarquer dix
» mille hommes de troupes. Le roi de
» Liéou-Kiéou fut tué dans un combat;
» les vainqueurs pillerent, brûlerent la
» ville royale, firent plus de cinq mille
» eſclaves, & reprirent la route de leur
» pays.

» Les autres empereurs abandonne-
» rent leurs prétentions ſur ces inſu-
» laires, & ce ne fut qu'à la fin du qua-
» torzieme ſiécle, que ces derniers ſe
» rendirent volontairement tributaires
» des Chinois. Depuis ce temps-là, leurs
» rois ont toujours reçu de l'empereur
» l'inveſtiture de leurs Etats. Voici quel
» en eſt le cérémonial. Dès que le prince
» régnant a rendu les derniers ſoupirs,
» celui qui doit lui ſuccéder, en donne
» avis à l'empereur de la Chine. Les in-
» ſulaires n'attendent pas ſa réponſe
» pour reconnoître leur ſouverain;
» mais à la cour de Péking, ce n'eſt
» qu'après l'inſtallation faite par ordre
» de l'empereur, qu'on lui accorde le
» titre de roi. Le tribunal des rites pré-
» ſente au Monarque Chinois un ſujet
» capable d'exercer avec dignité les
» fonctions d'ambaſſadeur. Le prince
» lui donne les inſtructions qu'il juge

» néceſſaires, lui fait remettre les pré-
» ſens deſtinés au nouveau roi, & l'en-
» voie avec un cortége de trois à quatre
» cents perſonnes.

« A la premiere nouvelle de l'arrivée
» de l'ambaſſadeur, les princes, les
» grands, les Mandarins de l'iſle vont
» le recevoir en habit de cérémonie,
» & le conduiſent avec grand appareil,
» au palais qui lui eſt préparé. Tout eſt
» réglé pour ſon entretien & celui de
» ſa ſuite. Après avoir pris quelque re-
» pos, il ſe rend à la grande ſalle du
» palais, & ſe place ſur une magnifique
» eſtrade. Un Mandarin donne le ſi-
» gnal; & à l'inſtant, tous les grands du
» royaume font les neuf proſternations
» pour ſaluer l'empereur de la Chine,
» repréſenté par ſon envoyé. Celui-ci
» eſt debout; & après la cérémonie,
» il leur fait une profonde révérence.
» On vient enſuite, de la part du roi,
» le féliciter ſur ſon heureuſe arrivée;
» & le reſte du jour ſe paſſe en repas,
» en fêtes & en réjouiſſances publi-
» ques.

» Le lendemain il ſe rend avec un
» grand cortege à la ſalle royale, où
» ſont les tablettes des rois morts. Le

» prince s'y trouve, mais comme un
» simple particulier. L'ambassadeur fait
» au nom de son maître, les formalités
» Chinoises pour honorer le feu roi,
» prédécesseur du monarque régnant.
» Celui-ci recommence les neuf pros-
» ternations pour remercier l'empe-
» reur, & s'informer de l'état de sa
» santé. Il salue ensuite son envoyé,
» & mange avec lui familiérement.

« Quand tout est réglé pour l'instal-
» lation, l'ambassadeur, avec toute sa
» suite, & un nombre infini de peuple,
» va au palais, où l'on a élevé une
» estrade pour le nouveau chef, &
» fait lire à haute voix le diplôme, par
» lequel l'empereur son maître recon-
» noît pour roi de Liéou Kiéou, le
» prince héréditaire. Cette déclaration
» est suivie d'une exhortation au sou-
» verain de gouverner selon les loix,
» & au peuple, de lui être fidèle.

» Après la lecture des lettres-paten-
» tes, elles sont présentées au monar-
» que qui les remet à son ministre,
» pour être gardées dans les archives
» de la couronne; ensuite le roi, les
» princes & les grands de l'Etat font
» de nouveau, & pour la troisieme fois,

» les neuf proſternations. Alors le
» prince aſſis ſur ſon trone, reçoit
» l'hommage de ſes ſujets ; & ce jour
» finit par un feſtin ſplendide, que l'on
» donne à l'ambaſſadeur.

» Le lendemain, le roi lui fait
» une viſite. Son Excellence le reçoit
» avec reſpect à la porte de ſon hôtel,
» & le conduit à la grande ſalle. Là, ce
» prince ſe met à genoux, pour ſaluer
» l'empereur ; enſuite il fait à ſon en-
» voyé l'honneur de lui offrir lui-même
» du vin & du thé. Celui-ci le refuſe, pré-
» ſente la taſſe au monarque, en prend
» une autre, & ne boit qu'après le
» prince. Le roi s'en retourne dans ſon
» palais, & nomme un ambaſſadeur
» pour aller à la cour de Péking remer-
» cier ſa Majeſté impériale.

» On rapporte d'un de ces princes,
» une action dont on trouve peu d'e-
» xemples dans les autres hiſtoires. Il
» aſſembla les grands de ſon royaume,
» afin de prendre pour miniſtre celui
» qu'ils jugeroient le plus digne de cette
» place. Ils propoſerent le gouverneur
» d'une ville : le roi le fit venir, le mit
» à la tête de ſon conſeil, & connoiſ-
» ſant enſuite par lui-même toute ſa ca-

» pacité, il le déclara roi, ne se réser-
» vant pour lui & pour ses enfans,
» qu'un médiocre apanage.

» La plupart de autres regnes n'of-
» frent rien de remarquable. L'article
» de la religion, des mœurs, & des
» usages de ces insulaires est plus in-
» téressant. Il y a environ neuf cents
» ans, que les Bonzes de la secte de Foë
» passerent de la Chine dans cet Ar-
» chipel, où ils introduisirent leur ido-
» lâtrie : c'est aujourd'hui la religion
» dominante à la cour, parmi les
» grands, & dans le peuple. Quand ces
» insulaires font des promesses ou des
» sermens, ils brûlent des odeurs, pré-
» parent des fruits, se tiennent debout
» avec respect devant une pierre, &
» proferent quelques paroles qu'ils
» croient mystérieuses. Dans les places
» publiques, dans les rues, sur les
» montagnes, on voit quantité de
» pierres destinées pour les sermens de
» conséquence. Il y a des femmes con-
» sacrées au culte des esprits, sur les-
» quels elles s'attribuent une souve-
» raine puissance; elles visitent les ma-
» lades, prescrivent des remedes, &
» récitent des prieres.

» La pluralité des femmes eſt permiſe dans cette iſle ; mais on ne peut » contracter de mariage dans la famille » dont on porte le nom, quoiqu'à un » degré fort éloigné. Les femmes & » les filles ſont fort réſervées : elles » n'uſent ni de fard, ni de boucles d'o- » reilles ; elles ont de longues aiguilles » d'or ou d'argent à leurs cheveux » treſſés au haut de la tête en forme de » boule. Il y a peu d'adulteres, de » meurtriers, de voleurs & de men- » dians dans le pays.

» Le reſpect pour les morts n'y eſt » pas moins grand qu'à la Chine ; le » deuil y eſt auſſi exactement obſervé ; » mais on n'y fait pas tant de dépenſe » pour les enterremens & pour les ſé- » pultures. On brûle la chair du cada- » vre, & l'on en conſerve les oſſe- » mens. On met quelques odeurs & » quelques bougies devant les défunts ; » & il eſt des tems où l'on va pleurer » ſur leurs tombeaux.

» On compte ici neuf degrés de » Mandarins, comme à la Chine, éga- » lement diſtingués par leurs habille- » mens. Pluſieurs de ces places ſont » héréditaires ; il y en a d'autres qui

» sont réservées au mérite. Les labou-
» reurs, les pêcheurs, ceux qui cul-
» tivent les jardins, ont la moitié du
» revenu des terres; & comme les
» propriétaires sont encore obligés de
» fournir à certains frais, ils ne per-
» çoivent guère que le tiers du produit
» de leur bien.

» Les Mandarins, les grands, &
» même les princes ne peuvent avoir
» pour leurs chaises, que deux por-
» teurs; le roi seul en a autant qu'il peut
» en avoir. Leurs équipages sont à la
» Japonoise, aussi bien que leurs armes
» & leurs habits. En général, ils ont
» pris des Chinois & des Japonois,
» leurs voisins, ce qu'ils ont jugé de
» plus commode. Le roi a de grands
» domaines; les salines, le soufre, le
» cuivre, l'étain, &c. c'est sur ces re-
» venus qu'il paye les appointemens
» des seigneurs & des Mandarins.

« Il y a peu de procès pour les biens
» & les marchandises; presque point
» de douanes & d'impôts. Les femmes
» seules & les filles vont au marché;
» les hommes n'y paroissent jamais.
» Bas, souliers, huile, œufs, coquil-
» lages, poissons, poules, poulets;

» ſel, ſucre, poivre, herbages, elles » vendent & achettent tout cela, ou » par échange, ou en deniers de cuivre » de la Chine & du Japon. Il y a des » foires, des boutiques & des maga- » ſins pour le bois, les étoffes, les » grains, les drogues, les métaux, les » meubles, les beſtiaux, &c. Toutes » ces iſles ont des manufactures de ſoie, » de toile, de papier, d'armes; d'ha- » biles ouvriers en or, argent, cuivre, » fer, étain & autres métaux; un » grand nombre de barques & de vaiſ- » ſeaux, non-ſeulement pour ſe rendre » d'une iſle à l'autre, mais encore pour » aller à la Chine, à Formoſe, au Ja- » pon, &c.

» Il y a des tribunaux pour les affai- » res eccléſiaſtiques, civiles & crimi- » nelles, les greniers publics, le com- » merce, les manufactures, la naviga- » tion, les édifices, la littérature, la » guerre, &c. Les Bonzes, répandus » dans le royaume; ont des écoles » pour montrer à lire aux enfans. Les » lettres qu'on s'écrit, les comptes, les » ordres du roi ſont en langage du » pays, & en caracteres Japonois. Les » livres de morale, d'hiſtoire, de mé-

» decine, d'astronomie, &c., sont en » lettres Chinoises. On y bâtit égale- » ment dans le goût des deux nations ; » sur la plupart des édifices publics, » on lit des inscriptions composées » dans les deux langues.

» Ces isles abondent en tout ce qui » est nécessaire, & même agréable à la » vie. Elles ont toutes sortes de grains, » de fruits, d'arbres & d'animaux, ex- » cepté des loups, des tigres, des ours, » des lievres & des daims. Les habitans » sont généralement affables pour les » étrangers, adroits, laborieux, so- » bres & propres dans leurs maisons ; » ils aiment les jeux & les divertisse- » mens ; & il régne dans les familles » une grande union, entretenue par de » fréquens repas que l'on se donne ré- » ciproquement. »

Tels sont, Madame ces insulaires que nous ne fîmes qu'entrevoir sur les côtes. Le vent nous ayant permis de nous remettre en mer, nous abordâmes à l'isle de Tai-Wan. Les Portugais l'ont appellée *Hermosa*, c'est-à-dire, *Belle* ; d'où est venu le nom de *Formose*, que lui donnent les Européens, comme plus doux à l'oreille, & plus propre à

exprimer ſa charmante ſituation. Les arbres y ſont rangés dans un ordre ſi agréable, que toute la partie méridionale reſſemble à un immenſe verger.

La Chine a peu de villes comparables à Tai-Wan, ſa capitale, pour la richeſſe & le nombre des habitans. Ses rues ſont tirées au cordeau; & pluſieurs traverſent la ville dans toute ſa longueur. Ses maiſons dont les toits ſont de paille & les murs d'argille, ne laiſſent pas d'avoir une ſorte d'agrément durant les grandes chaleurs, parce qu'alors les rues ſont couvertes de toiles qui cachent le haut des édifices, & ne laiſſent voir, dans le bas, que des boutiques ornées des plus riches marchandiſes. Des étoffes de ſoie, des vaſes de Porcelaine, des ouvrages de vernis offrent un coup d'œil ſemblable à ce qui ſe voit à Paris aux jours d'étrennes, dans la rue S. Honoré, ou au Palais.

La partie de l'iſle la plus habitée appartient aux Chinois, & eſt du diſtrict de la province de Fo-Kien, d'où l'on voit partir des Vaiſſeaux qui vont & viennent continuellement. Il y a trois gouverneurs ſubordonnés à celui de la

capitale, qui releve lui-même du vice-roi de Fo-Kien. Ces officiers ſont chargés d'obſerver tout ce qui entre dans l'iſle & ce qui en ſort. Il n'eſt pas permis aux Chinois même de s'y établir, ſans paſſe-port & ſans caution. Ils ſont perſuadés que celui qui ſe rendroit maître de ce pays, le ſeroit bientôt de tout l'empire. Auſſi y entretiennent-ils une forte garniſon, dont les chefs n'ont que des commiſſions triennales, & ſouvent plus courtes, ſelon les circonſtances.

Ce pays fournit à toutes les aiſances, à toutes les néceſſités de la vie : les fruits y ſont abondans & délicieux : ce ſont des oranges, des ananas, des cocos & autres productions de l'Aſie ; des pêches, des abricots, des figues, des raiſins, & les plus excellens fruits de l'Europe. Mais ce qu'on y trouve de plus exquis, ce ſont des melons d'eau, d'une forme oblongue, quelquefois ronds, dont la chair eſt rouge, & fait les délices des tables de la Chine. Ce qu'il y a de plus commun & de moins cher, eſt le ſucre & le tabac ; jamais on ne pourroit perſuader aux habitans, qu'il y a dans un royaume

de l'Europe, des hommes avides & voraces, qui vendent un écu, ce qui ne coûte ici que deux deniers.

Toute espece de volaille & de gibier abonde à Formose. On n'y voit ni loups, ni tigres, ni ours, ni léopards. Les bœufs y servent de monture, & ont des selles & des brides comme nos chevaux; mais les selles, plus longues que les nôtres, peuvent contenir jusqu'à trois personnes. L'air y est pur, le ciel serein, l'eau excellente. Bien différente de ces métropoles, qui absorbent la subsistance des provinces, Formose fournit des denrées aux autres isles de sa dépendance. Les Hollandois avoient fait bâtir un fort à l'extrémité de l'isle; je n'en ai vu aucune trace. Cependant son nom subsiste encore; on l'appelle le *Fort des cheveux roux*; c'est ainsi qu'à la Chine on nomme les Hollandois, comme les historiens Latins appellent nos ancêtres de *grands corps à cheveux blonds*.

Quoique Formose, aussi grande que la Sicile, soit peu éloignée des Chinois, il ne paroît pas qu'ils l'aient connue avant le quinzieme siecle; ce qui prouve leur extrême ignorance en

géographie. C'eſt comme ſi les Grecs avoient ignoré l'iſle de Crête, ou les Eſpagnols celles de Majorque & de Minorque. Un Mandarin, revenant de quelques provinces occidentales, y fut jetté par la tempête, & s'y arrêta quelque tems, pour y prendre des informations ſur la nature du pays & des habitans. Leurs cabanes ruſtiques, leur mépris pour l'or, l'argent, les meubles, les vêtemens, en éloignerent le Mandarin, comme un Sybaryte fuiroit Lacédémone ; & cette premiere deſcente n'eut aucune ſuite.

Cent ans après, une eſcadre Japonoiſe, y entra ſans réſiſtance. Un vaiſſeau Hollandois y fut jetté par la tempête; le pays parut ſi beau, ſi commode au capitaine, qu'il ſollicita des Japonois la permiſſion de bâtir une maiſon à l'entrée du port, & cette maiſon devint le fort dont je vous ai parlé. Les nouveaux venus chaſſerent leurs bienfaiteurs, & ſe rendirent maîtres du pays, ſans aucun obſtacle de la part des habitans, ennemis des armes, & amis de l'humanité. Un corſaire en expulſa les Hollandois, & gouverna l'iſle avec le titre de *roi*, qu'il tranſmit à ſes ſucceſſeurs. Ceux-ci ſe

soumirent aux Chinois, qui y envoyèrent une colonie, y bâtirent des villes, & y établirent le gouvernement, les loix & les usages de leur pays.

A l'égard des anciens insulaires, ils sont d'une taille riche, légere & dégagée, ont le teint olivâtre, & des cheveux plats qui leur tombent sur les épaules. Les femmes sont courtes, épaisses & robustes. L'habillement des hommes est une piece d'étoffe qui leur entoure le corps depuis le ceinture jusqu'aux genoux; mais au nord de l'isle, ils ont des habits de peau, en forme de casaque sans manches, comme les dalmatiques de nos églises. Ils vont nuds dans une certaine saison de l'année, persuadés que sans cela leurs dieux ne leur enverroient point de pluie, & que la récolte seroit mauvaise. Si, pendant ce tems-là, on a le corps couvert, les habits sont confisqués, & le coupable est condamné à l'amende. Quelques-uns impriment sur leur chair des figures grotesques d'animaux, d'arbres, de fleurs; & cette distinction, qui n'est accordée qu'à ceux qui excellent à la chasse ou à la course, leur coûte cher. Elle les expose à des douleurs qui leur

cauſeroient la mort, ſi toute l'opération ſe faiſoit à la fois : ils y emploient des années entieres, ce qui rend la douleur plus ſupportable. Les pendans d'oreilles, les bracelets, des couronnes compoſées de petits grains & de plumes de faiſans, ſont la parure ordinaire des deux ſexes. Il eſt défendu aux hommes, juſqu'à l'âge de dix-ſept ans, de porter les cheveux longs. Ils ſe les coupent au-deſſus des oreilles, & s'arrachent le poil avec des pincettes de fer.

A dix-ſept ans ils laiſſent croître la barbe & les cheveux, & quand ils ſont de la longueur ordinaire, c'eſt alors qu'ils penſent au mariage. Les filles ne ſe font jamais couper les cheveux, & on les marie lorſqu'elles ſont nubiles. Ces mariages ſe font ſans cérémonie, & avec une bonne foi qui n'a rien de barbare. Lorſqu'un jeune homme trouve une fille à ſon gré, il ſe rend, pendant pluſieurs jours, à ſa porte, avec des inſtrumens de muſique. Si la fille approuve ſes ſoins, elle ſe préſente à lui, & les conditions ſont réglées entre eux. Les parens ſont les préparatifs de la fête : elle eſt célébrée dans la maiſon de la fille, & le marié y établit ſa

ne ſavent pourtant ni lire ni écrire. Tandis qu'un d'entre eux porte la parole, les autres obſervent le plus profond ſilence. Après que chaque chef a fini ſa harangue, l'affaire ſe met en délibération, & ſe décide à la pluralité des voix.

Lorſque le riz commence à mûrir, il eſt défendu aux magiſtrats de manger du ſucre, de boire du vin & de mâcher du bétel. S'ils manquoient à l'un de ces trois articles, non-ſeulement ils deviendroient l'objet du mépris des peuples, mais on eſt perſuadé que les dieux enverroient des cerfs & des ſangliers dans les moiſſons, pour y faire du dégât. On croit, dans ce pays barbare, que c'eſt aux chefs de la nation à donner l'exemple des vertus.

La principale fonction de ces juges eſt de preſcrire la réparation des offenſes, non en faiſant arrêter les coupables, en les mettant en priſon, en les puniſſant de mort ou d'autres peines corporelles, mais en les condamnant à des amendes plus ou moins conſidérables, ſuivant la nature du crime; cela ne paſſe guere une certaine quantité de riz, quelques pots de vin, quelques aunes de toile.

Pleiu

Plein d'amour pour l'humanité & la juſtice, ce peuple ne connoît ni la fraude, ni le vol, ni les querelles, ni les procès. « Nous jouiſſions d'un état » de paix, de tranquillité & d'inno- » cence, nous dit un de ces inſulaires, » dont l'âge & la phyſionomie nous » inſpiroient du reſpect ; nous vivions » paiſibles ſous cette forme de gouver- » nement, lorſque les Chinois vinrent » viſiter la partie de l'iſle qui eſt au bas » des montagnes. On leur fit un ac- » cueil favorable, parce que nous » ſommes tous perſuadés que l'hoſpi- » talité eſt une vertu. On ignoroit leur » deſſein, & l'on ne penſoit point à le » pénétrer, parce que nous ne ſommes » point défians. Ils découvrirent des » lingots qui ſe trouvoient comme né- » gligés dans quelques-unes de nos ca- » banes. C'étoit préciſément ce qu'ils » cherchoient, parce qu'on leur avoit » dit que, dans la partie orientale, la » nature a placé des mines d'or. Leur » avarice s'enflamma à la vue de ce » métal, dont nous ne connoiſſions » point le prix. Ils feignirent de vouloir » témoigner leur reconnoiſſance à de » généreux bienfaiteurs, qui les avoient

» ſi bien reçus ; mais les ayant enivrés
» dans un grand feſtin, ils les égorge-
» rent, prirent leurs lingots & diſpa-
» rurent. Au bruit de cette nouvelle
» funeſte, nous deſcendîmes de nos
» montagnes ; nous prîmes les armes ;
» nous mîmes à feu & à ſang quelques
» habitations Chinoiſes de la partie oc-
» cidentale ; & nous n'épargnâmes ni
» les femmes ni les enfans. Depuis cet
» événement, nous avons juré de faire
» une guerre éternelle à la Chine. Si
» nos freres de la plaine, que nous ai-
» mons toujours, étoient moins amol-
» lis, & qu'ils ſe joigniſſent à nous, il
» ſeroit aiſé de chaſſer nos tyrans, &
» de recouvrer notre liberté. Ils nous
» appellent lorſqu'on les opprime, où
» ils ſe réfugient auprès de nous. Nous
» leur diſons : Notre gouvernement eſt
» doux ; raſſemblons-nous ; uniſſons
» nos forces ; repouſſons notre ennemi
» commun. Ils nous écoutent ; mais dès
» qu'on leur promet de les traiter avec
» plus de douceur, ils regagnent la
» plaine, & vont reprendre leurs fers. »

Il y a parmi ces inſulaires une ſi grande égalité de conditions, que les noms de *maître* & de *valet* n'y ſont

point connus. Ils n'en ont pas moins de déférence les uns pour les autres. Les vieillards y ſont tellement conſidérés, qu'un jeune homme eſt obligé de s'écarter du chemin pour leur faire place, de leur tourner le dos par reſpect, juſqu'à ce qu'ils ſoient paſſés ; & il demeure toujours en cet état, quand même ils s'arrêteroient pour lui parler. Il eſt inutile de vous dire que ce ſont les vieillards qui occupent les premieres places, & ſont les premiers ſervis dans les feſtins.

Ces montagnards, placés au milieu des mines d'or & d'argent, n'en font aucun cas. Quoique ſans ceſſe en guerre avec les Chinois, ils ſont les plus doux de tous les hommes. Plus chaſtes & plus charitables que ceux de la plaine, ils ne connoiſſent aucun de vices qui déparent la ſociété ; ils manquent de mot & d'idée pour exprimer l'adultere. Il y a des cantons où l'on prétend que les maris ne demeurent point avec leurs femmes ; ils vont les voir pendant la nuit, ſe levent de grand matin, & ne retournent point chez elles, pendant tout le jour, à moins qu'elles ne les

envoient chercher, ou que les voyant paſſer, elles ne les appellent.

Le long ſéjour que les Hollandois ont fait dans l'iſle de Formoſe, y a répandu quelques notions du vrai Dieu, de la diſtinction des trois Perſonnes, de la Création & du Baptême. Ces bonnes gens, qui ont à peine des cabanes, n'ont point de temples; mais ils offrent des ſacrifices. Les femmes ſont comme les prêtreſſes de la nation. Elles entrent dans une eſpece d'extaſe, accompagnée de convulſions, ſe dépouillent de leurs vêtemens, font mille contorſions indécentes, & finiſſent par s'enivrer à l'honneur de leurs dieux.

Quand un de ces montagnards vient à mourir, c'eſt pour tout le village un jour de réjouiſſance. On place le défunt ſur un échafaud; on aſſemble le peuple au ſon du tambour; les femmes y apportent du vin de riz; & après qu'elles ont bien bu à la mémoire du mort, elles ſe mettent à danſer ſur une grande caiſſe vuide, & tournée de maniere, que leurs mouvemens font un bruit ſourd & lugubre. Elles ſont huit ou dix ſur cette caiſſe, en deux rangs, qui ſe tournent le dos. Lorſqu'elles

commencent à se lasser, elles cedent la place à d'autres ; & cet exercice dure plusieurs heures. Le lendemain, on allume un grand feu autour du corps, pour le faire sécher ; & cette pratique se renouvelle neuf jours de suite, pendant lesquelles on se régale de chair de porc, qui est la nourriture la plus estimée du pays. On prend ensuite le cadavre ; on l'enveloppe dans une natte ; on le laisse pendant trois ans dans un lieu écarté ; & on l'enterre dans sa maison avec les mêmes cérémonies de festins & de danses.

Lorsqu'un malade souffre de grandes douleurs, ses camarades savent l'en débarrasser promptement, en achevant de le faire mourir. Ils sont bien éloignés de regarder comme un acte d'inhumanité, ce qui procure à la fois la délivrance de leur ami, & une fête à tout le village.

Les Formosans croient qu'après cette vie, les ames passent sur un pont fort étroit, sous lequel coule un canal rempli d'immondices ; que les méchans y tombent & y languissent éternellement. Les bons, au contraire, entrent dans un séjour délicieux, dont ces in-

ſulaires parlent à-peu-près comme les poëtes de leurs Champs Elyſées. Les péchés qui damnent les habitans de Formoſe, ne ſont ni le vol, ni le meurtre, ni la fornication; ce dernier crime n'eſt regardé que comme un ſimple badinage. Mais ce qui paſſe pour une faute irrémiſſible, & digne des éternelles immondices, c'eſt d'avoir porté des habits de ſoie dans un tems où il falloit n'en avoir que de coton; d'avoir mis au monde des enfans avant l'âge de trente-cinq ans; de ne les avoir point fait avorter, & ſur-tout d'avoir couvert, durant une certaine ſaiſon, ce qu'on ne découvriroit pas ſans pécher, dans les autres pays.

Je ſuis, &c.

A Formoſe, ce 17 Juin 1745.

P. S. Il eſt arrivé ici, depuis quelques jours, un vaiſſeau de Batavia allant à Nangaſaqui. L'officier qui le commande eſt un Hollandois que j'ai connu à Ceylan. Cette heureuſe rencontre me diſpenſe d'aller juſqu'à Canton, & me procure une occaſion favorable pour

mon voyage du Japon. Sur le même navire eſt un autre Hollandois, avec lequel j'étois lié d'amitié à Surate. La compagnie de Batavia vient de le nommer directeur de ſon commerce à Nangaſaqui. C'eſt une charge importante & lucrative ; mais l'officier qui en eſt pourvu, ne reſte en place qu'une année : après ce terme, il eſt obligé de s'en retourner ſur le même vaiſſeau qui amene ſon ſucceſſeur. Une de ſes principales fonctions eſt d'aller tous les ans à Jedo, avec une ſuite nombreuſe, pour ſaluer l'Empereur du Japon, le remercier de ſes bienfaits, & lui offrir les préſens accoutumés. C'eſt le ſeul tems qu'un voyageur puiſſe choiſir pour viſiter un royaume, qui n'eſt pas moins inacceſſible par les difficultés naturelles de ſa ſituation, que par la rigueur des loix. Le nouveau directeur veut bien me permettre de l'accompagner dans cette ambaſſade : vous voyez que le haſard me favoriſe au-delà de mes eſpérances : car au moment où j'allois me ſéparer de mes amis, j'en retrouve d'autres, qui, relativement à mes vues, me procureront toutes ſortes de facilités & d'avan-

tages. Notre embarquement doit se faire le 30 de ce mois ; & je compte vous donner de mes nouvelles peu de jours après notre arrivée à Nangasaqui, la seule ville du Japon, où il soit permis aux étrangers d'aborder. Cette permission même ne s'accorde qu'aux Chinois & aux Hollandois : encore y sont-ils traités plutôt en prisonniers, qu'en personnes libres qui devroient jouir du droit des gens & de celui de l'hospitalité.

LETTRE LXVII.

LE JAPON.

PLUSIEURS jours de navigation nous mirent en présence des premieres isles du Japon, nommées *Gotho*, qui ne sont habitées que par des laboureurs. Chacun de nous fut obligé de donner au capitaine ses livres de prieres & autres meubles de dévotion, avec tout l'argent qu'on pouvoit avoir apporté d'Europe. On fit le mémoire de ce qui appartenoit à chaque particulier, & tous ces effets furent mis dans un vieux coffre, pour les dérober à la vue des Japonois. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, que l'on fouille les passagers, pour voir s'ils ne cachent pas sous leurs habits, des chapelets, des livres, des images, des médailles qui portent l'empreinte d'une croix, ou la figure de quelque saint. Ce seroit un crime digne de mort, que d'être chargé de ces marques de religion.

Nous entrâmes enfin dans un havre

environné de montagnes, d'isles & de rochers, qui le mettent à l'abri des tempêtes & des orages. C'étoit le célebre port de Nangasaqui, situé dans la partie de l'isle de Ximo, la plus proche de l'Europe, & la plus connue. Dix-huit bateaux Japonois étoient venus au devant de nous, & nous avoient conduits jusqu'au comptoir Hollandois, moins pour nous faire honneur, que pour nous observer. Deux officiers vinrent à bord accompagnés de commis, d'interpretes & de soldats. Ils demanderent la liste des marchandises, le nom des passagers, leur âge, leur naissance, leur patrie, leur emploi. Je pris la qualité de Chirurgien du vaisseau; & l'on me permit de me dire Hollandois. On nous interrogea ensuite sur les circonstances de notre voyage, & l'on écrivit toutes nos réponses. On nous lut des réglemens de police, auxquels on nous obligea de nous conformer pendant notre séjour; ces ordonnances furent affichées dans le navire, & en différens quartiers de l'isle. Elles portent, entre autres choses, qu'aucun étranger ne pourra sortir du vaisseau pour entrer dans la ville, ni

ſortir de la ville pour retourner à bord, ſans une permiſſion expreſſe & par écrit d'un officier Japonois, qui doit la renouveller chaque fois qu'on paſſe d'un lieu à un autre. Dès que la nuit arrive, les Commiſſaires chargés de la viſite du navire, enferment les Hollandois dans leur maiſon, après les avoir comptés un à un, & tous les matins ils prennent les mêmes précautions, & font les mêmes recherches, pour voir ſi perſonne ne s'eſt échappé.

Quelques jours après notre arrivée, ces mêmes Commiſſaires réglerent le tems & la maniere de décharger nos balots. A meſure qu'on les apportoit on les viſitoit, on les comparoit avec l'état qu'on en avoit donné, & l'on ouvroit quelques balles de chaque eſpece, pour s'aſſurer de la fidélité de cet état. On les enferma enſuite dans les magaſins de la compagnie Hollandoiſe. Les Commiſſaires en prirent la clef, & appliquerent leur ſceau ſur la porte. Les marchandiſes y reſterent en dépôt, juſqu'à ce qu'il plût aux magiſtrats d'aſſigner le tems de la vente. Lorſque le jour fut réglé, on afficha la liſte de tous les effets, & ils ſe ven-

dirent à l'enchere dans un grand corps de logis deſtiné à cet uſage.

Notre directeur eſt actuellement occupé des préparatifs néceſſaires pour ſon voyage de Jedo. Pour moi, Madame, le peu de liberté que me laiſſent les Japonois, je l'emploie à étudier leur caractere, à obſerver leurs uſages, & ſur-tout à parcourir la ville de Nangaſaqui, où je ſuis actuellement. Elle peut avoir environ trois-quarts de lieues de longueur, ſur une largeur à-peu-près égale. Elle doit ſon accroiſſement aux Portugais, car ce n'étoit qu'un ſimple village, lorſqu'ils en prirent poſſeſſion, & ils en firent le premier entrepôt de leur commerce. Dès lors on vit arriver dans cette rade une grande quantité de navires étrangers. Les Japonois invités par l'appas du gain, vinrent eux-mêmes s'y établir. Par-là Nangaſaqui s'accrut conſidérablement, & devint une des plus floriſſantes villes du Japon. Dans la ſuite, les Portugais ayant été chaſſés de l'empire, cette ville déchut beaucoup de ſa grandeur, & eſt aujourd'hui médiocrement peuplée. Ses habitans ſont, pour la plupart, artiſans, ouvriers & gens de journée,

avec un certain nombre de marchands. Cependant ſon port eſt encore le rendez-vous de tous les négocians qui ont la permiſſion de commercer dans ce royaume. Sur le ſommet des montagnes qui l'environnent, on a placé des corps-de-garde, d'où l'on obſerve tout ce qui ſe paſſe ſur la mer, pour en donner avis aux magiſtrats. Le rivage a pour défenſe pluſieurs baſtions; & le côté de la ville eſt entouré de toiles, pour dérober à la vue des étrangers la quantité d'hommes & de canon qu'on y entretient.

Nangaſaqui eſt une ville ſans murailles: les rues en ſont étroites & irrégulieres, le terrein inégal, les Maiſons baſſes & de médiocre apparence, mais très-propres, & d'une diſtribution fort commode. Elles n'ont que le rez-de chauſſée, ou, tout au plus, un petit étage au-deſſus, qui ne ſert que de magaſin. Ici, comme à la Chine, on ne voit point de fenêtres du côté de la rue; & la façade des maiſons bourgeoiſes n'offre communément qu'une porte pratiquée dans le mur. Celles des artiſans & des marchands ont une boutique, où les uns travaillent, les autres éta-

lent leurs marchandiſes. Ces maiſons ſont de bois enduits de terre, & couvertes de planches. Quelquefois on met par-deſſus, une toile noire, collée avec de la chaux. Les appartemens ne ſont formés que par des paravens que l'on arrange à ſon gré, & les fenêtres ne ſe ferment que par des chaſſis de papier. Quand on veut rafraîchir l'air de toute une maiſon, on ſe contente d'ôter les paravents & d'ouvrir les fenêtres. Les planchers & les plafonds ſont conſtruits de bois de cédre ou de ſapin. Sur les premiers on étend des nattes ; & l'on colle ſur les autres du papier doré ou argenté. Ces mêmes nattes ſervent de lit & de chaiſes ; ou, pour mieux dire, les Japonois n'ont ni chaiſes, ni lits, ni aucune autre commodité de ce genre : leur coutume eſt de s'aſſeoir à terre, comme la plupart des autres Aſiatiques, & de dormir ſur des tapis. L'intérieur de la maiſon, les fenêtres, les portes, l'eſcalier, s'il y en a un, ſont peints & verniſſés ; & tout y eſt d'une propreté admirable.

Il y a quelques édifices remarquables à Nangaſaqui, tels que les arſenaux, les temples, le palais du gouver-

neur, qui occupe un terrein considérable, & domine sur toute la ville. Les temples dédiés aux anciens dieux du pays, & aux idoles étrangeres, dont le culte a été apporté des contrées voisines, sont très-nombreux, bien bâtis & consacrés non-seulement aux usages religieux, mais aux divertissemens publics. Ils ont des jardins spacieux, où lon a pratiqué des corps de logis séparés de celui où reposent les idoles. C'est dans ces édifices, & les lieux charmans dont ils sont environnés, que l'on célebre les jeux & les fêtes solemnelles.

Les Hollandois habitent une petite isle, située dans le port, & où ils sont comme enfermés. Cette espece de prison n'a que six cens pieds de longueur, sur deux cens de largeur. Il est défendu aux batteaux de la ville d'y aborder; & l'on ne prendroit pas plus de précaution à garder des criminels. Les Chinois, aussi resserrés que les Hollandois, ont leurs logemens sur une éminence, dans un quartier tout opposé. Leur demeure est entourée d'une muraille; & ils ne peuvent sortir de cette enceinte, sans une permission particuliere des magistrats.

Malgré la diſſimulation ſoupçonneuſe des Japonois, croiriez-vous, Madame, qu'à force de complaiſance & d'égards, j'ai ſu gagner leur confiance. Je ne connois point de nation plus ſenſible aux marques d'eſtime, ni qui ſe livre de meilleure foi au commerce de l'amitié, quand elle croit n'avoir rien à craindre. La longue habitude qu'ils ont d'ailleurs de voir des Hollandois, les rend moins ombrageux & plus ſociables. C'eſt ſans doute en cette qualité que j'ai l'avantage de converſer familiérement avec des gens que vous croiriez inacceſſibles; & il n'eſt pas juſqu'aux Bonzes, qui ne me faſſent l'honneur de m'admettre à leur ſociété. Les matieres de religion ſont l'objet le plus ordinaire de nos entretiens; & nous nous ſommes pluſieurs fois expliqués librement enſemble ſur celle des Japonois.

Il y en a trois principales établies dans cet empire: la premiere & la plus ortodoxe, s'appelle *Sintos*; elle tient pour le culte des anciens dieux du pays, qui, ſuivant la tradition populaire, ont gouverné le Japon pendant pluſieurs millions d'années. La ſeconde ſe nomme *Budſo*, & conſiſte dans l'adora-

tion des idoles étrangeres. Elle fut introduite dans ces isles, au commencement de l'ere chrétienne. La troisieme appellée *Siuto*, est un système plus moderne, fondé sur les seules lumieres de la raison, & qui n'a pour objet que la pratique de la vertu, sans s'attacher à aucun culte.

La religion du *Sintos* est un mystere pour le peuple; les prêtres ne le confient qu'à leurs disciples, lesquels, en s'initiant, jurent de ne jamais le révéler. Ce serment regarde principalement l'origine du monde, qui, au Japon, comme ailleurs, est un objet très-inconnu. L'histoire des premiers tems ne contient que la relation des combats des dieux contre des géans, des dragons, & d'autres monstres qui ont désolé la terre. Plusieurs villes & villages de l'empire ont pris leur nom de ces actions mémorables, arrivées dans leur voisinage. On conserve dans les temples, les épées & les armes de ces dieux, ou plutôt de ces héros, qui s'étant rendus célebres par des exploits éclatans, le peuple, touché d'admiration, les déifia & leur érigea des autels. De-là, cette suite

nombreuſe de divinités que les Sintoïſtes partagent en pluſieurs claſſes, & qu'ils adorent ſous le nom d'*Eſprits immortels*. Ils regardent ces héros non-ſeulement comme les génies tutélaires de la nation, mais comme ſes fondateurs & ſes premiers rois. Leur hiſtoire, qui fait une des parties principales de la théologie Japonoiſe, eſt remplie d'aventures merveilleuſes. C'eſt, dit-on, la mythologie Egyptienne, portée aux Indes, & des Indes au Japon. Ces fables reſſemblent à nos romans de chevalerie, avec cette différence, que les Orientaux ont fait des dieux de ce que nous appellons des paladins.

Il n'appartient qu'au *Dairi*, qui eſt le ſouverain pontife des Japonois, de déïfier ainſi les hommes célebres. Il le fait en faveur de certains perſonnages qu'il juge dignes de cet honneur, ſoit pour la vie ſainte qu'ils ont menée, ſoit pour les actions mémorables ou les prodiges qu'on leur attribue. Il permet aux peuples de les invoquer, de leur élever des temples, de les adorer.

La cérémonie de l'apothéoſe ſe paſſe avec beaucoup d'appareil, & l'on aſſigne au nouveau dieu l'eſpece de puiſ-

ſance qu'il doit exercer ſur les mortels. Comme ces divinités ſe multiplient chaque jour, & qu'on n'en crée point de nouvelles, ſans leur bâtir une pagode, il n'y a point de ville, où le nombre des temples & des chapelles ne ſoit preſqu'égal à celui des maiſons. L'uſage eſt de conſerver dans une châſſe les oſſemens, les armes du dieu, & les ouvrages qu'il a faits de ſa propre main pendant ſa vie.

Non-ſeulement le Dairi a le pouvoir de conférer la divinité, mais il eſt lui-même un objet de vénération & de culte pour les Sintoïſtes. Comme on ſuppoſe qu'il deſcend en ligne directe des anciens dieux de la nation, & qu'il a hérité des vertus & du caractere auguſte de ſes aïeux, on le regarde comme leur image vivante, & on lui rend à-peu-près les mêmes hommages. On croit même que tous les dieux du pays ont un reſpect infini pour ſa perſonne; qu'ils entretiennent avec lui un commerce intime; qu'ils ſe font un devoir de le viſiter au moins une fois l'an.

Les Japonois appellent ce tems *la viſite des dieux*, comme les Chrétiens, qui célebrent l'Avent, c'eſt-à-dire, l'*arrivée*

du Sauveur, ou comme les Egyptiens, qui croyoient que leurs divinités descendoient annuellement en Ethiopie, & y faisoient quelque séjour. Toutes les villes étoient alors en mouvement : on ne voyoit que processions & pélerinages, avec les idoles que l'on portoit en triomphe. Les Japonois ferment les temples, parce qu'ils supposent que le ciel est désert, & que la cour céleste est venue résider chez le souverain pontife qui, pendant tout ce tems, a soin de tenir table ouverte pour la régaler. Il ne se fait aucune solemnité, & ce tems s'appelle *le mois sans dieux*.

Les Sintoïstes n'admettent point la transmigration des ames ; cependant ils s'abstiennent de tuer & de manger les animaux utiles aux hommes, persuadés qu'il y auroit de la cruauté & de l'ingratitude à s'en défaire. Ils ont quelque idée de l'immortalité de l'ame, & d'un état futur de bonheur & de malheur ; mais ils en sont peu touchés : leurs espérances & leurs craintes se bornent aux avantages & aux peines de cette vie. Ils croient un avenir ; mais ils rejettent l'enfer. Selon

eux, les méchans reviennent dans le monde, pour expier leurs crimes. Il n'y a point de religion plus douce & plus paisible ; elle éloigne toute mortification, comme désagréable aux dieux, qui aiment à voir les humains contens se livrer aux plaisirs. Le seul objet des Sintoïstes est d'être heureux sur la terre : cependant leur religion est la moins nombreuse du Japon, parce que le commun des hommes préfere celle qui les rend malheureux.

Ces sectaires ont des cérémonies légales, dont la plupart regardent la pureté du corps, qui consiste principalement à ne pas se souiller de sang, à s'abstenir de viande, & à éviter les cadavres. Ceux qui ont à se reprocher quelque tache de cette nature, ne peuvent, sans crime, entrer dans les temples, ni visiter les lieux saints. Si quelqu'un répand sur ses habits une goutte de sang, il est impur pendant sept jours. La mort d'un parent fait contracter une souillure, qui augmente à raison de la proximité du degré. Celui qui mange la chair de certains animaux domestiques, a aussi besoin de se purifier. Quelques casuistes font rejaillir ces impuretés

ſur ceux même qui en ſont témoins, & y joignent celle de la bouche, qui conſiſte à dire des choſes malhonnêtes. Enfin, les dévots ſe perſuadent que c'eſt une ſouillure, que de ſe préſenter devant les autels avec un eſprit inquiet & chagrin; car, diſent-ils, les prieres des malheureux ne peuvent être qu'un objet déſagréable à ceux à qui elles s'adreſſent.

On ne reconnoît point dans cette ſecte, d'autres diables que les ames des renards; parce que ces animaux font beaucoup de ravage au Japon: ſyſtême qui peut avoir donné lieu à celui du jéſuite Bougeant, ſur l'ame des bêtes.

La célébration des jours ſolemnels eſt un autre point eſſentiel de la religion des Sintoïſtes. Ils ſont ſpécialement deſtinés à voir, à complimenter ſes amis; car les Japonois n'ont guere conſervé que les pratiques agréables de leurs fêtes. Ils font, à la vérité, quelques ſtations dans les temples; mais preſque toute la journée ſe paſſe en viſites, en feſtins, en réjouiſſances, & en parties de plaiſirs dans les lieux de proſtitution, dont, pour cet effet, toutes

les égliſes ſont environnées. Ce culte rend la piété douce, ſociable, & répand la ſérénité & l'allégreſſe dans la nation.

Il y a trois fêtes qui reviennent chaque mois, & d'autres plus ſolemnelles, qui ſe célebrent cinq fois par an, avec beaucoup d'appareil. Celle de la nouvelle année dure pluſieurs jours, pendant leſquels on ſe fait, comme en Europe, des félicitations & des préſens. L'année commence à la nouvelle lune qui ſuit le 5 de Février, entre le ſolſtice d'hiver & l'équinoxe du printems; ainſi ce jour varie, comme chez nous, celui de Pâques.

Il y a une autre fête qui eſt particuliérement un tems de réjouiſſance pour les petites filles; une autre, pour les jeunes garçons; une troiſieme, pour les enfans; une quatrieme eſt conſacrée aux plaiſirs de la table, au jeu, à la danſe & aux ſpectacles. La joie, l'ivreſſe, la diſſolution & la débauche régnent alors pendant pluſieurs jours. Chacun s'empreſſe de traiter ſes amis; les étrangers même, & les perſonnes les plus indifférentes ſont admiſes dans ces repas. Cette fête reſſemble, pour la licence,

aux Bacchanales des Romains. Quoiqu'elle appartienne proprement à la religion des Sintoïſtes ; comme elle eſt moins conſacrée à la piété, qu'au plaiſir dont les Japonois ſont fort avides, elle eſt généralement adoptée de toutes les ſectes.

Le pélerinage d'Iſje eſt un autre article du même culte. Iſje eſt une province du Japon, célebre par la naiſſance du plus ancien & du plus puiſſant des dieux du pays. Ces peuples prétendent que c'eſt le premier ſéjour de leurs ancêtres, &, comme chez nous la terre d'Eden, le berceau de la race humaine. Les dévots y vont une fois l'an ; mais tous y font au moins un voyage dans leur vie, pour obtenir la bénédiction du ciel en ce monde, & la félicité éternelle dans l'autre. Le terme du pélerinage eſt une pagode qu'ils appellent *le temple du grand dieu.* Il n'y en a point de plus ſaint & de plus célebre au Japon : cependant rien n'eſt plus ſimple, rien n'eſt plus pauvre, que cet édifice conſtruit de bois, & couvert de chaume. Son ſeul ornement conſiſte en un miroir qui repréſente à l'eſprit du Sintoïſte,

toïſte, l'œil, la pénétration, la pureté de l'intelligence ſuprême.

Non loin de-là, ſur le penchant d'une colline, eſt une caverne que les pélerins ne manquent point de viſiter. Ils croient que leur dieu s'y tint caché anciennement, lorſqu'il priva le monde de la lumiere. On leur montre une idole aſſiſe ſur une vache, qu'ils appellent *la repréſentation du ſoleil.* Les Japonois entretiennent ce lieu avec ſimplicité, comme une image de la pauvreté des premiers hommes : ils n'ont preſque point de ſolemnités ni d'uſages, qui ne rappellent cette ancienne indigence du genre humain.

Le temple d'Iſje eſt entouré d'une infinité de petites chapelles, la plupart ſi baſſes, que les miniſtres qui les deſſervent, ont peine à s'y tenir debout. Ce ne ſont point des eccléſiaſtiques qui en ont la direction, mais des laïques. Ils ont cependant des ſupérieurs, & un habillement qui les diſtingue des autres ſéculiers. Leur coëffure eſt un bonnet oblong qui s'attache ſous le menton, avec des cordons de ſoie plus longs ou plus courts, ſuivant le rang de celui qui les porte, lequel n'eſt obligé de s'incliner

devant les perſonnes d'un ordre plus élevé, que juſqu'à ce que le bout du cordon touche la terre. Ces miniſtres, dans les affaires qui concernent la religion, ſont ſoumis au ſouverain pontife; mais, pour ce qui regarde le temporel, ils obéiſſent, ainſi que tous les eccléſiaſtiques de l'empire, aux juges laïques.

C'eſt une choſe aſſez particuliere, que le clergé du Japon, qui eſt très-pauvre & réduit à exercer les plus vils métiers pour ſubſiſter, ait abandonné aux ſéculiers la direction des temples d'Isje, dont il pouvoit tirer de grands avantages, ſoit par les revenus conſidérables dont ils ſont dotés, ſoit par les aumônes des pélerins, hommes & femmes, qui y arrivent de toutes les parties du royaume. On prétend que les incommodités ordinaires du ſexe ſont ſuſpendues pendant ce voyage; ſoit que la fatigue occaſionne cette ſuppreſſion; ſoit, peut-être, à cauſe du ſoin que prennent les femmes de cacher leur état; car, comme il leur fait contracter une impureté légale, elles ſeroient expoſées au mépris & aux inſultes des autres pélerins.

Ce voyage ſe fait dans tous les tems

de l'année ; mais le plus grand concours eſt aux mois de Mars & d'Avril, ſaiſon charmante au Japon. On y voit des gens de toutes ſortes d'état, à l'exception des grands ſeigneurs qui font rarement ce pélerinage en perſonne. La plupart ſe contentent d'y envoyer des ſubſtituts, à l'exemple de l'empereur, qui, tous les ans, députe une ambaſſade ſolemnelle, comme les princes Mahométans pour la viſite de la Mecque. Les gens d'une condition médiocre, c'eſt-à-dire cette partie de la nation, qui croit à des devoirs, ne penſent pas pouvoir s'exempter de cet acte de religion, dont les grands ſe diſpenſent dans tous les pays. Les uns font ce voyage à cheval ; les autres dans des litieres : le plus grand nombre le fait à pied. Les pauvres portent leur lit ſur leur dos : ce lit conſiſte en une natte de paille roulée ; ils ont un bâton à la main, & une écuelle de bois pendue à leur ceinture, pour recevoir les aumônes ; car ils ne ſubſiſtent que des charités des autres pélerins. Ils ſe couvrent la tête d'un grand chapeau de cannes, ſur lequel, ainſi que ſur l'écuelle, ſont écrits leurs noms, le lieu de leur naiſſance, & l'endroit d'où ils

viennent, afin, qu'en cas de mort, on puiſſe les reconnoître, & en rendre compte aux magiſtrats.

Parmi ce grand nombre de voyageurs, il y en a qui ſe diſtinguent par des ſingularités remarquables. Pluſieurs vont par petites troupes, chantant & jouant d'une eſpèce de guitare. D'autres marchent nuds dans les plus grands froids, n'ayant qu'un peu de paille autour des reins. Ces derniers vont ſeuls, courent preſque toujours, ne demandent rien aux paſſans, & vivent dans une exceſſive pauvreté.

Lorſqu'un dévot part pour les ſaints lieux, il a ſoin de ſuſpendre à la porte de ſa maiſon une corde garnie de papier découpé, afin d'en éloigner ceux qui pourroient avoir contracté quelque ſouillure. Quiconque mépriſeroit cet avertiſſement, s'expoſeroit à des accidens fâcheux, & ſur-tout à faire de mauvais ſonges. Mais ces précautions ne ſuffiſent point encore, pour donner un heureux ſuccès à la piété du pélerin: il doit lui-même vivre dans la plus pure chaſteté pendant la route; il lui eſt même enjoint, s'il eſt marié, de renoncer aux droits de l'hymen. Ce n'eſt

pas que les dieux s'offenſent de ces plaiſirs ſi naturels, ſi néceſſaires; mais il ſeroit à craindre que des penſées trop ſenſuelles ne détruiſiſſent les ſpirituelles, ou qu'il ne ſe fit, des unes & des autres, un mêlange impur, qui ſouilleroit l'ame & le corps. Les femmes qui accompagnent leurs maris, ne doivent donc point ſouffrir leur approche, & beaucoup moins ſe livrer à d'autres hommes. On raconte des hiſtoires étranges de gens, qui ayant violé cette loi, ſe ſont trouvés ſi étroitement liés l'un à l'autre, qu'ils n'ont pu être ſéparés que par des expiations & des exorciſmes.

En arrivant au lieu du pélérinage, le dévot viſite le temple & les chapelles; & quand il a fini ſes ſtations, il reçoit une petite boîte qui contient la rémiſſion abſolue de toutes ſes fautes. Il attache cette boîte ſous ſon chapeau, pour la mettre à l'abri des injures de l'air; & à ſon retour, il la dépoſe dans une niche. Quoique la vertu de ces reliquaires ſoit limitée au terme d'un an, les Japonois ne laiſſent pas de les conſerver toujours avec ſoin. On en débite une quantité prodigieuſe à l'uſage de ceux qui ſont

dans l'impoſſibilité de viſiter les ſaints lieux, & principalement des gens de qualité, qui ne donnent point dans ces voyages d'une dévotion populaire. Ces eſpèces d'indulgences ſont une ſource intariſſable de richeſſes pour les prêtres qui en font un très-grand commerce.

Dans le tems, à-peu-près, que les ordres monaſtiques s'introduiſirent en Europe, il s'établit au Japon une ſociété d'hermites qui vivoient comme les anciens anachorettes. Ces religieux ſubſiſtent encore, & ſont profeſſion de mener une vie ſolitaire. Pluſieurs pratiquoient la même règle ſous l'autorité d'un ſeul chef. Dans la ſuite, le ſchiſme les diviſa en différentes branches, dont les deux principales ont chacune un général qui réſide à Méaco. L'eſprit de leur inſtitut eſt de combattre, s'il le faut, pour la religion. Ils obſervent les auſtérités les plus dures, & paſſent leur vie à voyager de montagnes en montagnes. Tous les ans ils s'impoſent le devoir d'en grimper une fort élevée & remplie de précipices : ils ſe préparent à ce pélerinage par des jeûnes rigoureux, & la plus exacte continence. On rencontre aſſez

communément autour des temples, de ces moines vagabonds, qui demandent l'aumône avec beaucoup d'importunité. Ils attendent les voyageurs dans les passages étroits; & il est difficile de refuser quelques libéralités à leurs instances. Leur habit est le même que celui des laïques; mais ils y ajoutent quelques distinctions, comme de porter sur le dos un sac, où ils mettent leurs livres, leur argent & leur linge. Ils tiennent à la main un chapelet composé de plusieurs grains, sur lesquels ils récitent des prieres.

Ces moines sont fort adonnés à la divination & à la magie: ils prétendent qu'en proférant quelques mots mystérieux, & en traçant certaines figures, ils peuvent découvrir les auteurs d'un larcin, prédire l'avenir, expliquer les songes, guérir les maladies: vous les croiriez échappés d'Europe dans les siecles de superstition. Ils n'eurent d'abord d'autre étude, que celle de Dieu & de la nature: par là, ils crurent s'être mis en possession des clefs du ciel. En se flattant d'être les médecins des ames, ils se sont aussi donnés pour guérisseurs des corps: double moyen de

tromper les hommes, & quelquefois de leur être utiles, comme plusieurs de nos ordres monastiques le font par leurs bibliotheques & leurs pharmacies. Il y a aussi de ces hermites Japonois, qui se vantent de rajeunir les vieillards; car cette fable de la fontaine de Jouvence est de tous les tems & de tous les pays.

Les Sintoïstes comptent plusieurs autres sociétés, formées, pour la plupart, de gens oisifs ou indigens, qui, à l'ombre de l'autel, & sous le voile de l'austérité, vivent dans l'aisance, & se livrent en secret à toutes sortes de débauches. Ils ont aussi, comme nous, des religieux mendians de l'un & de l'autre sexe. Une communauté de filles qui courent le monde deux à deux, représente assez bien ces sœurs errantes, qui, sous le nom familier d'hirondelles, battent le pays, & viennent quêter dans nos villes pendant le Carême. Une fille née de parens pauvres, & qui n'a que la beauté pour partage, embrasse d'autant plus volontiers ce genre de vie, qu'elle est sûre de ne manquer de rien sous cet habit: mais souvent la religion sert de voile à ces belles pélerines,

pour couvrir leur libertinage. Elles ont grand ſoin de leur teint & de leur figure, & ſe fardent avec beaucoup de coquetterie. Leur habit eſt ſimple, mais propre; & elles étalent leur gorge tout à découvert. Du reſte, elles ont un maintien dévot & modeſte. Tous les jours elles ſortent du couvent, & font une courſe de quelques heures dans les chemins les plus fréquentés. Dès qu'elles apperçoivent un voyageur de diſtinction, elles s'approchent de lui en chantant; & ſi elles ſont contentes de ſa généroſité, elles lui font paſſer des momens agréables. Les Japonois, d'ailleurs ſi ſuperſtitieux, ne réſiſtent gueres aux demandes importunes de ces belles mendiantes, en faveur deſquelles la nature & la religion leur parlent également.

Il eſt une autre ſociété fort ancienne, & qui tient un rang honorable dans ce pays; c'eſt celle des aveugles de tout âge, de toute condition, dont on rapporte ainſi l'origine. Le fils d'un ancien empereur devint amoureux d'une princeſſe, qui conçut elle-même pour lui une paſſion très-vive. Ces deux amans jouirent pendant quelques années, de

tous les plaiſirs que peut donner un amour réciproque ; mais leur bonheur ne fut pas de longue durée. La princeſſe mourut ; & l'amant, pénétré des regrets les plus amers, perdit la vue à force de pleurer. Pour ſe conſoler de cette double infortune, & peut-être pour immortaliſer ſa maîtreſſe, il inſtitua un ordre, où l'on ne reçoit que des aveugles. Mais on ne les voit, ni dans les rues, ni dans les temples, mendier comme nos Quinze-vingts, qui, quoiqu'également de fondation royale, n'en ſont ni moins dégoutans ni moins importuns.

Pendant pluſieurs ſiecles, cette ſociété fut très-floriſſante ; mais elle n'eſt plus compoſée aujourd'hui que d'eccléſiaſtiques. Sa décadence eſt venue de l'inſtitution d'une autre communauté d'aveugles, où il n'entre que des gens de condition, qui ont perdu la vue. Dans un tems où les Japonois étoient diviſés en deux factions, un général d'armée avoit combattu ſans ſuccès pour le prince vaincu. Le vainqueur qui l'eſtimoit, voulant attacher cet officier à ſon ſervice, celui-ci lui répondit : « Tout ce » que je puis faire pour vous, c'eſt de

» me priver de ces deux yeux qui m'ex-
» citent à votre perte ; car je vous
» avoue que je ne vous vois pas, ſans
» me ſentir le deſir de vous ôter la vie
» pour venger la défaite de mon maî-
» tre ». En achevant ces paroles, il s'arracha les yeux, les mit ſur une aſſiette, & les préſenta au monarque victorieux. Un mêlange d'horreur & d'admiration lui ayant fait accorder ſa liberté, il quitta la cour, & fonda la ſeconde congrégation des aveugles.

Cette confrairie s'entretient honorablement par ſon induſtrie, & par des travaux conformes à cet état. Pluſieurs s'appliquent à la muſique & à la poéſie ; ce qui leur donne accès dans les palais des grands, en qualité de beaux-eſprits ou d'hommes à talens. En effet, les annales de l'empire, l'hiſtoire des hommes célebres, les anciens titres des familles, ne ſont pas, dit-on, des monumens plus sûrs, que la mémoire de ces illuſtres aveugles. Leurs connoiſſances forment une tradition hiſtorique, contre laquelle perſonne ne s'aviſe de s'inſcrire en faux. Ils ont des académies où ils prennent des grades ; & ils

mettent en vers & en chant les actions les plus mémorables des héros de leur pays. Dans certaines ſolemnités, on les emploie auſſi aux proceſſions, aux mariages, & à d'autres cérémonies publiques. Une fois admis dans cette ſociété, on n'a plus la liberté d'en ſortir. Le général réſide à Méaco, où il jouit d'un revenu conſidérable : les autres ſont diſperſés dans l'empire. L'ordre eſt gouverné par un conſeil compoſé des dix plus anciens, lequel a pouvoir de vie & de mort; mais il faut que la ſentence ſoit confirmée par le général. Ce conſeil envoie dans les provinces, des ſupérieurs dont l'office répond à celui de viſiteurs, de définiteurs de nos ordres religieux.

La ſecte de Budſo a pris naiſſance dans les Indes, d'où, ſous des noms différens, elle s'eſt répandue à Siam, à la Chine & au Japon. On raconte mille traits fabuleux de ſon fondateur; & ſon hiſtoire varie ſelon les divers pays où ſon culte eſt établi. Par-tout on s'accorde à lui rendre les honneurs divins. Les Indiens le nomment *Wiſthnu*, les Siamois *Sommonacodon*, les Chinois *Foë*, les Japonois *Buds* ou *Siaka*. Il eut

des diſciples qui recueillirent ſes plus belles maximes & les principaux articles de ſa doctrine. Ils furent dans la ſuite mis au nombre des divinités de cette ſecte. On leur rend preſqu'autant d'honneur qu'à leur maître ; ils ſont placés dans les mêmes temples & ſur les mêmes autels.

Le culte de Siaka fut apporté au Japon par les mêmes miſſionnaires qui l'ont annoncé aux Chinois. Il y fit d'abord des progrès aſſez lents ; mais il a depuis ſi bien proſpéré, que c'eſt aujourd'hui la religion la plus floriſſante de l'empire ; les Sintoïſtes même en ont adopté les points les plus eſſentiels. Un des principaux eſt le dogme de la vie future, la fin du monde & le mépris de la mort. Cette doctrine, qui anéantit l'homme pour l'unir avec Dieu, ordonne d'abandonner pere & mere, pour le ſuivre ; de s'oublier ſoi-même, de marcher à la perfection, & de ſe rendre en quelque façon inſenſible, pour arriver aux récompenſes céleſtes.

Ces principes mal entendus par les dévots du pays, les portent à des actions cruelles à eux-mêmes, & inutiles à la ſociété. Ils ſe livrent à des auſté-

rités exceſſives ; ils ſe noyent dans des barques percées, ſe précipitent du haut des rochers, s'enferment dans d'affreux cahots, ou ſe font écraſer ſous des chars, en vue d'une récompenſe glorieuſe, & dans la crainte de déplaire à un dieu exterminateur, toujours armé contre la vie du citoyen. Leurs prieres & leurs méditations ne ſont que des folies & des extaſes; leurs humiliations, des indignités ; leurs pénitences, des fureurs. Je n'entrerai dans aucun autre détail au ſujet de cette religion barbare, qui a pour fondement la métempſycoſe, d'où réſultent toutes les conſéquences connues de cet ancien ſyſtême. On y admet cependant un paradis & un enfer : c'eſt pour mériter l'un & éviter l'autre, que les dévots partiſans de cette ſecte ſe livrent à ce rigoriſme outré, à ce cruel fanatiſme. Ce que je vous ai dit autrefois des ſectateurs furieux de la doctrine de Foë, eſt au-deſſous des inhumanités horribles, pratiquées par les adorateurs de Siaka.

Les Bonzes du Japon, qui ſont les prêtres de la ſecte des Budſoïſtes, paſſent pour être auſſi hypocrites, & plus corrompus que ceux de la Chine ; mais

ils jouiſſent d'une plus grande conſidération. Le peuple les croit des ſaints; & en conſéquence ils prennent un empire abſolu ſur tous ceux qui ſe ſoumettent à leur direction. Le crédit qu'on leur ſuppoſe dans le ciel, le ſoin qu'ils ont d'attirer chez eux des gens de naiſſance, ſoutiennent leur réputation contre toutes ſortes d'attaques. Il n'y a pas de ſeigneur au Japon, qui ne ſe trouve honoré d'avoir un fils parmi eux. Ils compoſent une eſpece de hiérarchie eccléſiaſtique, ſous un chef auquel ils attribuent l'infaillibilité en matiere de doctrine. C'eſt de lui que dépendent les prêtres, les religieux, & la plupart des confrairies particulieres. Ils ſont diſtingués en pluſieurs ordres, qui répondent à toutes les dignités de notre hiérarchie. Les prélats tiennent du premier pontife leur conſécration & leur pouvoir.

Les Bonzes ſont partagés en différentes congrégations, & font profeſſion de la plus grande régularité. On prétend qu'ils ſe dédommagent en ſecret de cette contrainte; & on les ſoupçonne même de la corruption la plus horrible & la moins naturelle. Il n'y a point de ruſes dont ils ne s'avi-

ſent pour enrichir leurs monaſteres ; où s'abîme la moitié des biens des particuliers. Ils ont un débit prodigieux de certaines robes de papier, ſur leſquelles ils repréſentent les figures de leurs dieux ; & il n'eſt perſonne qui, au lit de la mort, ne veuille être couvert de ce pieux vêtement. Enfin, en comparant ces religieux avec les nôtres, on trouveroit encore mille autres traits de reſſemblance.

Les adorateurs de Siaka ont leurs fêtes particulieres, comme les Sintoïſtes : une des principales eſt celle de l'homme. On la commence par une proceſſion de chars remplis d'idoles & de figures ſymboliques. Après quelques tours par la ville, le dieu, ſa femme, & ſa maîtreſſe ſe rencontrent comme par haſard. Ceux qui conduiſent l'épouſe légitime, ſe mettent à courir, & marquent le chagrin que cauſe à la déeſſe la vue de ſa rivale. Ce chagrin ſe communique à une partie du peuple qui fond en larmes ; chacun ſemble prendre parti entre le dieu, ſon épouſe & ſa concubine ; mais à la fin, on s'accommode ; & chaque divinité ſe retire en bon ordre.

Dans une autre fête on promene

une idole à cheval, le cimeterre à la main, accompagnée de pages qui portent ſon arc & ſes flêches, & ſuivie d'un char vuide, auquel le peuple rend des honneurs. Les Bonzes chantent des hymnes; & les aſſiſtans crient & répetent : *Mille ans de plaiſirs, mille milliers d'années de joie.*

On ſolemniſe une troiſieme fête, qui ſemble avoir été inſtituée, pour décider, par les armes, de la préſéance entre les dieux. Des cavaliers armés ſe rendent ſur une eſplanade, & portent ſur le dos la figure de celui dont ils ſuivent le culte. En arrivant, ils forment divers eſcadrons; c'eſt le prélude d'un combat qui commence à coups de pierres. On y emploie les flêches, la lance, le ſabre; & l'on ſe traite avec toute la fureur de la haine. Ce lieu eſt le rendez-vous de tous ceux qui ayant des querelles à vuider, ſe vengent ſous le maſque de la religion. Le champ de bataille demeure couvert de morts & de bleſſés, ſans que la juſtice ait droit de rechercher les motifs de cette violence.

La troiſieme ſecte, connue au Japon ſous le nom de *Siuto*, étoit celle des phi-

loſophes, qui faiſoient conſiſter le ſouverain bien dans le plaiſir d'une vie douce & vertueuſe. Ils croyoient que la raiſon ne nous avoit été donnée, que pour nous conduire conformément à ſes lumieres; qu'il faut être juſte, bon, honnête, & conſerver ſa conſcience pure. Ils admettoient un Dieu, maître de l'univers; mais, ſans obſerver de culte déterminé, ils ſe bornoient à le remercier de ſes dons. Ils ſuivoient la morale de Confucius, dont la mémoire n'eſt pas moins reſpectée au Japon qu'à la Chine; ils honoroient leurs ancêtres, & avoient la plus grande indulgence pour les autres ſectes.

Cette religion comptoit anciennement un grand nombre de partiſans, ſur-tout parmi les ſçavans & les gens de la cour, c'eſt-à-dire, parmi les perſonnes les plus polies, les plus ſpirituelles, les plus dégagées de ſuperſtitions & de préjugés. Elle eût pu devenir la ſecte dominante, ſans l'arrivée des idoles qui inſpirerent un enthouſiaſme général, auquel elle fut enfin obligée de céder. Une religion ſi douce, ſi tolérante, n'étoit point faite pour plaire à des inſenſés, qui croyoient ſe rendre

agréables à leurs dieux, en détruisant tous ceux qui ne partageoient pas leur ivresse.

On prétend que ces philosophes n'étoient point opposés aux principes du Christianisme, & qu'ils contribuerent même au progrès qu'il fit au Japon. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils finirent avec les missionnaires, & qu'on les contraignit de se déclarer pour une des deux religions autorisées dans l'état. Pour n'être point compris dans la persécution, & sauver leur vie, leur liberté, leur fortune, ils placerent dans leur maison une idole du pays. La vue & le culte forcé de ces images, les ont insensiblement rendus idolâtres; & la secte a perdu tout son crédit. Vers le milieu de l'autre siecle, un seigneur Japonois se proposa de la faire revivre; mais les prêtres en furent alarmés, parce qu'ils craignirent de manquer de subsistance; & leurs cris, pénétrant jusqu'au trône, replongerent le Suitoïsme dans l'obscurité & dans l'oubli.

L'établissement du Christianisme chez ces peuples, est, sans contredit, l'époque la plus remarquable de leur histoire; comme la conversion est la partie la

plus brillante de l'apoſtolat de S. Xavier. Cet apôtre de l'Orient eut la gloire de faire triompher la vraie religion dans un pays, où l'héroïſme, en fait de religion, tient le premier rang dans l'eſtime des peuples. Ce qui étonne le plus, c'eſt que le zèle des nouveaux chrétiens ſuppléant au petit nombre des miſſionnaires, Jeſus-Chriſt fut preſqu'univerſellement connu & adoré dans des provinces, où aucun prédicateur n'avoit encore pu pénétrer. Sa loi fut annoncée & goûtée malgré les efforts des Bonzes, dont elle rendoit la profeſſion inutile, & les faiſoit paſſer pour des impoſteurs.

D'autres motifs s'oppoſoient à ſon établiſſement : les Japonois ne pouvoient pas ignorer ce qui s'étoit paſſé dans pluſieurs contrées de l'Aſie, où les Portugais avoient maſſacré une partie des habitans, & rendu leurs rois tributaires. Ces mêmes Portugais menoient d'ailleurs une vie qui contraſtoit avec leur doctrine & les vérités que prêchoient les miſſionnaires. Cependant la curioſité des Japonois, jointe au dégoût des opinions ridicules de leurs ſectes, les engagea d'abord à

prêter l'oreille aux nouveaux venus, dont la patience, le désintéressement, la piété, l'emporterent enfin sur les cris & la haine des Bonzes. Bientôt les têtes couronnées se soumirent à nos mysteres, & embrasserent la nouvelle loi. Chaque jour étoit marqué par quelque conversion éclatante; on vit des enfans instruire & persuader leurs familles, d'orgueilleux Bonzes, convaincus de la vérité, abjurer leurs erreurs, & d'autres miracles pareils d'une grace vraiment efficace.

Ces succès alarmerent les ministres des idoles, qui se crurent tout permis pour en arrêter le cours. Ils firent agir les princes à leur gré, soit en leur inspirant de la crainte à la vue des troubles qu'alloit occasionner ce changement de religion; soit en flattant leurs passions, que la nouvelle doctrine ne cessoit de combattre. Ils exciterent même des guerres sanglantes, qui se terminoient toujours au désavantage du Christianisme. Que de révolutions il occasionna dans ce royaume! Que de prospérités inattendues, suivies de persécutions cruelles! Des triomphes, des alarmes, des humiliations, des souf-

Depuis ce moment, le Japon fut fermé aux Catholiques Romains, & sur-tout aux Portugais. Ces derniers envoyerent des ambassadeurs avec une suite nombreuse, pour fléchir l'empereur; mais en arrivant à Nangasaqui, les envoyés furent arrêtés & mis à mort. Quelques missionnaires ont essayé de s'introduire dans ce pays, & toujours sans succès : les avenues en sont si bien gardées, qu'il est impossible de franchir ces barrieres. En 1709, un ecclésiastique Italien, & deux ans après, quelques Jésuites y débarquerent; mais on n'a pas sçu ce qu'ils étoient devenus.

Le service odieux rendu par les Hollandois à l'empereur du Japon, leur a valu la permission exclusive d'aborder dans cette isle. Mais à quel prix n'achetent-ils pas cette préférence? Ces rois de Batavia & des Moluques se laissent traiter comme des esclaves, & souffrent, avec un flegme étonnant, tous les dégoûts qu'il plaît aux habitans de leur faire essuyer. Ils sont gardés à vue, observés, enfermés; & dans les premiers tems, on les obligeoit de jurer qu'ils n'étoient ni du pays ni de la religion

ligion des Portugais : aujourd'hui on les diſpenſe de ce ſerment.

C'eſt ici le lieu de parler du *Jéſumi*, cérémonie exécrable, inventée par les Japonois, pour achever d'éteindre chez eux le Chriſtianiſme. Dans les endroits où l'on ſoupçonne qu'il en reſte encore quelques veſtiges, on fait chaque année une liſte exacte de tous les habitans. Les Commiſſaires de quartiers vont de maiſon en maiſon, ſuivis de deux hommes qui portent, l'un un crucifix, l'autre une figure de la Vierge. On appelle tous les gens du logis; & à meſure qu'ils paroiſſent, on leur fait mettre le pied ſur ces images : perſonne n'eſt diſpenſé de cette cérémonie. Quand on a ainſi parcouru tous les quartiers, les Commiſſaires eux-mêmes font le *Jéſumi*, & appoſent leur ſceau au procés-verbal. On ne ſoumet point à cet uſage les Hollandois qui commercent au Japon; à cela près, ils y ſont traités comme des eſpions, enfermés comme des priſonniers, & mépriſés comme des eſclaves.

Je ſuis, &c.

A Nangaſaqui, ce 23 Juillet 1745.

LETTRE LXVIII.

SUITE DU JAPON.

Nous ſommes à la veille de notre départ pour Jédo, & il ne me reſte, Madame, que le tems de vous envoyer la ſuite de mes converſations avec nos Japonois « Vous faites, leur diſois-je, » remonter bien haut l'origine de votre » empire. Nous croyons, en Europe, » que vous n'êtes qu'une colonie de la » Chine; or, ſi les Chinois les plus raiſonnables ne ſe donnent que quatre » ou cinq mille ans d'antiquité, où » prenez-vous cette longue ſuite d'années, dont vous enflez ſi prodigieuſement votre chronologie?

» C'eſt que nous avons nos chimeres comme les autres peuples, me » répondit un d'entr'eux; mais nous » ne manquons pas non plus, comme » les Chinois, d'écrivains ſenſés, qui » rapportent au regne de Sin-Mu, la » premiere époque connue de notre » hiſtoire. Ce prince fonda notre mo» narchie, il y a environ deux mille

» cinq cents ans, c'eſt-à-dire, à-peu-
» près dans le tems que votre Romu-
» lus jettoit les fondemens de celle des
» Romains. Ne me demandez là-deſſus
» aucun autre détail ; nos annales ſe
» réduiſent à des tables chronologi-
» ques, qui ne contiennent que les
» noms & la généalogie de nos empe-
» reurs. Le commencement & la fin
» de leur regne y ſont marqués avec
» aſſez de préciſion ; mais on n'y dit
» que très peu de choſe de leur vie pri-
» vée, & de la partie politique de leur
» adminiſtration.

» Les hiſtoriens qui nous ſont venir
» de la Chine, racontent à ce ſujet un
» trait ſingulier. Un empereur Chinois,
» fort attaché à la vie, & entêté des ſe-
» crets de la pierre philoſophale, ſe
» perſuada qu'il n'étoit pas impoſſible
» d'inventer un Elixir qui le rendît im-
» mortel. Il communiqua cette idée à
» ſon médecin ; celui-ci repréſenta au
» monarque, que les ſimples propres
» à compoſer un pareil breuvage, ſe
» trouvoient dans quelques-unes des
» iſles voiſines ; mais que ces plantes
» devoient être cueillies par des mains
» pures & innocentes ; qu'autrement,

» elles n'auroient aucune vertu. Il » ajouta qu'il falloit y envoyer 300 » garçons & autant de filles d'une inno- » cence de mœurs reconnue, & d'un » âge tendre, mais pourtant assez forts » pour soutenir la fatigue du voyage. » L'empereur approuva ce projet, & » chargea le médecin de conduire lui- » même cette colonie. Ils aborderent » heureusement au Japon; mais au lieu » de s'amuser de la vaine recherche de » ces plantes, ils s'occuperent à peupler » une de ces isles. Il est probable que » ce fut celle de Nipon, comme la » plus considérable, & qu'ils commen- » cerent par la province d'Isje, que » nous regardons comme le berceau » de nos ayeux. Nous y faisons des pé- » lerinages, comme vous & les Maho- » métans dans les lieux où l'on dit que » votre dieu & leur prophete ont pris » naissance.

» Ce que les Hollandois admirent le » plus, dans notre histoire, c'est que » depuis *Sin-Mu*, premier chef de la » nation, jusqu'au prince régnant, c'est- » à-dire, pendant l'espace d'environ » deux mille cinq cens ans, l'empire » n'est point sorti de la même famille.

» ils assurent, qu'ayant parcouru toutes
» les nations de l'univers, ils n'ont
» trouvé chez aucun peuple, l'exemple
» d'une pareille succession.

» Parmi les bêtes féroces jettées sur
» le trône pour le malheur des empires,
» on ne peut envisager sans horreur l'e-
» xécrable Buretz, vingt-sixieme succes-
» seur de l'immortel *Sin Mu*. Ce prince
» cruel se faisoit une fête du tourment
» de ses peuples. Un de ses horribles
» plaisirs étoit d'ouvrir le ventre aux
» femmes enceintes; & plus il voyoit
» souffrir ces malheureuses, & plus le
» détestable Buretz éclatoit de rire.

» A cet exemple de barbarie, on peut
» opposer un modele de bienfaisance
» dans la personne de l'empereur Fitat-
» Zu, qui vivoit au sixieme siecle de
» votre ère. Ce prince publia un édit,
» portant qu'en six différens jours de
» chaque mois, toutes les créatures vi-
» vantes seroient mises en liberté, &
» que ceux de ses sujets qui n'en au-
» roient point, en achetteroient pour
» s'acquitter de ce devoir, & donner
» ce jour-là des preuves publiques de
» leur inclination bienfaisante.

» Les premieres annales du Japon ne

» ceſſent de préſenter des tremblemens
» de terre, des tempêtes, des mortalités,
» des incendies, des feux ſouterrains,
» des bruits épouventables, &c. Ces di-
» vers événemens engagerent pluſieurs
» de nos empereurs à deſcendre du
» trône, comme des peres qui ſe ſacri-
» fient pour leur famille, car ces bons
» princes étoient dans la ſalutaire per-
» ſuaſion, que les maux des peuples
» ſont des peines infligées par les dieux
» pour les fautes des rois.

» Les nôtres ſe ſont laiſſé dépouiller
» d'une partie de leur autorité; mais
» les deſcendans de Sin-Mu ont toujours
» retenu le titre d'empereur, avec un
» pouvoir abſolu dans les affaires de la
» religion. Depuis cette révolution, qui
» a donné un ſecond maître à l'Etat,
» notre monarchie eſt gouvernée par
» deux ſouverains, un eccléſiaſtique,
» appellé *Dairi*, qui ne fait rien; l'autre
» ſéculier, nommé *Cubo*, qui fait tout.
» Voici ce qui a cauſé cette déſunion
» des deux puiſſances.

» Après avoir régné avec une auto-
» rité ſans bornes ſur le ſpirituel & ſur
» le temporel, les ſucceſſeurs de Sin-
» Mu, plus jaloux des douces préro-

» gatives du ſacerdoce, que des droits
» pénibles de la royauté, partagerent
» l'empire en divers gouvernemens, &
» en confierent la direction à pluſieurs
» ſeigneurs. Ces derniers ſe relâchant
» peu à peu de l'obéiſſance qu'ils de-
» voient à leur prince, s'arrogerent
» un pouvoir ſouverain, & ſe ligue-
» rent enſemble pour leur défenſe mu-
» tuelle. Bientôt ils ſe firent la guerre
» les uns aux autres, & déchirerent le
» royaume par de cruelles diviſions.
» Pour rendre le calme à ſes Etats, &
» dompter des ſujets rebelles, le mo-
» narque qui régnoit alors, mit à la
» tête de ſes armées un général, qui
» chercha moins à rétablir ſa domina-
» tion légitime, qu'à s'élever lui-même
» à la ſuprême puiſſance. A peine il eut
» ſoumis les ennemis de ſon maître,
» qu'il réunit dans ſa perſonne, le pou-
» voir qu'ils avoient partagé entr'eux,
» ôta au Dairi la connoiſſance des af-
» faires politiques, & ne lui laiſſa que
» l'autorité ſpirituelle.

» Nous reconnoiſſons donc aujour-
» d'hui deux monarques: le premier
» porte ſon empire dans le fond des
» conſciences; le ſecond ne commande

» que les actions extérieures ; mais il a la
» force pour se faire obéir. L'un jouit
» de tous les respects, l'autre de tout le
» pouvoir. Le Dairi a celui de faire des
» dieux, & n'a pas celui de faire une loi.
» Il reçoit les hommages, & non l'o-
» béissance des peuples. Il n'est pas des-
» cendu du trône, mais il n'y régne pas.
» Honoré comme une divinité, il prend
» ce trône pour un autel. Le Cubo en-
» cense & mépriſe l'idole ; & ils vivent
» unis. Contre la maxime ordinaire des
» usurpateurs, qui redoutent jusqu'aux
» cendres de ceux qu'ils ont détrônés,
» les Cubos n'ont pas craint de laisser
» vivre la famille impériale : ils l'ont
» mépriſée jusqu'à la combler d'hon-
» neurs. Chargé de chaînes brillantes
» que le Dairi ne peut ni ne voudroit
» rompre, il voit avec une insensibilité,
» que la nécessité & l'habitude ont juſ-
» tifiée, un autre trône vis-à-vis du
» sien, moins idolâtre à l'extérieur,
» mais où réside la toute-puissance. Une
» des prérogatives de ce monarque spi-
» rituel, est le droit de confirmer &
» d'installer le Cubo, à chaque mutation
» de régne. Il nomme à toutes les di-
» gnités ecclésiastiques, & reçoit les

» hommages du monarque séculier,
» qui, tous les cinq ou six ans, lui rend
» une visite solemnelle, comme un vas-
» sal à son souverain.

» Rien n'est plus majestueux, ni d'une
» plus grande dépense, que ces sortes
» de visites. Le Cubo fait son séjour
» dans la capitale, & le prince eccléé-
» siastique dans la ville sainte de Méaco,
» éloignée de Jédo d'environ soixante
» lieues. On emploie une année entière
» aux préparatifs du voyage. Outre
» une infinité de grandes villes, capa-
» bles de loger tous les gens du prince,
» on fait construire sur la route, vingt-
» huit maisons, également éloignées
» les unes des autres, & dans chacune
» desquelles le monarque laïque trouve
» une cour nouvelle, de nouveaux of-
» ficiers, de nouvelles troupes, & tout
» ce qui est nécessaire pour le cortege
» d'un empereur puissant, qui va rendre
» hommage avec une armée, à un sou-
» verain dont il est réellement le maître.
» Ces différentes escortes se rassemblent
» à Méaco, & composent un corps si
» considérable, qu'on est obligé de
» dresser des tentes dans les rues, dans
» les places, & même hors de la ville,

» pour ſervir de logement aux ſoldats.
» Le Cubo ſe montre au Dairi dans
» cet appareil de grandeur, & lui rend
» extérieurement quelques hommages,
» plus glorieux, en quelque ſorte,
» pour le vaſſal redoutable qui les offre,
» que pour le monarque impuiſſant qui
» les reçoit. Afin de donner plus de
» pompe à la cérémonie, les deux
» princes uniſſent leur cortege, & tra-
» verſent enſemble la ville ſainte. Les
» rues où ils doivent paſſer, ſont ſemées
» de ſable blanc & de poudre de talc,
» qui forment un chemin uni & argenté.
» On conſtruit des baluſtrades le long
» des maiſons, pour y placer un double
» rang de gardes.

» La fête commence avant le jour :
» d'abord on voit défiler les domeſti-
» ques des deux ſouverains, avec les
» préſens que ces princes doivent ſe
» faire réciproquement. Ils ſont eſcortés
» de quelques compagnies de ſoldats.
» Enſuite arrivent de magnifiques chai-
» ſes chargées de feſtons & autres embel-
» liſſemens, portées par quatre hommes
» vêtus de blanc, précédés d'un cinquie-
» me qui ſoutient un ſuperbe paraſol,
» & occupées par des ſeigneurs & des

» femmes de qualité. Une nombreuſe ca-
» valcade vient après les voitures ; deux
» valets tiennent d'une main la bride
» des chevaux, & de l'autre, un pa-
» raſol. Chaque cavalier eſt accom-
» pagné de huit domeſtiques. Après eux
» paroiſſent trois caroſſes, dont l'éclat
» & la richeſſe ſurpaſſent tout ce qu'il
» y a de plus brillant en ce genre. Ils
» ſont traînés par des taureaux noirs,
» & chaque taureau eſt mené par quatre
» hommes. Ce ſont les voitures des
» femmes du Dairi. Elles ſont ſuivies
» de vingt-trois autres pour les concu-
» bines ou les dames attachées à leur
» ſervice.

» Une ſeconde cavalcade de ſoixante
» & douze gentilshommes, marchant
» deux à deux, précede une troupe de
» ſeigneurs de la premiere qualité. On
» voit enſuite le caroſſe du Cubo, plus
» ſuperbe que les trois dont je viens de
» parler. Il eſt ſuivi des princes de ſa
» maiſon, & de quatre cens gardes
» bien vêtus, qui ferment le cortege
» de ce monarque. Immédiatement
» après, arrive une grande quantité
» de chaiſes & de carroſſes, eſcortés
» d'une multitude de nobleſſe, & de

» gens à pied & à cheval, avec des
» musiciens qui rempliſſent l'air du bruit
» confus de leurs voix & de leurs inſ-
» trumens. Le palanquin du Dairi,
» porté par cinquante gentilshommes,
» paroît enfin, environné de ſes gens.
» Tout ce que la nature & l'art peuvent
» produire de plus parfait au Japon, ſe
» trouve raſſemblé dans cette riche &
» ſuperbe voiture. On arrive auſſi au
» palais, où le prince eſt ſervi pendant
» trois jours par le Cubo & par ſes fils.
» Ils préparent eux-mêmes ſa nourritu-
» re; & après l'avoir comblé de préſens,
» il prennent congé de lui avec toutes
» les marques de reſpect dues à ſon rang.

» Rien n'égale la vénération ſingu-
» liere que nous avons tous pour la
» perſonne ſacrée de ce monarque ſpi-
» rituel. Nous le regardons comme un
» dieu que la terre n'eſt pas digne de
» poſſéder, ni le ſoleil d'éclairer. Il pro-
» faneroit ſa ſainteté, ſi ſes pieds ſacrés
» touchoient le ſol, & s'il s'expoſoit au
» grand air. Des hommes vêtus de
» blanc le portent ſur leurs épaules, &
» à peine daigne-t il favoriſer de ſes
» regards les objets qui l'environnent.
» Telle eſt la dignité des moindres

» parties de ſon corps, qu'il ne doit » ſe laiſſer couper volontairement ni les » cheveux ni la barbe, ni les ongles : » on eſt obligé de prendre pour cela le » tems de ſon ſommeil. Chaque jour on » le ſert dans de la vaiſſelle neuve, & » on la briſe immédiatement après ſon » repas, de peur qu'elle ne tombe dans » des mains prophanes ; car nous » croyons que la gorge enfleroit à » quiconque oſeroit en faire uſage » après lui. Il en eſt de même de ſes » habits ; celui qui les porteroit, ſeroit » puni ſur le champ, par une enflure » douloureuſe dans tout ſon corps.

» Il y a dans l'appartement de ce » prince, trois cens ſoixante ſix idoles » qui, tour à-tour font ſentinelle au- » près de ſon lit. Si ſa ſainteté a mal » dormi, l'idole qui a été de garde, » reçoit la baſtonade, & eſt bannie » pour cent jours du palais. Enfin le » Dairi eſt en telle vénération parmi » nous, que le peuple qui regarde » comme ſacrée, l'eau dans laquelle on » a lavé les pieds de ce pontife, la » receuille & la garde, ſans oſer l'em- » ployer à aucun uſage. Il eſt étonnant » qu'avec de ſi puiſſans préjugés & de

» ſi grands moyens, ces princes imbé-
» ciles aient laiſſé tomber leur cou-
» ronne, ou ne cherchent pas à la re-
» lever.

» La dignité de ces prêtres rois eſt
» héréditaire, & dans le cours ordi-
» naire, elle appartient aux aînés. Au
» défaut des mâles, les filles ſuccedent;
» & il eſt même arrivé que les veuves
» ont monté ſur ce trône eccléſiaſtique.
» Lorſqu'il ſurvient quelque conteſta-
» tion au ſujet de cette couronne ſpi-
» rituelle, c'eſt le clergé qui en décide.
» Quelquefois le pere l'abdique & la
» réſigne ſucceſſivement à pluſieurs de
» ſes fils, afin que leurs meres aient
» la conſolation de les voir tous revê-
» tus du ſacré pouvoir. Ces change-
» mens ſe font avec un ſecret admi-
» rable: un Dairi meurt ou ſe démet,
» ſans que perſonne en ſache rien:
» la cour même de Jédo n'en eſt inſ-
» truite, qu'après que le ſucceſſeur eſt
» inſtallé.

» Le Cubo abandonne au ſouverain
» pontife, pour ſa ſubſiſtance, les re-
» venus de la ville & du territoire de
» Méaco, avec quelques penſions mal
» payées. Mais le Dairi tire un avan-

» tage plus réel du pouvoir qu'il a de
» conférer & de vendre les titres d'hon-
» neur, non-seulement aux particuliers,
» mais au Cubo même, qui lui a laissé
» cette prérogative de la souveraineté.
» Ces titres répondent à ceux de *Duc*,
» de *Marquis*, de *Comte*, de *Chevalier*,
» &c. La plus grande partie des richesses
» qu'ils procurent au Dairi, est em-
» ployée à soutenir l'éclat de son im-
» puissante royauté; car la maxime de
» cette cour est d'en imposer par des
» marques de splendeur, de cacher sa
» pauvreté sous la magnificence, & de
» suppléer par le faste, à la véritable
» grandeur qui lui manque.

» Ce faste paroît dans tout ce qui a
» rapport à la personne du pontife. Ses
» mariages, la naissance & l'éducation
» du prince qui doit lui succéder, &
» sur-tout le choix d'une nourrice, de-
» mandent une pompe extraordinaire.
» Pour cette dernière cérémonie, on
» assemble quatre-vingt des plus belles
» femmes du royaume, & on les pré-
» sente à la mere, aux épouses, & aux
» neuf plus proches parentes du mo-
» narque. On les régale un jour entier;
» & on leur donne des titres d'hon-

» neur qu'elles gardent toute leur vie.
» Le lendemain on diminue ce nom-
» bre de moitié, & l'on congédie les
» autres avec de riches préſens. Le jour
» d'après, on augmente les titres de
» celles qui ſont reſtées, & ſur les qua-
» rante; on en choiſit dix, que l'on ré-
» duit enſuite à trois ſeulement, en
» renvoyant toujours les autres com-
» blées des dons de ſa majeſté. On en
» prend enfin une de ces trois der-
» nieres, à laquelle on donne, avec
» pluſieurs marques d'honneur, la qua-
» lité de nourrice du prince. Pour l'inſ-
» taller dans cette fonction, on l'intro-
» duit dans la chambre de l'enfant. Elle
» le trouve entre les bras d'une des
» premieres dames du palais, qui l'a
» nourri depuis le moment de ſa naiſ-
» ſance; on jette un peu de lait dans la
» bouche du prince, & on le met entre
» les mains de ſa nourrice.

» Le Dairi, ſuivant la coutume de
» ſes prédéceſſeurs, épouſe ordinaire-
» ment douze femmes. Il n'y en a
» qu'une qui porte le titre d'impéra-
» trice; & c'eſt toujours la mere du
» prince héréditaire. Elle a le même lo-
» gement que ſon époux; les autres ha-

» bitent dans des palais voiſins. Cha-
» cune d'elles prépare tous les jours un
» repas ſomptueux dans ſon apparte-
» ment; elle y fait venir de la muſique
» & des danſeuſes; & après que le
» prince a déclaré l'endroit où il veut
» manger & paſſer la nuit, on réunit
» tous ces ſoupers, ces jeux, ces di-
» vertiſſemens en un ſeul, chez la dame
» qu'il doit honorer de ſa préſence.

» La cour du Dairi eſt fort nom-
» breuſe, quoique ce prince ne donne
» à ſes officiers que des appointemens
» médiocres; mais l'appas des bénéfices
» qui ſont à ſa nomination, eſt ce qui
» fixe tant de gens à ſon ſervice. L'é-
» tude des ſciences eſt la principale oc-
» cupation des grands de ſa cour, la-
» quelle n'eſt compoſée que d'eccléſ-
» ſiaſtiques, qui ſe croient tous iſſus
» de nos dieux. Cette origine donne
» une vanité inſupportable à toute cette
» prêtraille, & lui inſpire un mépris
» ſouverain pour les ſéculiers; dont
» cependant elle mendie les ſervices.
» Les plus grands piquent les tables des
» riches, tandis que les petits s'abbaiſ-
» ſent aux profeſſions les plus viles,
» juſques-là que l'on voit ces ſuperbes

» enfans des dieux faire des ſouliers
» pour ſubſiſter.

» Du centre de cette cour cléricale,
» il part des ſupérieurs de moines, qui
» ſe diſtribuent dans les provinces. Ils
» font porter le ſabre devant eux,
» comme les plus grands ſeigneurs, &
» marchent avec autant d'oſtentation &
» de faſte, que s'ils occupoient les pre-
» mieres places de l'Etat. Ils s'abſtien-
» nent de toute communication avec
» le peuple, & couvrent par cet exté-
» rieur réſervé, leur profonde igno-
» rance. Les généraux d'ordres ne peu-
» vent réſider qu'à Méaco, ſous les
» yeux même du pontife, & cette ville
» eſt regardée, parmi nous, comme le
» ſiege de la ſainteté, & le ſanctuaire
» de la religion. Mais quelque grand
» que ſoit le pouvoir de notre clergé,
» il n'en eſt pas moins ſoumis, dans les
» affaires purement temporelles, à l'au-
» torité du Cubo. Les crimes des ec-
» cléſiaſtiques ſont punis de mort,
» quoiqu'avec un peu plus d'indul-
» gence que ceux des laïques. Nous
» ne connoiſſons point ici ces ridi-
» cules privileges, qui ôtent, parmi
» vous, aux juges ſéculiers la connoiſ-

» ſance des crimes commis par un prê-
» tre ou par un moine.
» Les courtiſans du Dairi, & les au-
» tres clercs répandus dans le royaume,
» prennent le titre de ſeigneurs. L'habit
» propre de leur état eſt un large cale-
» çon, & une robe à queue traînante.
» Leur bonnet eſt noir, & ſa forme eſt
» différente ſuivant la dignité des per-
» ſonnes. Ainſi on reconnoît par ſon
» vêtement, quel rang un homme d'é-
» gliſe occupe auprès du maître. Les
» dames ont auſſi un habillement parti-
» culier, qui les diſtingue des femmes
» ſéculieres ».

Après m'avoir inſtruit de tout ce qui concerne cette cour: « quelle idée avez-
» vous de moi préſentement, me dit
» notre Japonois ? Vous ſavez que
» notre réſerve avec les étrangers doit
» être extrême, & que nous nous obli-
» geons par ſerment, de garder avec
» eux un ſecret inviolable ſur les ma-
» tieres de politique & de religion. Je
» craindrois, continua-t-il, que votre
» mépris n'égalât ma confiance, ſi je ne
» vous expliquois de quelle nature eſt
» ce ſerment. De ma part, il a été ab-
» ſolument involontaire, & je n'adore

» ni ne reſpecte les dieux ou les eſprits
» qui ſont garans de ma promeſſe. Telle
» eſt la façon de penſer de la plupart de
» mes compatriotes ſur ces ſortes d'en-
» gagemens. La crainte du ſupplice eſt
» ordinairement le ſeul motif qui nous
» arrête. D'ailleurs nous aimons le com-
» merce & la familiarité avec les Euro-
» péens, & nous n'avons pas moins de
» deſir d'apprendre leur hiſtoire, que
» vous, de curioſité de connoître la
» nôtre ».

Après cet aveu, ne craignant point de paroître indiſcret, je fis pluſieurs queſtions ſur la cour du Cubo, où notre homme avoit fait quelque ſéjour. « Vous venez de voir, me dit-
» il, en quoi conſiſte la puiſſance de ce
» monarque; elle differe de celle de
» l'empereur de la Chine, en ce que ce
» dernier eſt tout à la-fois le roi & le
» ſouverain pontife de ſa nation. Le
» nôtre, comme je vous l'ai dit, n'a
» dans ſes mains que la puiſſance tem-
» porelle; mais ſon autorité eſt abſo-
» lue & deſpotique. La politique & la
» force ſont également employées,
» pour maintenir un trône, qui leur
» doit ſon établiſſement & ſa conſer-

» vation. Les princes & les magiſtrats
» du royaume ſont tellement ſubor-
» donnés au chef de l'Etat, qu'il peut,
» ſans autre motif que ſa volonté ou ſon
» caprice, les exiler, confiſquer leurs
» biens, les dépouiller de leurs charges,
» leur ôter la vie.

» Ce prince réſide à Jédo, au milieu
» d'une cour nombreuſe, compoſée des
» plus grands ſeigneurs de l'empire. Les
» uns ſont immédiatement attachés à ſa
» perſonne; les autres viennent lui
» rendre hommage, & une loi inva-
» riable les oblige tous de paſſer au
» moins ſix mois de l'année dans la ca-
» pitale. Avant que d'y arriver, leur ba-
» gage eſt viſité par des commiſſaires,
» auxquels il eſt expreſſément défendu
» de laiſſer paſſer des armes. Le prince
» veille ſans relâche à les tenir dans la
» dépendance. Il démembre leurs Etats
» pour les affoiblir. Il fait les mariages
» de ceux qui compoſent ſa cour, &
» les femmes qu'on tient ainſi de ſa
» main, ſont traitées avec la plus grande
» diſtinction. On leur bâtit des palais;
» on leur donne une maiſon nombreuſe
» & beaucoup de filles pour les ſervir.
» Ces filles, qui ſont des meilleures fa-
» milles du Japon, s'engagent pour un

» tervalle eſt employé aux préparatifs. » Ce qui s'y doit ſervir, eſt marqué » aux armes de l'empereur. Enfin, lorſ- » que ce prince forme quelqu'entre- » priſe conſidérable, il en charge un » certain nombre de ſeigneurs, qui » ſont obligés de l'éxécuter à leurs » frais.

» La couronne temporelle eſt héré- » ditaire, comme la ſpirituelle, & les » revenus du Cubo conſiſtent dans ſon » domaine, qui renferme près de la » moitié du Japon, & dans les droits » qui ſe perçoivent en ſon nom, ſur le » commerce étranger & ſur les mines. » On leve peu de taxes ſur les habitans » des villes, encore ne tombent-elles » que ſur les propriétaires des maiſons, » & ſont proportionnées à l'étendue du » terrein qu'occupe chaque poſſeſſeur. » La ſeule ville de Méaco eſt exempte » de toute impoſition. On met un droit » impérial & annuel ſur le froment, le » riz, & généralement ſur toutes les » productions des terres cultivées.

» Le Cuco a ſous lui pluſieurs prin- » ces ſubalternes, qui régiſſent ſes pro- » vinces, & auxquels il conſerve le » titre & l'éclat de la royauté; mais ce

» ſont

» ſont des rois de théâtre, qui rampent » aux pieds du trône impérial, & que » leur couronne ne garantit pas de la » foudre. Du reſte, ils tiennent un rang » conſidérable dans l'Etat, & pluſieurs » d'entr'eux ont des domaines très- » étendus. Ils exercent la juſtice, & » commandent les armées chacun dans » leur diſtrict. On n'y envoie point » d'autres gouverneurs; mais ils doi- » vent venir tous les ans à Jédo, ren- » dre compte de leur adminiſtration: » politique ſage de la part du prince, » & d'une reſſource infinie pour les » captiver.

» Par le moyen d'un homme que » l'empereur met auprès d'eux, ſous » prétexte de leur ſervir de conſeil, » mais réellement pour être leur eſ- » pion, ce prince prend une connoiſ- » ſance parfaite de toutes leurs affai- » res. En leur envoyant cet émiſſai- » re, il le charge d'une lettre conçue » en ces termes: Je ſais que vous » avez de grandes terres & beaucoup » de vaſſaux; par conſéquent il vous » faut quelqu'un qui y veille avec » vous. La perſonne qui vous remettra

» ce billet, pourra vous ſoulager. Je
» vous réponds de ſa fidélité par la con-
» noiſſance que j'ai de ſon caractere; ſer-
» vez-vous en, & agréez la part que je
» prends à ce qui vous regarde.

» Ces eſpeces de ſecrétaires ſont des
» gens qui ont ſervi l'empereur dès leur
» jeuneſſe, & dont il connoît l'eſprit &
» la capacité. Outre les preuves qu'il a
» pu avoir de leur attachement pendant
» le tems de leur ſervice, il s'en aſſure
» encore par un acte ſigné de leur ſang:
» de ſorte qu'il ne ſe paſſe rien devant
» eux, dont ſa majeſté ne ſoit informée.
» Ils ſont un journal exact de tout ce
» qu'ils voient dans la vie & dans la con-
» duite des grands; ceux-ci n'entrepren-
» nent rien ſans leur avis, & ne ſont au-
» cune affaire que par leur entremiſe.
» Auſſi ces gens-là ont-ils une grande
» autorité dans les provinces, & beau-
» coup de crédit auprès de ceux dont
» ils ſont comme les eſpions. On a be-
» ſoin de leur faveur pour ſe conſerver
» la bienveillance du maître.

» La dépenſe annuelle de l'empereur
» pour ſa cour, les gages & les appoin-
» temens de ſa maiſon, montent à plus
» de quatre-vingt millions. On donne

» à ce prince la qualité d'empereur,
» parce que tous les seigneurs du pays,
» parmi lesquels, comme vous venez de
» le voir, il y en a plusieurs qui pren-
» nent le titre de roi, dépendent de
» lui comme ses vassaux. Quand il sort
» de son palais, il se fait accompagner
» de ces petits monarques, qui, pour
» plaire à sa Majesté, ont tous quelques
» talens nécessaires ou agréables. Les
» uns savent la musique & la poésie,
» les autres la médecine & la peinture.
» A leur suite vient une troupe de jeu-
» nes enfans, choisis dans ce qu'il y a de
» plus distingué. Le char de sa majesté
» est précédé & suivi du régiment de ses
» gardes, parmi lesquels il ne se trouve
» pas un seul homme, qui n'ait donné
» des preuves de courage, qui ne sache
» parfaitement les exercices militaires,
» & qui ne réponde, par sa bonne mine,
» à l'importance de son emploi. Cette
» marche se fait avec une gravité, un
» ordre si admirables, que non seule-
» ment il n'y en a pas un qui quitte son
» rang, mais qu'on n'y entend pas mê-
» me dire un seul mot. Les rues sont
» balayées & couvertes de sable, & les
» portes des maisons ouvertes, sans

» que perſonne paroiſſe, ni dans les » boutiques ni aux fenêtres ; ſi quel- » qu'un ſe montre, les gardes l'obligent » à ſe mettre à genoux, juſqu'à ce que » ſa majeſté ſoit paſſée.

» Les villes impériales, c'eſt-à-dire, » celles qui ſont du domaine de l'empe- » reur, telles que Jédo, Oſaka, Sacai, » Nangaſaqui, &c. ſont régies par des » gouverneurs ou lieutenans-généraux » que le ſouverain y envoie. Il y en a » deux dans chaque ville, & quelque- » fois trois à Nangaſaqui, à cauſe de » l'importance de cette place toujours » remplie d'étrangers. Ils commandent » tour-à-tour ; & tandis que l'un » exerce ſes fonctions, l'autre fait ſon » ſéjour à la cour de Jédo, juſqu'à » ce qu'il ait reçu l'ordre d'aller relever » ſon collégue, avec qui il entretient » une correſpondance très-intime. Il » fait part aux miniſtres des grandes » affaires qui doivent ſe traiter au Con- » ſeil, leur rend compte de ſa propre » adminiſtration, & tâche, par des » préſens, de gagner leur protection & » celle des favoris.

» Pendant qu'un de ces gouverneurs » eſt en place, il lui eſt défendu ſous les

» peines les plus rigoureuſes, de recevoir
» aucune femme dans ſon palais, pas
» même ſon épouſe, qui doit reſter à
» la Cour avec ſes enfans, pour répon-
» dre de la fidélité de ſon mari. Les re-
» venus fixes de ces officiers ſont peu
» conſidérables; mais les profits ex-
» traordinaires les dédommagent de la
» modicité de leurs appointemens. En
» peu d'années ils amaſſeroient des tré-
» ſors, s'ils n'étoient obligés de faire
» part de leurs richeſſes au ſouverain
» & à ſes miniſtres. Leur maiſon eſt
» compoſé d'un grand nombre d'offi-
» ciers preſque tous gens de naiſſance,
» & chacun d'eux doit avoir pluſieurs
» domeſtiques. La porte du palais eſt
» toujours gardée par cinq ou ſix
» hommes armés d'un épée; d'un ci-
» meterre & d'un bâton. Elle ſe ferme à
» quatre heures après midi, & ne s'ouvre
» plus ſans un ordre particulier. D'autres
» gardes, dans l'intérieur de l'hôtel ſont
» chargés d'écrire les noms des per-
» ſonnes qui entrent; & tous les ſoirs
» cette liſte ſe préſente au gouverneur.
» Son pouvoir eſt abſolu, & la direc-
» tion de toutes les affaires roule ſur lui
» uniquement. Le commerce, la juſtice,

» la guerre, tout reſſortit à ſon tribu-
» nal; mais de peur qu'il n'abuſe de ſon
» autorité, des émiſſaires éclairent ſa
» conduite.

» La police des villes appartient auſſi
» aux gouverneurs; mais comme ils ne
» peuvent l'exercer par eux-mêmes
» dans toute ſon étendue, ils ont ſous
» eux divers officiers qui les ſoulagent.
» Nous les appellons les *anciens*, parce
» qu'en effet, on ne les prenoit autre-
» fois que parmi les plus vieux habi-
» tans; mais aujourd'hui ces char-
» ges ſont auſſi données à de jeunes
» gens. Ils ont des lieutenans dont les
» emplois ſont à vie, & d'autres qui
» changent toutes les années. Leur prin-
» cipale fonction eſt de faire chaque
» jour au gouverneur, un rapport fi-
» dele de ce qui ſe paſſe dans la ville,
» de lui préſenter les requêtes & les
» placets des particuliers; car il n'eſt pas
» permis indifféremment à toutes ſortes
» de perſonnes de lui parler. Il y a
» dans chaque rue un commiſſaire qui
» a ſoin qu'on y faſſe la garde pendant
» la nuit, & que les ordres de la police
» ſoient ponctuellement obſervés Il eſt
» élu par les notables de la rue; mais

» leur choix doit être confirmé par le
» gouverneur. Comme le peuple juge
» de l'importance d'une place, par la
» figure qu'il voit faire à ceux qui l'oc-
» cupent, ces petits officiers s'efforcent,
» par un extérieur faſtueux, de donner
» à leur charge un air de dignité, qui
» ſert de voile à leur pauvreté.

» Outre le commiſſaire, chaque rue
» a ſon greffier, dont l'emploi eſt d'ex-
» pédier les paſſeports, les certificats
» de vie & de mœurs; de tenir un re-
» giſtre exact des perſonnes qui habitent
» le quartier, des gens qui voyagent
» ou qui changent de domicile, de ceux
» qui naiſſent ou qui meurent; com-
» ment, & dans quels ſentimens ils
» ſont morts; quelle religion ils pro-
» feſſoient, &c.

» Il y a une autre eſpece d'officiers
» appellés Meſſagers de Ville, qui, en
» même tems, ſervent d'archers &
» de ſergens. Ils forment une compa-
» gnie, compoſée d'environ trente fa-
» milles, leſquelles, depuis un tems
» immémorial, ſont en poſſeſſion de
» cet emploi. Ce ſont des gens d'une
» adreſſe extraordinaire, qu'on char-
» ge quelquefois des exécutions pu-

» bliques ; ſur-tout lorſqu'il faut couper » la tête aux criminels. Leur office, quoi- » que bas & mépriſable, ſuivant vos » idées, eſt cependant regardé parmi » nous comme un emploi militaire ; & » ceux qui l'exercent, portent deux ci- » meterres, comme la nobleſſe. »

Notre Japonois ſeroit entré dans d'autres détails touchant la police des villes & les magiſtrats municipaux ; mais la nuit approchoit, & je fus obligé de me rendre dans le quartier des Hollandois, où il faut être retiré avant la fin du jour. Cette retraite forcée a du moins cet avantage, qu'elle nous délivre le ſoir, du bruit épouvantable qui ſe fait perpétuellement entendre dans cette ville tumultueuſe. La peinture des cris & des embarras de Paris par Deſpréaux, peut ſeule vous rendre une partie des incommodités de Nan-Gaſaqui. Tout ce qui s'y vend ſe crie dans les rues, & les ouvriers s'excitent & s'encouragent réciproquement par des chants déſagréables, qui impatientent ceux qui n'y ſont pas accoutumés. Les matelots ſont encore pis : ils meſurent leur manœuvre en fredonnant d'autres chants plus importuns. Les gens du

guet, les ſoldats ont auſſi leur façon de crier, pour montrer leur vigilance, & réveillent tout le monde, pour avertir qu'ils ne dorment pas. D'autres, pour marquer les heures, ont de groſſes piéces de bois, qu'ils battent l'une contre l'autre, & qu'on entend de fort loin. Les Chinois viennent encore augmenter ce tintamare par le ſon des tambours & des autres inſtrumens dont ils étourdiſſent les paſſans, ſur-tout le ſoir quand ils promenent leurs idoles autour des temples, & qu'ils allument en leur honneur des morceaux de papier qu'ils jettent dans la mer. Mais tout cela eſt peu de choſe en comparaiſon des cris que pouſſent les prêtres & les parens des agoniſans & des morts, à certains jours conſacrés à la mémoire des trépaſſés. Les uns chantent à haute voix; les autres frappent & carillonnent ſur des cloches, pour le repos de l'ame des défunts. Tous ces bruits réunis font, de Nangaſaqui, une des villes les plus incommodes de l'univers.

Je ſuis, &c.

A Nangaſaqui, ce premier Août 1745.

LETTRE LXIX.

SUITE DU JAPON.

JE vais, Madame, parcourir avec vous ces isles fameuses, semées de villes très-peuplées, & où regne une police admirable. On y voit des maisons propres, des jardins rians; des ponts magnifiques, des chemins unis, semblables à des promenades, avec des postes réglées comme en France, & des distances marquées, qui rappellent les pierres miliaires des Romains. Sur la route, sont des hôtelleries charmantes, & par-tout, jusqu'au milieu des bois, de petits cabarets délicieux, où se trouve tout ce qui peut contribuer à la commodité & l'agrément de la vie. Voilà ce qui m'a singuliérement frappé dans notre voyage de Jédo, & principalement les grands chemins.

Ils sont si larges, que deux troupes de voyageurs, quelque nombreuses qu'elles soient, peuvent y passer en

même tems ſans obſtacle. Celle qui monte, c'eſt-à-dire, dans le langage du pays, celle qui va vers Méaco, tient la gauche, & celle qui deſcend, ou qui revient de cette ville, prend la droite. Il y a de chaque côté une rangée d'arbres alignés, qui, dans les grandes chaleurs, rendent cette route auſſi agréable que commode. On a ſoin de les border d'un foſſé pour l'écoulement des eaux : les payſans de chaque diſtrict ſont chargés de les nétoyer & de les entretenir. Ne croyez pas que ce travail leur ſoit à charge : tout ce qui contribue à ſalir les chemins, tourne à leur utilité. Les branches qui tombent, leur ſervent de bois de chauffage, & ils s'empreſſent d'enlever juſqu'aux immondices, pour engraiſſer les terres. Dès le commencement de la monarchie, les Japonois ont reconnu que les grands chemins ſont un des premiers beſoins d'une province. Ils ont ſenti que ſans ce ſecours, le commerce languit, les progrès des arts y ſont retardés ; l'ignorance, les préjugés, la groſſiereté, la miſere ſe perpétuent, & qu'une région privée de ce ſecours, eſt comparable aux déſerts de

l'Afrique ; on n'oſe ni en ſortir ni y aborder. Les grandes routes auſſi néceſſaires que les fleuves & les rivieres, ſont elles-mêmes une ſorte de canaux, qui, par la communication qu'elles établiſſent entre les hommes, réveillent la cupidité, cette ſource féconde du travail, multiplie les tréſors de la nature & de l'induſtrie en facilitant les échanges, enrichiſſent également les divers pays, poliſſent les eſprits & adouciſſent les mœurs. Par elles, les propriétaires des fonds doublent leurs revenus, & les cultivateurs leurs aiſances.

Celles du Japon ſont diviſées en milles géométriques, qui commencent au pont de Jédo, comme au centre commun de l'empire. Ainſi, dans quelque lieu qu'on ſe trouve, on peut ſavoir à quelle diſtance on eſt éloigné de la capitale. Les milles ſont marqués par de petites buttes placées vis-à-vis l'une de l'autre, avec des arbres plantés au ſommet. A l'extrémité de chaque canton, on rencontre un pilier ou une borne, qui indique à quel ſeigneur le pays appartient, & quelles en ſont

les limites. Les voies de traverſe ont auſſi leurs inſcriptions pour guider les paſſans, & ces routes particulieres portent le nom de la province à laquelle elles aboutiſſent.

Les grands chemins ſont continuellement couverts d'une multitude de voyageurs, mêlée de mendians, de pélerins, & de marchands de toute eſpece. Les mendians de l'un & l'autre ſexe ſont la plupart engagés dans des confrairies ou des ordres religieux. Les uns malades, d'autres ſains & vigoureux, demandent l'aumône en priant, chantant, jouant des inſtrumens, ou faiſant divers tours d'adreſſe. Cette foule augmente encore par une troupe d'enfans, qui courent à la ſuite des allans & des venans, & leur offrent des fruits, des cordes, des courroies, des cure-dents, & mille bagatelles. On y trouve auſſi quantité d'hommes à cheval, ayant ſur la tête un large chapeau de paille, & ſur le corps un manteau de papier verniſſé, qui couvre entiérement le cheval, le bagage & le cavalier. Celui-ci ne touche point la bride : un valet la tient,

marche au côté droit, & chante pour ſe déſennuyer lui & ſon maître.

Si c'eſt un ſeigneur qui voyage, on a ſoin de balayer les chemins, & quelques jours avant ſon arivée, on les couvre de ſable de diſtance en diſtance, ſoit pour les applanir, ſoit pour les deſſécher. De poſte en poſte, il y a des grottes couvertes de feuillages, deſtinées à ſervir de retraites aux gens de qualité, les ſeuls qui aient droit de s'y arrêter. Quand ils vont à la cour, ils marchent avec une pompe & une magnificence extraordinaires. Leur ſuite eſt quelquefois ſi nombreuſe, qu'elle occupe un eſpace de pluſieurs lieues, & les plus grandes villes ſüffiſent à peine pour la loger: on la diſtribue par bande dans les villages voiſins. Quelques ſemaines avant qu'ils arrivent, ils envoyent leurs fourriers dans tous les lieux où ils doivent paſſer, & l'on y éleve de petites planches ſuſpendues à de longues perches, ſur leſquelles on marque le tems de leur ſéjour.

C'eſt une choſe curieuſe, que le nombre d'équipages, d'officiers, de

pages & de valets, qui compoſent ce cortége. Les uns ont à la main diverſes ſortes d'inſtrumens, les autres des armes & de grandes piques garnies de plumes. D'autres portent des malles & des paniers couverts, aux armes du maître, & où eſt renfermée la partie la plus précieuſe de ſes effets. Il eſt lui-même aſſis dans un ſuperbe palanquin, porté par quatre, ſix ou huit hommes, richement habillés. Ils ſont relevés de tems en tems, par d'autres porteurs, dont le palanquin eſt toujours environné. Deux gentilshommes ſe tiennent à chaque portiere, pour eſcorter le prince, & le ſoutenir lorſqu'il monte ou qu'il deſcend. Un autre tient devant lui un paraſol, & tout le monde marche avec un ſilence & un ordre admirables. A l'exception des valets, qui ont des habits de livrée, tous ſont vêtus de ſoie noire; & cette couleur, jointe à la gravité de leur maintien, donne à ce cortege un air majeſtueux.

Mais quand on entre dans une ville, ou, lorſqu'on rencontre un autre prince, chacun prend alors une allure toute différente. Les gens de livrée, les pages,

les porte-faix commencent une espece de danse bouffonne, accompagnée de gestes bizarres, auxquels le préjugé de la nation attache une idée de politesse. A chaque pas ils jettent un pied en arriere, & le relevent à la hauteur du dos, qu'il inclinent, étendant les bras aussi loin qu'ils peuvent, du côté opposé, dans l'attitude d'un homme qui nage: en même tems, ils branlent la tête, agitent leurs mains, leurs piques, leurs fardeaux, &c.

Je vous ai parlé de postes réglées: les chevaux y sont taxés, non-seulement suivant la distance des lieux, mais encore selon le prix du fourage, la qualité des chemins, la grosseur des paquets, ou la pesanteur des malles. Ces postes appartiennent aux seigneurs de chaque district; & les bureaux sont toujours remplis de monde. Les uns écrivent ce qui s'y passe chaque jour; d'autres sont chargés des lettres & des édits de l'empereur. Les messagers les portent sur l'épaule, attachés au bout d'un bâton. Ils sont accompagnés d'un de leur camarades, pour prendre leur place, s'il leur arrive quelque accident. Tous les voyageurs, sans exception de rang ni

de qualité, doivent ſe détourner pour leur laiſſer le paſſage libre. On les connoît au ſon d'une petite cloche, qu'ils font entendre d'aſſez loin.

On trouve dans chaque bureau, non-ſeulement des chevaux, mais encore des chaiſes, des porteurs, des valets de louage, &c. Ces chaiſes, ſoutenues par deux, quatre, ou huit hommes, ſuivant la qualité des perſonnes, ſont des caiſſes carrées, un peu oblongues, & aſſez grandes pour y être aſſis ou couché à ſon aiſe. Elles ſont fermées par un treillis de cannes de bambou. A chaque côté eſt une porte briſée, & une petite fenêtre devant & derriere.

Les Japonois voyagent plus communément à cheval, & n'ont pas, comme nous, les jambes pendantes: ils les tiennent ou croiſées ſur le dos, ou allongées ſur le cou de l'animal. Une des choſes qui choquent le plus les étrangers dans les grandes routes, c'eſt l'indécence des valets, & ſur-tout des porteurs de chaiſe, qui ſans culottes, ſans égard pour la pudeur, ont leurs robes retrouſſées juſqu'à la ceinture. Ils diſent à ceux qui en paroiſſent ſcandali-

ſés, qu'il n'y a pas plus de mal à découvrir le bas du ventre, que le haut de la tête. Jugez de ma ſurpriſe, lorſqu'en ſortant des portes de Nangaſaqui, je vis tout-à-coup, dans cet état, quatorze ou quinze de nos palefreniers. Les Hollandois, pour qui cet uſage n'étoit point nouveau, rioient de mon étonnement, quoiqu'ils ne fuſſent pas moins choqués que moi de cette indécence.

La coutume du pays, quand on voyage, eſt de porter un éventail, où ſont marquées les routes principales, les diſtances des lieux, les hôtelleries, le prix des vivres, &c. Les auberges ſont très-nombreuſes, ſur-tout dans les endroits où la poſte eſt établie. La France eſt peut-être le ſeul royaume où l'on en trouve d'auſſi vaſtes, d'auſſi propres, d'auſſi commodes; je parle de celles où l'on reçoit les honnêtes gens. La plupart ont un jardin, & de belles fenêtres, avec de ſimples jalouſies qu'on laiſſe ouvertes pendant le jour.

Quand tout le monde eſt levé, on ôte les paravents qui diviſent les chambres, ce qui laiſſe un paſſage libre à l'air & à la vue, depuis la rue juſqu'au fond du jardin. Tout eſt blanchi, verniſſé,

& tenu avec un ſoin extrême. Il n'y a pas une de ces grandes hôtelleries qui n'ait ſes bains; & l'on y eſt ſervi comme les ſeigneurs dans leurs palais.

Les Japonois vont preſque tous les jours à l'étuve, par principe de propreté & de ſanté. Les latrines ſont bâties ſur le derriere de la maiſon au fond de la cour. On trouve à l'entrée de petites nattes neuves, pour ceux qui ne veulent pas toucher le plancher de leurs pieds, quoiqu'on le tienne toujours ſec & propre. L'ouverture de la foſſe eſt au niveau du ſol, ſans ſiege, oblongue, & étroite, pour qu'on puiſſe s'y accroupir ſans danger. Le fond eſt rempli de paille hachée, où l'ordure ſe perd ſur le champ. A côté de la porte eſt un baſſin plein d'eau pour ſe laver. L'avant-corps de logis eſt ordinairement ſale & obſcur : c'eſt là que logent les gens du commun, & ceux qui voyagent à pied. Des nattes de paille couvrent le plancher des chambres; & la cuiſine n'ayant point d'autre foyer, qu'une foſſe revêtue de brique, remplit de fumée toute cette partie de la maiſon.

Outre ces auberges, il y a dans toutes les routes, juſqu'au milieu des forêts

& ſur les montagnes, une infinité de petits cabarets, où les étrangers trouvent en tout tems, & à vil prix, du thé, du vin, des gâteaux, des confitures, &c. Les plus pauvres de ces maiſons offrent toujours quelque objet capable d'attirer les paſſans. C'eſt un jardin ou un verger qui ſe voit de la rue, & dont les fleurs, ou un ruiſſeau agréable, invitent un voyageur à venir s'y repoſer. Ce ſont ſur-tout de jolies filles, qui n'épargnent rien pour inſpirer le goût de ces rafraîchiſſemens.

L'iſle de Nipon ſe diſtingue dans ce commerce de proſtitution. Il y a deux villages entr'autres, appellés communément le grand Magaſin des Courtiſanes, ou le Moulin banal du Japon. On les entend chanter, rire, vanter leur marchandiſe. Avec tant de commodités & d'agrémens, il n'eſt pas ſurprenant que la plupart des grands chemins ſoient auſſi peuplés que les villes. Pluſieurs voyagent par partie de plaiſir, & vont de cabarets en cabarets, moins pour le beſoin, que pour l'amuſement. Mais c'eſt particuliérement à midi, lorſque ces créatures ont achevé de s'habiller, qu'elles paroiſſent en public.

Elles se tiennent debout à la porte des maisons, ou assises sur une petite galerie, d'où elles invitent les passans à leur donner la préférence. Elles sont quelquefois six ou sept, mais jamais moins de trois ou quatre dans chaque cabaret; & il arrive qu'à force de crier, de se quereller, de se battre, elles font un tintamare dont les campagnes retentissent au loin. Cette débauche est si ouverte & si commode, que plusieurs riches Chinois viennent dépenser leur argent avec elles, comme on voit les étrangers, arriver en France pour se ruiner avec nos filles d'opéra. Aussi appelle-t-on cet heureux pays *le B. de la Chine.*

L'usage de ces lieux de prostitution est ici fort ancien. On en attribue l'origine à un empereur Japonois, qui, craignant que ses soldats, fatigués d'une longue guerre, n'abandonnassent ses drapeaux pour rejoindre leurs femmes, ne trouva point d'expédient plus propre à les retenir, à les dédommager de leurs fatigues, que l'établissement de ces maisons de débauche. Il y a dans toutes les villes un terrein qui leur est affecté; il contient plusieurs jolis logemens qui appartiennent à différens pro-

priétaires, & tous ſont habités par des filles de joie. Les familles pauvres & hors d'état d'élever leurs enfans, y envoient les demoiſelles; & ſouvent ce ſont les parens eux-mêmes qui les y menent. Les Chinois croient qu'il eſt plus honnête de les faire mourir dès leur naiſſance, les Japonois, qu'il eſt plus humain de les vendre, & de pourvoir, par ce ſeul expédient, aux plaiſirs du public & à la ſubſiſtance de toute une famille.

On ne reçoit ces filles qu'à l'âge de dix ans; parce que ceux qui les achetent ne veulent pas riſquer les maladies auxquelles l'enfance eſt ſujette. On leur donne l'éducation convenable à leur profeſſion: on leur apprend à chanter, à danſer, à écrire des lettres de galanterie; on les inſtruit de tout ce qui peut les rendre & plus aimables & plus engageantes. Le prix de leurs charmes & de leurs faveurs eſt depuis quinze ſols juſqu'à quinze francs. Il leur eſt défendu, ſous peine de châtiment, de rien prendre au-delà. Elles ſont ſoumiſes à des directeurs qui reçoivent l'argent, & à des matrones, vieillies dans le métier, qui leur en apprennent les ruſes & les ſoupleſſes.

Une de ces filles doit veiller toute la nuit dans une loge placée à côté de la porte, & se livrer à tous ceux qui, pressés par leurs desirs ou par leurs besoins, ne veulent ou ne peuvent attendre jusqu'au lendemain. Ces plaisirs nocturnes ne sont également taxés qu'à quinze sols, & l'on est sûr de trouver à qui parler, à quelque heure qu'on y arrive. Il est vrai que cette corvée ne regarde guere que les plus vieilles ou les plus laides, & qu'il n'y a pas toujours de quoi se récrier sur le bon marché. Il arrive cependant que, pour quelque faute, on impose cette pénitence à celles qui sont encore jeunes & jolies: comme ces qualités n'augmentent pas le prix de leurs complaisances, le hasard procure alors une bonne fortune à peu de frais. N'étant-là que pour les besoins pressans des hommes du peuple, on ne veut pas que ce soulagement excede les facultés de celui qui le reçoit.

Ces filles, après avoir servi leur tems, peuvent se marier, & n'ont nulle peine à trouver un parti. On ne leur reproche point leur vie passée; tout le blâme est imputé aux parens indigens

ou avares, qui les ont proſtituées dans un âge où elles étoient forcées d'obéir, & la honte du crime ne tombe que ſur les vrais coupables.

Les Japonois aiment les courtiſanes avec tant de paſſion, qu'il n'eſt pas plus rare ici qu'en France, de voir des hommes riches tomber, pour elles, dans la pauvreté. Les ſeigneurs en ont à leurs gages; comme à Paris, qui ne ſe piquent ni de plus de ſageſſe, ni de plus de modeſtie. Si elles ménagent leurs amans, ſi elles affectent de leur paroître attachées, ce n'eſt que pour les tromper avec plus d'adreſſe. Ceux-ci ſont pour elles des dépenſes exceſſives; leur délicateſſe eſt auſſi peu touchée des déſordres de leur vie, que celle des François, des infidélités de leurs maitreſſes. Enfin, l'amour qu'on a pour elles dans ce pays, n'a, comme dans le nôtre, que le degré de ſenſibilité, qui cauſe la ruine & non la jalouſie des amans.

Outre les maiſons dont je viens de parler, il y a d'autres lieux où il ſe fait un trafic encore plus infâme : ce ſont des loges où ſe tiennent de jeunes garçons, bien mis, d'une jolie figure, & dont le viſage eſt fardé comme celui des

des courtisanes. Les Japonois sont fort adonnés à ce vice ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que les bonzes, à qui l'usage des femmes est défendu sous les peines les plus terribles, ont, sur cet article, une entiere liberté : on leur permet même d'élever chez eux toute la jeune noblesse. Les hommes chargés de la direction des lieux de débauche sont généralement mépriſés. Quelques richesses qu'ils amassent, on les regarde comme des infames ; & on les oblige d'aider le bourreau dans ses fonctions, ou du moins de lui prêter leurs domestiques.

Nous nous rendîmes par terre, en cinq jours, à la ville de Kokura, située à l'autre extrémité de l'isle de Ximo. De là nous nous embarquâmes pour Osaca ; & nous mîmes une semaine entiere pour y arriver. D'Osaca, nous traversâmes le continent de la grande isle de Nipon, jusqu'à Jédo ; ce qui nous tint encore environ quinze jours : nous fûmes donc près d'un mois à faire ce voyage.

Sans nous écarter de notre chemin, nous apperçûmes trente-trois grandes villes, cinquante-sept petites, & un

nombre infini de villages Nous en trouvâmes un en ſortant de Nangaſaqui, nommé *Mangom*, uniquement habité par des tanneurs, qui ſont en même tems l'office de bourreau; auſſi eſt-il voiſin du lieu où l'on exécute les criminels. C'eſt un ſpectacle terrible, que la maniere dont ſe font ici ces ſortes d'exécutions. Quelques jours avant notre départ, deux hommes & une femme furent mis à mort. La femme, dans l'abſence de ſon mari, avoit donné un rendez-vous à deux galans en différentes heures. Celui qui devoit arriver le dernier, trouvant le tems trop long, ſe préſente aſſez tôt pour la ſurprendre avec ſon rival. Dans la rage de ſe voir trompé, il ſe venge à coups de ſabre: le bruit attire les voiſins, qui ſe ſaiſiſſent des trois coupables; & ſans mettre aucune diſtinction dans le crime, on les condamne tous à perdre la tête. Voici dans quel ordre, & avec quelle gravité ils furent conduits au ſupplice.

La marche commençoit par un homme ſeul, qui avoit une hache ſur l'épaule, & alloit à pas comptés. Il étoit ſuivi d'un autre qui portoit une pioche,

en cas qu'il fût besoin d'ouvrir une fosse pour enterrer les justiciés. Un troisieme tenoit une planche, sur laquelle le crime & la sentence étoient gravés : les coupables venoient ensuite les mains liées derriere le dos, & portant sur la tête une petite banniere de papier, où étoient écrites, en gros caracteres, les mêmes choses que sur la planche. Chacun d'eux étoit suivi d'un bourreau, qui tenoit le bout de la corde dont ils étoient liés. Deux soldats marchoient la pique à la main, de chaque côté du patient, ayant la tête penchée sur son épaule, pour lui ôter toute espérance de s'échapper. J'admirai la fermeté de ces malheureux ; nulle part on ne va à la mort avec tant de résolution. Quand on leur eut coupé la tête, les spectateurs s'approcherent ; &, pour essayer la bonté de leurs sabres, ils taillerent les cadavres en pieces ; puis, plaçant les morceaux l'un sur l'autre, ils recommencerent cette sanglante boucherie, & parierent à qui en couperoit le plus à la fois. Cette chair, ainsi hachée, fut abandonnée aux chiens & aux oiseaux de proie.

Les loix pénales sont ici d'une ri-

gueur qui fait frémir l'humanité. Les législateurs ont traité cet empire comme une société de scélérats, sur laquelle ils ne pouvoient laisser tomber le glaive au hasard, sans frapper un coupable. La plus légere transgression est toujours suivie de châtimens corporels, & quelquefois de peines capitales. L'homicide involontaire & même forcé, la contrebande, & l'infraction de certains réglemens de pure police, sont punis du feu ou de la roue. Dans les crimes qui intéressent, à un certain point, la tranquillité de l'état, ou la majesté du souverain, tous les parens de l'accusé sont enveloppés dans sa ruine. On nous raconta plusieurs traits de cette excessive sévérité.

Un administrateur du domaine fut convaincu d'avoir amassé des cimeterres & d'autres armes qu'il devoit faire passer secrétement en Corée : cette faute entraîna la disgrace d'une famille nombreuse, & l'une des plus distinguées du pays. Le coupable fut condamné, avec tous ses complices, à être crucifié ; son fils unique, âgé de sept ans, fut décapité à ses yeux, sa maison rasée ;

& ſes parens, dépouillés de leurs biens, furent bannis à perpétuité.

Le gouverneur d'une petite province ayant commis des exactions ſur les payſans, il fut ordonné que lui, ſes fils, ſes freres, ſes oncles & ſes couſins ſe fendroient le ventre; c'eſt le genre de mort le plus uſité au Japon. Ces perſonnes étoient diſperſées & éloignées de plus de cinquante lieues l'une de l'autre; & cependant l'arrêt ordonnoit qu'elles périſſent toutes le même jour & à la même heure. Les ordres furent tellement ménagés, qu'au coup de midi, il n'y reſta plus un ſeul homme de cette famille malheureuſe. Des loix ſi tyranniques ſuppoſent ou rendent un peuple méchant & féroce, & exterminent toutes les vertus, parce qu'elles confondent le malheur avec le crime.

Quand on veut favoriſer le coupable, on permet à ſon plus proche parent de l'exécuter dans ſa maiſon, & cette mort, plus honnête, ne flétrit, ni celui qui la donne, ni celui qui la reçoit. Mais il eſt plus honorable de ſe la donner ſoi-même. Auſſi la plupart demandent, avec inſtance, la permiſſion de ſe fendre le ventre glorieuſe-

ment. Un criminel, qui obtient cette faveur, assemble sa famille & ses amis, se pare de ses plus riches vêtemens, fait un discours pathétique sur sa situation, & prenant un air gai & content, il se découvre le ventre, & s'y fait, de bonne grace, une ouverture en croix. L'attentat le plus horrible est effacé par ce genre de mort : on met le défunt au rang des braves; & ses parens ne contractent aucune tache.

Lorsque les preuves, qui résultent d'un procès criminel, ne suffisent pas pour condamner un malfaiteur, on a recours à divers genres de tortures : un des plus cruels est de lui faire avaler de l'eau avec un entonnoir. Quand son corps est extraordinairement enflé, on l'étend par terre; & les bourreaux lui foulent le ventre avec leurs pieds. S'il persiste à nier le crime, on lui serre le corps avec des bandes de toile, depuis le cou jusqu'aux talons; &, dans cet état, on l'expose à l'ardeur du soleil, ou à la rigueur du froid, le dos étendu sur des cailloux. Si ce supplice n'arrache pas l'aveu qu'on lui demande, on le retient en prison, ou bien on le relegue dans une isle déserte.

Cette derniere punition eſt principalement celle des grands du royaume. L'iſle où ils ſont tranſportés, eſt à quatorze lieues de Jédo, & n'en a qu'une de circuit. On n'y remarque ni port ni rade; & ſes rives ſont ſi prodigieuſement eſcarpées, que, lorſqu'on y amene des vivres, qu'on veut y faire entrer un priſonnier, ou qu'on en change la garde, il faut élever le bateau avec toute ſa charge, par le moyen d'une grue. Le ſol ne produit que quelques mûriers; & l'on eſt obligé d'y envoyer de quoi faire ſubſiſter les exilés. Un peu de riz, quelques racines, & de méchante viande ſont toute leur nourriture. Pour ne pas les laiſſer languir dans une oiſiveté ennuyeuſe pour eux, & à charge à l'Etat, on les occupe à élever des vers à ſoie ou à fabriquer des étoffes qui dédommagent de leur entretien.

Si un coupable meurt en priſon, ſoit naturellement, ſoit qu'il ſe donne lui-même la mort, ce qui eſt fort ordinaire au Japon, on inſtruit ſon procès; on conſerve ſon cadavre dans le ſel, juſqu'au jour de la ſentence; & on lui fait ſubir la même punition que s'il vivoit.

Du village de Mangom, juſqu'à celui où nous couchâmes, nous ne vîmes de remarquable qu'une idole taillée dans le roc, qu'on nous dit être le patron des voyageurs. Devant elle étoient de petites colonnes, ſur leſquelles brûloient des lampes, entretenues par la libéralité des paſſans. A peu de diſtance, eſt un baſſin plein d'eau, où vont ſe laver ceux qui veulent faire quelque ſacrifice.

Après pluſieurs jours de marche, nous rencontrâmes des bains chauds, fameux par les vertus qu'on leur attribue. L'édifice eſt fermé de baluſtrades travaillées avec art. Chaque bain a deux robinets, un pour l'eau froide, l'autre pour la chaude. Cette derniere eſt ſi bouillante, qu'on ne peut y approcher la main.

Nous traverſâmes des vallées agréables & fertiles, & des campagnes environnées d'arbres qui produiſent le thé. Les habitans font tant de cas de la terre, qu'ils ne donnent à ces arbres, que les extrémités de leurs champs.

Le meilleur thé du Japon croît dans les environs de Méaco. C'eſt-là que l'on recueille celui qui ſe ſert à la cour. Les

personnes de qualité ne le prennent point par infusion ; mais en poudre. On réduit les feuilles en une poussiere très-subtile ; on en met une pincée dans une tasse d'eau bouillante ; & on la remue jusqu'à ce que la liqueur écume, & devienne comme une bouillie claire, dans laquelle les Japonois ne mettent point de sucre. Le thé à l'usage de l'empereur, se tire d'une montagne qui n'est plantée que de ces arbres. Un officier en a l'inspection ; & plusieurs jardiniers veillent à leur culture, à la récolte, à la préparation des feuilles. La montagne est environnée d'un fossé profond, qui en défend l'approche. Chaque jour, on les netoie ; & l'on a soin qu'il ne reste sur les feuilles aucune ordure. Ceux qui les cueillent, ne doivent manger ni poisson salé, ni viande forte, de peur que leur haleine ne corrompe leur parfum. Il ne leur est pas même permis de les toucher autrement qu'avec des gants ; & on les oblige à se baigner plusieurs fois par jour, tant que dure le tems de la récolte. Près de ce même lieu, où le thé croît en abondance, le riz me parut plus beau qu'ailleurs. On en compte de six especes,

dont la meilleure ſe tranſporte à Jédo, pour la bouche du prince.

Le jour ſuivant, nous paſſâmes par une grande ville nommée *Sanga*. Les rues y ſont larges & droites, avec des canaux & des rivieres qui les arroſent, & vont ſe perdre dans la mer. Les maiſons ſont baſſes, & les boutiques tendues de noir, pour l'ornement. Nous admirâmes la petiteſſe & l'agrément des femmes de cette province. Elles ſont ſi mignones, qu'on les prendroit pour de jolies poupées, mais parfaitement bien faites dans leur taille; & paroiſſent moins des créatures vivantes, que des figures de cire; quoique la couleur vermeille de leurs levres rende témoignage à leur bonne conſtitution.

Les hommes, quoique fort laids dans le reſte de l'empire, ſont ici aſſez bien faits, & ont une phyſionomie agréable. Ailleurs ils ont les yeux petits & enfoncés, le teint olivâtre les ſourcils épais, le nez écraſé, la tête groſſe, les jambes courtes, & la taille au-deſſous de la médiocre. Ce que je dis ne doit s'entendre que des gens du commun, qui ſont, en effet, très-difformes: les perſonnes de qualité, les deſcendans des

anciennes familles, ont l'air plus noble, le port avantageux, & de l'agrément même dans la figure.

A l'égard du caractere, tout ce que j'ai vu de ce peuple, prouve un naturel excellent, un cœur élevé, généreux, bienfaisant, un esprit doux, des mœurs faciles & sociables. Sobre, frugal, économe dans le particulier, le Japonois est magnifique & prodigue dans les occasions d'éclat; il est fier, intrépide, ennemi de toute bassesse, supportant avec courage les disgraces, méprisant la mort qu'il se donne pour le plus leger sujet. L'honneur est le principe sur lequel roule toutes ses démarches, & dont il ne s'écarte jamais; quelque fausses, quelqu'excessives que soient les regles qu'il s'est prescrites. La bonne-foi, la franchise, le désintéressement sont des vertus communes chez ces insulaires. Ils sont curieux, spirituels, amis des arts & des sciences, quoiqu'ils ne les connoissent qu'imparfaitement. Peu empressés d'acquérir du bien, ils regardent le commerce comme une profession vile; aussi n'y a-t-il point de nation policée, généralement plus pauvre que les Japonois; mais de cette pau-

vreté qui produit l'indépendance, & qui mit les premiers Romains au-dessus des autres peuples. Les richesses de l'Etat sont entre les mains des grands, & ils savent s'en faire honneur. On ne connoît point ici cette classe bizarre de citoyens, qui, joignant la bassesse de la naissance à l'immensité des trésors, ne se distinguent du peuple dont ils sortent, que par un faste insolent, fruit de l'opulence injuste & mal acquise.

Les Japonois aiment leur patrie, chérissent leur prince, respectent leurs magistrats, sont attachés à leur religion. Du reste, je les crois inquiets, remuans, d'une inconstance que rien n'est capable de fixer, d'une superstition outrée, d'une confiance aveugle pour leurs prêtres, & d'une dévotion imbécile. Le point d'honneur est également vif dans tous les états : l'homme de la plus basse extraction se tiendra offensé d'une parole peu mesurée, que lui aura dite un grand de la cour, & se croira en droit d'en tirer vengeance. Cette passion les fait sortir de leur caractere, & les rend sombres, défiants, fourbes & cruels. Leur incontinence est extrême; les loix ne mettent aucun frein à

la débauche, & une licence effrénée regne dans toutes les conditions. Il eſt pourtant aiſé de les ramener à leurs devoirs, car ils aiment la vérité, comme s'ils étoient ſans paſſions, & conviennent de leurs torts, comme s'il n'avoient qu'à les avouer pour les réparer. Les gens de qualité ont chez eux un domeſtique de confiance, dont l'unique ſoin eſt de les avertir de leurs fautes.

La Campagne, dans les environs de Sanga, eſt une plaine vaſte, fertile, & coupée d'une infinité de rivieres. Un grand nombre d'écluſes peut mettre ſous l'eau, dans les tems ſecs, toute cette étendue de pays. Les terreins plats & unis ne ſont pas les ſeuls qu'on laboure; on traîne la charrue juſques ſur le ſommet des montagnes; & ſi l'on ne peut y conduire des bœufs, les mains des hommes s'empreſſent d'y ſuppléer. L'induſtrie excitée par le beſoin, a fait ſurmonter les plus grands obſtacles: ces inſulaires ſont devenus riches à force de travail, & n'ont pas ceſſé d'être laborieux. Ils doivent cet avantage à l'excluſion du commerce étranger, qui les oblige d'attendre tout de leur propre pays. Auſſi l'agriculture, qui eſt leur

principale reſſource, n'a-t-elle été nulle part pouſſée ſi loin. Ils ont trouvé le moyen de faire naître l'abondance du ſein de la ſtérilité, & leur exemple ſemble prouver que c'eſt moins la roſée du ciel, que la ſueur du front, qui donne à la campagne la fécondité.

Nous arrivâmes à Kokura, ſituée à l'extrémité de l'iſle de Ximo. C'étoit autrefois une grande ville, où l'on trouve encore quelques reſtes de magnificence, tels que des jardins, des bains publics, des hôtelleries, & un pont ſur lequel regne, de chaque côté, une baluſtrade de fer d'un riche travail. On nous fit prendre le chemin de la côte, pour nous embarquer dans de petits bâtimens de paſſage, qui nous tranſporterent dans l'iſle de Nipon.

Un vent favorable nous mena en quinze jours dans le port d'Oſacka. De magnifiques barques, qui attendoient l'ambaſſadeur, nous conduiſirent le long des fauxbourgs, juſques dans la ville. On nous logea dans des chambres fermées, ſuivant l'uſage du pays, par des paravents. Le lendemain, nous fûmes appellés à l'audience du

gouverneur. On nous avoit fait prendre à tous un manteau de ſoie à la Japonoiſe, qu'on regarde ici comme l'habit de cerémonie. Nous traverſâmes un paſſage de trente pas, pour arriver à la ſalle des gardes. Quatre ſoldats y faiſoient ſentinelle, & nous y fûmes reçus par deux gentilshommes. Les murs étoient garnis d'armes ſuſpendues & rangées en bon ordre. Nous entrâmes dans une autre piéce, où deux ſecrétaires nous accueillirent avec civilité, nous préſenterent du thé, & nous entretinrent juſqu'à l'arrivée du gouverneur. Ce dernier parut accompagné de deux de ſes fils, aſſis à quelques pas de diſtance de l'endroit où nous étions, & ſéparés de nous par des jalouſies. Dans la converſation, on ne parla que du tems, qui étoit froid alors, de la longueur du voyage, du bonheur d'être admis à la préſence de l'empereur, & de la diſtinction des Hollandois, qui, de toutes les nations de l'Europe, du monde peut-être, ſont les ſeuls à qui cette grace eſt accordée.

Croiriez-vous que dans leurs viſites, les Japonois ſont preſque auſſi cérémo-

nieux qu'on l'eſt à la Chine? On fait, de part & d'autre, mille façons, pour s'aborder, s'aſſeoir & ſe quitter. Celui qui rend la viſite, doit avoir une robe de ſatin noir ſur ſes autres vêtemens. Cette robe eſt le préſent le plus ordinaire du pays: on l'envoie ſur un baſſin, & c'eſt la faveur la plus inſigne qu'un grand puiſſe faire à un inférieur. Ce qui vous paroîtra ſingulier, c'eſt qu'on met l'habit de cérémonie pour garder la chambre, & qu'on le quitte quand on ſort. Au reſte, ce n'eſt pas l'unique uſage qui a fait regarder ces peuples comme nos antipodes moraux; ils prennent le blanc pour la couleur du deuil, le noir pour celle de la joie; montent à cheval à droite, ſaluent du pied, &c.

Nous viſitâmes le château d'Oſacka & les différens quartiers de cette grande ville. Elle eſt ſituée dans une plaine fertile, ſur les bords d'une riviere navigable, & occupe un eſpace long de quatre mille pas, large de deux mille. Divers petits canaux paſſent dans les principales rues, & ſont aſſez profonds pour recevoir les barques, qui apportent les marchandiſes & toutes les commodités de la vie, devant les maiſons des habi-

tans. J'admirois la régularité de cette multitude de canaux, ſur leſquels il y a de magnifiques ponts. Les bords de la riviere ſont revêtus, de côté & d'autre, de marches de pierre, diſpoſées par étages, qui forment comme des eſcaliers, par leſquels on peut prendre terre par-tout. Les rues étroites, mais alignées, n'ont d'autre pavé, qu'un petit chemin de pierre de taille le long des maiſons, pour la commodité de ceux qui ſont à pied. L'extrémité de chaque rue eſt fermée la nuit, par de bonnes portes; & ces mêmes rues offrent, dans un lieu entouré de baluſtrades, tous les inſtrumens néceſſaires pour arrêter les incendies: précaution d'autant plus néceſſaire au Japon, que les accidens du feu y ſont très-fréquens.

Le château d'Oſacka ne connoît, dans tout l'empire, que celui de Fingo, qui le ſurpaſſe en force, en étendue & en magnificence. Sa forme eſt quarrée, & il a plus d'une lieue de circuit. Le prince y entretient conſtamment une forte garniſon; & deux des premiers ſeigneurs de la cour y commandent ſucceſſivement, pendant l'eſp

ace de

trois années. Lorſqu'un d'eux y commence ſes fonctions, l'autre en doit ſortir pour aller rendre compte de ſa conduite. Ils ne peuvent ſe voir dans cet échange; celui qui part, laiſſe par écrit, dans ſon appartement, ſes inſtructions à celui qui arrive. Ils n'ont rien à démêler avec le gouverneur de la ville, auxquels ils ſont ſupérieurs par le rang.

Oſacka doit être prodigieuſement peuplée, s'il eſt vrai, comme le diſent les Japonois, qu'on peut lever de ſes ſeuls habitans, une armée de quatre-vingt mille hommes. Sa ſituation, qui eſt également avantageuſe pour le commerce par terre & par eau, en fait la ville du royaume la plus marchande. Elle eſt remplie de riches négocians, d'artiſans & d'ouvriers. Les vivres y ſont abondans, ainſi que tout ce qui ſert au luxe, à la volupté, à l'aiſance.

Le peuple y eſt fort adonné à la muſique, aux fêtes, aux ſpectacles & aux divertiſſemens. Auſſi ces inſulaires la nomment-ils *le théâtre des plaiſirs*. Toutes les heures y ſont annoncées par le ſon de divers inſtrumens, & chaque

heure a ſon inſtrument parti culier qui la diſtingue.

On ſe rend à Oſacka de toutes les provinces de l'empire, pour y dépenſer plus agréablement ſon ſuperflu. Les ſeigneurs y ont des hôtels, quoiqu'il ne leur ſoit pas permis de s'y arrêter plus d'une nuit. Un d'eux y régala l'ambaſſadeur Hollandois; & voici ce qui s'obſerve dans ces repas de cérémonie. Chaque convive a ſa table particuliere: ces tables ſont baſſes & étroites, & l'on y eſt aſſis ſur ſes talons. On ne les couvre ni de nappes ni de tapis; mais on les renouvelle à chaque ſervice. Elles ſont proprement verniſſées, & les Japonois les entretiennent avec tant de ſoin, qu'on n'y remarque aucune tache. Il n'eſt point de peuple qui ſe pique d'une plus grande propreté dans ſes repas. Les aſſiettes & les plats ſont ornés de fleurs ou de rubans, & l'on ne ſert pas un oiſeau ou une volaille, qui n'ait les pattes & le bec dorés.

L'aliment le plus ordinaire eſt le riz; il y eſt plus nourriſſant, plus délicat, que dans la plupart des autres contrées de l'Orient. On le laiſſe épaiſſir au feu, & l'on en compoſe une pâte qu'on

mange au lieu de pain. Les autres mets ſont le poiſſon, & principalement la chair de baleine, les huitres & d'autres coquillages, & toutes ſortes de plantes & de racines ſauvages, tirées des bois, des rochers, des marais, des lieux ſtériles & incultes, du fond même de la mer. On les fait cuire dans l'eau, avec un peu de ſel; on y ajoute une ſauſſe, on une eſpece de bouillie de farine de féves, & l'on y mêle un peu de ſacki, eſpece de bierre de riz fermenté, qui eſt la liqueur la plus commune au Japon. Il y en a une autre compoſée de jus de prunes, d'un goût agréable, mais d'un uſage moins ordinaire. Le vinaigre, le beurre, le ſafran & nos épiceries n'entrent point dans les ragoûts: on les aſſaiſonne de graiſſe de baleine, ou d'huile de noix, que l'on préfere à l'huile d'olive. On fait auſſi des gâteaux de froment mêlé avec de la farine de feves noires & d'autres pâtes coupées par tranches, comme les macaronis. Enfin, les tables ſont abondamment pourvues de ſucreries & de toutes ſortes de confitures. Ce peuple boit beaucoup de thé & jamais de lait, qu'il regarde comme du ſang cru.

La muſique accompagne ordinairement les grands repas; mais la gaieté en eſt bannie par le cérémonial qui occupe triſtement les convives. Il differe peu de celui de la Chine; mais les Japonois y mettent moins de gravité & plus d'aiſance. Au ſortir de table, on prend du thé, on chante, on ſe propoſe des énigmes, & ces amuſemens leur tiennent lieu de nos dés, de nos cartes, dont l'uſage eſt heureuſement ignoré dans ce pays. On n'y ſouffre point les jeux de haſard; ils paſſent dans l'eſprit de ce peuple, pour un trafic honteux & ſordide, & une occupation indigne de gens d'honneur.

Pendant notre ſéjour à Oſacka, on nous y donna deux fois la comédie. Les pieces de théâtre, les chants, les danſes, ſont des ſpectacles dont la nation eſt fort avide. Loin de les condamner, comme parmi nous, la religion du pays les autoriſe & les conſacre. Cependant, quoique ces divertiſſemens faſſent partie des fêtes que l'on célebre à l'honneur des divinités, les mœurs dépravées des comédiens ne rendent pas leur profeſſion plus honorable qu'en France. Quant au théâtre,

on y voit des décorations & des machines ſurprenantes, jointes à une muſique bizarre, compoſée de flûtes, de tambours, de cymbales & de groſſes cloches; ce qui forme un charivari, qui ne peut être agréable qu'à des oreilles Japonoiſes. Ces peuples ont cela de particulier, qu'on y regle le chant ſur la danſe, & non la danſe ſur la muſique. A l'égard des machines, il faut avouer qu'après les Chinois, nul peuple ne les entend auſſi bien que ces inſulaires; nos décorateurs auroient beſoin d'y venir prendre des leçons: on leur apprendroit à faire paroître des géans monſtrueux, des montagnes ambulantes, des villes peuplées & animées, des fontaines ſaillantes, & mille autres objets, que nous n'imitons que ſur la toile.

Ces décorations ne ſont pas négliger le plaiſir de l'eſprit & de l'oreille. Les Japonois ont des comédies, dont ils ne ſont pas moins charmés que nous des nôtres. Les ſujets en ſont tirés de leur hiſtoire. On y repréſente les aventures de leurs dieux, & quelquefois leurs intrigues amoureuſes. Les genres tragiques, comiques, lyriques & pantomi-

miques, ſe trouvent ordinairement mêlés dans une longue ſuite de rôles. Ces ouvrages ſont diſtribués, comme les nôtres, en ſcènes & en actes. Un prologue en expoſe le plan, mais ſans toucher au dénouement qui doit toujours cauſer de la ſurpriſe. Les intermedes ſont des ballets, ou des farces bouffonnes; mais dans les tragédies & les comédies, tout eſt rapporté à la morale. Le ſtyle des premieres a de l'emphaſe & de l'énergie, & elles roulent toujours ſur des actions héroïques. Les mêmes ſcènes ne doivent pas être répétées d'une année à l'autre. Les acteurs ſont de jeunes garçons, choiſis parmi les habitans qui font la dépenſe du ſpectacle; car chaque quartier de la ville la fait à ſon tour, une fois ou deux dans l'année. Les actrices ſont des filles que l'on prend dans les lieux de débauche.

C'eſt une choſe aſſez curieuſe, que la maniere dont ceux qui doivent donner la comédie, conduiſent comme en proceſſion, les acteurs & les machines. On voit d'abord, ſous un dais fort riche, un large bouclier, ſur lequel eſt écrit en gros caracteres le nom de

la rue qui fait, ce jour-là, les frais du ſpectacle. Il eſt accompagné d'une muſique bruyante, qui attire une foule de peuple des lieux voiſins, & qui eſt ſuivie des décorations & de tout l'appareil théatral. Ce qu'il y a de plus lourd, eſt porté par des hommes à gages; le reſte, par des enfans proprement vêtus. Les acteurs viennent enſuite; &, après eux, tous les habitans du quartier en habits de cérémonie. La marche eſt fermée par une multitude de gens du bas ordre, qui portent des bancs ou des nattes, & qui vont deux à deux.

Comme les ſpectacles ſe donnent aux grandes fêtes; & que ſouvent, ils ſont partie du culte religieux, les prêtres occupent toujours les premiers rangs. Ces aſſemblées ſe tiennent dans le voiſinage des temples, ou dans les temples même, quand ils ſont aſſez vaſtes. Vis-à-vis du clergé, ſont aſſis les gouverneurs, leurs officiers & leurs gardes. Le devoir de ces derniers eſt de faire ranger la populace.

Une fête remarquable eſt celle que célebre chaque ville à l'honneur de ſon patron. Elle commence de grand matin

tin par une procession générale, qui traverse les principales rues, se rend dans un temple, & de là dans la place destinée à des représentations de tous les genres. Dans celle qui nous fut donnée à Osacka, nous vîmes d'abord arriver huit jeunes filles diversement habillées, qui portoient à la main des fleurs & un éventail. Elles danserent tour-à-tour; &, de tems en tems, elles furent relevées par deux vieilles matrones, qui parurent dans un autre habillement.

La scène représenta ensuite un grand jardin émaillé de fleurs, & au milieu, une cabane rustique, d'où sortirent à la fois huit autres filles vetues de blanc, qui exécuterent de nouvelles danses. L'arrivée de huit chars de triomphe, traînés par de jeunes garçons mis galamment, succéda à cette décoration. Ces chars portoient des arbres de différente espece, une colline couverte de verdure, une épaisse forêt, au milieu de laquelle étoit un tigre endormi, une baleine à demi cachée dans les eaux, & plusieurs autres figures de grandeur naturelle.

On vit paroître à leur suite une mon-

tagne mobile, une fontaine environnée d'arbres, un tonneau, & enfin une maiſon, qui fit place à une danſe de deux géans. Un troiſieme ſortit de la montagne, armé d'une longue épée, & ſuivi de ſept Chinois, qui entrerent en lice avec ces coloſſes. Le combat fini, un de ces géans mit en pieces le tonneau où étoit enfermé un jeune garçon, qui récita un diſcours avec autant d'éloquence que de grace. Il danſa enſuite avec le géant, tandis que trois ſinges ſortant de la fontaine, avec des têtes de poiſſon, ſautoient autour d'eux en les contrefaiſant.

Les autres décorations qui parurent ſucceſſivement, étoient un arc de triomphe à la Chinoiſe, une maiſon de campagne, le train d'un roi du Japon qui voyage, un puits avec tous les inſtrumens néceſſaires dans une incendie, une montagne couverte de neige, le tout entre mêlé d'acteurs, de danſeurs & de pantomimes. Ces ſpectacles qui accompagnent ici les fêtes les plus ſolemnelles, vous rappellent, Madame, les bouffoneries indécentes, avec leſquelles nos compatriotes, les Provençaux, célebrent encore aujour-

d'hui dans notre ville d'Aix, la fête du S. Sacrement. Que dis-je ? Il s'en faut même que les représentations Japonoises aient rien d'aussi absurde & d'aussi mal-honnête, que ces processions insensées de notre province, que ni la sagesse des magistrats, ni le zele éclairé des évêques n'ont encore pu faire supprimer.

Je suis, &c.

A Jédo, ce 15 Octobre 1745.

LETTRE LXX.

SUITE DU JAPON.

Nous partîmes d'Oſacka, pour nous rendre à Méaco qui n'en eſt éloigné que de treize lieues. Nous fîmes la premiere dans des champs de riz fort humides, ſur une chauſſée baſſe, qui regne le long d'une riviere. Elle eſt plantée d'une double rangée d'arbres qui s'élevent de la hauteur de nos chênes, & dont les branches ſont chargées d'un fruit jaune, qui fournit d'aſſez bonne huile. Ce pays eſt extraordinairement peuplé; ce qui peut paroître d'autant plus ſingulier, que les Japonois, comme tous les peuples policés, connoiſſent les moyens honteux d'empêcher la naiſſance des hommes & de tromper la nature, ſoit par un goût dépravé, qui inſulte ſon plus charmant ouvrage, ſoit par des avortemens ſecrets, dignes fruits de l'honneur vicieux, ſoit par la mutilation de ces malheureux qu'on ſacrifie à la jalouſie de quelques hommes, ou à de vaines chanſons.

Les villages ſont ſi nombreux, & ſe

ſuivent de ſi près, qu'ils forment comme une rue juſqu'à Méaco. On reconnoît les hôtelleries, aux filles fardées, qui ſe tiennent devant la porte. Nous allâmes coucher à Jodo, petite ville, célebre par la beauté de ſes eaux & de ſes édifices. Son fauxbourg eſt une longue rue, par laquelle on arrive à un pont magnifique, ſoutenu par quarante arches, avec des baluſtrades ornées de boules de cuivre. Au milieu de la riviere eſt un château bâti de briques, qui forme un ſpectacle ſuperbe par l'élévation & la grandeur de ſes tours.

Le lendemain, nous apperçûmes Méaco, où nous arrivâmes par une grande rue, que nous ſuivîmes pendant plus d'une heure, avant que de gagner notre logis. C'étoit le premier du mois, que les Japonois célébrent par des viſites, des promenades & d'autres divertiſſemens.

Nous rencontrâmes une foule d'habitans de l'un & de l'autre ſexe. Les femmes me parurent aſſez bien miſes; leurs robes étoient de diverſes couleurs, avec un voile de ſoie ſur le front, & un grand chapeau de paille, pour ſe garantir du ſoleil. On voyoit des men-

diens vêtus d'une maniere grôteſque, & maſqués ridiculement ; les uns marchoient ſur des échaſſes ; les autres portoient ſur leurs têtes des pots de fleurs ; d'autres chantoient, ſiffloient, jouoient de différentes ſortes d'inſtrumens, tandis que des farceurs divertiſſoient la populace par des bouffoneries. Les temples étoient éclairés d'une infinité de lampes, & les prêtres battant les cloches avec des marteaux de fer, faiſoient un carillon qui étourdiſſoit les paſſans.

Nous fûmes admis le jour ſuivant, chez le préſident de juſtice, & à l'audience des Gouverneurs, mais avec la petite humiliation de quitter notre voiture à cinquante pas du palais, pour faire à pied le reſte du chemin. Nous attendîmes aſſez long-tems à la porte ; & le préſident, qui ne nous fit pas même l'honneur de paroître, reçut nos préſens par les mains de ſes officiers. Nous trouvâmes moins de dédain chez les gouverneurs. Ils ſe firent voir, comme ceux d'Oſacka, au travers d'une jalouſie. On nous pria de nous arrêter quelque tems, pour donner aux dames la liberté de nous examiner. Elles étoient dans une chambre voiſine, der-

riere un paravent percé de trous, d'où elles conſidéroient à leur aiſe, & ſans être vues, notre habillement & nos figures. Non-ſeulement nous fûmes obligés de montrer nos chapeaux, nos épées, nos montres, &c; on nous pria encore d'ôter nos manteaux, pour laiſſer voir notre taille par devant & par derriere.

Nous reſtâmes huit jours à Méaco, appellé, comme l'ancienne Rome, la Ville par excellence, parce qu'étant la demeure du Souverain Pontife, on la regarde comme la métropole de l'empire. Elle eſt ſituée au milieu d'une grande plaine, & ſon étendue eſt au moins d'une bonne lieue. Les hauteurs qui l'environnent, & les petites rivieres qui l'arroſent, rendent ſa ſituation très-agréable. On apperçoit ſur le penchant des collines, une multitude infinie de temples, de monaſteres & de chapelles: leur nombre montoit à plus de ſix mille. Le palais du Dairi, qui comprend ſeul dix ou douze rues, eſt ſéparé de la ville par une enceinte de foſſés & de murailles. On diſtingue le logement du prince, par la hauteur & la magnificence de ſes tours. A quelque diſtance

ſont les appartemens des femmes & des principaux officiers. Le reſte conſiſte dans un grand nombre d'habitations particulieres. A une autre extrémité, eſt un château & des logemens, pour le monarque ſéculier, lorſqu'il vient rendre ſa viſite à ſon collegue Les rues de la ville ſont étroites, mais allignées & d'une longueur extraordinaire; les maiſons baſſes, comme toutes celles du Japon, la plupart bâties de bois & d'argille, avec un réſervoir d'eau ſur le toît en cas de feu.

Méaco eſt le magaſin général des manufactures, le centre du commerce, & le dépôt de toutes les marchandiſes du royaume. On y rafine le cuivre; on y bat monnoie; on y imprime des livres; on y fabrique les plus riches étoffes. Les meilleures teintures, les ciſelures les plus exquiſes, toutes ſortes d'inſtrumens de muſique, les belles peintures, les riches cabinets, les vernis précieux, les ouvrages en or, en argent, en acier, les lames de la meilleure trempe, les habits les plus magnifiques ſe font dans cette capitale. On n'y peut rien porter de l'étranger, que les artiſtes du pays ne ſoient capables d'imiter.

On y compte plus de ſix cens mille habitans, parmi leſquels il y a au moins cent mille prêtres. C'eſt dans les environs de cette ville ſainte, que ſe voient les plus beaux temples du Japon. Ils ſont conſtruits ſur des éminences, dans une ſituation riante & commode. La loi ordonne qu'on les bâtiſſe ſur un terrein pur, & loin des lieux expoſés aux immondices : bien différens de la plupart des nôtres, que nous plaçons, ou à côté d'un triſte cimetiere, ou, comme la cathédrale de Paris, près d'un ſale & dégoûtant hôpital.

Ces peuples n'ont rien de plus à cœur, que la magnificence de leurs temples ; ils ſçavent ſur-tout joindre à une grande ſimplicité, beaucoup de graces & de nobleſſe. Le bois & la pierre y ſont maniés avec tant d'art, qu'on ne peut voir ces édifices ſans une ſorte d'admiration. On y arrive par des allées ſpacieuſes, plantées d'un double rang de cédres, couvertes d'un ſable pur, & bordées des deux côtés, par de hautes maiſons pour les officiers employés au ſervice des pagodes. Vers le milieu de l'avenue, le terrein s'éleve inſenſiblement, & ſe termine par

dians vêtus
& masqués
choient sur
toient sur l
d'autres ch
de différen
dis que d
populace
temples
de lamp
cloches
soient u
passans.

Nous
chez le
dience
petite
ture à
faire à
attend
& le
même
préser
Nous
les
com

vers ornemens. Les deux côtés de cette salle offrent plusieurs chapelles, avec de petits appartemens particuliers, pour servir de logement à l'empereur. Ils sont élevés au-dessus de la grande piéce, & les portes donnent passage à la vue sur les chapelles.

Près de ces appartemens, on trouve un jardin où l'art a réuni tous les agrémens. Plusieurs plantes rares, entrelacées de pierres curieuses, embellissent les compartimens du parterre; mais rien n'est plus agréable à la vue, qu'un rang de petites collines, formées à l'imitation de la nature, & couvertes des plus belles fleurs du pays. Un clair ruisseau les traverse avec un délicieux murmure; & d'espace en espace, il est couvert de petits ponts, qui servent à-la-fois d'embellissemens & de communication pour toutes les parties du jardin.

On nous conduisit à l'extrémité de ce lieu charmant, où le point de vue offre des beautés d'un autre genre, par la variété de la perspective. Nous sortîmes par une porte de derriere, qui mena dans un petit temple voit élevé de trente pas sur la

montagne. C'eſt-là que ſe conſervent les noms des empereurs défunts, gravés ſur une table entourée de ſiéges, où l'on voit divers papiers qui contiennent des formules de prieres.

De-là, deux jeunes Bonzes, fort civils, qui nous ſervoient de guides, nous firent entrer ſucceſſivement dans d'autres temples. Par-tout une troupe de moines venoient nous recevoir, nous préſenter du thé & du ſaki, des gâteaux & des rafraîchiſſemens. Je ne ferai pas la deſcription de tous ces édifices, ni des idoles de tout ſexe, de tout âge & de toutes ſortes de figures qu'on y trouve. Je répéterai ſeulement, pour la derniere fois, qu'il y a toujours dans les environs une grande foule de peuple, & qu'on ne voit nulle part plus de cabarets & de maiſons de débauche, que dans le voiſinage des lieux ſaints.

Les temples du Japon différent entre eux, pour l'étendue & l'architecture, ſelon la dignité & le rang des dieux qu'on y adore. Ils reſſemblent en général à ceux de la Chine; c'eſt-à-dire, que la plupart ont une grande tour, terminée en dôme, bâtie ſur un maſſif de brique, haut de dix à douze pieds,

& assez large pour former une terrasse. Les toits sont en saillie & à pans retroussés Une grande salle, sans fenêtres, sert de temple, & ne tire le jour que de ses portes. On y voit une infinité de niches creusées dans l'épaisseur des murs, & remplies de statues. Au milieu, est un autel isolé, très-riche pour l'ordinaire, sur lequel sont placées plusieurs idoles d'une figure monstrueuse. On nous en montra une qui a quarante-six bras. Elle est environnée de seize héros vêtus de noir, & plus grands que nature; derriere eux, sont d'autres idoles dans le même goût. Les plus reculées ont de longues houlettes; d'autres portent des guirlandes, & sont suivies de statues de différente grandeur, dans un ordre qui laisse toujours voir les plus éloignées. Les Japonois prétendent que le nombre de ces figures monte à *trente-trois mille trois cens trente-trois*; c'est ainsi du moins que se nomme cet édifice. Devant la principale idole, est un grand chandelier à plusieurs branches, où l'on allume des bougies parfumées, qui répandent une odeur agréable.

Dans le voisinage des temples les plus fréquentés, il y a ordinairement de

ſuperbes monaſteres de bonzes. Ces bâtimens ſont très-vaſtes, & renferment quelquefois juſqu'à deux cens cellules, ſans compter les autres piéces deſtinées aux uſages du couvent, telles que les réfectoires, les ſalles de bain, les cuiſines, les bibliotheques, &c. On y voit des jardins, des fontaines, des bois, des vergers, des promenades, en un mot, tout ce qui peut procurer le plaiſir & les commodités de la vie à des gens qui font profeſſion d'y renoncer.

Les temples dont je viens de parler, ſont conſacrés aux divinités étrangeres; les anciens dieux du pays n'ont, pour ainſi dire, que de ſimples chapelles. Ce ſont de petits édifices quarrés & bâtis de bois, dont la hauteur n'excede guère quinze ou ſeize pieds. Il regne autour une petite galerie, où l'on monte par quelques degrés. Ces chapelles n'ont point de portes; on a ſeulement pratiqué dans la façade deux fenêtres, aſſez baſſes pour qu'on puiſſe découvrir l'intérieur. C'eſt-là que ſe proſternent ceux qui viennent faire leurs dévotions. Ils n'entrent point dans la pagode; c'eſt du dehors qu'ils adreſſent leurs vœux à la divinité, en regardant l'intérieur

du temple par une grille. Au milieu de l'égliſe eſt un grand miroir, pour apprendre que les ſouillures de l'ame paroiſſent aux yeux de la divinité, comme les taches du viſage s'apperçoivent dans cette glace. On ſuſpend au plafond de petites bandes de papier blanc, pour marquer la pureté du lieu; mais il eſt fort rare qu'on y place des idoles. Cependant ſi le dieu a fait quelque miracle éclatant, on lui bâtit une niche, & l'on y met ſa ſtatue. Dans les jours de dévotion, les prêtres, aſſis à côté d'un veſtibule qui précede la chapelle, reçoivent les offrandes du peuple. Les autres jours, on met ſon aumône dans un tronc; & les dévôts ſonnent une cloche pour avertir le dieu de leur arrivée.

Outre cette quantité innombrable d'édifices religieux, bâtis dans toutes les provinces de l'empire, les carrefours, les ponts, les grands chemins ſont encore honorés de la préſence de quelque idole. On en trouve ſur-tout aux environs des temples & des monaſteres. Leurs images ſe vendent au peuple, qui les colle, comme des affiches, ſur les portes des villes, des bâ-

timens publics, & au coin des rues. Il n'eſt point de maiſon, ſur laquelle on ne voie quelqu'une de ces figures qui repréſentent les dieux domeſtiques & tutélaires de la famille. Elles ont la tête couverte de divers bonnets ou couronnes de rayons, comme les ſaints du Chriſtianiſme.

Les différentes profeſſions ont ici leurs dieux particuliers, comme chez nous, les corps de métiers ont des patrons parmi les ſaints, qui daignent ſe mêler de leurs affaires. Celui des pêcheurs Japonois eſt repréſenté ſur un rocher au milieu de la mer, une ligne dans une main, un poiſſon de l'autre. Les marchands reconnoiſſent pour leur protecteur, le dieu diſpenſateur des richeſſes & de l'abondance. Il eſt aſſis ſur une balle de riz; & par-tout où il frappe avec un marteau, il en ſort des tréſors, des habits, des vivres &c.

Les bêtes, & ſur-tout les ſinges, ſont auſſi un objet de culte, & ont des autels & des temples. Les peuples croient juſtifier leurs adorations, en diſant que les corps de ces animaux, ſi ſemblables aux hommes, logent en eux des ames humaines, & ſur-tout celles

des héros, qui ſont les dieux du pays. Si les cerfs ne reçoivent pas les mêmes hommages, ils ſont du moins ſi reſpectés, qu'il y va de la perte des biens ou de la vie de quiconque ſeroit convaincu d'en avoir tué. En général, on a tant d'égard pour les animaux, que l'on cultive, près des monaſteres, de petits bois qui leur ſont uniquement deſtinés, & où les bonzes leur apportent à manger. Le moine chargé de leur entretien, les appelle au ſon d'une cloche, & les renvoie de même, quand ils ont pris leur nourriture.

On voit ici, à-peu-près, les mêmes animaux domeſtiques qu'en Europe, des chevaux, des taureaux, des cochons, des Chiens, des chats, &c; mais la plupart ſont ſauvages, par le peu de ſoin qu'on prend de les apprivoiſer: les moutons même habitent les forrêts & les montagnes, parce qu'on ignore l'utilité qu'on peut tirer de leur laine, & que la Metempſycoſe empêche qu'on ne les tue.

Il fut un tems où les Japonois avoient pour les chiens un attachement ſingulier; & voici quelle en étoit la cauſe. Un empereur, né ſous la conſtellation

de cet animal, le prit en gré; & ſes ſujets ſe faiſant un devoir de ſuivre ſon exemple, on vit juſqu'aux plus petits roquets érigés en autant de divinités. Ils en devinrent ſi inſolens, qu'on n'oſoit ſe montrer dans les rues, ſans riſquer d'être mordu. On leur bâtit de petites loges en forme de chapelles, & ils eurent juſqu'à des médecins pour avoir ſoin de leur ſanté. On regardoit leur mort comme un préſage funeſte; & pour leur faire plus d'honneur, on les enterroit ſur le ſommet des montagnes. Un homme, chargé d'une pareille commiſſion, ſe plaignoit un jour que le fardeau étoit trop peſant, & maudiſſoit la loi qui lui donnoit tant de peine. « Remercie les dieux, lui dit » ſon camarade, que l'empereur ne ſoit » pas né ſous la conſtellation du tau» reau; tu en trouverois le poids en» core plus lourd. »

Après la mort de ce prince, les peuples ſe dédommagerent de cette contrainte, & la divinité canine fut accablée de tant de mauvais traitemens, qu'elle alla dans les bois chercher un aſyle. Depuis ce tems-là, les chiens ſont devenus ſauvages; & il y en a peu

qui vivent avec les hommes. A leur place, les chats ſont les mignons des dames; c'eſt actuellement l'animal en faveur & la bête à la mode.

Il en eſt une autre, pour laquelle on a tant de vénération, qu'il eſt défendu de lui faire aucun mal: c'eſt la grue, qu'on regarde comme un oiſeau d'heureux augure, que le peuple qualifie de *Monſeigneur*. En France nous avons auſſi des ſeigneurs grues: celles du Japon ſont ſi familières, qu'on pourroit les mettre au rang des oiſeaux apprivoiſés: on peut également regarder les nôtres comme des animaux domeſtiques.

Les rats & les ſouris ſont très-communs dans ces iſles. Non-ſeulement les habitans ne les craignent point; mais ils les élevent pour leur amuſement, & leur apprennent à faire pluſieurs tours, ſur-tout à Oſacka, qui eſt le rendez-vous de tous les charlatans du royaume.

Ce qu'on appelle ici la *fourmi blanche*, eſt un fléau preſque auſſi redoutable que le feu. On donne encore à cet inſecte dangereux, le nom de *perceur*, parce qu'en effet rien ne réſiſte à ſa voracité,

que la pierre & les métaux C'eſt le plus terrible ennemi qu'on puiſſe avoir dans un magaſin. Il travaille avec une telle promptitude, que tout eſt gâté & dévoré, avant qu'on s'apperçoive qu'il y eſt. Il ne va jamais qu'en bande, comme les fourmis ordinaires, avec leſquelles il eſt toujours en guerre. Elles ſe donnent ſouvent de ſanglantes batailles au ſujet d'une habitation; & plus d'une taupiniere a été arroſée du ſang des vaincus. Ces fourmis blanches ne peuvent ſouffrir le grand air, & lorſqu'elles veulent ſe tranſporter dans un autre établiſſement, elles conſtruiſent de longues voûtes, dont la pouſſiere mêlée avec leurs excrémens, fournit les matériaux. A la faveur de ces cavités ſouterreines, qui leur ſervent de retranchemens contre leurs ennemis, elles vont & viennent tranquillement; le ſeul moyen de les chaſſer, eſt d'y ſemer du ſel. Ces inſectes ſont armés de quatre pincettes recourbées & tranchantes. Il y a quelques jours, qu'à mon réveil, j'apperçus ſur ma table une longue voûte de la groſſeur du petit doigt. La curioſité me porta à l'examiner; & je vîs que les fourmis, étant

ſorties du plancher, avoient paſſé à travers le pied de la table ; qu'après avoir continué leur trou le long de cette même table, elles avoient repercé l'autre pied, & étoient rentrées dans le plancher. Tout ce travail ne fut que l'ouvrage d'une nuit ; & peut-être de quelques heures.

En partant de Méaco, nous allâmes coucher à trois lieues de cette ville, dans un bourg nommé *Oitz*, qui n'a qu'une rue formée en arc. On y compte mille maiſons ſituées au bord d'un lac fort étroit, mais long de plus de cinquante lieues. Près de là eſt une haute montagne couverte d'arbres juſqu'au ſommet, laquelle, ſi l'on en croit les Japonois, contenoit anciennement plus de trois mille temples, & un nombre prodigieux de monaſteres. Sa ſituation & l'opinion qu'on avoit de ſa ſainteté, en firent un aſyle pour les habitans de Méaco pendant la fureur des guerres ; mais un empereur, qui joignoit à beaucoup de haine pour les prêtres, des ſujets particuliers de reſſentiment contre cette ville, détruiſit les temples, & maſſacra tous les moines.

Il eſt peu d'endroits dans cette cou-

trée, qui ne ſoient renommés par quelque production particuliere. On y recueille le meilleur tabac du Japon ; & la nature y produit en abondance cette eſpece de roſeau ou de bambou, dont la racine ſert à faire des cannes : ce ſont celles que les Hollandois nous apportent & nous vendent ſous le nom de *rottang*. Le prix en eſt généralement aſſez médiocre ; mais elles deviennent cheres, lorſque le ſeigneur du pays défend d'en arracher pendant quelques années, de peur qu'une trop grande conſommation ne ſoit nuiſible à l'accroiſſement de la plante. Le rottang jette des racines ſi profondes, que pour les tirer de la terre, on eſt obligé d'y faire de grands trous. Une partie des habitans n'a d'autre occupation, ni d'autre commerce.

Mais ce qui diſtingue principalement le territoire de Méaco, c'eſt une poudre d'une vertu admirable contre toutes ſortes des maladies. Un pauvre habitant qui paſſoit pour l'inventeur de ce remede, publia qu'un dieu lui étoit apparu en ſonge, & lui montrant différentes plantes, lui avoit ordonné d'en faire uſage pour le ſoulagement de ſes compatriotes. Cette hiſtoire mit le remede

en honneur, & l'auteur fit, en peu de tems, une fortune immenſe. La France n'eſt donc pas le ſeul pays où ces impoſteurs s'enrichiſſent; mais ce que n'imitent pas nos plus riches charlatans, c'eſt la reconnoiſſance de cet empyrique Japonois, qui fit élever un temple à la gloire du dieu ſon bienfaiteur. Ses deſcendans, qui ont continué le même commerce, ne ſe ſont pas moins diſtingués par leurs richeſſes & par leurs fondations; & les peuples n'ont pas ceſſé d'être la dupe du penchant qu'ont les hommes pour le merveilleux.

A peine nous eûmes perdu de vue le lac d'Oitz, que nous fîmes la rencontre de ces belles pélerines, ou religieuſes mendiantes, qui font ici les délices des voyageurs. Ces filles nous aborderent en chantant, & leur contenance nous parut également libre & modeſte, partagée entre l'effronterie & la pudeur. Leur mendicité avoit moins l'air de l'indigence, que de la volupté; & ce qu'elles ne purent gagner par leurs prieres, elles l'obtinrent aiſément par leurs charmes. Une autre femme vêtue de ſoie, très-bien parée, & le viſage couvert de fard, conduiſoit un aveugle, & marchoit devant lui en demandant l'aumône.

Nous approchions de Jokaitz, ville de moyenne grandeur, où nous assistâmes au convoi funebre d'un homme de qualité. Nous vîmes d'abord paroître un long cortege de femmes, parentes ou amies du défunt, toutes habillées de blanc & la tête couverte d'un voile. Les plus distinguées se faisoient porter dans des chaises, dont l'appareil ne se sentoit point d'une cérémonie funebre. Elles étoient accompagnées de leurs suivantes, & d'un certain nombre de filles esclaves attachées à leur service.

A leur suite marchoient les plus qualifiés des autres amis du défunt, vêtus de leurs plus beaux habits. Après eux venoit, à une certaine distance, une troupe de Bonzes précédés de leur supérieur porté dans une chaise, & couvert d'une robe à fleurs d'or. Les autres moines avoient une espece de surplis sous un grand manteau à queue traînante; & l'un d'eux frappoit sans cesse sur un bassin en forme de tymbale, tandis que ses confreres chantoient les louanges de leurs dieux. Entre eux & leur chef, étoit un homme habillé de gris, qui tenoit une grande torche de pin. D'autres portoient, au bout d'une pique, une

Corbeille

corbeille remplie de fleurs, qu'ils faiſoient tomber comme une pluie en la ſecouant, pour marquer que l'ame du mort étoit dans ciel. En effet, toutes les fois qu'ils remuoient leurs corbeilles, les ſpectateurs tranſportés de joie, s'écrioient : « Il eſt heureux ; il a été reçu » dans le ſéjour de la béatitude.

Derriere ces hommes, mais à quelque diſtance, huit jeunes Bonzes avoient ſous leurs bras de longues baguettes ornées d'une banderole, ſur laquelle étoit écrit le nom de la principale divinité qu'adoroit le défunt. Ils étoient ſuivis de douze autres moines, dont dix portoient chacun, au bout d'une perche ; une lanterne marquée du même nom, & les deux autres une torche qui n'étoit point allumée.

Enſuite venoit une troupe de gens vêtus de gris, avec de petits chapeaux de forme triangulaire, noués ſous le menton, & faits d'un cuir noir & verni. Le nom du dieu étoit encore écrit en gros caracteres, ſur une banniere qui marchoit à leur ſuite.

Enfin le corps parut ; il étoit porté par quatre hommes dans une riche litiere, aſſis ſur ſes talons, le viſage décou-

vert, les mains croisées sur la poitrine, dans l'attitude d'une personne qui prie. Il avoit sur ses habits, une de ces robes de papier, dans laquelle tous les dévots veulent mourir. Les principaux objets de leur religion y sont représentés avec des caracteres mystérieux, qui leur servent de passe-port pour l'autre monde. Les enfans du défunt environnoient cette chaise funebre, vêtus de leurs habits de fête : le plus jeune tenoit une torche allumée, avec laquelle il devoit mettre le premier le feu au bûcher. Le lieu où l'on déposa le corps, est un champ fermé de murailles tendues de noir, couleur qui, comme je l'ai dit, n'a ici rien de lugubre. On avoit creusé une fosse, du fond de laquelle s'élevoit un bûcher entre deux tables, l'une remplie de viandes, & l'autre chargée d'un brasier.

Les Bonzes ayant mis le mort sur le bûcher, leur chef s'approcha ; & prenant le flambeau que tenoit un des fils du défunt, il l'agita comme un encensoir, en faisant trois fois le tour de la fosse; puis ayant récité quelques prieres, il le rendit à celui de qui il l'avoit reçu, & ce dernier le jetta au milieu du bû-

cher. Alors les autres Bonzes y mirent le feu en plusieurs endroits, & y verserent de l'huile & d'autres matieres combustibles, mêlées d'aromates. Lorsque le corps fut consumé, les parens s'approcherent de la table, sur laquelle étoit le brasier, y répandirent des parfums, & s'inclinerent profondément pour adorer le mort, dont ils croyoient que l'ame s'étoit envolée dans le ciel.

La coutume de brûler les cadavres n'est pas généralement établie au Japon. On se contente le plus souvent de les inhumer: les pauvres sur-tout n'en usent pas autrement. A cela près, & malgré la diversité des religions, les funérailles se font, dans tout le royaume, d'une maniere assez uniforme. Les prêtres assistent aux enterremens, sans autre rétribution que ce qui leur est offert à titre d'aumône; mais avant la mort du malade, ils emploient tous leurs soins pour se faire donner une partie de son bien.

Après la cérémonie tout le monde se retira. Le lendemain les parens & les amis se rendirent au même lieu, recueillirent les cendres, les renfermerent dans un vase doré qu'ils couvrirent d'un

voile très-riche, & les dépoſerent dans l'endroit même où étoit le bûcher. On nous dit que l'uſage eſt de les y laiſſer pendant ſept jours, durant leſquels les moines vont y faire des prieres. La famille vient enſuite les enlever, & les conſerve précieuſement. On les place ſur un piédeſtal, où l'on marque le nom du défunt, & celui du dieu dont il ſuivoit le culte.

Au bout de ſept mois, on rend au mort de nouveaux honneurs, en obſervant une partie des mêmes cérémonies.

On en fait autant au bout de ſept ans; il y a même des dévots qui s'acquittent de ce devoir toutes les ſemaines. Cela ſe pratique dans certaines ſectes, avec un bruit incroyable de cloches, de baſſins, de tambours, auquel les femmes, les enfans & les Bonzes mêlent des cris & des hurlemens épouvantables. L'empereur célebre lui-même très-exactement l'anniverſaire de ſon pere, &, ce jour-là, il donne la liberté à pluſieurs priſonniers. Vous jugez bien que les honneurs que je viens de décrire, ne regardent point les gens du commun; c'eſt bien aſſez qu'on leur permette de mourir comme les riches. Du reſte, on en

uſe avec eux, comme on traite parmi nous ceux qui n'ont pas de quoi payer les frais d'enterrement.

Quand un grand eſt décédé, il a l'avantage d'être ſuivi de pluſieurs de ſes vaſſaux, ſujets ou eſclaves, qui ſe tuent pour l'aller ſervir dans l'autre monde, ſur-tout lorſqu'ils s'y ſont obligés par ſerment; & voici de quelle maniere ſe contracte cette obligation. » Je vous » donne ma vie, dit le vaſſal ou l'eſ» clave, & je vous promets de ne la » conſerver qu'autant qu'elle pourra » être utile à la vôtre. » Enſuite le ſeigneur & le ſujet vuident chacun une taſſe de vin, ce qu'ils regardent comme l'engagement le plus ſacré & la cérémonie la plus religieuſe.

Lors de cette tragique exécution, ils aſſemblent leurs parens dans un temple, s'aſſeoient ſur une natte, & après avoir fait grande chere, ils ſe fendent le ventre en croix; s'il leur reſte encore aſſez de courage, ils achevent de ſe tuer en ſe donnant un coup dans la gorge. Il y a des eſclaves, qui, lorſque leur maître doit bâtir un palais, demandent à ſe coucher ſous les fondemens, & croient, par ce ſacrifice volontaire,

rendre l'édifice inébranlable.

Dans quelques ſectes on eſt perſuadé que les ames voyagent pendant un certain nombre d'années dans les airs, avant que d'être admiſes au ſéjour des bienheureux, & reviennent une fois par an, viſiter leur famille. Cette opinion a donné lieu à une fête uniquement conſacrée à la réception des revenans. Les maiſons ſont ornées avec la même magnificence, que ſi l'on attendoit la viſite de l'empereur. La veille, chaque famille ſort de l'habitation pour aller au-devant des eſprits, & les campagnes ſont éclairées de flambeaux, pour empêcher qu'ils ne s'égarent. Quand on préſume qu'ils ſont arrivés, on leur fait de grands complimens; on les invite à ſe repoſer; on leur offre des rafraîchiſſemens, & l'on continue pendant plus d'une heure cet extravagant entretien. On ſert enſuite un repas ſuperbe, où les morts ont leurs couverts comme les vivans, & l'on ne doute pas qu'ils ne ſucent la plus pure ſubſtance des mêts qu'on leur préſente.

Après le repas, chacun va rendre viſite aux ames de ſes amis & de ſes voiſins; & la nuit ſe paſſe à courir ainſi

toute la ville. La fête dure encore le lendemain ; & enſuite on reconduit les morts avec la même cérémonie, juſqu'au lieu où l'on s'étoit rendu la veille pour les recevoir. De peur qu'ils ne s'arrêtent dans les maiſons, & n'importunent les vivans par des apparitions effrayantes, on jette des pierres ſur les toits ; & l'on viſite les appartemens, en frappant dans tous les coins avec des bâtons, pour mieux donner la chaſſe à ces ames vagabondes.

Le deuil qui ſe porte en blanc au Japon, comme à la Chine, dure deux ans, pendant leſquels on renonce à tous les plaiſirs. L'appareil en eſt très-lugubre : une robe de groſſe toile, unie & ſans doublure, ſe met par deſſus les autres vêtemens, & s'attache avec une groſſe & large ceinture. Cet habillement eſt le même pour les hommes & pour les femmes. Les uns & les autres portent auſſi une coëffure de deuil : elle conſiſte dans un bandeau de toile, d'où pend par derriere une longue bande en façon de crêpe. Cette ſimplicité eſt accompagnée de la plus grande modeſtie ; on marche lentement, les yeux baiſſés, les mains en-

fermées dans ſes manches. Il n'eſt permis alors ni aux parens, ni aux amis du défunt, d'ôter la vie à aucun animal. Pendant l'année du deuil de l'empereur, il eſt défendu, dans tout le Japon, de tuer ou de porter au marché des créatures vivantes.

Le convoi funebre dont je viens de parler, retarda notre marche de quelques heures, mais ne nous empêcha pas d'aller, le même jour, coucher à Oruano, grande ville de la province d'Owari. Il venoit d'y arriver une troupe de femmes pour y jouer la Comédie, à-peu-près comme nos acteurs ambulans, qui courent de ville en ville pour le divertiſſement des provinces. Elles étoient pourvues d'habits & de décorations conformes à leurs piéces, dont les ſujets étoient des aventures de guerre ou d'amour. Ces actrices dépendent d'un ſeul homme, dont elles ſont les eſclaves, qui leur aſſigne divers cantons, avec défenſe, ſous peine de la vie, d'exiger plus que le prix qui leur eſt fixé, pour les plaiſirs de tous genres qu'elles ſavent donner au public. Leur état eſt regardé comme infâme; & après avoir vécu dans les meilleures

compagnies; après avoir servi de maîtresses aux seigneurs du Japon, qui, comme les nôtres, les préferent à d'honnêtes femmes, on leur met, à la mort, une bride de paille dans la bouche; & on les traîne ignominieusement dans les rues. On abandonne leur corps sur un fumier, comme indigne d'être placé dans un cimetiere; & on les prive de la sépulture, comme nous qui excommunions les comédiens.

Le château d'Oruano est bâti au milieu des eaux, & doit son origine à un empereur, dont on nous raconta cette anecdote. Ce prince, par un goût détestable, contracté dans sa jeunesse, avoit pris toutes les femmes en aversion, & refusoit de se marier. Pour ne pas laisser manquer d'héritier à la couronne, le Dairi choisit, parmi ses plus proches parentes, deux princesses d'une rare beauté, & le fit prier de prendre pour son épouse, celle des deux qui lui plairoit davantage. Le monarque voulut bien acquiescer à ce qu'on lui demandoit; mais toujours attaché à son premier goût, il traita sa femme avec la plus grande indifférence. Cette princesse tomba dans une mélancolie profonde,

qui penſa lui coûter la vie. Sa nourrice, touchée de compaſſion, prit la liberté d'en faire des reproches à l'empereur. Le monarque offenſé fit venir ſon architecte, lui commanda de bâtir une fortereſſe environnée d'eau, & y enferma l'impératrice, ſa nourrice & toutes ſes femmes.

Ce qui s'offrit à nous de plus remarquable d'Oruano à Togitz, eſt la grande & fameuſe riviere d'Oſingava, la montagne de Fudſi, & le célebre lac de Fakone. L'Oſingava coule avec tant de rapidité, qu'il eſt impoſſible de la traverſer ſans le ſecours de pluſieurs hommes. Les habitans qui connoiſſent le lit de cette riviere, prennent un prix réglé pour aider les voyageurs à en faire le trajet; & ſi quelque paſſager a le malheur de périr entre leurs mains, les loix du pays les puniſſent de mort. Ils ſont payés à proportion de la hauteur de l'eau, qui ſe meſure par un poteau planté ſur la rive. Quoiqu'elle nous parût alors aſſez baſſe, on nous donna cinq hommes par cheval, deux à chaque côté pour lui ſoutenir le ventre, & un pour tenir la bride. Dans des tems plus difficiles, on fournit juſqu'à

douze à quinze perſonnes pour le paſſage d'un ſeul cavalier.

La montagne de Fudſi eſt une des plus hautes du globe terreſtre: on compte ſix lieues depuis le pied juſqu'au ſommet qui ſe termine en pointe; & elle eſt couverte de neige pendant preſque toute l'année. Comme l'air eſt rarement calme dans la partie du mont la plus élevée, la dévotion y conduit toujours beaucoup de peuple, pour y rendre hommage au dieu des vents. Il faut près de trois jours pour la monter; mais on peut la deſcendre en moins de trois heures, par le moyen d'un traîneau de paille, avec lequel on gliſſe ſur la neige en hiver, & ſur le ſable dans la belle ſaiſon. Les prêtres, qui habitent ce ſéjour aërien, ſont conſacrés au culte de l'Eole Japonois; & les Ecrivains de la nation font auſſi ſouvent alluſion à cette montagne & au fleuve d'Oſingava, que nos auteurs ſacrés parlent du Jourdain & du mont Liban, ou nos poëtes, de l'Hélicon & du Permeſſe.

Le Lac de Fakone eſt le purgatoire des enfans qui meurent avant l'âge de ſept ans. On croit qu'ils ſont tourmentés, juſqu'à ce que les libéralités des bon-

nes ames aient obtenu leur délivrance. Les bords du lac ſont garnis de petites chapelles, où les prêtres reçoivent les aumônes des voyageurs. On les entend mêler à des hurlemens effroyables, le bruit des marteaux qu'ils frappent ſur de petites cloches. Ils diſtribuent des morceaux de papiers, où ſont écrits les noms de leurs dieux. On les porte avec reſpect ſur le rivage, & on les jette dans le lac, après les avoir attachés à une pierre pour les faire aller plus ſûrement au fond de l'eau. Les prêtres racontent qu'à meſure que ces noms s'effacent, les ames reçoivent du ſoulagement, & qu'elles ſont entiérement délivrées, lorſqu'il ne reſte plus aucune trace d'écriture. L'endroit où l'on prétend que ſont les enfans, eſt marqué par un monceau de pierres qui forment une pyramide. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les prêtres eux-mêmes paroiſſent perſuadés de l'exiſtence de ces eſpeces de lymbes, & qu'ils ont l'air d'y jetter ces papiers de très-bonne foi.

On nous montra dans une de ces chapelles, diverſes antiquités, qui ſont comme les reliques du pays. Nous vîmes les ſabres des anciens héros de

la nation, l'habit d'un ange qui l'aidoit à voler, le peigne de Jéritimo, premier monarque séculier de cet empire, la cloche de Kobidais, fondateur d'une secte célebre, une lettre écrite de la main d'un ancien dieu, &c.; toutes choses qui vous rappellent le trésor de saint-Denys, ou les cabinets de nos antiquaires.

Non loin du lac est la ville d'Odovara, où l'on prépare le cachou parfumé. C'est un suc épaissi, que les Hollandois & les Chinois portent au Japon, & dont les habitans font des pilules, des fleurs & de petites idoles. Ils y mêlent de l'ambre, du camphre & d'autres ingrédiens; & ainsi préparé, on le transporte dans d'autres pays. Ce sont les femmes qui en consomment le plus, dans la persuasion qu'il affermit les gencives, & rend l'haleine douce & agréable.

Je ne vous parlerai pas de tous les lieux qui se sont offerts sur notre route jusqu'à Jédo; il suffira de vous en donner une idée agréable. La plupart des villes n'ont ni remparts ni murailles; il est même très-rare qu'on les environne ou d'un fossé ou d'une haie. Les

rues, communément assez régulieres ; s'étendent en droite ligne, & se coupent à angles droits. Elles ont à chaque extrêmité une porte qui se ferme toutes les nuits, & même pendant le jour, en cas d'émeute. Elles ne sont point pavées; mais j'ai dit ailleurs comment on y supplée pour la commodité des passans.

Les bourgs & les villages sont si fréquens & si considérables, sur-tout dans l'isle de Nipon, qu'ils occupent presque tout l'intervalle d'une ville à l'autre. Il est vrai qu'ils n'ont guere qu'une seule rue ; ensorte que la plupart des grandes routes sont bordées de maisons des deux côtés, parce que les habitans gagnent leur vie à vendre des provisions aux voyageurs. Aussi y a-t-il plus de marchands & de voituriers dans les villages, que de payſans. Ces derniers resident dans les hameaux, ou au milieu de la campagne ; & leurs maisons ressemblent plutôt à des étables d'animaux, qu'à des habitations humaines. Quatre cloisons de bois très-basses, cimentées de terre & de chaux, & couvertes de chaume ou de planches,

forment le logement d'une famille entiere, & ſouvent nombreuſe. Derriere la porte pend une natte, qui empêche les étrangers de voir ce qui ſe paſſe dans la cabane.

Les châteaux des nobles, bâtis près d'une riviere, ou ſur une éminence, ſont entourés de trois enceintes de muraille, défendues par autant de foſſés. Dans celle du milieu eſt le bâtiment où le maître fait ſa demeure. Les dedans ſont lambriſſés de bois de cédre; & les pieces en ſont unies avec tant d'art, qu'on n'en apperçoit point les jointures. On voit par-tout des basreliefs, qui repréſentent les plus beaux traits de l'hiſtoire du pays, variés par des compartimens où l'or & le vernis ne ſont point épargnés. Le corps du bâtiment, qui environne une cour quarrée, a ordinairement trois étages, & domine ſur les autres édifices. Chaque étage eſt ſurmonté d'un petit toit, qui embraſſe toute la circonférence en forme de couronnement. Dans la ſeconde enceinte ſont placés les logemens des gentilshommes, ſecrétaires, intendans & autres principaux officiers; & dans la troiſieme, celui des ſoldats,

des valets, des palfreniers, & autres gens attachés au ſervice du prince. Hors du château eſt une grande eſplanade pour le rendez-vous & l'exercice des troupes, s'il y en a.

Les eſpaces vuides, qui ſe trouvent entre les différentes enceintes, ſont pour les jardins, dont la forme eſt ſinguliere. Leur plan eſt quarré; & ils ſont, en général, fort petits. La terre eſt couverte de gravier & de pierres rondes de diverſes couleurs. Il y a quelques compartimens de fleurs plantées, pêle-mêle, avec une confuſion apparente, mais qui ne laiſſe pas d'avoir ſon agrément. Dans un coin du jardin, on éleve une colline artificielle, ou rocher orné d'oiſeaux & d'inſectes d'airain, diſpoſés avec art. Un ruiſſeau ſe précipite de ſon ſommet; & quelquefois on y voit des pieces d'eau, remplies de poiſſons, bordées de gazon & de fleurs. Le haut de la colline eſt ordinairement couronné par un petit temple accompagné d'un boſquet.

Quand les châteaux tombent en ruine, on ne peut les réparer ſans le conſentement de l'empereur, & moins

encore en bâtir de nouveaux. Par cette politique, les monarques Japonois n'ont conservé en bon état que les places qu'ils ont cru leur être nécessaires.

En entrant par un des fauxbourgs de Jédo, le lieu où l'on exécute les criminels nous offrit un spectacle terrible. C'étoit une multitude de têtes humaines & de cadavres, les uns à moitié pourris, les autres à demi dévorés, avec un grand nombre de chiens, de corbeaux, & d'autres animaux carnassiers, qui se repaissoient de ces effroyables restes.

Ce fauxbourg est une rue longue & irréguliere, qui a la mer à droite, & à gauche une colline, sur laquelle on découvre quelques beaux temples. Nous nous arrêtâmes dans une hôtellerie, où la vue du port, rempli d'une multitude de bâtimens de toutes sortes de grandeurs & de figures, présente une des plus belles perspectives du monde. Nous nous y délassâmes une couple d'heures, & nous entrâmes enfin dans Jédo, où nous vîmes ce beau pont, qui est, comme je vous l'ai dit, le centre commun, d'où l'on mesure la distance des lieues dans toute l'étendue du royaume.

Notre admiration fut particuliérement excitée par la foule incroyable du peuple, par le train des princes & des grands qu'on ne ceſſe de rencontrer, & par la riche parure des dames qui paſſent continuellement dans des palanquins. Nous nous laſſions encore moins de voir la variété des boutiques & l'étalage de toutes ſortes d'échantillons & de modeles. Perſonne, comme dans les provinces, ne témoignoit de curioſité de nous voir paſſer, parce qu'un train comme le nôtre n'étoit capable de frapper en aucune maniere les habitans d'une ville ſi peuplée, ſéjour d'un puiſſant monarque, capitale d'un vaſte empire, où l'on eſt accoutumé à des ſpectacles plus bruyans & plus pompeux.

Je ſuis, &c.

A Jédo, ce 23 Octobre 1745.

LETTRE LXXI.

SUITE DU JAPON.

NOUS fîmes donner avis de notre arrivée au miniſtre des affaires étrangeres. On nous ſignifia d'abord de nous tenir enfermés dans notre hôtel, avec ordre à l'officier qui nous avoit accompagnés, de n'en laiſſer approcher que nos domeſtiques. Nous reſtâmes quelques jours dans cette captivité, pendant laquelle on nous recommanda ſur-tout de ne jetter, par les fenêtres, aucun papier écrit en caracteres Européens. Inſenſiblement on nous accorda un peu plus de liberté; & j'en profitai pour viſiter cette capitale.

Jédo eſt, ſans contredit, la plus grande ville de l'empire. La multitude de ſes habitans eſt incroyable : les Japonois en font monter le nombre à plus de deux millions; mais je crois qu'ils exagerent. Ils prétendent auſſi qu'elle a ſept lieues de long, cinq de large, & vingt-quatre de circonfé-

rence; autre exagération, à ce que je crois. Elle eſt ſituée à l'extrémité d'un golfe; & le côté qui regarde la mer, a la figure d'un croiſſant. La ville n'eſt point entourée de murailles; mais pluſieurs foſſés l'environnent, avec de hauts boulevards plantés d'arbres. Une grande riviere la traverſe, & ſe partage en cinq bras, qui vont ſe jetter dans le golfe.

Jédo n'eſt point bâtie avec la régularité des autres villes du Japon, parce qu'elle n'eſt arrivée que par degrés à cette exceſſive grandeur. Cependant on trouve, dans pluſieurs quartiers, de belles rues, diſpoſées avec ſymmétrie. Elle doit cet embelliſſement aux incendies qui y ſont très-fréquens, parce que la plupart des maiſons ſont de bois. Les Cubos, qui en ont fait le ſiége de l'empire, l'ont ornée de pluſieurs beaux édifices.

Leur palais, d'une forme irréguliere, eſt bâti dans le centre de la ville. On lui donne cinq lieues de tour; & cet eſpace renferme une prodigieuſe quantité de rues, de foſſés, de canaux, de cours & de jardins. Cette immenſe étendue eſt coupée par trois enceintes. Celle du milieu contient le logement

du prince, conſtruit dans un lieu élevé, & entouré de fortes murailles flanquées de baſtions. Dans le centre eſt une haute tour, diviſée en pluſieurs étages, & ſi richement ornée, que, de loin, elle donne à tout le château l'air de la plus grande magnificence. Une multitude de toits recourbés, avec des dragons dorés au ſommet & aux angles, produiſent le même effet. La plupart des bâtimens n'ont qu'un étage, mais fort exhauſſé. Ils conſiſtent en un grand nombre de galeries & d'appartemens, dont les principaux ont un nom particulier. On appelle la *Salle des mille nattes*, celui où les ambaſſadeurs ſont admis à l'audience de Sa Majeſté Impériale. La décoration intérieure de ces appartemens eſt ſimple, mais pleine d'élégance & de goût. Les plafonds & les colonnes ſont de cèdre, de camphre, & de bois de jéſeri, qui eſt d'une beauté ſinguliere, & dont les veines forment naturellement des fleurs & d'autres figures. Ces boiſeries ſont verniſſées avec des feuillages dorés, & des peintures en bas-relief. Le parquet eſt couvert de nattes blanches, bordées de franges d'or.

Les princes de l'empire ont leur pa-

lais dans l'enceinte la plus éloignée de celui du monarque. Entre eux & le ſouverain, habitent les miniſtres & les officiers de la couronne. Il y a peu de différence, pour l'ameublement, entre l'appartement de l'empereur & celui de ces princes. C'eſt toujours du vernis & des ornemens de ſculpture ou de peinture, conformément au goût du pays. On garde le tréſor & les archives dans un bâtiment, dont les toits ſont de cuivre, & les portes de fer, crainte du feu; la peur du tonnerre a auſſi fait imaginer un appartement ſouterrein, qui a pour plafond un grand réſervoir d'eau. C'eſt là que l'empereur ſe retire lorſqu'il entend gronder la foudre, parce que les Japonois ſont perſuadés que cette barriere eſt impénétrable au feu du ciel.

Outre le palais impérial, il y en a une multitude d'autres diſtribués dans les différens quartiers de la ville. Figurez-vous une infinité de châteaux diſpoſés au milieu d'un amas de villages; c'eſt l'idée la plus juſte que vous puiſſiez prendre de cette capitale.

Notre audience fut fixée au 8 du mois ſuivant. On nous fit dire de nous

rendre de bonne heure à la cour, & de nous tenir dans la salle des gardes, jusqu'à ce que nous fussions appellés. Nous commençâmes par envoyer les présens, qui furent rangés sur des tables de bois dans la *Salle des mille nattes*, où le prince en fit la revue. Nous les suivîmes de près, précédés de huit officiers, & conduits par des valets qui tenoient la bride de nos chevaux. L'envoyé Hollandois, qu'on nomme ici le *Capitaine*, étoit porté dans une chaise.

Après avoir traversé la ville, nous arrivâmes à la premiere enceinte du château. Nous y entrâmes par un grand pont, qui aboutit à une place, où nous trouvâmes une garde nombreuse. Les soldats étoient assis à terre, les jambes croisées, vêtus de soie noire, avec chacun deux sabres à la ceinture. Nous laissâmes la chaise, nos chevaux & nos valets dans la seconde enceinte.

Arrivés dans le palais de l'empereur, nous attendîmes, dans la salle des gardes, que le conseil fût assemblé. Les officiers nous offrirent du thé, du tabac, & des pipes, & nous tinrent compagnie. Nous y restâmes environ une heure; & dans cet intervalle, nous vî-

mes venir tous les membres du conſeil. Enfin nous fûmes conduits au travers d'une grande cour, dans un ſallon ſpacieux, où les perſonnes, qui doivent être admiſes à l'audience, attendent qu'on les appelle. Il étoit richement meublé, & le mêlange de ſes colonnes dorées, qui s'élevoient entre les paravents, formoit un brillant coup-d'œil. Nous y demeurâmes encore l'eſpace d'une heure, au milieu d'une foule de gardes & de courtiſans.

Enfin on nous avertit que l'empereur étoit arrivé. Alors trois officiers vinrent prendre M. le Directeur, & le préſenterent à Sa Majeſté. Ce prince étoit aſſis ſur de magnifiques tapis, les jambes croiſées, & placé de maniere qu'il n'étoit pas aiſé de le voir. Les conſeillers d'Etat, les princes & les autres ſeigneurs formoient une double haie dans un grand veſtibule, dont les avenues étoient bordées d'une multitude de gentilshommes. Auſſi-tôt que le Directeur, ou, ſi vous aimez mieux, l'Ambaſſadeur, fut entré, les officiers, chargés de l'introduire, s'écrierent à haute voix : *Hollanda Capitain.* A ces mots, il ſe proſterna par terre, & ſe traîna

traîna avec ſes mains, entre le trône & les tables où l'on avoit mis les préſens. Enſuite ſe relevant ſur ſes genoux, il ſe courba peu-à-peu, donna du front contre le parquet, ſe retira ſans dire mot, & marcha à reculons, pour ne point tourner le dos au monarque. Voilà, Madame, les cérémonies qui s'obſervent à l'audience que ce prince donne à l'Envoyé Hollandois. Elles ne different en rien de ce qui ſe pratique par les vaſſaux de l'empire, lorſqu'ils viennent tous les ans ſe proſterner aux pieds du trône.

Ayant ainſi rendu notre hommage, ſans que Sa Majeſté nous fît l'honneur de nous adreſſer la parole, tout le monde ſe retira en ſilence. Dans le dîner qu'on nous ſervit enſuite, chacun avoit devant lui ſa petite table, couverte de mets à la Japonoiſe, avec de petits bâtons d'yvoire, comme les Chinois, pour tenir lieu de fourchettes. On nous préſenta d'abord du poiſſon bouilli dans une aſſez bonne ſauce, des huîtres cuites & ſervies dans la coquille avec du vinaigre, des tranches d'oie rôties, du poiſſon frit & des œufs. On nous apporta enſuite

diverſes ſortes de pâtiſſerie & de confitures. Après ce repas, qui, comme vous voyez, n'a rien qui réponde à la magnificence d'un ſi grand monarque, nous retournâmes à notre hôtel dans le même ordre que le matin, & fort peu ſatisfaits de la bonne chere impériale.

Comme nous en badinions avec M. l'ambaſſadeur: « Je paſſe à l'Empereur, » nous dit-il, ſon mauvais dîner en » faveur de ſa bonne réception. Pas ſi » bonne, lui répondis-je; car il n'a » pas ſeulement daigné nous parler. Il eſt » vrai, répliqua l'Envoyé; mais il nous » a diſpenſés de la ſcène humiliante, à » laquelle ont été aſſujettis pluſieurs » de mes prédéceſſeurs. Je n'ai point » oublié, continua-t-il, l'eſpèce de » farce à laquelle j'aſſiſtai moi-même » autrefois, & où l'on me fit jouer, » comme aux autres, un perſonnage » très-ridicule. J'étois jeune alors; » & je ne laiſſois pas d'être indigné, » que des gens revêtus du caractere » d'ambaſſadeur, puſſent ſe plier à ces » baſſes complaiſances. Je n'ai jamais » mieux connu combien le deſir des » richeſſes a de pouvoir ſur les hom- » mes, que depuis que j'ai été témoin

» des ſoupleſſes ſerviles de mes com-
» patriotes. Vous ſçavez qu'à l'âge de
» vingt ans, je fus envoyé par la Com-
» pagnie de Batavia, en qualité de
» gentilhomme, à la ſuite du Directeur
» qu'elle députoit à l'empereur du Ja-
» pon, pere du monarque régnant. Je
» ne puis vous dire tous les déſagré-
» mens que nous eſſuyâmes à l'audience
» de ce Prince & des grands de ſa cour.
» J'en ai conſervé la relation ; je vais
» vous la lire, en attendant le ſou-
» per, qui, à ce que j'eſpere, nous
» dédommagera du mauvais dîner de ſa
» Majeſté Japonoiſe. Je ſupprime d'a-
» bord toute la cérémonie de l'hom-
» mage, qui fut la même que celle que
» nous venons de pratiquer ; le reſte ſe
» paſſa abſolument comme vous l'allez
» voir dans cette relation, écrite par le
» chirurgien de l'ambaſſade.

» L'Empereur, dit-il, ſe retira dans
» ſon appartement, où nous fûmes ap-
» pellés avec l'Envoyé. On nous fit
» traverſer pluſieurs chambres, pour
» nous rendre dans une galerie où nous
» attendîmes un quart-d'heure. En-
» ſuite, en paſſant par différentes ſalles,
» nous arrivâmes dans une grande

» piéce, où l'on nous pria de nous aſ-
» ſeoir. Des hommes raſés, qui étoient
» les médecins de ſa Majeſté, des offi-
» ciers de cuiſine & des eccléſiaſtiques
» vinrent nous demander nos noms &
» notre âge, mais on tira bientôt des
» paravents devant nous, pour nous
» délivrer de leurs importunités.

» Nous reſtâmes une demi-heure
» dans le même lieu; de là on nous fit
» paſſer par des corridors bordés d'une
» ſuite non interrompue de gardes du
» corps. Après eux, plus près de la
» chambre du roi, la file étoit conti-
» nuée par pluſieurs grands officiers
» de la couronne, qui faiſoient face
» à la ſalle où nous étions attendus.
» Ils avoient leurs habits de cérémo-
» nie, & étoient aſſis ſur leurs talons,
» la tête baiſſée.

» On nous reçut dans une piece di-
» viſée en divers compartimens, les
» uns ouverts, les autres fermés par
» des paravents; & l'on nous fit aſ-
» ſeoir au milieu de cette ſalle. Leurs
» Majeſtés étoient à notre droite, der-
» riere des jalouſies, ou une ſorte de
» tapiſſerie tres-fine, avec des ouver-
» tures qui laiſſoient un paſſage libre à

» la vue. On y peint des figures, pour
» l'ornement, ou plutôt, pour mieux
» cacher ceux qui ſont derriere la toile.
» Le prince étoit dans un lieu ſi obſ-
» cur, que nous ne l'euſſions pas ap-
» perçu, ſi ſa voix ne l'eût fait décou-
» vrir. Il parloit ſi bas, qu'il ſembloit
» vouloir garder l'incognito. Les prin-
» ceſſes étoient vis à-vis de nous, ca-
» chées par d'autres jalouſies. Un des
» miniſtres, favori du prince, paroiſſoit
» aſſis ſeul ſur une natte élevée, dans un
» lieu découvert; à notre droite, c'eſt-
» à-dire, du côté de l'Empereur. A gau-
» che, dans un autre compartiment,
» ſe tenoient les conſeillers d'Etat du
» premier & du ſecond ordre. Une
» galerie, derriere nous, contenoit
» les principaux officiers de la cour &
» les gentilshommes de la chambre.
» Une autre galerie, qui conduiſoit
» au compartiment du monarque,
» étoit occupée par les enfans des prin-
» ces, par les pages de ſa Majeſté, &
» par quelques prêtres, qui ſe ca-
» choient pour nous obſerver. Telle
» étoit la diſpoſition de la ſcene, où
» nous devions jouer chacun un rôle.
» Notre interprête s'aſſit un peu au-

» deſſus de nous, pour entendre plus » facilement les demandes & les ré- » ponſes; & nous prîmes nos places » à ſa gauche, tous à la file, après nous » être avancés, en nous traînant & » nous proſternant du côté de l'Em- » pereur.

» Alors le favori nous dit de la part de » ce prince, que ſa Majeſté nous voyoit » avec plaiſir. L'interprête, qui nous ré- » péta ce compliment, rendit auſſitôt » la réponſe de l'ambaſſadeur. Elle ne » conſiſtoit que dans un très-humble re- » mercîment de la bonté que le Monar- » que avoit eue de nous accorder la li- » berté du commerce. L'interprête ſe » proſternoit à chaque explication, & » parloit aſſez haut pour être entendu de » toute la Cour. Mais ce qui ſortoit » de la bouche du Roi, paſſoit d'a- » bord par celle du miniſtre, comme ſi » ſes paroles euſſent été trop précieu- » ſes & trop ſacrées, pour être reçues » immédiatement par des officiers in- » férieurs. Après les premiers compli- » mens, la ſcene qui les ſuivoit n'eût » plus l'air que d'une farce.

» On voulut d'abord ſavoir notre » âge, notre nom, nos emplois, nos

» talens, &c. ; & chacun de nous eut
» ordre d'écrire tout cela ſur du pa-
» pier à la maniere Européenne. On
» nous fit enſuite remettre le papier
» & l'écritoire au favori, qui les fit paſ-
» ſer à l'Empereur par un trou de la
» jalouſie. On demanda à l'ambaſſadeur
» quelle étoit la diſtance de la Hollande
» à Batavia, & de Batavia au Japon ?
» Lequel avoit le plus de pouvoir, du
» Directeur général de la Compagnie,
» ou du Roi de Hollande ?

» Ma qualité de chirurgien ou de
» médecin, car ici on confond ces
» deux profeſſions, attira particuliére-
» ment l'attention de l'aſſemblée ; &
» l'on m'accabla de queſtions relatives
» à mon art. On me demanda, par
» exemple, quel étoit le caractere des
» médecins d'Europe ? Comment ils
» ſont regardés dans le monde ? Quelle
» idée en ont les honnêtes gens, les
» gens d'eſprit ? Nous en avons de deux
» ſortes, répondis-je. Les uns cher-
» chant à ſe parer des agrémens étran-
» gers à leur état, ſongent plus à plaire
» qu'à guérir : conteurs agréables &
» bouffons, ils ſont inſtruits les pre-
» miers des nouvelles & des calomnies

» du jour; ils ne roulent gueres que
» dans un cercle étroit de remedes
» communs; & sur un vieux fonds de
» bons mots, qui ne font plus rire. Leur
» phyſionomie annonce leur indiffé-
» rence profonde pour les malades
» qu'ils viſitent, & leur ardeur extrême
» pour la forme qui eſt leur ſeule idole:
» voilà les docteurs que nous chériſ-
» ſons. Ce n'eſt pas que nous ne deſi-
» rions très-ſérieuſement d'être guéris;
» mais le médecin, qui n'eſt que méde-
» cin, qui ne cherche que les moyens
» d'éteindre la fievre, qui s'oppoſe
» avec courage à tout ce qui pourroit
» déranger l'effet des remedes, ou con-
» trarier les efforts de la nature; qui
» parle toujours vrai; qui craindroit de
» déshonorer ſa profeſſion, ſi, par une
» lâche complaiſance, il laiſſoit empi-
» rer le mal, eſt regardé comme un
» homme, ou dur ou minutieux, ſans
» monde, ſans agrément, ſans égards.
» On pouſſe ſouvent la foibleſſe juſqu'à
» le craindre, & quelquefois l'injuſtice
» juſqu'à le haïr: on eſt preſque plus
» obligé au prétendu médecin aimable,
» de ce qu'il tue, qu'à l'autre de ce
» qu'il guérit.

» L'empereur, que ce discours paroissoit amuser, s'approcha vers notre droite, & s'assit derriere les jalousies, aussi près qu'il lui fut possible. Il nous fit faire d'autres questions, auxquelles je répondis également; & après avoir parlé bas à son favori, ce dernier nous ordonna successivement d'ôter nos manteaux, de nous tenir debout, de marcher, de nous arrêter, de nous complimenter les uns les autres, de sauter; de faire les ivrognes, d'écorcher la langue du pays, de lire du Hollandois, de chanter, de danser, de mettre & d'ôter nos chapeaux. Nous exécutâmes ces ordres; & ce fut de cette maniere, & par quantité d'autres singeries de cette espece, que nous eûmes l'honneur de divertir le Prince & toute la suite de sa Majesté Japonoise.

» Jugez, nous dit l'Envoyé, de ce que je devois penser, de me voir ainsi métamorphosé tout-à-coup en bouffon, & obligé de contenter tous les caprices d'un homme, qui nous regardoit comme ces animaux que les bateleurs montrent à la foire, ou font danser dans les carrefours pour

» récréer la canaille. Lorſqu'on nous » eut bien fatigués, & tenus en haleine » pendant plus de trois heures, on nous » ſervit un dîner, qui ne valoit pas » mieux que celui de ce matin ; on » nous fit enſuite remettre nos man- » teaux ; & l'on nous ordonna de nous » retirer.

» Vous croyez peut-être que nous » retournâmes à notre logis ; nous ne » fûmes pas ſi heureux : nos danſes n'é- » toient point encore finies ; & nous » devions recommencer pluſieurs fois » les mêmes ſcenes. Nous fîmes des vi- » ſites chez les grands, où nous fûmes de » nouveau obligés de danſer, de chan- » ter, & de remplir enfin le caractere » de comédiens, dont l'empereur nous » avoit ſi ſolemnellement décorés. Ce » manége déſagréable & ridicule dura » pluſieurs jours, pendant leſquels nous » ſervîmes de jouet aux femmes & aux » enfans dans les anti-chambres. L'Am- » baſſadeur ſeul, par une ſorte d'égards » qu'on voulut bien avoir pour ſon » caractere, fut diſpenſé de ces farces in- » décentes : d'ailleurs il montroit aſſez » de gravité dans ſon air & dans ſa con- » duite, pour faire comprendre que ce

» perſonnage lui eût déplu. Il eut ce-
» pendant d'autant moins de peine à le
» permettre à ceux de ſa ſuite, qu'il
» ſavoit très-bien que le goût des bouf-
» fonneries regne parmi les grands du
» Japon, & qu'ils ne ſe croient pas dés-
» honorés d'y paroître eux-mêmes
» comme acteurs ».

Nous en étions à cet endroit de notre converſation, lorſqu'on nous apporta les préſens de l'Empereur : ils conſiſtoient en trente robes ſuperbes, que nous reçûmes avec toutes les formalités du cérémonial établi. L'ambaſſadeur ſe proſterna quatre fois ; &, pour marquer plus de reſpect, il mit le bout d'une de ces robes ſur ſa tête. Le lendemain, pluſieurs ſeigneurs nous firent auſſi leurs préſens. Des valets les portoient dans des caiſſes, avec les planches ſur leſquelles ils devoient être étalés. Celui qui étoit à la tête de la commiſſion, fut introduit dans l'appartement de M. le Directeur ; &, s'aſſeyant à quelque diſtance vis-à-vis de lui : « Le
» ſeigneur, mon maître, lui dit-il, vous
» félicite d'avoir eu votre audience &
» un beau tems ; ce qui eſt fort heureux.
» Vos dons lui ayant été agréables,

» il souhaite que vous receviez les » siens avec le même plaisir ».

En finissant, il donna à l'interprête une feuille de papier, qui contenoit en gros caracteres, le nombre des robes & leur couleur. L'ambassadeur, à qui on remit cet écrit, le tint quelque tems sur sa tête, pour témoigner son respect. Les spectateurs gardoient le silence, les uns assis, les autres à genoux. On avoit appris au Directeur ce qu'il devoit répondre; & il fit son compliment en ces termes, accompagnés d'une profonde inclination; « Je remercie » très-humblement le seigneur votre » maître, de ses soins pour nous pro» curer une audience prompte & favo» rable; je le supplie de continuer ses » bons offices aux Hollandois; je lui » rends grace aussi de ses précieux » dons; & je ne manquerai point d'en » informer mes maîtres de Batavia ». Après ces paroles, on apporta du tabac, avec du thé & de l'eau-de-vie.

Depuis ce jour-là, on nous observe avec moins de soin; & nous avons la liberté d'aller & de venir où bon nous semble. Les Japonois nous invitent à leurs festins, à leurs jeux, à

leurs fêtes ; & nous ne ſommes point obligés d'habiter un quartier ſéparé comme à Nangaſaqui, ni de nous tenir renfermés, tous les ſoirs, dans nos maiſons, comme des priſonniers. « Il ſeroit déraiſonnable, me » diſoit un Japonois, que, dans la » capitale d'un grand empire, on eût » les mêmes inquiétudes, & que l'on » prît les mêmes précautions que dans » une ville frontiere ; auſſi devez-vous, » continua-t-il, nous trouver ici moins » ſoupçonneux qu'à Nangaſaqui. Je » conçois que des étrangers, qui n'ont » point pénétré dans le cœur du royau- » me, peuvent nous regarder comme » un peuple altier, qui habite un pays » où l'hoſpitalité eſt inconnue, & où » l'amitié n'a point d'aſyle. Mais, pour » peu que vous reſtiez encore dans » cette capitale, j'eſpere que vous re- » viendrez de ce préjugé. Les précau- » tions exceſſives qu'on prend dans nos » provinces, ſont moins une ſuite de » notre défiance, que d'une police ri- » goureuſe qui, en raſſurant l'autorité, » réduit les ſujets à une eſpece d'eſcla- » vage. Dans les lieux même où il n'ha- » bite que des Japonois, ſur la moindre

» alarme, bien ou mal fondée, on bar-
» ricade les rues, & chacun ſe trouve
» empriſonné dans ſa maiſon. La même
» rigueur s'obſerve non-ſeulement en
» cas d'émeute, mais lorſqu'on pour-
» ſuit quelque criminel, ou qu'on fait
» quelqu'autre perquiſition de la part
» du gouvernement. Perſonne alors n'a
» la liberté de ſortir de ſon quartier, à
» moins qu'il n'ait dans ſa main une ba-
» guette, marquée aux armes de l'offi-
» cier qui préſide à cette recherche.

» C'eſt encore par une ſuite de cette
» même vigilance, qu'on nous aſſu-
» jettit à tant de formalités, lorſque
» nous nous propoſons de quitter notre
» logement, pour aller nous établir dans
» un autre. Il faut d'abord préſenter au
» commiſſaire de la rue où l'on va de-
» meurer, une requête accompagnée
» d'un petit préſent. Il recherche la
» conduite & les mœurs du ſuppliant;
» &, ſi les informations ſont favora-
» bles, il envoie le meſſager de la rue
» chez tous les habitans, pour ſavoir
» s'ils veulent bien agréer le nouveau
» ſujet. Une oppoſition grave, fondée
» ſur quelque vice incommode ou ſcan-
» daleux, fait rejetter la demande. Si,

» au contraire, elle eſt reçue, le com-
» miſſaire prend le nouveau venu ſous
» ſa protection, & l'aggrege parmi les
» bourgeois de ſon diſtrict. Le nouvel
» inſtalé paie ſon arrivée, en donnant
» un repas aux notables.

» On ne peut acquérir une maiſon,
» ſans le conſentement des habitans de
» la rue où elle eſt ſituée : les difficultés
» augmentent, lorſqu'il y a quelque ac-
» cuſation contre l'acquéreur, ou même
» lorſqu'il n'eſt pas connu des autres
» propriétaires. Comme ils répondent
» tous ſolidairement des déſordres qui
» ſe commettent dans le quartier, ils
» ſont perſonnellement intéreſſés à n'ad-
» mettre dans leur voiſinage, que des
» perſonnes d'une conduite irréprocha-
» ble. Les obſtacles une fois levés, l'a-
» cheteur eſt obligé de payer à toute
» la rue un droit de huit pour cent : on
» en diſtribue, à parties égales, cinq
» portions aux habitans ; les trois autres
» ſont remiſes dans les mains du com-
» miſſaire, pour les frais d'un feſtin pu-
» blic. Le bourgeois nouvellement ag-
» grégé, rend enſuite & reçoit les viſites
» d'uſage : ſes voiſins lui font offre de
» leurs ſervices, l'aſſurent de leur ami-

» tié, & lui promettent des ſecours
» dans le beſoin.

» Si nous avons deſſein de voyager ;
» ſoit pour notre plaiſir, ſoit pour des
» affaires particulieres, nous devons
» nous pourvoir d'un écrit ſigné des
» principaux habitans de notre rue.
» Ils y expoſent les motifs qui nous dé-
» terminent à nous abſenter, & doivent
» cautionner notre retour, & détermi-
» ner le tems de notre arrivée. Cet écrit
» eſt remis au commiſſaire qui l'envoie
» aux officiers de la ville ; & ceux-ci
» font expédier un paſſe-port, auquel
» ils appoſent leur ſceau. Toutes ces
» opérations ſe font gratuitement, à la
» réſerve du papier qui ſe paie au meſ-
» ſager, & dont le prix fait une partie
» de ſes gages.

» Quand un particulier eſt accuſé de
» quelque délit, l'affaire eſt d'abord
» citée devant le conſeil de la rue, com-
» poſé du commiſſaire & des notables.
» S'ils la trouvent trop embarraſſante,
» ils la portent devant les premiers ma-
» giſtrats municipaux. Si ce ſecond tri-
» bunal y voit les mêmes difficultés,
» on en remet la déciſion au gouver-
» neur qui, quelquefois, la renvoie au

» conſeil d'état de Jédo, où ſe jugent
» ſouverainement & ſans appel toutes
» les grandes cauſes.

» Lorſqu'il s'éleve une querelle dans
» une rue, ſoit entre les bourgeois qui
» y logent, ſoit entre les perſonnes qui
» ne font qu'y paſſer, les plus proches
» voiſins ſont obligés d'empêcher les
» voies de fait, & ſont reſponſables des
» violences qui s'y commettent. Si un
» homme eſt tué, l'auteur du meurtre
» eſt condamné à mort, quand même il
» prouveroit qu'il n'a pas été l'aggreſ-
» ſeur, & qu'il ne pouvoit ſauver ſa vie,
» qu'en ſe défaiſant de ſon adverſaire.
» La ſévérité de nos loix ne ſe borne
» pas à cette ſeule punition; les pro-
» priétaires des trois maiſons les plus
» voiſines du lieu où l'action s'eſt paſ-
» ſée, ſont condamnés à n'en point
» ſortir durant pluſieurs mois. La porte
» & les fenêtres ſont fermées par de
» fortes barricades : à peine leur don-
» ne-t-on le tems de faire les proviſions
» néceſſaires, pour ſubſiſter pendant
» toute la durée de cette clôture. Les
» autres habitans de la rue ont part
» au châtiment : on les condamne à de
» rudes travaux, ſoit dans les atteliers

» publics, ſoit dans la maiſon des gou-
» verneurs. Les chefs du quartier ſont
» punis, à proportion de leur négli-
» gence. La même ſévérité a lieu dans
» les autres affaires criminelles. L'hôte
» du coupable, ſes parens, ſon maître,
» en un mot, tous ſes ſupérieurs par-
» tagent le châtiment ».

Que penſez-vous d'une police, dont le félicité publique doit être l'objet, & qui néanmoins ruine la liberté, ſeul fondement du vrai bonheur? Que dites-vous ſur-tout d'un gouvernement, dont telle eſt la conſtitution barbare, que perſonne, fût-ce le plus juſte & le plus vertueux des citoyens, n'eſt à l'abri du plus honteux ſupplice, puiſqu'on eſt tous les jours expoſé à ſe voir punir pour les crimes d'autrui? Un homme qui tire l'épée contre un autre, quand même il n'auroit ni bleſſé, ni frappé ſon ennemi, eſt condamné à mort. Si un criminel ſe dérobe à la juſtice par la fuite, le chef de la rue eſt obligé de le pourſuivre, ſous peine de répondre perſonnellement de ſon évaſion.

Je ſuis, &c.

A Jédo, ce 29 Octobre 1745.

LETTRE LXXII.

SUITE DU JAPON.

AVANT-HIER, Madame, on me fit voir une noce Japonoiſe. On alla prendre de grand matin les jeunes gens, chacun dans une chaiſe ſéparée, traînée par quatre bœufs, & on les mena hors de la ville, au ſon de divers inſtrumens, vers une colline où devoit ſe faire la cérémonie. La voiture du jeune homme étoit ſuivie de pluſieurs chars remplis des hardes, des meubles & du trouſſeau de la future. Arrivés aux pieds de la colline, ils gagnerent le ſommet chacun de ſon côté. Les parens, les muſiciens & les autres aſſiſtans les ſuivoient par un autre chemin. Les uns ſe rangerent derriere le garçon, les autres derriere la fille, & tous étoient aſſis, deux à deux, ſous un parafol que tenoient leurs valets. Les muſiciens ſe placerent pêle-mêle, les uns aſſis, les autres debout, frappant avec des bâtons ſur des boucles de cuivre ſuſpendues à des chaînes, & faiſant

danſer la compagnie au bruit de cette étrange muſique.

La cérémonie nuptiale ſe fit dans une tente dreſſée à quelques pas de là. Les époux y entrerent par deux côtés oppoſés. Au milieu étoit un autel paré, ſur lequel on voyoit une idole d'une figure monſtrueuſe, qui repréſentoit le dieu de l'Hymenée. Ce dieu avoit la tête d'un chien, pour montrer que la fidélité & la vigilance ſont également néceſſaires dans le mariage. Le cordon qu'il tenoit entre ſes mains, eſt un autre ſymbole de la force & de la néceſſité de ſes liens. Devant l'autel, étoit le prêtre, & les jeunes gens à côté de lui, l'épouſe à droite, & le mari à gauche, tenant chacun, comme chez les Grecs, une torche nuptiale. Pendant que le miniſtre récitoit confuſément quelques prieres, la mariée alluma ſon flambeau à une lampe, & le jeune homme en fit autant à celui de ſa femme. Alors tous les aſſiſtans jetterent un cri de joie, ſouhaiterent aux deux époux toutes ſortes de proſpérités; & le prêtre y ajouta ſa bénédiction.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient

ſur la hauteur, d'autres perſonnes, reſtées au bas, s'occupoient de diverſes pratiques conſacrées par l'uſage : les uns jettoient au feu les poupées qui avoient ſervi d'amuſement à la jeune femme ; d'autres prenoient dans leurs mains, & plaçoient, de mille façons différentes, un rouet & une quenouille, inſtrumens plus utiles, qui devoient ſuccéder aux jeux de l'enfance. On ramena l'épouſe, & on la conduiſit au logis du mari, parmi les acclamations du peuple. De jeunes garçons, couverts de guirlandes, planterent des drapeaux ſur le faîte de la maiſon ; & ſemerent de fleurs les appartemens.

Les Japonois marient leur filles ſans dot, de peur qu'elles n'en deviennent plus fieres & plus impérieuſes. Il eſt même d'uſage de payer une ſomme d'argent au pere & à la mere de la jeune perſonne, qui la leur préſente elle-même, en reconnoiſſance de la peine qu'ils ont eue de l'élever : ainſi, plus ils ont de filles, plus ils ſe croient riches, ſur-tout ſi elles ſont jolies. On s'allie ici ſans ſcrupule avec ſes parens les plus proches, excepté au premier degré.

Quand l'aîné d'une famille eſt parvenu

à l'âge de maturité, les peres lui remettent leur bien : ils ne s'en réſervent qu'une légere portion pour leur ſubſiſtance & celle des autres enfans, qui ſe trouvent réduits à une ſucceſſion médiocre; les filles même n'y ont aucune part. Cette coutume, qui maintient le bien dans les familles, peut aller de pair avec celle de Normandie. Je ne ſais ſi je vous ai dit que l'uſage permet ici, comme à la Chine, de noyer ou d'étouffer les enfans, quand on n'a pas le moyen ou la faculté de les nourrir.

Telle eſt la diſpoſition précoce & voluptueuſe du ſexe Japonois, qu'on eſt obligé de marier les filles à dix ou douze ans, pour empêcher qu'elles ne ſe déshonorent. On ne les conſulte point pour le choix d'un époux : on ſe prend ſans ſe connoître; & ce ſont les parens qui forment ces alliances. A la vérité, ce contrat aveugle n'a rien d'incommode, puiſque, pour des cauſes très-légeres, les conjoints ont réciproquement la liberté de ſe ſéparer. « Je ſais » que, parmi vous autres Chrétiens, me » diſoit un de ces inſulaires, on attache, » ſans retour, des gens accablés l'un de

» l'autre, & preſque toujours mal aſſor-
» tis. Vous ne voyez, dans les déſagré-
» mens de vos mariages, que leur durée,
» &, pour ainſi dire, leur éternité. Ici,
» une femme n'eſt obligée de vivre dans
» la contrainte, que tant qu'elle de-
» meure avec ſon époux; il eſt vrai que
» la plus petite licence alors peut lui
» coûter la vie; car chez nous, l'adul-
» tere eſt puni de mort ».

Ces loix rigoureuſes de chaſteté regardent également les perſonnes employées au ſervice des princeſſes: ce n'eſt ni à l'exil, ni à des couvens, ni même à des maiſons de correction, que ſe termine leur châtiment; & de cette ſévérité il naît une habitude à la pudeur, qui diſtingue principalement les dames du Japon.

L'uſage de ce pays permet la polygamie; mais il n'y a qu'une femme qui ait le rang d'épouſe, & le droit de manger avec le mari. Les autres ne ſont proprement que des concubines, ou même des eſclaves deſtinées à ſervir l'épouſe légitime. Leurs enfans ne partagent qu'une très-légere portion de l'héritage paternel. Les femmes des princes & des grands ſeigneurs ſont renfermées dans une eſpece de ſerrail,

où la plupart de celles qui les ſervent, vieilliſſent dans une triſte & affligeante virginité. Elles ne peuvent ſe marier pendant qu'elles y reſtent; & leurs maitreſſes une fois accoutumées à elles, ne s'en défont preſque jamais.

Les dames Japonoiſes vivent dans une grande retraite. Il eſt rare qu'elles reçoivent la viſite des hommes; & alors même elles ſe couvrent d'un voile qui leur cache le viſage, & quelquefois tout le corps. Elles ſortent peu, &, pour l'ordinaire, elles ſe font porter dans des chaiſes, ainſi que leurs ſuivantes Si elles vont à pied, ce qui eſt très-rare, elles ſont eſcortées d'une nombreuſe troupe de femmes eſclaves. L'une porte les mules de ſa maitreſſe, l'autre des mouchoirs, quelques-unes des confitures, des paraſols, des éventails, &c.

On accoutume le ſexe de bonne heure à ne ſe mêler d'aucune affaire, & à n'en jamais parler aux maris. Ceux-ci, de leur côté, ſe vantent d'avoir l'eſprit aſſez fort & aſſez libre, pour n'apporter dans le ménage que des idées de plaiſirs & d'amuſemens. Deux choſes rendent au Japon, une épouſe également recommandable, la bonne éducation qu'elle

qu'elle donne à ſes enfans, & la fidélité qu'elle garde à ſon mari. Un homme qui trouve ſa femme enfermée avec un amant, a droit de les faire mourir l'un & l'autre; &, en ſon abſence, ſon pere, ſon frere, & ſon domeſtique ont le même pouvoir.

Un marchand ayant de juſtes ſoupçons contre la ſienne, feignit d'aller à la campagne, & la prit ſur le fait. Il tua le galant, attacha la coupable à une échelle, & la laiſſa ſuſpendue toute la nuit. Le lendemain, il invita à dîner les parens de ſon épouſe; &, après le repas, comme elle ne paroiſſoit point, ſous prétexte qu'elle étoit occupée à la cuiſine, ils prierent le mari de la faire venir. Il entra dans la chambre où elle étoit; la délia, lui mit ſur le dos un drap mortuaire, & dans les mains une boëte de laque, couverte de fleurs, lui défendant expreſſément de l'ouvrir. « Allez, » lui dit-il; montrez cette boëte à vos » parens; & voyez ſi je dois vous faire » grace à leurs prieres ». Elle ſe rendit, en cet état, dans la ſalle à manger; &, s'étant miſe à genoux, elle préſenta la boëte au plus notable de la compagnie. Mais on ne l'eut pas plutôt ouverte, que

reconnoiſſant l'inſtrument de ſon crime, enlevé du corps de ſon amant, elle tomba évanouie. Le mari accourut auſſi-tôt; &, ſans lui donner le tems de revenir de ſa foibleſſe, il lui coupa la tête. Cette ſcène affreuſe fit diſparoître toute l'aſſemblée, qui frémit d'horreur à ce ſpectacle.

De pareils traits ſont rares au Japon; on y trouve, au contraire, beaucoup d'exemples de pudeur, de modeſtie & de chaſteté conjugale. Ici, c'eſt une femme qui ſe précipite du haut d'une tour, pour défendre ſon honneur contre un tyran qui veut uſer de violence; là, c'en eſt une autre qui ſe laiſſe mourir de faim plutôt que de ſurvivre à ſon mari.

Voici quelque choſe de plus ſingulier, qui m'a été certifié par deux Japonois. Il ne s'agit plus de vertu conjugale, mais d'un excès incroyable de pudeur & de modeſtie. Une demoiſelle ſuivante, étant à genoux au bout d'une table pour ſervir ſon maître dans l'appartement des femmes, voulut prendre un flacon qui étoit un peu trop éloigné. L'effort qu'elle fit pour l'atteindre, fut cauſe qu'il lui échappa un certain

bruit, qui se fit entendre malgré elle. Elle en eut tant de honte, que, s'enveloppant la tête dans sa robe, elle n'osa jamais découvrir son visage; mais approchant son sein, avec une violence enragée, contre sa bouche, elle y appliqua les dents, & se l'arracha avec tant de fureur, qu'elle expira sur le lieu même.

Les Japonois sont si réservés dans leurs discours, qu'ils ne se permettent pas même de parler de mariage en présence de ceux qui n'y sont point encore engagés. Si, sans y faire attention, quelqu'un de la compagnie fait tomber la conversation sur cette matiere, les jeunes gens aussi-tôt se levent & se retirent.

On ne néglige rien pour former leur cœur & orner leur esprit; & cette éducation est commune aux deux sexes. On les traite avec beaucoup de douceur; & quoique les parens aient droit de leur ôter la vie, ils se portent difficilement à cette violence. Jamais on ne les bat, & rarement on les gronde. Si, d'un côté, cette conduite fortifie l'humeur opiniâtre de ces insulaires; de l'autre, elle contribue à cette vivacité d'esprit qu'ils font paroître dès leur enfance.

C'eſt aux prêtres que l'on confie leur éducation. Les filles ſont élevées dans des communautés de leur ſexe; les garçons dans des couvens de Bonzes juſqu'à l'âge de quatorze ans. L'amour, le reſpect, la reconnoiſſance & la ſoumiſſion pour les auteurs de leur vie, ſont les premiers ſentimens qu'on leur inſpire. On m'a conté un trait admirable, qui mérite d'être connu de toutes les nations, & cité dans tous les livres.

Une femme reſtée veuve avec trois garçons, ne ſubſiſtoit que de leur travail. Comme ils ne gagnoient point aſſez pour entretenir toute la famille, voici par quelle étrange réſolution le plus jeune imagina de mettre leur mere plus à ſon aiſe. On avoit publié que celui qui livreroit aux juges un criminel, recevroit une certaine ſomme. Ils convinrent entre eux, qu'un des trois paſſeroit pour voleur, & que les deux autres le conduiroient à la juſtice. Ils tirerent au ſort, qui tomba ſur le plus jeune. Le magiſtrat l'interroge; il confeſſe le vol; on le met en priſon; & la ſomme promiſe eſt délivrée à ſes freres. Leur cœur s'attendrit alors ſur le danger d'une victime ſi chere; ils trouvent

le moyen d'entrer dans la priſon, & ne ſe croyant vus de perſonne, ils s'abandonnent à toute leur tendreſſe. Le juge qui en eſt inſtruit, les fait ſuivre par un domeſtique, & apprend qu'ils ſont entrés dans une maiſon, où ils font à leur mere le récit de leur aventure; qu'à cette nouvelle cette femme a jetté des cris lamentables, & a ordonné à ſes enfans de reporter la ſomme, aimant mieux mourir de faim, que de vivre à pareil prix. Sur cette connoiſſance, le magiſtrat fait venir ſon priſonnier, recommence l'interrogatoire, & le jeune homme eſt toujours ferme à ſe reconnoître coupable. On ſe hâte d'aller faire part à l'empereur de cette action immortelle. Le monarque étonné veut voir les trois freres, les comble de careſſes, & leur aſſigne des penſions, pour eux & pour leur mere.

Dès les plus tendres années, on accoutume les Japonois à des principes d'honneur, qui, dans un âge plus avancé, ne les portent pas à des actions moins extraordinaires: témoins ces deux gentilshommes qui s'étant trouvés ſur un eſcalier du palais, ſentirent leurs épées ſe frotter l'une

contre l'autre. Celui qui descendoit, s'offensa de cet accident : l'autre s'excusa, en protestant que c'étoit l'effet du hasard, & ajouta que le malheur, après tout, n'étoit pas grand; que ce n'étoient que deux épées qui s'étoient touchées, & que l'une valoit bien l'autre. « Je vais, reprit le premier, vous » en faire voir la différence ». Vous croyez peut-être qu'ils vont se battre, comme auroient pu faire deux François ? Vous vous trompez; on ne se bat point au Japon; il est une autre façon de montrer de la bravoure ; on tire son poignard, & l'on se coupe le ventre. C'est ce que fit le gentilhomme qui se crut offensé. Le second, sans dire mot, monte en diligence pour servir sur la table du prince un plat qu'il tenoit à la main, revient ensuite; & trouvant son homme expirant, lui dit : « Je vous au» rois prévenu, si je n'eusse pas été oc» cupé de mon service : mais je vous » suivrai de près, pour vous faire voir » que mon épée vaut bien la vôtre ». En même tems il imita son adversaire, se fendit le ventre, & tomba mort. Auriez-vous mieux aimé qu'ils se fussent noblement coupé la gorge à

notre maniere? Je vous l'ai dit, ces insulaires ne connoissent point cette sorte de vengeance, & n'admettent pas le duel parmi les préjugés de l'honneur.

Après avoir formé les jeunes Japonois au respect & à l'obéissance, on leur apprend leur langue, c'est-à-dire, à parler correctement, à bien lire, à bien former les caracteres. Ils en font une étude sérieuse, suivie de celle de l'histoire, de la religion, & de la morale. On passe ensuite à l'éloquence, à la poésie, à la peinture; & la nation ne manque pas de génie pour ces beaux arts. Ils ont de l'imagination, du jugement, de la pénétration, & un talent rare pour faire mouvoir les ressorts du cœur humain. Leurs vers ont de la grace; & ce que je vous ai dit de leur théâtre, prouve qu'ils ne sont pas absolument sans talens pour le genre dramatique. On trouve dans leurs bibliotheques, des livres d'histoire, de morale, de religion, de médecine, d'agriculture, & d'histoire naturelle. Les moines & les prêtres sont, comme anciennement en France, ceux qui s'appliquent le plus à l'étude. Ils ont des académies & des colléges où l'on instruit la jeunesse.

A l'égard de la théologie, ils n'en ont qu'une connoiſſance très-ſuperficielle. Il y a un ſiecle, que la lumiere de la foi brilloit encore dans cette extrémité de l'Orient; mais elle fut bientôt éteinte dans le ſang des martyrs. L'indiſcrétion d'un pilote Caſtillan ne contribua pas peu à ce malheur irréparable. Cet homme ſimple, voulant faire parade de la puiſſance de ſon ſouverain, s'aviſa de montrer ſur une mappemonde, l'étendue de terre que poſſédoit le roi d'Eſpagne. Les ſpectateurs ſurpris, demanderent de quels moyens on s'étoit ſervi, pour former une ſi vaſte monarchie? Il répondit avec naïveté : « Nos » rois commencent par envoyer dans le » pays qu'ils veulent conquérir, des miſ» ſionnaires qui engagent les peuples à » embraſſer notre religion; & quand ils » ont fait des converſions conſidéra» bles, on dépêche des troupes qui ſe » joignant aux nouveaux Chrétiens, » n'ont pas de peine à venir à bout du » reſte de la nation ». Vous pouvez imaginer l'impreſſion que fit un pareil diſcours ſur l'eſprit d'un peuple ombrageux. On n'a vu que trop d'effets de ces pernicieuſes maximes; & les Japonois

ne s'en seroient peut-être pas garantis, s'ils n'avoient été d'autres hommes que les Américains.

Au reste, quoique ces peuples aient donné l'exclusion à l'évangile, on assure que, pour la pratique de la vertu & l'extérieur de la dévotion, ils surpassent les Chrétiens même. Soigneux du salut de leurs ames, scrupuleux jusqu'à l'excès pour l'expiation des moindres fautes, pénétrés de respect & de vénération pour leurs dieux, ils paroissent pleins de foi & d'espérance pour les biens d'une vie future, &c.

Mais je reviens aux sciences que cultivent ces insulaires. Ils n'ont presque aucune connoissance de l'anatomie; leurs préjugés de religion ne leur permettent ni de tuer les animaux, ni de toucher les cadavres. En récompense, ils s'appliquent fort à la botanique; & cette partie de la médecine est en si grande recommandation parmi eux, que les princes même en font une étude particuliere, & ont des jardins uniquement destinés à la culture des simples. Ces peuples ont un Herbier, ou Traité de botanique, où l'on voit les figures de plus de cinq

cens plantes qui croiſſent dans les environs de cette capitale ; & l'on y explique les propriétés & la vertu de chacun de ces arbuſtes.

Chez nous, la ſaignée & la purgation ſont les deux remedes univerſels, pour rétablir la nature dérangée : les Japonois, qui les ignorent ou les mépriſent, leur enſubſtituent deux autres, qui ſont l'aiguille & le feu ; l'une contre les obſtructions & les dépôts, ſources, ſelon eux, de toutes les maladies ; l'autre contre les vents qui occaſionnent des douleurs aiguës. Ils ſe ſervent ſur-tout de l'aiguille, comme d'un remede ſouverain dans une colique particuliere au Japon, cauſée par l'uſage immodéré du ſacki. Outre les accidens dangereux qui ſuivent cette maladie, elle fait tomber tout le poil qui environne les parties naturelles.

Ces aiguilles doivent être d'or ou d'argent, & demandent une certaine façon, que tout ouvrier ne peut pas leur donner. De peur qu'étant mal faites il n'arrive quelque malheur, outre l'habileté requiſe, il faut encore des lettres-patentes ſcellées du grand ſceau, pour avoir la permiſſion d'en fabriquer. La maniere de s'en ſervir

eſt de frapper deſſus avec un petit marteau, doucement & à diverſes repriſes, pour la faire entrer dans la partie malade. En retirant l'aiguille, on preſſe cette partie avec le doigt, pour en faire ſortir l'air qui y étoit comprimé. L'habileté conſiſte moins à bien enfoncer l'inſtrument, qu'à connoître préciſément le ſiége de la douleur, & juſqu'où il faut que l'aiguille pénetre. On attribue à ce remede un effet auſſi prompt que merveilleux; & les Hollandois, qui en ont reconnu l'utilité, l'ont adopté & s'en ſervent dans leurs colonies.

L'autre ſpécifique paroît plus ſupportable: mais la différente température de l'air empêche qu'on ne puiſſe l'employer en Europe. On prétend qu'il guérit de la goutte & des rhumatiſmes. Figurez vous une eſpece de coton ou de filaſſe, dont on fait de petites pelottes allongées, qu'on applique ſur le mal, & auxquelles on met le feu. Ce duvet produit une chaleur modérée, qu'on peut ſupporter, pendant quelque temps, ſans une douleur bien vive. On juge par la diſpoſition de la cicatrice, quel doit être l'ef-

fet du remede. On en emploie un ſecond, & même un troiſieme, ſi l'état du malade l'exige. La douleur n'approche pas des tourmens que cauſent les autres cauſtiques. Celui-ci ne s'applique pas toujours dans la partie affligée, ni même dans les endroits les plus voiſins du mal. Il y a pluſieurs précautions à prendre, & c'eſt en quoi conſiſte principalement l'habileté du médecin. Dans les maux d'eſtomac, il y en a qui placent le cauſtique ſur les épaules, & dans les pleuréſies ſur les vertebres du dos, &c. Le patient eſt aſſis à terre, les jambes croiſées, & le viſage appuié ſur ſes mains.

Cette opération eſt ſi commune au Japon, que tout le monde y a le corps criblé de cicatrices. Comme nous avons des gens qui uſent de la ſaignée ſans être malades, de même j'ai vu ici des perſonnes, ſe portant très bien, faire uſage de leur cauſtique; &, en général, on le regarde comme un excellent préſervatif contre toutes ſortes de maladies. Les enfans, les vieillards, les femmes délicates, les pauvres & les riches, en un mot, toutes les perſonnes ſoigneuſes de leur ſanté, ſe le ſont

appliquer tous les ſix mois, comme il y en a, parmi nous, qui, une ou deux fois par an, ſe font ſaigner par précaution. Enfin toute la nation Japonoiſe eſt ſi perſuadée de l'efficacité de ce remede, qu'on accorde aux malheureux même qui ſont condamnés à une priſon perpétuelle, la permiſſion de ſortir, ſous bonne garde, pour ſe faire brûler le dos par le *moxa* : c'eſt le nom qu'on donne à ce cauſtique, dont on fait remonter l'origine à la plus haute antiquité. Il n'eſt pas moins eſtimé des Chinois, & de toutes les nations qui ont commercé avec le Japon. On vend chez les libraires, & l'on crie même dans les rues, la maniere de ſe ſervir de ce remede.

Les médecins du pays diſtinguent trois eſpeces de petite vérole : la ſeche, la confluente, & la rougeole qui font ici de terribles ravages. La méthode ordinaire de traiter le malade eſt de l'envelopper d'un drap rouge. Quand un prince de la famille royale en eſt attaqué, non-ſeulement ſa chambre & ſon lit ſont tendus de cette couleur, mais tous ceux qui en approchent, doivent être vêtus de même. Le mal vénérien

n'eſt point inconnu dans ces iſles : on l'appelle le *mal Portugais*, du nom de ceux qui l'y ont apporté avec la religion Chrétienne.

La chirurgie & la pharmacie ne ſont point au Japon des profeſſions particulieres, comme en Europe : les médecins embraſſent toutes les parties de l'art qui guérit ou qui tue les malades. Ils ſe font ſuivre par un valet, avec une caſſette pleine de drogues, où ils prennent ce qui peut convenir à chaque malheureux qui ſe confie à leurs ſoins.

Ces inſulaires n'ont pas une connoiſſance fort exacte de la juriſprudence ; je ne ſais s'il ne vaudroit pas mieux pour nous, de vivre dans la même ignorance. Comme chez toutes les nations de l'Orient, ils ont une juſtice très-expéditive : l'affaire eſt expoſée ſans délai devant le juge : les parties ſont entendues, les témoins interrogés, les circonſtances peſées, & le tribunal prononce. Quoique cette méthode ne ſoit pas ſans inconvéniens, il eſt pourtant vrai qu'elle eſt moins préjudiciable aux plaideurs, que les longueurs éternelles de nos procédures.

J'ai ſouvent admiré la préciſion & la briéveté des ordonnances qu'on affiche ſur les grands chemins: on n'expoſe point les motifs de la loi; le prince ne rend nul compte à ſes peuples, comme nos rois, dans leurs déclarations, arrêts & édits du conſeil? on croit que ce ſtyle laconique convient mieux à la majeſté d'un grand monarque. C'eſt aſſez qu'il ſache lui-même les raiſons des ordres qu'il donne: ce ſeroit un crime d'Etat, que de douter de ſon diſcernement, & de l'étendue de ſes lumieres.

La muſique eſt auſſi imparfaite au Japon qu'à la Chine: on n'y connoît qu'une partie, ſoit vocale, ſoit inſtrumentale; & l'on y chante d'un ton ſi déſagréable, que les oreilles Européennes ne peuvent s'y habituer. Les inſtrumens ordinaires ſont la flûte, le flageolet, le tambour, l'orgue, la harpe, la trompette, les cymbales, les cloches, &c.

Ces peuples ont une connoiſſance très-bornée du deſſin, & ſi vous jugez de leurs tableaux, par les papiers peints qui vous arrivent de ce pays, vous ne devez pas avoir une grande idée de leurs talens en ce genre. Ils réuſſiſſent cependant

assez bien dans le coloris, & peignent passablement les fleurs & les animaux.

Ils ont montré plus de génie pour les arts méchaniques. Ils travaillent même avec assez de finesse, l'or, l'argent, le cuivre, le fer, l'ivoire & le bois. Leurs étoffes & leurs ouvrages en vernis surpassent ceux de la Chine : mais ils ont moins profité que leurs voisins, des connoissances qui leur sont venues d'Europe. Leur caractere féroce n'a laissé aux missionnaires, que le tems d'annoncer Jesus-Christ, & de mourir comme lui dans les tourmens; au lieu que les mœurs pacifiques de la nation Chinoise leur ont donné le loisir de développer, avec leur zele, ses talens pour les beaux arts.

Je crois vous avoir dit qu'on étoit persuadé, à la Chine, qu'il ne se fait point de porcelaine au Japon; voici pourtant ce que je tiens d'un habitant fort instruit. « Il est vrai que toute la » porcelaine dont nous nous servons, » n'a pas été faite dans nos manufactu- » res, nous en achetons des Chinois : » mais nous en fabriquons aussi nous- » mêmes dans la province de Figen. La » matiere, qu'emploient nos ouvriers,

» eſt une argille qui ſe tire de nos mon-
» tagnes. Quoique naturellement aſſez
» nette, elle demande cependant d'ê-
» tre pétrie & lavée pour devenir
» tranſparente ; & ce travail eſt ſi péni-
» ble, qu'on dit en proverbe, que
» cette vaiſſelle eſt compoſée d'os hu-
» mains.

» Notre ancienne porcelaine eſt plus re-
» cherchée que celle de nos voiſins; mais
» celle d'aujourd'hui n'a pas la même
» beauté : ce qui prouve que le ſecret
» de la préparation s'eſt perdu. Nous
» avons d'autres vaſes plus précieux
» encore que ceux de l'ancienne fabri-
» que : ce ſont nos maatſubos, qui, non-
» ſeulement ont la propriété de conſer-
» ver le thé, mais encore celle d'en aug-
» menter les vertus. C'eſt une des par-
» ties les plus eſtimées du tréſor de l'em-
» pereur ; & il n'y a point de ſeigneur
» qui ne cherche à s'en procurer à grand
» prix. Leur forme approche de celle
» d'un petit baril ; la terre en eſt fine,
» tranſparente, & d'un blanc qui tire ſur
» le verd. On prétend qu'ils ſe fabri-
» quoient anciennement dans une iſle
» appellée Mauri, dépendante du Japon,
» ſituée dans le voiſinage de celle de

» Formoſe, & abymée ſous les eaux de » la mer. Ce qu'il y a de certain, c'eſt » qu'on trouve encore de cette porce- » laine aux environs de Formoſe, dans » une baie très-baſſe, où les pêcheurs » vont la chercher en plongeant. Cette » baie eſt ſemée de roches qu'on apper- » çoit dans la baſſe marée. Il peut ſe faire » que des navires, chargés de cette mar- » chandiſe, aient échoué dans cet en- » droit. Lorſqu'on retire de la mer quel- » ques-uns de ces vaſes, ils ſont couverts » de coquillages, de coraux, & d'autres » ſubſtances marines qui s'y attachent. » Il eſt rare qu'il y en ait de parfaite- » ment conſervés; mais nos ouvriers » ſavent les réparer avec tant d'art & » de propreté, qu'on ne s'apperçoit » pas qu'ils aient été endommagés. On » a ſoin d'y laiſſer quelques endroits » brutes, pour marquer qu'ils ne ſont » pas contrefaits. La plupart ſe vendent » au poids de l'or ».

On ſe ſert ici des mêmes caracteres qu'à la Chine pour l'écriture; & la méthode d'imprimer eſt à peu-près auſſi la même. A l'égard du langage, celui des Japonois n'a preſque point d'analogie avec les langues qui ſe parlent

dans l'Orient, à l'exception de quelques termes qu'ils ont empruntés de leurs voiſins. Leur prononciation eſt, en général, nette, articulée, douce & ſonore. Ils écrivent avec un pinceau de droite à gauche; mais en adoptant les lettres & la méthode Chinoiſes, ils y ont ajouté des accens & d'autres ſignes, qui lient, ou qui diſtinguent les mots. Les femmes s'appliquent aux mêmes études que les hommes; & comme elles vivent dans la retraite, elles ont le tems d'acquérir des connoiſſances.

Il ne paroît pas que les ſciences ſpéculatives aient jamais été cultivées au Japon : on n'y connoît que très ſuperficiellement les mathématiques; & l'on n'y a, pour la métaphyſique, qu'une eſtime médiocre. Ces inſulaires la regardent comme l'amuſement des gens oiſifs, & la releguent dans les monaſteres, où l'on a tout le loiſir de s'en occuper.

Les caracteres leur manquent pour exprimer tous les nombres; & les calculs ſe font avec une machine de bois, traverſée de pluſieurs baguettes paralleles, dans leſquelles on enfile des bou-

les d'ivoire. Pour meſurer le tems, on diviſe, comme nous, le jour en deux parties; la premiere, depuis le lever du ſoleil juſqu'à ſon coucher, ſe partage en ſix portions égales, & la nuit en ſix autres; d'où il arrive que les heures ſont plus longues ou plus courtes, ſuivant les ſaiſons. Les mois ont vingt-huit jours, & ſe comptent par les lunes : mais comme ce calcul ſeroit peu exact, ils le rectifient par le moyen des lunes intercalaires. Ce ſont les eccléſiaſtiques de la Cour du Dairi, qui ſont chargés de la compoſition des almanachs; & c'eſt à Jédo que doivent s'imprimer tous les calendriers du royaume.

Quoique les peuples du Japon ſoient moins habiles en aſtronomie, que les Chinois, on y eſt cependant plus dégagé de ces opinions populaires, qui perſuadent aux hommes, qu'il doit toujours s'opérer des changemens ſur la terre, lorſqu'il en arrive dans le Ciel. A la Chine, tous les météores & les phénomenes ſont pris en mauvaiſe part; & dès qu'on apperçoit un parélie, on croit qu'il y aura deux empereurs. Les nouveautés qui paroiſſent dans les

aſtres, ſont regardées comme des marques de la colere céleſte contre le Prince ou contre ſes miniſtres. Alors, pour peu que les ſujets ſoient mécontens, on n'entend que des diſcours ſéditieux: on ne voit que des écrits ſatyriques. On exagere ces ſignes; on en ſuppoſe même; & la nation croit que la dynaſtie regnante touche à ſa fin. Delà l'extrême attention que l'on apporte à la compoſition du calendrier impérial. Si les aſtronomes Chinois n'avoient pas le privilege excluſif de faire des prédictions, l'empire ſeroit inondé de libelles aſtrologiques, contraires à l'autorité du gouvernement & au repos des ſujets. L'ignorance des Japonois en aſtronomie, ne va pas juſqu'à leur faire ſuppoſer des changemens politiques, lorſqu'ils en apperçoivent, ou croient en appercevoir de naturels dans les airs.

Ces inſulaires n'ont pas fait plus de progrès dans la navigation, que dans l'aſtronomie. Rien n'eſt plus pitoyable que leur marine. Les plus grands bâtimens ſont des navires marchands qui oſent à peine s'éloigner des côtes. Leur conſtruction eſt ſi fragile, qu'au moindre vent on eſt obligé de cher-

cher un abri dans quelque port. Comme les havres ſont en grand nombre dans toutes ces iſles, il eſt rare qu'on n'ait pas le tems de s'y retirer.

La cauſe de cette imperfection vient de ce qu'on veut ôter aux Japonois le deſir d'entreprendre de longs voyages, & les empêcher de quitter leur patrie. Perſuadés que leur pays peut ſe paſſer de toute relation étrangere, ils ſe bornent au commerce intérieur: leurs négocians ſont actifs & induſtrieux, leurs villes marchandes & opulentes. Les Portugais qui y firent d'abord des profits immenſes, apportoient des bagatelles que ces inſulaires payoient fort cher, parce qu'ils n'en connoiſſoient pas le prix. Pendant les quarante premieres années qu'ils firent preſque ſeuls le négoce du Japon, ils en emporterent des richeſſes ineſtimables; mais la décadence de ce commerce commença avec celle du Chriſtianiſme, & il fut ruiné totalement à l'arrivée des Hollandois.

Ceux-ci apportent des ſoies de la Chine, du Tonquin, de Bengale & de Perſe; des étoffes de ſoie, de laine & de coton qu'ils tirent des In-

des ; des draps, des ſerges d'Europe ; des bois de teinture, des cuirs, des peaux de bufle & de cerf ; du poivre, du ſucre, des cloux de girofle, de la muſcade ; du camphre, du mercure, du cinabre, du ſafran, de l'alun, du plomb, du ſalpêtre ; des miroirs, des lunettes, des montres, & mille ſortes de marchandiſes Européennes. En retour, ils chargent de l'or, de l'argent, du cuivre, des cabinets verniſſés, des boëtes, des paraſols, des écrans, des peaux de poiſſon, des pierreries, des papiers peints, des cannes de jonc, du riz, des fruits confits, & différentes eſpeces de thé.

Tout ce qui a la figure d'une idole ; les livres imprimés, les papiers ou les métaux qui repréſentent des caracteres Japonois, l'argent monnoyé, les étoffes tiſſues dans le pays, & ſur-tout les armes, ou ce qui n'en eſt que la figure, ſont autant d'effets prohibés dont les Hollandois ne pourroient ſe charger qu'au péril de leur vie. La conviction de cette fraude ſeroit punie du dernier ſupplice.

La compagnie de Batavia paie à

la ville de Nangasaqui, un droit de quinze pour cent, qui se partage entre les bourgeois, pour les dédommager des incommodités & embarras que leur cause le commerce étranger. Il leur est en effet fort onéreux par les corvées rigoureuses, & les fonctions personnelles auxquelles on les assujettit. Cette répartition est inégale; & chacun est récompensé à raison des devoirs plus ou moins pénibles qu'on lui impose.

Vous ai-je dit que les habitans de Lieoukieou sont, ainsi que les Chinois, les seuls étrangers qui partagent avec les Hollandois l'avantage de ce négoce? Les Anglois ont eu ici un établissement; mais ils n'y furent plus soufferts, lorsqu'on les sçut liés avec les Portugais. Colbert pensa à y fonder aussi un comptoir François; ce dessein ne fut point exécuté.

La loi qui défend l'entrée des vaisseaux étrangers dans ces isles, marque ou la foiblesse de l'Etat, ou celle de l'esprit de ceux qui le gouvernent. Si les ports étoient bien gardés, comme en Europe, qu'auroit à craindre une nation

nation auſſi nombreuſe, auſſi courageuſe que les Japonois ?

Les Chinois ſont ſoumis à des réglemens auſſi gênans & n'ont pas plus de liberté que les Hollandois. Leur négoce eſt borné à une certaine quantité de marchandiſes ; & tant qu'ils reſtent à Nangaſaqui, ils ſont enfermés, comme je vous l'ai dit, dans un eſpace très-limité. Ils n'habitent cette demeure, dont ils paient le loyer fort cher, que dans le tems de la vente, qui ſe fait trois fois l'année, au printems, en été, & dans l'automne. Ils n'ont, comme les Hollandois, ni Agent, ni Directeur qui réſident au Japon. La vente finie, ils ſe rembarquent ; & le comptoir reſte vuide. Leurs principales cargaiſons conſiſtent en ſoie, en coton, en ſucre, en drogues aromatiques & médicinales. Ils font auſſi un grand trafic de livres de morale ; mais avant que d'en permettre le débit, ils ſont examinés avec ſoin, & le premier devoir des Cenſeurs eſt d'empêcher qu'il ne s'en gliſſe aucun qui traite de la religion chrétienne. Au lieu du droit de quinze pour cent que payent les Hollandois à Nangaſaqui,

les Chinois sont taxés à soixante; & on les oblige à convertir en cuivre, ou en d'autres marchandises du pays, tout le produit de leur vente, ne leur étant pas permis d'emporter d'especes monnoyées.

Ce qu'on appelle les lingots ou les barres du Japon, est une sorte de monnoie d'argent très-informe, qui ne differe pas moins dans le poids, que dans la figure & la marque. Les plus considérables sont de sept onces, & les moindres, d'un gros & demi. Les pieces de cuivre s'enfilent, comme à la Chine, en différens nombres, jusqu'à six cens, qui font la valeur d'environ quatre ou cinq de nos livres. Tout l'or que les Japonois convertissent en monnoie est au même titre, & supérieur de quelque chose à nos louis. Les plus grandes pieces pesent une once six gros: le poids des moindres est le tiers des grandes: elles portent toutes différentes marques.

Je suis, &c.

A Jédo, ce 4 Novembre 1745.

LETTRE LXXIII.

SUITE DU JAPON.

VOICI, Madame, la derniere lettre que vous recevrez de Jédo, & vraisemblablement du Japon ; notre retour à Nangasaqui devant être par la même route, je ne pourrois que répéter les mêmes objets. J'aime mieux vous offrir d'autres détails, qui sont, à la fois, le résultat de mes observations avec les Japonois & le fruit de mes courses dans les environs de cette capitale.

Une attention plus particuliere aux productions du pays, m'a donné, dans ces petits voyages, la connoissance de plusieurs plantes que je n'avois point remarquées ailleurs. Telle est d'abord l'arbre au papier. C'est une espece de mûrier, dont l'écorce sert aussi à faire des cordes, des meches, des étoffes. Sa racine est forte, branchue & ligneuse ; son tronc droit & uni, ses branches grosses, & couvertes d'un épais feuillage. Il produit des fruits environnés

de poil, pourprés, & d'un goût fade. Cet arbre s'éleve & croît avec une viteſſe ſurprenante; & en plantant dans la terre ſes jeunes rejettons, ils y prennent bientôt racine.

Chaque année, après la chûte des feuilles, c'eſt-à-dire, vers la fin de novembre, on coupe les nouvelles branches de la longueur de trois pieds; on les aſſemble en faiſceaux; on les laiſſe tremper vingt-quatre heures dans l'eau froide, & enſuite on les fait bouillir dans une leſſive de cendres. On les retire du feu, & dès qu'elles ſont réfroidies, on les fend dans leur longueur pour en ôter l'écorce, qui eſt la ſeule matiere dont on fait le papier. On la nettoie avec ſoin, on en racle la premiere peau, on en ſépare toutes les parties noueuſes & groſſieres, que l'on met à part pour le gros papier. Quand cette écorce eſt bien nettoyée, on la fait bouillir dans une leſſive claire, & on la remue continuellement, en y verſant de tems en tems de cette même leſſive. Après que cette matiere a cuit juſqu'à la conſiſtance d'une bouillie molle, on la laiſſe refroidir; on la met dans un vaſe, & on la pétrit continuel-

lement avec les mains. Cette pâte ſuffiſamment lavée, s'étend ſur une table de bois unie; deux ou trois hommes la battent avec des bâtons, & enſuite on la met dans une cuve, en y mêlant une infuſion gluante faite de riz & d'une racine viſqueuſe. On remue le tout avec un roſeau, juſqu'à ce qu'il en réſulte une ſubſtance liquide, dont on fabrique le papier. Il eſt très fort, d'une grande blancheur, & beaucoup plus moëlleux que le nôtre, On vend au Japon des papiers peints, pliés en grandes feuilles, que vous prendriez pour des étoffes de ſoie.

L'arbre au vernis differe de celui de la Chine, & ne ſe trouve qu'au Japon. Au moyen d'une inciſion que l'on y fait, il diſtille une gomme blanchâtre, qu'on reçoit ſur une feuille très-mince; & on la preſſe enſuite avec la main, pour faire, couler par ſes pores déliés, la matiere la plus pure. On mêle dans cette liqueur quelques gouttes d'une huile particuliere, & l'on verſe le tout dans des vaſes de bois, où ce vernis ſe conſerve parfaitement. On le rougit ſi l'on veut, en y mêlant du cinabre de la Chine, ou une eſpece de

terre rouge qui vient dans le pays. Les Japonois l'appliquent indifféremment ſur toutes ſortes de meubles, & même ſur leur vaiſſelle. L'empereur ne ſe ſert que de plats & d'aſſiettes de bois verniſſé ; ils ſupportent les viandes & les liqueurs les plus chaudes, & on les lave, ſans que leur éclat en ſouffre la moindre altération.

Le ſapin & le cyprès ſont les arbres les plus communs de cette contrée. On en conſtruit les maiſons & les vaiſſeaux. On en fait des cabinets, des coffres, des boëtes, des cuves, & toutes ſortes d'uſtenſiles. Les branches ſervent de bois de chauffage. Il n'eſt permis à perſonne de couper un arbre, ſans la participation du Magiſtrat ; & ceux même à qui cette grace eſt accordée, doivent toujours en planter un jeune à la place de l'ancien. La verdure perpétuelle du ſapin lui attire un reſpect qui va juſqu'à lui attribuer de l'influence ſur le bonheur de la vie humaine. On en orne les temples & les pagodes, & les orateurs & les poëtes font de fréquentes alluſions aux propriétés de cet arbre cheri & révéré.

Situé ſous un ciel peu favorable, le

Japon ſeroit peut-être le pays le plus miſérable de l'Aſie, ſi l'induſtrie des habitans ne ſuppléoit à la ſtérilité du terroir. Le beſoin, toujours actif, leur a fait imaginer mille reſſources inconnues aux autres peuples. Ils mettent à profit juſqu'aux productions incultes, qui naiſſent ſur les rochers, parmi les ſables, & juſque dans le ſein des eaux. Ils uſent même de pluſieurs plantes venimeuſes, qu'ils ſavent dépouiller de leur mauvaiſe qualité. Toutes ces choſes rejettées par les autres peuples, & dont les animaux même ont peine à s'accommoder, ſont recueillies par nos inſulaires, & ſervent à leur ſubſiſtance. De toutes les plantes molles qui viennent au fond de la mer, il n'y en a preſque pas une, dont ils ne ſe nourriſſent. Ce ſont les femmes des pêcheurs qui les préparent & qui les vendent. Elles ont une adreſſe admirable à les tirer de deſſous les flots, en plongeant juſqu'à trente ou quarante braſſes de profondeur. Elles ſavent relever, par l'aſſaiſonnement, ces alimens communs, & donner du goût aux choſes les plus inſipides. Croiriez-vous qu'elles ont trouvé le

moyen de faire des gâteaux excellens ; avec de la mouſſe qui vient ſur des coquillages aux environs de Jédo ? Après l'avoir bien lavée, on la laiſſe ſécher ; on la coupe fort menue ; on la lave de nouveau, on la pétrit avec la main, & on en forme une pâte épaiſſe, qu'on fait ſécher au ſoleil.

Le peu de commerce que font les Japonois avec les étrangers, les met dans la néceſſité de pourvoir à leurs beſoins par leur propre travail. Les grains qu'ils cultivent particuliérement, ſont le riz, l'orge, le froment & différentes ſortes de fèves. Le riz eſt ſupérieur à celui des Indes. On le fait bouillir, & on le réduit en une pâte qui tient lieu de pain. L'orge eſt la principale nourriture du bétail & des chevaux. On en fait auſſi des gâteaux que les hommes même ne dédaignent pas. Le froment eſt le grain le moins eſtimé ; les fèves ſont, après le riz, l'aliment dont ces inſulaires font le plus d'uſage. Les raves croiſſent facilement, & ſont d'une groſſeur extraordinaire. De toutes les productions, c'eſt une de celles qui fourniſſent le plus à la ſubſtance des habitans ; mais, comme ils fument leurs

champs avec des excrémens humains, elles ont une odeur si forte, que les Européens ont peine à s'en accommoder. On les mange crues, bouillies, ou confites au vinaigre.

Outre nos légumes, qui viennent très-bien au Japon, il y en a une infinité d'autres propres au pays, qui croissent sans soin & sans culture. Pour donner de la fertilité à leurs terres, ces peuples ont toujours un grand amas de fiente & de toutes sortes d'immondices. Ils y joignent de vieilles nippes brûlées, & jusqu'à des coquilles d'huitres. On prétend que ce mélange produit un excellent engrais.

Le Gouverneur, attentif à exciter la vigilance du laboureur, accorde la récolte de deux ou trois ans à celui qui s'est donné la peine de défricher un terrein qui n'est point à lui ; & si un particulier laisse passer une année sans cultiver un champ qui lui appartient, il est déchu du droit de propriété ; l'Etat l'adjuge au premier acquéreur. Il ne manque à ces insulaires, après avoir bien conçu la nécessité de l'agriculture, que de l'avoir ennoblie ; mais ici, comme dans la plupart des pays policés ;

on a moins attaché la nobleſſe aux exercices utiles, qu'à ceux qui favoriſent les paſſions.

Toutes les terres ſe meſurent deux fois l'an; la premiere, avant que de les enſemencer; la ſeconde, à l'approche de la moiſſon. Des arpenteurs, nommés par le Prince, ſont chargés de cette commiſſion. Lorſque le tems de la récolte approche, ils font faucher un eſpace de terrein, comptent le nombre de gerbes qu'il produit, & jugent de ce que le champ entier doit produire. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, que les fermiers ne paient qu'en grains, & à proportion de ce qu'ils recueillent. L'uſage eſt que le propriétaire tire ſix dixiemes du revenu, & le laboureur quatre. C'eſt ſur ce même pied, que ſont affermés tous les domaines de l'Empereur. L'adminiſtration en eſt confiée à un inſpecteur qui leve un droit annuel de ſoixante pour cent; le reſte appartient aux fermiers.

La ſoie du Japon eſt groſſiere; & l'on n'en fabrique que des étoffes communes. Les figuiers ſont d'une ſi prodigieuſe fécondité, que les pauvres gens y trouvent une nourriture abondante,

Les châtaignes ſont plus groſſes & meilleures que les nôtres. On ne connoît point les pommiers; & il ne croît qu'une ſeule eſpece de poires, qui ſont d'une groſſeur extraordinaire, & qu'on mange cuites. On voit beaucoup de noyers dans les provinces ſeptentrionales; mais comme les noix ne ſont bonnes que lorſqu'elles ſont ſéches, on ignore l'uſage des cerneaux. En récompenſe on en tire une huile excellente, & preſque auſſi agréable que celle d'amandes douces. On cultive peu la vigne, parce que le raiſin mûrit difficilement; mais il y a beaucoup d'oranges & de citrons. Tous les fruits rouges y ſont inſipides, ainſi que les fruits à noyaux. Les champs, les collines, les vallons, les forêts offrent au printems le ſpectacle le plus riant & le plus varié, par l'immenſe quantité de fleurs qui les décorent. Elles ſurpaſſent les nôtres par la beauté des couleurs; mais elles manquent de parfum. Il en eſt de même de la plupart des fruits; ils ſont agréables à l'œil; mais ils n'ont ni qualité, ni goût ni ſaveur.

Ce pays eſt ſi peuplé, ſi cultivé, que les animaux ſauvages trouvent très-peu de lieux déſerts, où ils puiſſent vivre

& multiplier en liberté. Auſſi ne voit-on ni tigres, ni léopards, ni preſque aucun animal carnacier; les Daims, les ſangliers, les ours & les renards ſont preſque les ſeuls habitans des forêts. A l'égard des eſpeces domeſtiques, comme les Japonois n'en mangent ni la chair ni le lait, on n'en éleve qu'un très-petit nombre, tels que les bœufs & les chevaux deſtinés à la culture des terres, ou au tirage des voitures.

Par les mêmes principes de la métempſycoſe, on nourrit très-peu d'oiſeaux apprivoiſés, qui ne ſervent que d'amuſement. On ne voit guère que des poules, des Canards, & des coqs. On a pour ces derniers la plus grande vénération; parce qu'on eſt dans la perſuaſion qu'ils meſurent le tems, & en prédiſent les changemens. Le canard eſt un des plus beaux oiſeaux du pays; ſon plumage eſt nuancé des plus vives couleurs; le rouge domine autour de ſon cou & de ſa gorge; ſa tête eſt ornée d'une aigrette magnifique; ſa queue s'éleve & ſe courbe enſuite par le bas. Toutes les eſpeces de pigeons ſont ſauvages; on n'en garde point dans les maiſons, parce qu'on ſait par expé-

rience que leur fiente s'enflamme & cauſe des embrâſemens.

Parmi les inſectes, il y en a d'une beauté ſinguliere, qu'on ſe fait un plaiſir de conſerver. C'eſt une ſorte de mouche, dont les ailes, embellies par de petites taches bleues & dorées, ont fait naître aux poëtes Japonois l'idée de la fable ſuivante.

Des papillons amoureux s'empreſſoient de plaire à ce charmant animal. Pour mettre leur confiance à l'épreuve, ou plutôt pour ſe délivrer de leur importunité, la mouche brillante & maligne leur ordonna de lui aller chercher du feu pendant la nuit. Ces amans étourdis, ne conſultant que leur paſſion, coururent à la premiere lampe qu'ils rencontrerent & s'y brûlerent.

La mer, dont le Japon eſt environné, fournit à ſes habitans une nourriture abondante, par la quanité de poiſſons qu'elle renferme dans ſon ſein, & par le nombre infini de coquillages qu'elle jette ſur ſes bords. On y pêche auſſi des baleines de différente grandeur; & il n'eſt point de partie dans cet animal, dont on ne tire quelque

utilité. Sa peau, ſa chair & ſes inteſtins ſe mangent froids, ou ſe conſervent dans le ſel. Sa graiſſe fondue donne de l'huile; on tire de ſes os une ſubſtance cartilagineuſe, dont quelques perſonnes ſe nourriſſent, ou bien on les ſeche au ſoleil pour en faire du feu. Les nerfs & les tendons ſervent de cordes pour les manufactures & les inſtrumens de muſique; le nageoires & les mouſtaches s'emploient à une infinité d'autres uſages.

On ne finiroit pas, ſi l'on faiſoit l'énumération de tous les animaux aquatiques qui ſe pêchent dans ces mers. Il y en a un ſur-tout, qu'on regarde comme l'ennemi mortel de la baleine. Il ſe gliſſe dans ſa gueule, lui mange la langue & tue le monſtre. Ses dents ſont fort recherchées; on les ſuſpend au haut des palais & des temples pour ſervir d'ornemens.

Il eſt un autre poiſſon dont ces inſulaires ſont très-avides, quoiqu'ils prétendent que la chair en ſoit vénimeuſe & même mortelle, à moins qu'on ne la nettoie avec beaucoup de ſoin. Les Japonois, qui ſont las de

vivre, choisissent cet aliment, plutôt que la corde ou le poignard. Il cause d'abord un évanouissement, ensuite des convulsions & un délire, qui finit par un violent crachement de sang, après lequel on expire. Une loi de l'Etat en défend l'usage aux gens de guerre, qui sont, de tous les sujets de l'empire, ceux dont on croit que la vie doit être conservée plus précieusement.

Sans vouloir imiter ces voyageurs, qui n'offrent que le registre fastidieux des jours de pluie & de beau tems qu'ils ont eus pendant leur route, je ne puis passer sous silence les orages affreux, les tonnerres, les tremblemens de terre auxquels ce pays est sujet. Le climat du Japon n'est rien moins que tempéré; l'hiver y est très-rude, & il fait en été une chaleur insupportable. Les pluies sont abondantes dans toutes les saisons, mais principalement aux mois de Juin & de Juillet, qu'on appelle les *mois d'eau*. Cependant, à juger du pays par la longue vie de ceux qui l'habitent, on ne peut nier que l'air ne soit excellent. Les femmes y sont fécondes, & il y regne peu de mala-

dies. J'ai vu un village composé d'une seule famille : tous ces payſans étoient fils, petit-fils & arriere petits-fils d'un ſeul homme, qui vivoit encore & ſe portoit bien.

La mer qui environne le Japon, eſt perpétuellement agitée, & ſujette à d'affreuſes tempêtes ; ce qui, joint au grand nombre d'écueils dont elle eſt parſemée, en rend la navigation très-périlleuſe. Ces inſulaires ont auſſi leur Carybde & leur Scylla, c'eſt-à-dire, deux gouffres affreux, dont le bruit, qui ſe fait entendre de fort loin, excite la terreur, & eſt, pour leurs écrivains, un fonds inépuiſable de comparaiſons. On ne voit dans aucune mer, un ſi grand nombre de ces nuages orageux, que les matelots appellent *trombes*, les Japonois *dragons d'eau*, & dont j'ai donné ailleurs la deſcription.

On feroit un récit effrayant des déſordres terribles, que cauſent tous les jours les tremblemens de terre. Ils y ſont ſi fréquens, que les habitans qui s'y habituent, s'en allarment peu, quoiqu'ils renverſent quelquefois des villes entieres. Il y a environ quarante ans, que la ville de Jédo fut preſque

abîmée ; & plus de deux cents mille perſonnes périrent ſous ſes ruines. Ce qui rend le pays ſujet à ces accidens, eſt la qualité ſulfureuſe de ſon ſol, & la quantité de feux ſouterreins & de volcans dont il eſt rempli.

De ces mêmes montagnes, dont il ſort des flammes & de la fumée, on voit jaillir pluſieurs ſources, les unes froides, les autres chaudes, qui ont, à ce qu'on dit, la propriété de guérir les malades ; mais les prêtres ſçavent en tirer un parti plus réel, en leur attribuant celle de remettre les péchés. Chaque fontaine n'a, ſelon eux, de pouvoir que pour une eſpece de crime particuliere. Ils indiquent aux pénitens celle où l'on ſe baigne pour telle ou telle faute ; ce qui devient une confeſſion publique, qui fait connoître le genre de péché dont on eſt coupable.

La qualité ſulfureuſe du terroir donne naiſſance à toutes ſortes de métaux & de minéraux. Il y a peu de contrées, où le ſoufre ſoit plus abondant ; & c'eſt une des principales richeſſes du Japon. On y trouve auſſi beaucoup d'or, ſoit dans les mines, ſoit parmi les ſables. L'argent, ſi on en

croit les habitans, eſt plus pur & de meilleur aloi que dans les autres pays. Le cuivre eſt, de tous les métaux, le plus commun, & ſon produit enrichit pluſieurs provinces. Le fer, au contraire, y eſt ſi rare, que l'on ſe ſert de cuivre pour la plupart des inſtrumens qui ſont de fer chez les autres peuples

Les montagnes renferment différentes ſortes d'agates, des cornalines, du jaſpe, & d'autres pierres très-précieuſes. On ramaſſe ſur les côtes, de l'ambre gris, qui, à ce que croient les Japonois, & quelques naturaliſtes, ſe forme dans les entrailles de la baleine. Souvent ces inſulaires le falſifient, ſoit en y mêlant des coſſes de riz pulvériſées, ſoit en y joignant du ſtorax, du benjoin ou divers ingrediens On aſſure que, mêlé avec de l'opium, l'ambre gris eſt un excellent remede contre l'impuiſſance. Les Japonois en font de petites pillules, qu'ils prennent le ſoir en ſe couchant; & ils racontent des prodiges de cet admirable confortatif.

Vous demandez quelle eſt l'étendue de cet empire qui renferme tant de richeſſe? Sa longueur eſt d'environ deux cents ſoixante lieues de France; & ſa

largeur, quoique très-irréguliere, n'en a preſque jamais moins de ſoixante. L'iſle de Nipon a donné ſon nom au reſte du pays. Ce nom, dans le langage Japonois, ſignifie ſource du ſoleil, parce que ces peuples, ſitués dans la partie la plus orientale de l'Aſie, s'imaginent être à la ſource même de la lumiere. De là, les Portugais ont formé le nom de *Japan*, auquel on a ſubſtitué celui de *Japon*.

Les trois grandes iſles, qui compoſent ce royaume, ſont environnées d'un nombre infini d'autres plus petites, dont quelques-unes ſont fertiles, très-peuplées, & même aſſez grandes pour former des gouvernemens & des principautés. Quelques autres ſont pauvres, ſtériles, ou même abſolument déſertes. Il ſemble que la nature, en rendant ce pays preſqu'inacceſſible, & le fourniſſant d'ailleurs de toutes les choſes néceſſaires & même agréables à la vie, ait prétendu en former un petit monde à part, indépendant du reſte de l'univers.

Il fut d'abord diviſé en ſept contrées, & enſuite en ſoixante-ſix provinces, gouvernées par un pareil nom-

bre de ſeigneurs. Depuis, on a eu recours à de nouvelles ſous-diviſions; & enfin, on y compte aujourd'hui près de ſept cents diſtricts. Les uns appartiennent directement à l'Empereur, & compoſent ſon domaine; les autres ont été donnés à des particuliers, ou à titre de ſeigneuries, ou à titre de principautés héréditaires. Le Cubo ſe contente de ſon patrimoine, ſans exiger, au moins dans les tems ordinaires, aucun ſubſide.

Il y a dans cet empire une différence d'état & de condition plus marquée que dans aucun pays de l'Orient. La nobleſſe ſe partage en trois claſſes, les princes, les magiſtrats & les ſimples gentilshommes. Les premiers font grande figure, & poſſedent la meilleure partie des terres du royaume. On prend parmi les ſeconds, les miniſtres d'état, les gouverneurs de province, les adminiſtrateurs du domaine, &c. Les autres exercent des emplois à la Cour, ou ſervent dans les armées.

Un noble ne ſort pas de chez lui, ſans être accompagné d'une nombreuſe ſuite de valets, dont l'un porte le paraſol, l'autre le chapeau, celui-ci l'é-

ventail, celui-là les pantoufles ou autres choſes à l'uſage du maître. S'il eſt revêtu de quelque grande charge, il ſe fait précéder d'un officier qui tient la pique haute ; & cette diſtinction eſt ſpécialement annexée à la magiſtrature. Les princes & les grands ſeigneurs ont d'autres prérogatives; leur cortége eſt très nombreux, principalement lorſqu'ils voyagent : ils ont quelquefois juſqu'à quinze mille hommes à leur ſuite. J'ai déjà parlé du clergé qui eſt pauvre & orgueilleux, ſe croit d'un rang ſupérieur, vit dans l'obſcurité, n'a aucune influence dans le gouvernement; &, par ſon inſolence, ſe conſole de ſa miſere.

Une autre claſſe de citoyens comprend les marchands, les artiſans & les laboureurs. Ces derniers ſont miſérables, & peuvent paſſer pour les eſclaves des nobles. Il en eſt de même des ſoldats, qui ne ſont, pour la plupart, que des ſerfs obligés de ſuivre leurs maîtres à la guerre. Il y a des négocians fort riches au Japon ; mais leur profeſſion y eſt mépriſée ; & c'eſt par une ſuite de ce préjugé; que les Hollandois, & en général tous les étran-

gers que le commerce attire dans ces îles, y ſont peu conſidérés. En vain ils s'efforcent de ſe faire valoir par leurs richeſſes & un certain air d'oſtentation que donne l'opulence. Les nobles du pays ne peuvent concevoir que de ſimples marchands oſent ſe familiariſer avec eux.

Chaque particulier change pluſieurs fois de nom pendant ſa vie. On lui en donne un dans ſon enfance : au ſortir de l'adoleſcence, il en reçoit un autre : dans la vieilleſſe, il en prend un troiſieme. S'il obtient quelque dignité dans l'état, s'il paſſe à un autre grade, il eſt décoré d'un nouveau nom. Ces mutations, qui ſe font toujours avec de grandes cérémonies, jettent ſouvent de la confuſion dans l'hiſtoire de ce peuple, & cauſent même quelquefois de l'embarras dans le commerce de la vie.

L'habillement des Japonois differe peu de celui des habitans de la Chine. Il conſiſte dans une robe flottante, plus ou moins longue, ſuivant la qualité des perſonnes. Les grands ſeigneurs ont de ces belles étoffes de ſoie à fleurs d'or & d'argent, qui ne ſe fabriquent que

pour leur usage. Sous le premier habit, ils ont une ou plusieurs vestes qui descendent presque jusqu'à terre ; & pardessus le tout, une ceinture large, qui embrasse la poitrine. Ils portent ces robes fort amples, la queue traînante ; & à grandes manches. Leur veste, quoique moins longue, descend encore jusqu'à terre. De hauts-de-chausses qui tombent plus bas que les genoux, des bottines courtes, & des pantoufles vernissées forment le reste du vêtement. Ils ont tous des éventails à leur ceinture : mais les ornemens dont ils paroissent le plus curieux, sont le sabre & le poignard qu'ils y attachent également, & dont la poignée, & souvent même le fourreau sont enrichis de pierreries.

Les gens du peuple ont une robe qui ne va que jusqu'à mi-jambes, & dont les manches ne passent pas le coude. En hiver, ils portent des bottines & des sandales de cuir, de jonc, ou de bois. Dans les autres tems, ils ont les jambes & les pieds nuds. Ils attachent leur habit avec une ceinture qui leur serre les reins. Ils ne se servent point de chapeaux, si ce n'est en voyage ou à la guerre. Les gentilshommes

ſe raſent le haut du front, & laiſſent croître le reſte des cheveux. Les bourgeois, les artiſans & le peuple font le contraire; ils gardent ceux de devant, & ſe raſent le derriere de la tête, conſervant néanmoins une touffe de cheveux comme les Chinois. A l'égard de la barbe, à meſure qu'elle paroît, ils l'arrachent avec des pincettes.

Les Japonoiſes ſont à-peu-près habillées comme les hommes. Elles ont une robe flottante, dont la queue eſt fort longue, &, ſous cette robe, pluſieurs veſtes. C'eſt par leur nombre qu'on juge de la qualité des perſonnes. on prétend que les femmes de qualité en ont quelquefois juſqu'à trente: il eſt vrai qu'elles ſont d'une étoffe ſi déliée & ſi mince, qu'elles ne groſſiſſent pas trop leur taille. La ceinture eſt large & bordée de fleurs. Les filles la lient par derriere, les femmes par devant. Les unes & les autres ſe coëffent en cheveux, mais différemment, ſelon leur état & leur naiſſance. Celles du commun les relevent ſur le haut de la tête, & les arrêtent avec une aiguille. Les dames les nouent

par

par derriere, & les laiſſent tomber en touffes pendantes. Un peu au-deſſus de l'oreille gauche, elles ont un poinçon qui avance ſur le viſage, & à l'extrémité duquel pend un diamant ou une perle, ce qui n'empêche pas qu'elles n'aient encore des boucles d'oreilles.

Sur tout ce que j'ai dit de la nation Japonoiſe, vous devez en avoir une idée ſinguliere. Voyez-la, cantonnée dans un coin de notre globe, fermer ſon empire à tous les peuples de la terre, repouſſer avec violence les étrangers qui s'y préſentent, condamner à une priſon perpétuelle ceux même que la tempête y a fait échouer, impoſer aux habitans la loi gênante de n'en point ſortir; en un mot, renoncer à toute eſpece de commerce avec les autres pays, & rompre en quelque ſorte les nœuds ſacrés de la ſociété qui doit être entre tous les hommes. Elle ſe croit aſſez laborieuſe, aſſez riche, pour ſe paſſer de ſes voiſins, aſſez puiſſante, aſſez courageuſe, pour être à l'abri des inſultes de l'ennemi; aſſez peuplée, aſſez induſtrieuſe, pour n'avoir beſoin ni des ſecours, ni des lumieres des étrangers. Outre cette multitude d'hom-

mes, qui fourmille au dedans du royaume, les côtes de la mer ſont encore tellement fréquentés, qu'on croiroit que toute la nation s'y eſt établie, & que l'intérieur de l'empire eſt inhabité. Les deux villes principales, Méaco & Jédo, peuvent le diſputer aux plus grandes cités de l'univers.

Les Japonois ſont un peuple guerrier, qui porte le courage juſqu'à l'audace, mépriſe les dangers, & même la mort qu'il ſe donne pour des cauſes très-légeres: des hommes de ce caractere ne ſe laiſſent pas vaincre aiſément. Ces iſles d'ailleurs ſont ſi bien fortifiées par leur poſition, qu'elles n'ont rien à redouter des peuples voiſins. Les côtes en ſont tellement eſcarpées, que l'on ne connoît qu'un ſeul port, où les vaiſſeaux puiſſent mouiller avec ſûreté; c'eſt celui de Nangaſaqui, dont l'entrée même eſt aſſez-difficile. Les Tartares qui ont fait la conquête de la Chine, ont tenté vainement de ſubjuguer ces inſulaires qui, ſelon toute apparence, ne ſuccomberont jamais ſous les efforts d'aucune puiſſance. Les Chinois, la ſeule qu'ils pourroient redouter, ſont trop occupés du gouvernement de leur

empire pour ſonger à en étendre les limites au-delà des mers.

La longue paix dont jouiſſent les Japonois, ne produira pas même parmi eux ce défaut d'activité, qui, avec le tems, dégénère en molleſſe ; leur humeur martiale, & une certaine nobleſſe de ſentiment, qui ſe tranſmet d'âge en âge, ſemble à jamais devoir les en garantir. On accoutume les enfans dès le berceau, au bruit des inſtrumens militaires, & on ne leur chante que des airs guerriers. Les premiers livres qu'on leur met entre les mains, contiennent les actions mémorables de leurs grands hommes, ſur-tout de ceux qui ſe ſont donné la mort ; car on regarde le ſuicide comme le dernier effort de l'héroïſme. Ces peuples ont d'ailleurs des armes excellentes, & ſavent s'en ſervir adroitement. Ils ſont ſi jaloux de les conſerver, qu'il eſt défendu, ſous peine de mort, de les vendre aux étrangers ou de les tranſporter hors du pays. Enfin, ces gens ſont laborieux, endurcis à la fatigue, & vivent de peu. L'eau eſt leur boiſſon ordinaire, de méchantes herbes leur nourriture, quelques aunes de toile leur habillement.

Ils ont les jambes & la tête nues ; couchent sur la terre ou sur des nattes, sans autre oreiller qu'un coffre de bois.

Pour prévenir les séditions que pourroit causer l'oisiveté ou l'indigence, le Prince a soin d'occuper aux travaux publics une portion considérable de ses sujets. Cent mille ouvriers qu'on a l'attention de changer & de renouveller souvent, sont employés à la construction des temples, des palais, des chemins & des autres édifices publics. La nature a donné à ce peuple un corps vigoureux pour le travail, un esprit capable des entreprises les plus extraordinaires ; & le sol fournit une multitude de productions utiles & agréables, des métaux, des minéraux, du soufre, de l'argile propre à faire la brique & à construire des vases, du cristal, des pierres précieuses, des bois de construction, une grande quantité de grains, de légumes, de plantes & de drogues médicinales. En un mot, le Japon ne manque d'aucun secours du côté des matériaux & de l'industrie.

A l'égard des loix, celle qui ferme le royaume aux étrangers, paroît assez

juſte, relativement au caractere des habitans, & à la forme du gouvernement qu'on s'eſt propoſé d'établir. Trop de communication avec d'autres peuples, introduiroit de nouvelles coutumes, incompatibles avec les mœurs & le génie de la nation. L'empire une fois fermé, rien ne peut faire obſtacle aux volontés du ſouverain; il n'a à craindre ni l'ambition des grands qu'il s'eſt aſſujettis, ni la fougue du peuple qu'il tient dans l'obéiſſance, ni les efforts des nations étrangeres qu'il éloigne de ſes ports. Par-là, il maintient le bon ordre dans les villes, la tranquillité dans les campagnes, réforme les anciens uſages, en introduit de nouveaux, inſpire aux ſujets un eſprit d'invention & d'activité, a l'œil ſur la conduite du peuple, le retient dans les bornes du devoir, le contraint à la pratique de la vertu; &, pour le dire en un mot, fait de tout l'empire une école de ſageſſe & de bonnes mœurs.

Je ſuis, &c.

A Jédo, ce 30 Novembre 1745.

LETTRE LXXIV.

LA CORÉE.

AYANT deſſein d'aller en Tartarie, mon chemin étoit, Madame, en m'embarquant à Nangaſaqui, de paſſer par le royaume de Corée, qui, comme vous ſavez, touche preſque au Japon. L'accès en eſt difficile & périlleux, par les rochers & les bancs de ſable qui l'environnent. Nous y arrivâmes dans une circonſtance favorable : un ſeigneur Tartare venoit d'y être envoyé par la Cour de Péking, pour terminer quelques diſcuſſions concernant les limites des deux Etats. Comme je l'avois beaucoup connu à la Chine, il me permit de me joindre à ſon cortege, avec un Mandarin du ſecond ordre & un miſſionnaire Capucin, qui lui avoit été recommandé par les Jéſuites.

Nous entrâmes tous enſemble dans la capitale nommée King-Ki-Tau; & j'appris avec ſurpriſe, que lorſque la cour de Péking envoie des ambaſſadeurs en Corée, le roi va en perſonne

au-devant d'eux jusques hors de la ville, tandis qu'à la Chine, les ambassadeurs Coréens sont obligés de céder le pas aux Mandarins de la premiere, & même de la seconde classe. On les loge dans une maison particuliere, où ils sont retenus dans une espece de captivité, & n'en sortent qu'avec une garde qui rend compte de toutes leurs actions. Il est vrai qu'un ambassadeur Chinois ne jouit pas ici d'une plus grande liberté, quoiqu'on lui rende plus d'honneurs L'espace qui est entre sa demeure & celle du roi, est bordée de soldats, destinés principalement à se donner de main en main, des billets qui instruisent le prince à chaque instant de tout ce qui se passe chez l'envoyé. On jette ces notes à toute heure par les fenêtres de la maison où loge ce ministre ; & sous prétexte de lui témoigner l'intérêt qu'on prend à sa santé, à sa personne, on entre dans le détail le plus exact de ses paroles & de ses actions. Toutes ces apparences d'attention & de zele ne sont que pour l'empêcher de prendre des connoissances secretes sur le gouvernement.

Attaché à la suite de l'ambassadeur, je fus d'abord assujetti à la même con-

trainte; mais peu-à-peu, on se relâcha de cette sévérité. « Je suis d'autant plus » étonné de cette défiance récipro- » que, me disoit l'officier, espece de » philosophe, qui nous servoit de gar- » de, que les Chinois & les Coréens » ne faisoient, pour ainsi dire, autre- » fois qu'un même peuple. Les plus » versés dans la connoissance de notre » histoire prétendent que le premier » qui gouverna ce royaume, étoit pa- » rent d'un empereur de la Chine; & » si on les en croit, cette époque re- » monte à plus de trois mille ans. Ce » prince polit & civilisa la Corée, & » y introduisit les loix de son pays. Ses » descendans regnerent après lui pen- » dant plus de neuf siecles. Les Chinois » firent ensuite la conquête de ce royau- » me, qu'ils rendirent tributaire, & ne » laisserent au souverain que le titre de » *Gouverneur*. La monarchie s'est rele- » vée depuis, mais toujours avec l'obli- » gation de payer un tribut à la Chine. » Elle a souffert plusieurs autres révo- » lutions, tantôt esclave, tantôt indé- » pendante de ses voisins, & presque » toujours en guerre avec eux.

» Les Japonois & les Tartares ont » aussi subjugué une partie de nos pro-

» vinces ; & les premiers y poſſedent
» encore un petit territoire ſitué ſur la
» frontiere maritime la plus proche de
» leurs iſles. Mais ce qu'il y a d'humi-
» liant pour notre nation, ce ſont les
» hommages que nos rois ſont obligés
» de rendre tous les ans à celui de la
» Chine : ils doivent même, à leur avé-
» nement au trône, ſe faire confirmer
» par ce monarque, qui envoie deux
» Mandarins pour leur conférer le titre
» de ſouverain. Ils reçoivent à genoux
» cette eſpece d'inveſtiture, paient une
» certaine ſomme, &, pour comble
» d'humiliation, ne peuvent donner à
» leur épouſe la qualité de reine, ſans
» en avoir obtenu la permiſſion de la
» cour de Péking. Pour preuve de
» cette dépendance, je vais vous faire
» voir la copie d'une ſupplique préſen-
» tée à l'empereur Cang Hi, par un
» roi de Corée. »

En diſant ces paroles, l'officier tira de ſon porte-feuille un écrit conçu en ces termes : « Moi, votre ſujet, je ſuis un
» homme des plus infortunés. Je me
» ſuis vu long-tems ſans héritier, mais
» enfin il m'eſt né un fils d'une concu-
» bine ; & c'eſt de-là qu'eſt venu tout

» mon malheur. J'ai forcé mon épouſe
» de ſe retirer, & j'ai mis à ſa place
» la mere de mon fils, à qui vous avez
» bien voulu accorder le titre de reine.
» Mais réfléchiſſant que la prémiere
» avoit gouverné long-tems ma maiſon,
» qu'elle m'avoit aſſiſté dans les ſacrifi-
» ces, qu'elle avoit rendu les derniers
» devoirs à ma mere, qu'elle l'avoit pleu-
» rée pendant pluſieurs années, j'ai ſenti
» que j'aurois dû la traiter plus honora-
» blement. Je ſouhaiterois donc aujour-
» d'hui de la rétablir dans ſon ancienne
» dignité, & faire rentrer ma concu-
» bine dans ſa premiere condition. Par
» ce moyen, le bon ordre regnera dans
» ma famille, & la réformation des
» mœurs commencera heureuſement
» dans mon royaume. Moi, votre ſujet,
» quoique par mon ignorance & ma ſtu-
» pidité, j'aie fait une tache à l'honneur
» de mes ancêtres; cependant comme
» j'ai ſervi Votre Majeſté pendant vingt
» ans, & que je dois tout ce que je ſuis à
» votre bonté qui me ſert de bouclier &
» de protection, je n'ai point d'affaire
» que je veuille vous cacher; & c'eſt ce
» qui me fait prendre le parti de vous
» ſolliciter ſur celle-ci, J'ai honte à la

» vérité, d'être sorti des bornes de mon
» devoir; mais comme il est question
» du bien de ma famille, & des desirs
» de mon peuple, j'ai cru que, sans
» blesser le respect dû à Votre Majesté, je
» pouvois lui présenter cette supplique.

» La requête fut remise au tribu-
» nal des rites, qui trouva la demande
» juste: en conséquence, on nous en-
» voya des commissaires pour rétablir
» la reine & destituer la concubine.
» C'est par le même tribunal, que sont
» examinés tous les mémoires que nous
» adressons à l'empereur; & si quelques
» termes paroissent peu respectueux, le
» prince tributaire est condamné à une
» amende proportionnée à la faute.
» Malgré cette soumission, il n'en est
» pas moins absolu dans ses Etats: nul
» de ses sujets, sans en excepter les plus
» grands seigneurs, n'a la propriété
» d'aucune terre. Il les donne à qui il
» lui plaît, & pour le tems qu'il juge à
» propos; elles ne rentrent dans le do-
» maine royal, qu'après la mort de ceux
» à qui il en avoit accordé l'usufruit.

» Le conseil du roi est composé des
» principaux officiers de mer & de
» terre. Les ministres s'assemblent cha-

» que jour dans ſon palais; mais nul n'a
» droit d'opiner, ſi l'on ne l'interroge, ni
» de ſe mêler d'aucun affaire ſans être
» conſulté. Ils ſont ſûrs de reſter en
» place, tant que leur conduite eſt irré-
» prochable; mais s'ils s'écartent du de-
» voir, ils perdent & leurs terres &
» leurs dignités, qui d'ailleurs, quelle
» que ſoit leur adminiſtration, ne paſ-
» ſent point à leurs enfans. On en uſe de
» même à l'égard des autres charges de
» la cour; on ne les quitte que pour en
» prendre d'autres plus élevées. Quant
» au gouvernement des villes ou des
» provinces, cet emploi n'eſt que trien-
» nal; mais pluſieurs n'arrivent point à
» ce terme, & ſont caſſés pour la moin-
» dre négligence. La mort ou le ban-
» niſſement ſont les peines ordinaires
» des malverſations, dont le prince eſt
» toujours averti par le grand nombre
» d'eſpions qu'il entretient dans toutes
» les villes du royaume.

» Ses revenus conſiſtent dans le
» produit de ſes domaines & la per-
» ception des droits qui ſe levent ſur
» les terres: il prend la dixieme de tou-
» tes les productions du pays; & cet
» impôt ſe reçoit en nature, non

» en argent. Les fermiers généraux, » qui ſont pris dans la claſſe ordinaire » des citoyens, le recueillent au tems » de la moiſſon, ſur la terre même, » avant qu'on en ait rien enlevé, & le » dépoſent dans les magaſins royaux, » conſtruits dans les provinces. Les of- » ficiers publics reçoivent leurs appoin- » temens en denrées dans les lieux de » leur réſidence. Outre la dixme, dont » perſonne n'eſt exempt, chaque parti- » culier, qui n'eſt point enrôlé dans la » milice, doit travailler trois jours de » l'année pour le roi. Ces corvées ſont » preſcrites par les gouverneurs : nous » ne connoiſſons point d'autres droits, » ni d'autres taxes.

» La juſtice criminelle eſt très-ſé- » vere; les rebelles & le traîtres ſont » exterminés avec toute leur race, & la » maiſon du coupable eſt raſée, ſans » pouvoir être rebâtie. Une femme » qui, par le fer ou le poiſon, ſe » défait de ſon mari, eſt enterrée » toute vive juſqu'aux épaules, dans un » grand-chemin. On place auprès d'elle » une hache, & chaque paſſant, qui » n'eſt point de l'ordre de la nobleſſe, » eſt obligé de lui donner un coup ſur » la tête; les plus compatiſſans l'aſſom-

» ment d'abord, pour ne pas prolonger
» ſes ſouffrances, & rendre le ſupplice
» plus odieux que le crime. Les ma-
» giſtrats des lieux où les délits ſe com-
» mettent, ſont interdits pour un tems.
» Les villes même perdent leur gouver-
» neur, & deviennent dépendantes
» d'une autre ville. On impoſe la même
» peine à celles qui ſe révoltent contre
» leur commandant, ou qui portent à
» la cour des plaintes mal fondées.

» Un mari qui ſurprend ſa femme en
» adultère, a le pouvoir de la tuer,
» pourvu que l'infidélité ſoit prouvée.
» S'il la livre à la juſtice, elle eſt con-
» damnée à mort; mais on lui laiſſe le
» choix du ſupplice: communément
» elles préferent de ſe faire couper la
» tête. L'adultere eſt également un
» crime capital dans les hommes, ſur
» tout parmi les grands. Le pere du
» coupable, s'il eſt vivant, ou à ſon
» défaut, ſon parent le plus proche,
» doit faire l'office d'exécuteur. Le pa-
» tient peut de même choiſir le genre
» de mort: pour l'ordinaire, il ſe fait per-
» cer à coup d'épée. Un homme libre
» ſurpris avec une femme mariée, eſt
» dépouillé de ſes habits, & ne garde

» qu'un caleçon. On lui paſſe une fleche
» dans chaque oreille ; on lui barbouille
» le viſage avec de la chaux ; on lui at-
» tache ſur les épaules un baſſin de cui-
» vre, & en cet état, le bourgeau le
» promene dans tous les carrefours,
» frappe de tems en tems ſur le baſſin,
» lui ôte ſon caleçon, & lui applique
» quarante ou cinquante coups de bâ-
» ton ſur les feſſes.

» Un maître qui fait mourir ſon eſ-
» clave, même pour une faute légere,
» n'eſt ſoumis à aucune peine ; mais ſi
» l'on ôte la vie à l'eſclave d'autrui, on
» en paie trois fois la valeur. L'homi-
» cide contre une perſonne libre, s'ex-
» pie de cette maniere : après avoir
» long-tems foulé le meurtrier avec les
» pieds, on prend du vinaigre dans le-
» quel on a lavé le cadavre du mort, &
» on le lui fait avaler avec un entonnoir. Lorſqu'il eſt bien rempli, on le
» frappe ſur le ventre avec un bâton,
» juſqu'à ce qu'il expire. Pour le crime
» de vol, on foule aux pieds le cou-
» pable juſqu'à la mort, ce qui n'em-
» pêche pas qu'on ne ſoit ici fort ſujet
» au larcin ; car les châtimens barbares
» rendent les ames plus barbares en-

» core. Les débiteurs qui ne paient
» pas, ſont condamnés à recevoir la
» baſtonade ſur les os des jambes; &
» tous les quinze jours ce châtiment ſe
» renouvelle, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient
» acquittés. S'ils meurent auparavant,
» les parens paient ou ſubiſſent la mê-
» me peine, & perſonne n'eſt expoſé à
» perdre ſon dû.

» La baſtonade n'eſt ici ni moins
» commune, ni plus flétriſſante qu'à
» la Chine. Une parole prononcée
» mal-à-propos, ſuffit quelquefois pour
» la mériter. On l'applique tantôt ſur
» les jambes, tantôt ſur la plante des
» pieds, & le plus ſouvent ſur les feſſes.
» Ce dernier châtiment eſt ſpéciale-
» ment deſtiné aux enfans, aux femmes
» & aux moines; mais les femmes ont
» des caleçons, & elles le reçoivent
» auſſi ſur les mollets. On jette ſur la
» tête de ceux qui doivent ſubir cette
» correction, un ſac qui leur enve-
» loppe tout le corps, pour les châtier
» avec plus de facilité. Cent coups ſont
» équivalens à la mort; & il arrive
» quelquefois que le patient expire
» avant qu'il les ait reçus. A moins que
» la faute ne ſoit capitale, on ne doit

» pas en donner plus de trente à la
» fois; mais deux ou trois heures après,
» on répete l'exécution juſqu'au nom-
» bre porté par la ſentence.

» Le bâton dont on ſe ſert, eſt une
» latte de bois de chêne de la longueur
» du bras, arrondie d'un côté, plate
» de l'autre, large de deux doigts, &
» de l'épaiſſeur d'un écu. Dans ces exé-
» cutions, le criminel jette des cris
» lamentables, qui font frémir la na-
» ture. Les gouverneurs particuliers
» des villes, & les autres juges ſubal-
» ternes ne peuvent infliger une peine
» capitale, à moins que leur ſentence
» n'ait été confirmée par le comman-
» dant général de la province. Les
» criminels d'état doivent être jugés
» par le conſeil royal, qui lui-même
» ne peut décider de leur ſort, ſans en
» inſtruire le prince.

» Le gouvernement militaire eſt réglé
» avec le même ordre, que l'adminiſ-
» tration civile. Chaque province a un
» général, auquel ſont ſubordonnés
» quatre ou cinq officiers qui com-
» mandent chacun un régiment. Ces
» colonels ont ſous eux des capitaines,
» qui ſont en même tems gouverneurs

» d'une ville ou d'un forteresse. Il n'y » a point de ville, où l'état n'entre- » tienne un chef pour y maintenir » l'ordre, ne fût-ce qu'un sergent ou » un caporal. Ces bas officiers sont » obligés de tenir un rôle des soldats » incorporés dans chaque troupe, & de » le présenter une fois l'an au capitaine, » avec la liste du peuple qu'ils ont sous » leur juridiction. De cette maniere, » on a toujours un dénombrement exact » des gens engagés au service.

» Les fantassins sont armés d'un » mousquet, d'une épée, d'une pi- » que, d'un corset & d'un cas- » que. On oblige les soldats de se » pourvoir, à leurs dépens, de cin- » quante charges de poudre & de » plomb. Les cavaliers ont aussi un » casque & une cuirasse; mais au lieu » d'un mousquet, ils portent un arc » garni de fléches, un sabre & une » sorte de fouet ou de fléau armé de » pointes. On leur distribue à chacun » tous les ans, ainsi qu'aux fantassins, » trois pieces de toile pour leur vête- » ment.

» Nous avons des especes de moines » militaires, d'où nous tirons des gar-

» niſons pour les places fortes. Chaque
» ville fournit, à ſon tour, un détache-
» ment de ces ſoldats religieux, qu'elle
» prend dans ſon diſtrict. Ils obéiſſent
» à des officiers de la même profeſſion:
» du reſte, ils ſont aſſujettis aux mê-
» mes réglemens que la milice ordi-
» naire, & paſſent pour les meilleures
» troupes de la Corée.

» La capitale eſt toujours remplie de
» gens de guere, dont la fonction ordi-
» naire eſt de faire la garde autour du pa-
» lais, & d'eſcorter le roi dans toutes ſes
» marches. Tous les ſept ans, les pro-
» vinces envoyoient, tour-à-tour, les
» habitans de condition libre, pour le
» garder l'eſpace de deux mois. Lorſ-
» qu'il ſort, c'eſt avec tout le faſte de
» la royauté abſolue, & toujours ac-
» compagné de ſa nobleſſe. Chacun
» porte les marques de ſon rang, qui
» conſiſtent dans une piece de brode-
» rie par devant & par derriere, une
» robe de ſoie noire, & une écharpe
» fort large. Des officiers, à pied & à
» cheval, précedent le Monarque, les
» uns avec des bannieres & des enſei-
» gnes, les autres en jouant de divers

» instrumens. La garde du corps, qui
» vient ensuite, est composée des prin-
» cipaux bourgeois de la capitale: c'est
» à eux, comme à ses sujets les plus
» fideles, que sa Majesté confie le plus
» volontiers sa personne. Le Monarque
» se tient au milieu d'eux, porté sous un
» dais très riche. Chacun observe un
» profond silence; & de peur qu'on ne
» les soupçonne de l'avoir rompu, la
» plupart mettent un petit bâton dans
» leur bouche, en forme de bâillon; à
» peine se permettent ils de tousser.

» Les particuliers qui pourroient se
» trouver sur le passage du roi, doivent
» tourner le dos, sans jetter sur lui le
» moindre regard. Il est précédé d'un
» officier de distinction, qui tient une
» boîte, dans laquelle il met les re-
» quêtes & les mémoires que le peuple
» présente au bout d'une canne. Quel-
» quefois on se contente de les atta-
» cher le long des murailles, afin qu'on
» ne voie pas de quelle main ils vien-
» nent. Ils sont recueillis par des gens
» prépostés. Le Prince se les fait pré-
» senter à son retour; & les ordres
» qu'il donne à cette occasion, sont

» exécutés sur le champ. Dans toutes » les rues où il passe, les portes & les » fenêtres doivent être fermées.

» Comme la Corée est une presqu'isle qui ne tient à la terre que par » une montagne impraticable, notre » gouvernement tourne sa principale » attention à la défense des ports, & » entretient, pour cet effet, une flotte » considérable. Chaque ville doit équiper un navire, sur lequel il n'y a guere » moins de trois cents hommes d'équipage. On arme ces bâtimens de quelques pieces d'artillerie, & d'un grand » nombre de pots d'artifices. Dans chaque province, un officier de marine » est chargé de faire tous les ans la revue des vaisseaux qu'elle fournit, & » en rend compte au grand amiral Si » quelqu'un d'eux manque à son devoir, » il est condamné à l'exil, à la bastonade, ou à la mort.

» La religion de Foé, si accréditée à » la Chine parmi le peuple, a chez » nous aussi beaucoup de sectateurs, » même parmi les grands. Tout le pays » est rempli de temples consacrés à » cette divinité Indienne; mais ils sont » bâtis hors des villes, dans l'enceinte

» desquelles on ne souffre point de pa-
» godes, & où, en général, on s'oc-
» cupe assez peu du service des dieux :
» aussi ne verrez-vous point ici, com-
» me au Japon, tous ces pélerinages,
» ces voyages de dévotion, auxquels
» la piété sert de prétexte, & dont le
» libertinage est le motif; qui entraînent
» des familles nombreuses, errantes &
» vagabondes de ville en ville, de pro-
» vinces en provinces, & font vivre
» des gens oisifs aux dépens de la cré-
» dulité & de la superstition aveugle
» des citoyens.

» Les Coréens font bien quelques
» contorsions devant leurs idoles; mais
» ils les révèrent peu. A certains jours
» solemnels, nous nous assemblons
» dans les temples; nous allumons
» un morceau de bois odoriférant,
» que nous plaçons devant leur image;
» nous lui faisons une profonde révé-
» rence, & nous nous retirons. C'est,
» à peu-près là, à quoi se réduit tout
» notre culte. Nous croyons d'ailleurs
» que la vertu sera récompensée dans
» une autre vie, & qu'il y aura des puni-
» tions pour les méchans. Nous n'avons
» ni prédications, ni mysteres, ni, par

» conſéquent, de diſputes ſur la reli-
» gion. Ceux qui n'adorent point Foë,
» ſuivent la loi de Confucius.

» Les moines, dont le pays eſt inon-
» dé, ſont une profeſſion plus ouverte
» d'honorer la divinité. Leur office eſt
» de lui offrir, deux fois le jour, des
» parfums; &, dans les grandes fêtes, le
» ſupérieur du monaſtere préſide à ces
» ſacrifices. Les autres religieux y aſſiſ-
» tent, & font retentir le temple d'un
» bruit confus de chaudrons, de baſ-
» ſins de cuivre & de tambours.

» C'eſt aux libéralités du peuple,
» que ces gens doivent leurs égliſes
» & leurs monaſteres : les uns & les
» autres ſont bâtis hors des cités, &
» ſitués ſur les montagnes. Chaque
» couvent dépend de la ville qui l'a
» fondé. Quelques-uns contiennent
» cinq à ſix cents religieux; & il y a
» telle ville, qui nourrit dans ſon diſ-
» trict juſqu'à quatre mille moines. Ils
» ſont diſtribués en différentes eſcoua-
» des, les unes de dix hommes, les au-
» tres de vingt, quelques-uns de trente.
» C'eſt le plus âgé qui commande; & ſi
» les inférieurs violent la regle, ils ſont
» fuſtigés à la mode du pays. Si la faute

» mérite un châtiment plus sévere, le » coupable est livré au juge laïque.

» Ces moines ne sont point liés par » des vœux ; il leur est libre de rentrer » dans le monde, quand ils s'ennuient » dans la solitude. Leur vie est très- » dure ; le gouvernement les accable » d'impôts & de corvées ; la nation les » mépriſe & les traite en esclaves. Il y » en a cependant qui vivent à la cour, » & jouissent d'une certaine considé- » ration, sur tout s'ils ont quelque sa- » voir. On les appelle les Moines du » Roi ; & ils portent sur leur robe une » marque qui les distingue des autres » religieux.

» Tous en général se coupent la bar- » be & les cheveux : le commerce des » femmes leur est interdit ; & ils doi- » vent s'abstenir de la chair des ani- » maux. Ces trois articles leur sont si » étroitement enjoints, que quiconque » les viole, est chassé du monastere, » après avoir été cruellement fustigé. » En recevant la tonsure, on leur im- » prime sur le bras une marque qui ne » s'efface jamais. Ils vivent de leur tra- » vail, du commerce, de la quête, & » de

» de quelques charités que leur font les
» Gouverneurs ; ce qui se borne à des
» aumônes très-modiques. Ils s'appli-
» quent aussi à l'instruction des enfans.
» Si leurs disciples veulent embrasser la
» même profession, on les retient au
» service du monastere, & le profit de
» leur travail appartient à leur maître :
» après sa mort, ils héritent de son
» bien, & portent son deuil, comme
» pour leur pere.

» Nous avons aussi des communau-
» tés de religieuses, où, pour être re-
» çu, il faut faire preuve de noblesse.
» Il est d'autres couvens de filles d'un
» rang inférieur : les unes & les au-
» tres ont les cheveux coupés, sont
» occupées au service des temples, &
» vivent dans le célibat, en attendant
» qu'elles trouvent des maris.

» La plupart des monasteres sont bâ-
» tis dans un lieu riant & commode.
» Ici comme au Japon, & peut-être,
» comme en Europe, on les fréquente
» autant par plaisir, que par devotion.
» la beauté de la situation y attire les
» gens de condition qui viennent s'y
» divertir avec leurs concubines, &
» quelquefois avec des femmes publi-

» ques, ou qu'ils y trouvent, ou qu'ils » y amenent. Le déréglement y eſt ſi » grand, que ces couvens reſſemblent » plutôt à des maiſons de débauche, » qu'à des retraites conſacrées à la pé» nitence. Une choſe qui n'eſt peut être » point particuliere à cette contrée, » c'eſt que ces moines aiment à boire » & s'enivrent. »

A parler en général, les Coréens ſont d'une taille & d'une phyſionomie avantageuſe, d'un caractere doux & ſociable avec les étrangers, excepté envers ceux qui ont le malheur d'échouer ſur leurs côtes; car on les traite avec la même cruauté qu'à la Cochinchine. Ces peuples ſont ſimples, & crédules, & en même tems, fourbes & menteurs. La fraude n'a rien d'infame parmi eux; ils y attachent, au contraire, une ſorte de gloire. Cependant la mauvaiſe foi eſt, de tems en tems, réprimée, & ils ont une loi qui ordonne des réparations pour ceux qui ont été trompés dans un marché. Ils ſont naturellement efféminés, adonnés au plaiſir, & aiment paſſionnément la danſe & la muſique. Ils ſont lâches naturellement, craignent ſingulierement leur deſtruction, & mettent au rang des

plus grands malheurs, l'obligation d'exposer leurs jours dans les combats. Dans une de leurs guerres contre les Japonois, ils abandonnerent leur roi qui fut tué par les ennemis, se cacherent dans les bois, où la faim fit périr plus de monde que le fer. On les a vus plus d'une fois se sauver devant une poignée d'Européens, lorsqu'ils se disposoient à piller quelque vaisseau échoué sur la côte. Ils abhorrent tellement le sang, qu'ils prennent la fuite lorsqu'ils en rencontrent quelques traces.

La vue des malades ne leur cause pas moins d'épouvante; & comme la foiblesse est quelquefois aussi barbare que la cruauté, ils les portent hors des villes, & les placent au milieu des champs, dans des huttes de pailles, où les parens sont obligés d'en prendre soin, & d'avertir les passans de s'éloigner. Un malheureux qui n'a personne dont il puisse espérer de l'assistance, est abandonné, & meurt sans secours. Quand une ville est attaquée de la peste, on en ferme toutes les avenues avec de fortes haies; & l'on met un signal sur le toit des maisons infectées, pour en

écarter tout le monde. Le pays produit quantité de plantes médicinales ; mais elles ne ſont pas connues du peuple, les médeins ne ſe montrent que chez les grands. Les pauvres ont recours aux devins & aux aveugles, qui, en Corée comme ailleurs, valent bien les médecins.

Toutes les maiſons, ſi l'on excepte celles des gens de qualité, ont l'air miſérable. Les toits ſont couverts de paille ou de roſeaux : il faut une permiſſion particuliere du gouvernement pour y employer de la tuile. Elles ſont d'ailleurs baſſes & étroites, & levées ſur des piliers de bois, & ſéparées les unes des autres. Les murs ſont de terre ou d'une légere maconnerie ; le plain-pied eſt voûté, & l'hiver on y allume du feu, qui répand la même chaleur qu'un poële. La voûte eſt couverte de papier huilé ; le corps de chaque bâtiment a peu d'étendue ; il ne contient qu'un étage avec un grenier, où l'on enferme les proviſions ; les meubles, auſſi ſimples que la maiſon, ſe réduiſent au pur néceſſaire.

Les habitations des nobles, plus agréables & plus vaſtes, ont un avant-

corps deſtiné à loger des amis, à donner des repas, à recevoir des viſites. On y voit auſſi une grande cour, une piece d'eau, & un jardin avec des allées couvertes. L'appartement des femmes eſt dans la partie intérieure du logis; l'accès en eſt interdit aux étrangers : cependant elles ont quelquefois la liberté de voir du monde, & même de manger à table; mais elles ſont aſſiſes à part, & toujours en face du mari qui ne les perd jamais de vue.

Les Coréens ne connoiſſent point l'uſage des hôtelleries; ils y ſuppléent par la maniere dont ils pratiquent l'hoſpitalité. Les voyageurs n'ont qu'à s'aſſeoir contre la paliſſade de la premiere habitation qu'ils rencontrent, & on leur apporte à manger. Ils peuvent y reſter auſſi long-tems qu'ils le jugent à propos; & pourvu qu'ils ne retournent pas deux fois chez les mêmes perſonnes, ils ſont sûrs de recevoir toujours le même traitement.

Le mariage eſt défendu entre parens, juſqu'au quatrieme degré. Le jour de la cérémonie, le jeune homme monte à cheval, accompagné de ſes amis, & après s'être promené par la ville, il s'ar-

rête devant la porte de ſa prétendue. Les parens ſortent, conduiſent chez lui la jeune épouſe : la nôce ſe célebre, & le mariage ſe conſomme ſans autre formalité.

Un homme peut entretenir pluſieurs femmes ; mais la loi défend d'en avoir plus d'une dans ſa maiſon. Les grands qui, dans tous les pays, ſont au-deſſus de la loi, en prennent quelquefois trois ou quatre. En général, les Coréens ont pour elles fort peu d'égards, & ne les traitent gueres mieux que leurs eſclaves. Ils les répudient quand il leur plaît, & les obligent même d'emmener leurs enfans avec elles. Celles-ci n'ont pas le même droit, & n'obtiennent leur ſéparation, que par autorité de la juſtice. Cette coutume barbare a du moins cet avantage, qu'elle favoriſe la population.

A la mort du pere, la plus riche portion de l'héritage, la maiſon paternelle & les effets qui en dépendent, appartiennent à l'aîné des enfans mâles ; le reſte ſe partage à portions égales, entre ſes freres. Les filles ſont privées de la ſucceſſion, parce qu'une femme n'apporte que ſes habits en mariage.

Lorſqu'un chef de famille eſt parvenu à une extrême vieilleſſe, il renonce à ſes biens, & l'aîné entre en poſſeſſion de la maiſon, en fait conſtruire un autre de moindre étendue pour y loger le vieillard, prend ſoin de ſa ſubſiſtance, pourvoit à ſes beſoins ; & quoiqu'il n'ait plus rien à en attendre, il n'en eſt ni moins reſpectueux ni moins ſoumis. De pareilles mœurs doivent nous paroître rares & admirables.

Le deuil d'un pere dure trois ans, & eſt auſſi ſévere qu'à la Chine. Il eſt défendu pendant ce tems-là d'exercer aucune charge, de ſe mettre en colere, de ſe battre, de s'enivrer, & ſur tout d'habiter avec ſa femme; les enfans qui naîtroient alors, ſeroient déclarés illégitimes. L'habit de deuil eſt une robe de groſſe toile, ſous laquelle on met une eſpece de haire ; & ſur un chapeau de roſeaux verds, entrelaſſés, on porte une corde de chanvre au lieu de crêpe. Une grande canne ou un bâton ſert à faire diſtinguer de qui l'on eſt en deuil. La canne marque la mort du pere ; le bâton, celle de la mere. L'uſage des bains eſt interdit pendant ces jours de triſteſſe ;

& chacun affecte une malpropreté affreuſe & dégoutante.

Dès qu'un homme a rendu les derniers ſoupirs, ſa femme, ſes enfans, ſes freres & ſes parens les plus proches, courent dans les rues comme des inſenſés, s'arrachent les cheveux, & pouſſent des hurlemens épouvantables. On n'enterre les morts qu'au printems & en automne; &, en attendant le jour des funérailles, on dépoſe le corps dans une hutte de chaume, élevée ſur quatre pieux, dans une cour ou dans un jardin. Le défunt, revêtu de ſes plus beaux habits, eſt enfermé dans un cercueil, dont les jointures ſont exactement bouchées, & l'on met, à côté de lui, quelques bijoux, dont on ſuppoſe qu'il peut avoir beſoin dans l'autre monde. Quand le tems de la ſépulture eſt arrêté, ce qu'on ne fait guere ſans conſulter les devins, les parens ſe tranſportent la veille au logis du mort, & paſſent la nuit à manger & à ſe divertir. Le convoi part le lendemain à la pointe du jour: ceux qui portent le corps, chantent d'un ton meſuré, & marchent en cadence, tandis que les

assistans font retentir l'air de cris confus & lugubres. On creuse une fosse de cinq ou six pieds pour les gens du commun. On dépose les personnes de distinction dans un caveau de pierre, construit exprès, & sur lequel est placée leur statue, avec une inscription qui contient le nom, les qualités & les emplois du défunt. Trois jours après, on retourne au lieu de la sépulture, pour y faire quelques offrandes. Tous les mois, on coupe l'herbe qui croît sur le tombeau; & les offrandes se renouvellent. Ces devoirs funebres sont, comme chez les Chinois, le principal, & presque le seul acte de religion de ces peuples.

Les Coréens ont appris de ces mêmes Chinois à estimer les sciences, dans lesquelles néanmoins ils n'ont fait aucun progrès. Ils ont des lettrés & des docteurs, qu'on distingue aux plumes de leur bonnet: on parvient à ces grades par la voie des examens. Le concours est toujours fort grand; mais, pour l'ordinaire, les suffrages s'achettent, ce qui rend ces poursuites très-dispendieuses. Ceux qui parviennent au doctorat, sont communément pour

vus de quelque charge municipale, ou d'un emploi militaire. Le plus grand objet de l'ambition eſt d'être employé à-la-fois & dans l'épée & dans la robe.

On inſtruit de bonne heure les enfans dans les ſciences du pays. Leur éducation n'a rien de trop auſtere : on tâche de les exciter par des motifs d'honneur & d'émulation ; on leur parle des vertus & du ſavoir de leurs ancêtres ; on leur repréſente l'étude comme la ſeule route qui puiſſe les conduire à la fortune ; & ces grandes images excitent leur ardeur & leur application. Il y a dans chaque ville un édifice, où l'on aſſemble la jeuneſſe pour lui lire l'hiſtoire du pays, & ſur-tout les procès des fameux ſcélérats, qui ont été punis de mort pour leurs crimes.

La ſcience des Coréens ſe réduit à la connoiſſance de la morale, telle qu'elle eſt enſeignée dans les livres de Confucius. Leur langue, différente de celle des Chinois, s'écrit auſſi avec des caracteres particuliers : le peuple & les femmes n'en emploient pas d'autres ; mais les lettrés ſe ſervent de ceux de la Chine, dont l'idiome fait une des principales occupations des ſavans. Ils

ont beaucoup de livres, soit manuscrits, soit gravés, comme ceux des Chinois; une bibliotheque nombreuse, dont le premier prince du sang a la garde, n'empêche pas que leur ignorance ne soit extrême, sur tout en matiere de géographie. Ils ne comptent dans le monde que douze contrées, qui ne s'étendent pas au-delà du royaume de Siam. Quand les Européens leur parlent des autres régions de l'univers, ils se mettent à rire, & demandent comment il est possible qu'un seul soleil puisse éclairer tant de pays?

Ils tirent leur almanach de la Chine, faute de lumieres pour le composer eux-mêmes; chaque année ils envoient un ambassadeur pour le recevoir.

On donne à la Corée cent quatre-vingt lieues de longueur, du nord au midi, & cent vingt dans sa plus grande largeur. Elle est séparée de la Chine par une grande palissade de bois, qui sert de limites aux deux états. Ce royaume renferme cent cinquante villes, qui ont la même forme, & sont revêtues de murs dans le même goût, que les villes chinoises: il est arrosé par deux fleuves considérables,

dont l'un coule à l'eſt, & l'autre à l'oueſt, quoiqu'ils prennent leur ſource l'un & l'autre auprès de la même montagne qui joint la preſqu'iſle au continent. Le climat y eſt exceſſivement froid, ſur tout dans les contrées ſeptentrionales. Les neiges y tombent en ſi grande abondance, qu'on eſt obligé de pratiquer des routes par-deſſous, pour aller d'une maiſon à l'autre. Dans l'hiver, les habitans attachent à leurs pieds une petite planche, taillée en forme de raquette, qui leur ſert à ſe ſoutenir ſur la neige. Le riz y croît difficilement; on n'y recueille point de coton; & le peuple n'a pour vêtement, que de groſſes toiles de chanvre, & des peaux de brebis. En récompenſe, on y trouve beaucoup de ginſeng, dont les Coréens ſont un grand commerce, ſoit au Japon, ſoit à la Chine. Les parties méridionales ſont très fertiles, & fourniſſent toutes les choſes néceſſaires à la vie. Les Japonois leur ont appris à cultiver le tabac, dont l'uſage leur étoit abſolument inconnu. Aujourd'hui les hommes & les femmes en uſent généralement; on accoutume même les enfans à fumer dès

l'âge de quatre ans. Comme ils ſont perſuadés que cette plante leur vient originairement de la Hollande, ils regardent ce pays comme la plus heureuſe contrée de l'univers.

La Corée produit des mines de plomb, de fer & d'argent; des peaux de tigres, de martes & de caſtor; beaucoup de beſtiaux de toute eſpece, & quantité d'oiſeaux domeſtiques & ſauvages. Les crocodiles y paroiſſent trés-communs, & ſont également avides de poiſſon & de chair humaine. Les Coréens qui, comme je l'ai dit, ſont leur principal commerce avec le Japon & la Chine, leur portent du plomb, du chanvre, & ſur-tout du gin ſeng. Ils reçoivent en échange des épiceries, du papier, des bois de ſenteur, & d'autres marchandiſes. On ne connoît de monnoie que de petites pieces de cuivre; les gros paiemens ſe font en lingots d'argent, qui n'ont point de marque.

Je ſuis, &c.

A Kin-Ki-Tau, capitale de la Corée, ce 15 Février 1746.

LETTRE LXXV.

LA TARTARIE ORIENTALE.

Ne soyez point étonnée, Madame, du long intervalle qui doit se trouver entre cette lettre & la précédente. J'ai parcouru des terres immenses, où l'on n'entretient aucune correspondance avec les Européens. Je compte que vous recevrez à la fois, & par le même vaisseau, toutes celles que je vous écrirai sur la Tartarie.

Vous m'avez souvent entendu parler des Mantcheoux, qui, dans le siécle passé, ont fait la conquête de la Chine. Les opinions sont partagées sur leur origine : les uns les font venir d'une nation de sauvages, qui occupoit la partie orientale de la Tartarie ; d'autres les font descendre des anciens Tartares, dont l'empire avoit été autrefois presque aussi étendu que celui de la Chine. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant leur [illegible]e, ils formoient un Etat [illegible]le, & se reconnoissoient

vaſſaux de ces mêmes Chinois, dont ils ſont devenus dans la ſuite les vainqueurs & les maîtres.

Il eſt d'autres Tartares, appellés *Mongols*, qui habitent la région occidentale, & ſe diviſent en différentes branches, dont les unes ſont ſoumiſes à l'empereur de la Chine, les autres à des Kans ou ſouverains particuliers. Ainſi, ce qu'on nomme proprement la *grande Tartarie*, eſt compoſée de deux nations, les Mantcheoux & les Mongols, & comprend plus du tiers de l'Aſie. Sa longueur, d'orient en occident, eſt d'environ douze cens lieues; & ſa largeur du nord au midi, en contient près de trois cens. Malgré cette vaſte étendue, la Tartarie n'approche pas de ce qu'elle étoit ſous le fameux Genghis-Kan. Conduits par ce conquérant, ces peuples ſe ſont rendus célébres ſous les noms de *Mongols* & de *Tartares*, qui étoient ceux de leurs principales hordes ou tributs. Dans la ſuite, toutes les puiſſances voiſines de ce grand empire en ont uſurpé quelques parties; & de cette immenſe contrée, plus de la moitié appartient actuellement aux Chinois & aux Ruſſes,

La Tartarie orientale, ou les Tartares Mantcheoux, qu'on peut regarder comme une province de la Chine, ſont diviſés en trois grands gouvernemens : le Mandarin que j'accompagnois, avoit ordre de les viſiter. Le premier a Mougden pour capitale, qui paſſe même pour celle de toute la nation. Les Mantcheoux l'ont ornée de pluſieurs édifices publics, & y ont établi les mêmes tribunaux qu'à Péking, compoſés des ſeuls habitans. Ces cours ſouveraines jugent en dernier reſſort dans toutes les contrées de la Tartarie, ſoumiſes à la domination Chinoiſe. Mougden eſt auſſi la réſidence d'un général Tartare, qui a ſes lieutenans, & commande à un corps conſidérable de troupes du pays.

A quelque diſtance des portes de la ville, on me fit voir deux magnifiques tombeaux, où ont été inhumés les premiers ſouverains de la race régnante. Des Mandarins ſont chargés de l'entretien de ces édifices, & rendent, dans des tems réglés, à la mémoire de ces princes, les mêmes reſpects que s'ils étoient encore ſur le trône.

Le gouverneur de Mougden nous ré-

çut avec honneur, & nous donna, en arrivant, un feſtin à la Tartare. Il conſiſtoit en deux plats de viande mal hachée & à demi-cuite, avec un autre plat qui contenoit un mouton preſqu'entier, & coupé en morceaux. Il étoit accompagné de riz, de lait aigre & d'un bouillon clair, dans lequel on voyoit ſurnager de petites tranches de viande : on y joignit une grande abondance de thé. Les plats furent ſervis à terre ſur des nattes qui tenoient lieu de table, de nappes & de ſerviettes. On préſenta une ſorte de vins de ſi mauvaiſe apparence, qu'aucun de nous ne parut curieux d'en goûter.

On me logea dans le palais du gouverneur; & dès le lendemain de notre arrivée, je fis une promenade à une lieue de la ville. D'un côté, je vis des plaines couvertes de bœufs & de moutons; de l'autre, de vaſtes vergers, ou plutôt des forêts de pommiers, de poiriers, qui ne repréſentent pas mal les riches campagnes de la Normandie. Ce canton n'abonde pas moins en millet, en coton & en froment qu'en fruits & en beſtiaux.

Je ne dis rien des autres villes; elles

méritent peu votre attention : nos fimples bourgs de France ſont plus peuplés & mieux bâtis, & nos baillifs d'Europe, mieux logés que les chefs des tribunaux ſouverains de cette province. On y voit peu de maiſons de campagne ; les perſonnes riches n'habitent que les cités ; lorſqu'elles veulent aller prendre l'air dans la belle ſaiſon, on leur porte des tentes & des proviſions : la chaſſe fait preſque leur unique exercice.

Mougden, où nous réſtâmes quelque tems, eſt la ſeule ville de cette province, qui en mérite le nom. Son voiſinage de la Corée la rend très-commerçante. Ses principales manufactures, qui font préſque toute la richeſſe du pays, ſont les fabriques de papier de coton, qui eſt auſſi blanc & auſſi tranſparent que le nôtre. On en tranſporte beaucoup à la Chine, où on l'emploie, au lieu de verre, pour les fenêtres.

C'eſt, dit-on, dans une montagne fameuſe, aux environ de cette ville, que ſe trouve l'oiſeau merveilleux, dont les Chinois parlent dans toutes leurs hiſtoires, & qu'ils retracent dans toutes leurs peintures. Si

l'on en croit leurs récits, leurs livres, leurs tableaux, cet animal a le corps d'une grue, le cou d'un ſerpent & la queue d'un dragon. Il chante harmonieuſement, ne ſe perche jamais ſur les arbres, ne ſe nourrit d'aucun fruit. Pas un Chinois n'oſe aſſurer l'avoir vu; mais tous prétendent qu'il exiſte, & que ſa vue eſt d'un très-heureux augure. Ils diſent qu'il en parut un à la naiſſance de Confucius. C'eſt ſans doute le Phénix des anciens, qui, à tous les renouvellemens de période, ſortoit de l'Arabie, ou des Indes, ſe montroit aux hommes & renaiſſoit de ſes propres cendres. Il portoit ſon ancienne dépouille en Egypte, dans la ville d'Héliopolis, ſur l'autel du ſoleil. Les tems de ſon apparition varioient ſuivant la nature des périodes. Les Japonois ont auſſi un animal imaginaire & fabuleux : tantôt, c'eſt un quadrupede aîlé, tantôt c'eſt une eſpece d'aigle d'une viteſſe incroyable, & d'un caractere plein de bienfaiſance. Il eſt regardé comme le précurſeur du ſiecle d'or, comme un ſigne fortuné, qui ne ſe montre que ſous une conſtellation particuliere, pour annoncer la naiſ-

ſance des bons rois, des héros, des grands philoſophes, des hommes rares & extraordinaires.

Je vous ai parlé d'un poëme compoſé ſur la ville de Mougden par l'empereur de la Chine, & j'en ai même rapporté quelques morceaux. Permettez-moi d'en citer encore un, & toujours d'après la traduction des miſſionnaires: vous applaudirez à la deſcription des montagnes qui environnent cette capitale.

» Montagnes, c'eſt en vain que je » voudrois eſſayer de décrire ces am- » phithéatres couverts d'une agréable » verdure, qui vous décorent preſque en » tous tems; ces perſpectives raviſſan- » tes, qui préſentent dans le lointain, » une pente preſque inſenſible, ſur la- » quelle les yeux peuvent ſe promener » ſans ceſſe avec un plaiſir toujours nou- » veau; ces monticules groupés, qui » ſemblent ſe reproduire de diſtance en » diſtance; ces eaux pures, qui tombant » par caſcades multipliées, vont par di- » verſes routes, ſe rejoindre enfin dans » la plaine, pour y former des fleuves, » des rivieres, & une multitude infi- » nie de ruiſſeaux. C'eſt en vain que je

» voudrois repréſenter ces hautes &
» épaiſſes groupes, qui cachent au loin
» la lumiere du ſoleil pendant le jour,
» & la clarté de la lune pendant la nuit;
» ces cimes orgueilleuſes, qui, après
» avoir percé les nues, s'élevent en-
» core pour pouvoir atteindre à la hau-
» teur du ciel. C'eſt bien plus inutile-
» ment, que je m'efforçerois de tracer
» l'image de ces creux enfoncés, de ces
» cavernes ténébreuſes, de ces fentes
» énormes, de ces rochers hériſſés, de
» ces précipices affreux dont on n'oſe
» approcher, de ces gorges dangereu-
» ſes qui inſpirent la crainte, & de ces
» gouffres profonds qui font horreur
» à voir. Vous êtes au-deſſus de toute
» expreſſion; ſeules vous pouvez, en
» vous montrant, nous donner l'idée
» de ce que vous êtes. Si les beautés
» qui vous diſtinguent, ſont contraſ-
» tées par des objets qui vous dégradent
» à nos yeux, c'eſt parce que vous n'êtes
» pas faites uniquement pour le plaiſir
» & l'utilité de l'homme. La brute qui
» preſſe la terre avec ſes pieds, le rep-
» tile qui ſe traîne, le volatile qui fend
» les airs, doivent auſſi trouver chez
» vous où ſe retirer, & de quoi ſe nour-
» rir. Enfans de la nature, cette mere

» universelle qui veille sur tout, ils ont » tous également droit d'en être pro- » tégés. Ouvrez-leur donc, ô monta- » gnes, ouvrez-leur votre sein : que » vos précipices & vos cavernes soient » le repaire des plus féroces d'entre » eux ; que vos rochers escarpés ser- » vent de retraites aux autres. Soyez » un asyle pour tous ; multipliez vos » productions pour leur nourriture ; » laissez couler vos eaux limpides pour » les désaltérer ; nous n'en sommes » point jaloux ; nous vous en admirons » davantage. »

L'auguste Auteur dit dans la préface de son poëme, que lorsqu'il s'agit de l'éloge d'un lieu, la poésie doit principalement exalter toutes les choses que ce lieu produit ou renferme. En conséquence cet illustre poëte s'étend assez au long sur l'histoire naturelle des environs de Mougden. Il chante l'étonnante variété des quadrupedes, des volatiles, des poissons, des arbres, des plantes, & des simples de toute espece, qui se trouvent dans le district ou la dépendance de cette ville. Ce district, pour le dire en passant, a dans sa longueur, de l'orient à l'occident, plus de

cinq cens lieues, & environ trois cens dans sa largeur, ce qui formeroit le plus grand royaume de l'Europe. A l'égard des détails d'histoire naturelle qu'on lit dans ce poëme, ils peuvent être très-intéressans pour les Chinois & les Tartares; mais ils n'auroient pour vous rien de piquant, parce que vous ne connoissez pas les objets des trois regnes qu'on y décrit.

L'Empereur vient ensuite à la fondation de la ville de Mougden par Tay-Tsou, à son palais, aux édifices publics, à l'ordre qu'il mit dans le gouvernement civil & militaire. Ce qui lui donne occasion de louer les grands personnages, qui, par la sagesse de leurs conseils, par l'étendue de leurs lumieres, par leurs vertus & leurs talens, ont contribué à illustrer la nation.

La ville de Mougden, que l'auguste Poëte célebre dans cet ouvrage, est située à l'orient de Péking, à cent cinquante lieues de cette capitale. Elle est placée sur une éminence; & le pays qui l'environne est arrosé par une multitude de rivieres qui le rendent très-fertile. Tay-Tsou fut le premier de sa race, qui renversa les murailles de Chen-

Yang; ſur les ruines de cette ancienne ville, il en bâtit une nouvelle dans une enceinte plus grande, & l'appella Mougden, qui ſignifie *croître, s'élever, augmenter en biens & en honneurs*, alluſion à la fortune même de ce prince.

Tien-Tſoung ſon fils y établit auſſi le ſiege de ſon empire, & l'embellit. Cang-Hi, petit fils de Tay-Tſou, ſe voyant maître de toute la Chine, crut devoir préférer le ſéjour de Péking à celui de Mougden; mais quoiqu'il n'y demeurât pas, plein de reſpect, & de cet attachement que les Chinois & les Tartares conſervent pour les lieux qui les ont vu naître, il la fit réparer pluſieurs fois; & l'on y ajouta, par ſes ordres, de ſuperbes édifices.

Mougden eſt actuellement une des principales villes de l'empire. Elle peut être conſidérée comme une double cité, dont l'une eſt enfermée dans l'autre.

La ville intérieure contient le palais de l'empereur, où le ſervice ſe fait avec les mêmes formalités qu'à Péking. Les hôtels des grands, les cours ſouveraines, & les différens tribunaux, ſont en même nombre que dans la capitale de la Chine. On lui donne une lieue

lieue de circuit ; & l'on y entre par huit portes, dont deux ſont au midi, deux au nord, deux à l'orient & deux à l'occident. La ville extérieure eſt peuplée des habitans du commun, ouvriers, artiſans, marchands & autres perſonnes qui, par leur profeſſion & leurs emplois, ne ſont pas obligées d'avoir leurs logemens dans les environs du palais. Les murailles qui enferment les deux villes, ont plus de trois lieues de circonférence.

Entre autres divertiſſemens que nous procura le gouverneur de Moukden, il nous donna le plaiſir de la chaſſe à la maniere des Tartares. J'en ai fait la deſcription dans une de mes lettres ſur le Mogol. En moins de trois heures, nous prîmes plus de cent cinquante liévres, au milieu d'un cercle de trois ou quatre cens hommes à pied, armés d'arcs & de fleches; il n'y eut que l'Envoié, & quelques uns des Officiers principaux, qui entrerent à cheval dans l'enceinte, & qui tirerent ſur le gibier. Parmi cette foule de liévres, les uns cherchoient à fuir entre nos jambes; les autres étoient écraſés ou repouſſés à coups de pieds. On en voyoit courir,

tans ; une autre à faire de l'huile à brûler ; le reſte, ſéché au ſoleil, ſe conſerve pour l'hiver : les hommes & les bêtes en mangent également.

On attele ici les chiens à des traîneaux lorſque le cours des rivieres eſt interrompu par la gelée ; & ils menent des voitures ſur la glace & ſur la neige avec une légereté & une viteſſe incroyables. L'uſage eſt d'en faire marcher quelques-uns devant, pour battre la route ; les autres ſuivent avec les harnois, & ſont relevés ſucceſſivement juſqu'au terme du voyage. Ils font quelquefois, ſans ſe repoſer, une courſe de dix lieues.

La pêche ne fournit pas ſeulement à la nourriture de ces peuples : elle leur procure encore l'habillement. Ils ont l'art de préparer les peaux de poiſſon, & de les teindre de maniere, que vous les prendriez pour des étoffes de ſoie. Leurs vêtemens ſont les mêmes, pour la forme, que ceux des Chinois, avec cette différence, que les longs manteaux dont les femmes ſe couvrent, ſont garnis ſur les bords de deniers de cuivre, ou de grelots, qui font beaucoup de bruit. Leurs cheveux, partagés en

pluſieurs treſſes, ſont chargés d'anneaux, d'aiguilles, de petits miroirs, & d'autres bagatelles.

Ces peuples manquent de grains, de fruits, de beſtiaux; les rivieres ſeules ſont leurs richeſſes & leur ſubſiſtance. Rien n'eſt plus célébre dans l'hiſtoire des Mantcheoux, que le fleuve de Songari, & la montagne dont il tire ſa ſource. L'un eſt remarquable par la quantité d'eſturgeons qu'il nourrit dans ſes eaux; l'autre, par ſa hauteur & ſa blancheur. Les ſables dont elle eſt couverte, lui donnent cette couleur qui la fait appeller la *montagne blanche*. Cinq rochers d'une groſſeur extraordinaire, terminent ſon ſommet, & paroiſſent autant de pyramides en ruine, toujours environnées de brouillards. Entre ces rochers eſt un lac profond, d'où ſort le Songari.

Les peuples qui habitent ſes bords, ne m'ont paru avoir aucun culte, ni même aucune idée de religion. Les idoles de la Chine n'ont pas encore trouvé accès parmi eux; ſans doute, parce que les Bonzes prennent peu de goût pour un pays miſérable, où ils

ne trouveroient ni à s'établir commodément, ni à s'enrichir promptement.

Muni des ordres de la Cour, partout on recevoit notre Mandarin avec honneur; partout on nous donnoit des eſcortes; on nous fourniſſoit des proviſions & des guides. Nous ne manquions ni de barques pour paſſer les rivieres, ni de chevaux pour nous porter. Enfin nous arrivâmes à Tſi-Tſi-Kar, troiſieme gouvernement des Tartares Mantcheoux. Il tire ſon nom d'une ville nouvellement bâtie par l'empereur Cang-Hi, pour aſſurer ſes conquêtes contre les Ruſſes. Au lieu de murs, elle eſt entourée d'une paliſſade de hauteur médiocre, bordée d'un aſſez bon rempart. La garniſon eſt principalement compoſée de Tartares; & la plupart de ſes habitans ſont des Chinois attirés par le commerce, ou bannis pour quelques crimes. Leurs maiſons ſont ſituées hors d'une enceinte de paliſſades, qui ne contient guere que les cours de juſtice & le palais du Gouverneur.

A quelque diſtance de cette ville, ſur les bords du Saghalia, il en eſt une autre, du nom de cette riviere, où ſe

vendent les martres-zibelines, plus belles ici que dans le reſte de la Tartarie. Les Mantcheoux les apportent de plus de cinquante lieues; & elles paſſent pour une des principales productions de leur pays. Des chiens dreſſés à cette chaſſe, montent ſur les lieux eſcarpés, & connoiſſent toutes les ruſes de ces animaux. Les grandes forêts dont cette contrée eſt couverte, la rendent très-propre à la recherche de ces précieuſes fourrures.

Entre ces forêts & la ville, les campagnes offrent des moiſſons abondantes; & les villages entaſſés les uns ſur les autres, ſemblent former, avec la ville qui eſt au milieu, une grande & vaſte cité. Outre le commerce immenſe qui ſe fait ici de ces peaux de martre, on vend auſſi beaucoup de perles, qui ſe pêchent dans preſque toutes les petites rivieres que reçoit le Saghalia. Le nageur plonge dans l'eau, & ramaſſe tout ce qu'il trouve de coquillages. D'autres les ouvrent à meſure, & en tirent quelquefois des perles fort groſſes, mais preſque toujours défectueuſes. On n'en prend point dans le fleuve même, ſoit qu'en

effet il n'en produiſe pas, ſoit que la profondeur de ſes eaux empêche de les trouver.

Mer-Ghen, autre grande ville du gouvernement de Tſi-Tſi-Kar, eſt aſſez peuplée, mais mal bâtie. Les murs en ſont de terre; & quoique les environs ſoient, en général, ſtériles, on y recueille néanmoins aſſez de froment & de millet, pour nourrir les habitans. Outre les Mantcheoux, qui ſont les maîtres du pays, on nous parla auſſi des Tartares Solons & Tunguts, dont les mœurs & les uſages n'ont rien qui ſe reſſemble. Les Solons, plus adroits & plus robuſtes, ne connoiſſent d'autre occupation que la chaſſe. Leurs femmes montent à cheval, tirent de l'arc, & accompagnent leurs maris à la pourſuite des martres & des cerfs.

Quand ils partent enſemble pour cet exercice, ils ſont environ mille ou douze cents, vêtus de camiſoles courtes & étroites de peaux de loup. Ils ont, avec eux, des chiens, des chevaux & des proviſions pour trois mois. Ils vivent, pendant tout ce tems, dans les forêts & dans les montagnes, expoſés au froid le plus rigoureux, &

ſouvent en danger d'être dévorés par les bêtes féroces. Rien ne décourage ces chaſſeurs infatigables; ni les glaces ni les débordemens de rivieres, ni les fatigues d'une vie errante & miſérable. Ils reviennent au printems dans leurs habitations, & apportent à la ville les peaux de toutes les bêtes qu'ils ont tuées. Les plus belles ſont miſes à part pour l'Empereur; c'eſt le ſeul tribut qu'il exige d'eux. Les autres s'achetent fort cher, quoique ce ſoit une marchandiſe du pays. Leur valeur augmente à meſure qu'elles s'éloignent de la Tartarie; auſſi ſont-elles hors de prix lorſqu'elles arrivent en Europe.

On ne prend point les martres-zibelines comme les autres animaux; elles ont la peau ſi tendre & ſi délicate, que, pour peu qu'on l'endommage, il n'eſt plus poſſible de la vendre. On ne ſe ſert donc que d'un chien & d'un filet. Lorſqu'un chaſſeur trouve la piſte d'une martre ſur la neige, il la ſuit quelquefois pendant deux ou trois jours, juſqu'à ce que l'animal fatigué grimpe ſur un arbre. Le Tartare alors tend le filet autour du tronc, & allume du feu deſſous. La martre qui

ſent la fumée, deſcend & vient ſe prendre dans les rets du chaſſeur.

On croit que les Solons ſont un reſte des différentes hordes ſubjuguées par les Mantcheoux. Les Tunguts, ou Tunguſes, ainſi appellés d'un fleuve de Sibérie, d'où ces Tartares tirent leur origine, different des Solons par le langage, les mœurs & l'habillement. Ils n'ont point de maiſons, & campent dans les bois ou ſur le bord des rivieres. Lorſqu'ils arrivent dans l'endroit où ils veulent s'arrêter, ils plantent en terre pluſieurs perches qu'ils joignent par le ſommet, y pratiquent une ouverture pour laiſſer ſortir la fumée, les couvrent d'écorce de bouleau qu'ils couſent enſemble, & placent le feu dans le milieu.

Ces gens ſont civils & humains, aiment fort le tabac & l'eau-de vie. Les hommes ſont grands, robuſtes & honnêtes; les femmes de moyenne taille & vertueuſes. J'ai vu de ces Tartares qui avoient ſur le front différentes figures, qui leur prenoient depuis le coin de l'œil juſqu'à la bouche. Ils les deſſinent dans leur enfance, en piquant les chairs avec une aiguille, & la frot-

tant avec du charbon ; ce qui laisse une marque qui ne s'efface jamais.

Les femmes sont habillées d'une fourrure qui leur descend jusqu'aux genoux, & qu'elles attachent avec une ceinture large de trois doigts, brodée à l'aiguille. Il y a de chaque côté un anneau de fer, où elles pendent leur pipe & différens colifichets. Elles tressent leurs cheveux, qui sont fort noirs, autour de leur tête, & mettent par-dessus un petit bonnet fourré, qui leur sied à merveille. Elles portent de petites bottines de peau de daim, qu'elles lient autour de la cheville du pied avec une courroie.

Le vêtement des hommes est très-simple & très-leste : il consiste en une jaquette de peau, à manches étroites, & dont le poil est tourné en dehors. Leurs bas & leurs culottes sont de la même peau & d'une seule piece. Leur bonnet, fait de queues d'écureuils, est ouvert par le haut, pour laisser passer les cheveux, qui retombent en forme de tresses. Ils portent leurs fleches dans un carquois sur l'épaule, & leur arc de la main gauche. Ils ont encore une lance courte, & une petite hache. Ainsi

armés, ils attaquent les bêtes féroces, & en viennent à bout; car ils sont adroits, forts & courageux.

En hiver, qui est le tems de la chasse, ils se servent d'une espece de patins, faits d'une piece de bois extrémement léger. Elle a environ un pied de long, sur cinq à six pouces de large, est quarrée par derriere, & pointue par-devant, avec une courroie au milieu, dans laquelle on passe le pied; il leur seroit impossible, sans cela, d'aller sur la neige: mais on ne peut s'en servir que dans les plaines. Ils ont, pour les montagnes une autre chaussure, bordée de peau, dont le poil rebroussé les empêche de glisser. Ils grimpent les hauteurs avec beaucoup de facilité; & lorsqu'ils descendent, ils se laissent aller sans que rien les arrête.

La nation des Tunguts étoit autrefois très nombreuse: mais la petite vérole l'a considérablement diminuée. Ils n'ont connu cette maladie, que depuis l'arrivée des Russes; & ils la craignent si fort, que lorsque quelqu'un d'eux en est attaqué, ils lui font une petite hutte à part, y laissent de l'eau & quelque nourriture, plient bagage, & mar-

chent du côté d'où vient le vent. Ils portent chacun un pot de terre rempli de charbon allumé, font des lamentations horribles le long du chemin, ne visitent jamais le malade, que lorsqu'ils croient le danger passé; & s'ils le trouvent mort, ils le pendent à un arbre.

Quand ces gens vont à la chasse, ils ne se chargent d'aucunes provisions, & comptent uniquement sur le gibier qu'ils doivent prendre. Ils mangent tout ce qu'ils trouvent, ours, renards, loups; mais ils sont sur-tout très-friands d'écureuils. Quant à l'hermine, elle a un goût si fort & si rance, qu'il faut être extrêmement pressé de la faim, pour s'en nourrir. Un chasseur qui tue un élan ou quelqu'autre animal sauvage, ne quitte point la place, qu'il ne l'ait tout mangé; mais s'il est près de sa famille, il en porte une partie chez-lui. Il allume du feu en frottant deux pieces de bois l'une contre l'autre, la fait cuire, car ce n'est qu'à la derniere extrémité, que les Tunguts se nourrissent de viande crue. Lorsque la faim les presse, ils s'appliquent deux petites planches, l'une sur l'estomac, l'autre sur le dos, les

ſerrent par degrés avec des cordes; ce qui l'appaiſe auſſi tôt.

Pour revenir aux Mantcheoux, quoique le pays leur appartienne, ils ne ſont pas fort nombreux dans la Tartarie, ſur-tout depuis que leurs ſouverains, aſſis ſur le trône de la Chine, les ont attirés dans cet empire. La cour les y protége ſingulierement, & ils y poſſedent de grandes charges & de grandes richeſſes. Ils ont la même religion que les Chinois, ne faiſant plus avec eux, pour ainſi dire, qu'un même peuple.

Parmi ceux qui ſont reſtés dans leur patrie, les uns n'ont aucun culte extérieur; les autres adorent le grand Lama dont je vous ai tant parlé dans ma lettre ſur le royaume de Boutan: d'autres enfin ont une religion mixte, qui ſe réduit à quelques cérémonies nocturnes, qui tiennent du ſortilége. Ils s'aſſemblent à minuit, hommes & femmes, dans un lieu, où l'un d'eux ſe couche à terre, tandis que l'aſſemblée fait de grands cris, au ſon lugubre d'un tambour deſtiné à cette pratique ſuperſtitieuſe. Au bout de deux heures,

il se releve comme en extase, & débite ses visions. Il a appris dans son assoupissement, ce qui doit arriver à l'un, ce que l'autre doit entreprendre; & toutes ses paroles sont des oracles.

Ces prétendus magiciens jouissent d'une grande considération. Les femmes même prennent ce caractere, & assurent avoir commerce avec les démons qui les instruisent de l'avenir. Voulant m'assurer de la vérité de quelques histoires qu'on en raconte, j'allai voir une de ces sybilles, qui passe pour la plus célébre du canton. Lorsque j'entrai chez elle, elle continua à vaquer à son ménage. On lui dit le sujet de ma visite, & à peine y fit-elle attention. Cependant après avoir fumé une pipe de tabac & bu un verre d'eau-de-vie que je lui donnai, elle me parut de meilleure humeur. Je lui fis plusieurs questions; & elle feignit d'ignorer ce que je voulois lui dire: mais ayant fumé une seconde pipe, bu encore un verre d'eau-de-vie, & reçu quelques petits présens, elle commença à ramasser les instrumens de son art magique.

C'étoit d'abord une piece de bois, faite comme une tête d'homme, ornée

de plusieurs chiffons de soie & de laine de différentes couleurs. Elle prit ensuite un petit tambour, d'environ un pied de diamette, garni d'anneaux de fer & de cuivre, également entouré de chiffons. Elle entonna une chanson lugubre, qu'elle accompagna de son tambour. Quelques voisins qu'elle fit appeller, joignirent leurs voix à la sienne; & pendant cette musique, qui dura un quart d'heure, elle se tint dans un coin de la chambre, serrant étroitement cette image de bois entre ses bras. Le charme fini, elle me pria de lui proposer mes questions, & y répondit avec esprit, mais d'une maniere aussi obscure, aussi ambiguë, qu'auroient pu faire les anciens oracles.

Comme ces sortes d'imposteurs font grand bruit dans cette partie du monde, & passent, chez le vulgaire ignorant, pour des gens inspirés, je vais vous parler de celui qui, tandis que nous étions à table, fut amené à notre Mandarin par différens chefs de sa tribu. C'étoit un homme d'environ trente ans, qui affectoit autant de gravité dans sa contenance, que de lenteur dans ses paroles. On lui présenta un verre

d'eau-de-vie, il le but : mais il en refusa un second. Après avoir conversé quelque temps avec lui, nous le priâmes de nous montrer un échantillon de son savoir. Il se le fit demander plusieurs fois ; & enfin s'étant assis à terre, les jambes croisées, le visage tourné vers ses camarades, il prit deux baguettes, une de chaque main, pour battre la mesure, & commença un chant lugubre. Il fit différentes contorsions, & entra à la fin dans une telle fureur, qu'il écumoit de la bouche, & les yeux lui sortoient de la tête. Le peuple attribue ces mouvemens extraordinaires à l'opération de quelque esprit; & en effet il n'y a personne qui, en le voyant, ne le crût possédé de quatre démons.

Après s'être épuisé par ces violentes convulsions, il se retira vers la porte, & jetta trois cris horribles, pour appeller le génie qui devoit lui dicter ce qu'il avoit à répondre aux questions qu'on lui feroit. Il revint s'asseoir d'un grand sang froid, & nous dit que nous pouvions l'interroger. Je ne compris rien à ses paroles, tant elles étoient vagues & obscures. Il fit ensuite plusieurs tours de gibecière, & feignit de se tuer avec

un couteau : il le porta à ſa gorge ; il tint long-tems une épée nue à la main, & fit pluſieurs extravagances, qui n'imitoient pas mal les danſes groteſques du tombeau de S. Médard, & les contorſions épileptiques de nos dévots convulſionnaires.

Mais ce n'eſt pas à cela uniquement, que ſe réduit le culte religieux de ces peuples : ils ont auſſi des eſpeces de ſacrifices. Sur les frontieres de la Chine, eſt une petite montagne qu'ils regardent comme une terre ſainte. Ils croiroient leurs courſes malheureuſes, ſi, en paſſant auprès, ils ne lui conſacroient quelques-uns de leurs habits. On ſuſpend ces préſens aux branches des arbres dont cette montagne eſt couverte : on y met des chemiſes, des fourrures, des bonnets & autres ſemblables dépouilles, qui donnent à ce lieu ſaint, l'air d'une boutique de fripperie. Il n'eſt plus permis de toucher à ces offrandes conſacrées, & quiconque auroit la hardieſſe de les enlever, ſeroit regardé & puni comme un impie & un ſacrilege.

La langue des Mantcheoux eſt celle que ces Tartares ont apportée à la Chine. L'Empereur Cang-Hi en fit faire un

Dictionnaire, où tous les mots ſont rangés en différentes claſſes. La premiere regarde les cieux; la ſeconde, le tems; la troiſieme, le Prince. Les autres appartiennent au gouvernement des Mandarins, aux cérémonies, aux coutumes, à la muſique, aux livres, à la guerre, à la chaſſe, à l'homme, à la terre, à la ſoie, aux étoffes, aux habits, au boire, au manger, &c. Chaque mot, écrit en grands caracteres, a ſous lui, en petites lettres, ſa définition, ſon explication, ſes uſages.

Ce que cette langue a de ſingulier, comparée à la nôtre, c'eſt que les Tartares emploient des verbes différens, autant de fois que les ſubſtantifs régis par ces mêmes verbes, different entre eux. Par exemple, on dit en françois, *faire une maiſon, faire un tableau, faire du pain*, & voilà ce que les Tartares ne peuvent ſupporter. Il faudroit dire, pour ſe conformer à leur idiome, *bâtir une maiſon, peindre un tableau, pétrir du pain*. Ils pardonnent la répétition du même verbe dans le diſcours familier: mais dans un écrit, ils la trouvent inexcuſable. Celle d'un même mot, dans l'eſpace de deux lignes, n'eſt pas plus pardonnable; elle

cauſe une monotonie qui choque leurs oreilles. On ne peut donc nier que leur langue ne ſoit abondante, mais de cette abondance frivole, inutile, onéreuſe, dont ne dépendra jamais le mérite d'un idiome. Il s'enſuit même de cette bizarre propriété du langage tartare, qu'il doit être rempli de pléonaſmes; car ſi chaque ſubſtantif a un verbe qui lui eſt affecté, l'expreſſion de ce ſubſtantif devient inutile; & tous les verbes neutres. C'eſt ainſi que dans l'hébreu, il y en a qui expriment une propoſition entiere.

Une autre ſingularité qui rend la langue tartare encore plus féconde, c'eſt la faculté de pouvoir exprimer d'un ſeul mot, ce qui demanderoit de longues périphraſes. Par exemple, veut-on dire d'un chien, qu'il a le poil des oreilles long & épais? C'eſt aſſez du mot *tayha*. S'il eſt bas, s'il a les jambes courtes, c'eſt encore ce que ſignifie le nom de *kapari*. Il en eſt de même de ſes autres qualités, bonnes ou mauvaiſes; un ſeul terme en vaut deux ou trois. Le chien eſt cependant, de tous les animaux domeſtiques, celui qui fournit le moins d'expreſſions à la

langue des Mantcheoux. Les détails ſeroient infinis ſur les autres quadrupedes; mais c'eſt pour le cheval, cet animal favori des Tartares, que les mots ont été le plus multipliés. Il y en a non-ſeulement pour ſes différentes couleurs, pour ſon âge, ſes vertus, ſes défauts, mais encore pour tous ſes divers mouvemens.

Quoique ces peuples n'aient qu'une ſorte de caracteres, ils ont quatre manieres de les écrire. Faut-il employer un ſtyle grave & reſpectueux? Le copiſte le plus laborieux peut à peine, en un jour, tracer vingt-cinq lignes; parce qu'un pareil ſtyle demande une délicateſſe, une correction qui exigent très-ſouvent qu'on recommence l'ouvrage pluſieurs fois. Les trois autres façons d'écrire ſont plus ou moins parfaites, plus ou moins uſitées, ſuivant l'occaſion & le beſoin. Mais comme j'imagine que votre intention n'eſt point d'apprendre la langue tartare, je ne vous entretiendrai pas de toutes ces curieuſes différences, ni de la maniere dont les Auteurs compoſent la minute de leurs ouvrages, & y font des corrections & des changemens.

Les Mantcheoux ſont les peuples les plus prévenus en faveur de leur langue. Le Pere Parennin, Jéſuite, que j'ai vu à la Chine, m'a raconté que, dans un des voyages où il accompagnoit le feu Empereur en Tartarie, il eut là-deſſus un long entretien avec le Prince héréditaire, âgé alors d'environ trente cinq ans. Voici la converſation telle à peu près que ce miſſionnaire me l'a rendue.

» Je ſuis perſuadé, me dit le Prince, » qu'on ne peut bien exprimer le ſens » des termes de notre langue, & en- » core moins la majeſté de ſon ſtyle, » en aucun idiome de l'Europe. Pour » m'en convaincre, il me dicta une » lettre en langue tartare, & m'ordon- » na de la traduire en latin. J'exécutai » cet ordre aiſément; mais que ſais-je, » me dit il alors, ce que vous avez » écrit? Eſt-ce ma penſée? Eſt-ce la » vôtre? N'avez-vous rien oublié, » changé, ou ajouté? Puis il m'ordon- » na de réciter en chinois, ce que je » venois d'écrire en latin. C'eſt ce que » je fis ſur le champ; & le Prince fut » également ſatisfait & ſurpris. Cepen- » dant il témoignoit toujours beaucoup » de mépris pour nos caracteres, qu'il

» trouvoit, disoit-il, semblables aux
» traces que laisse une mouche sur une
» table couverte de poussiere. Com-
» ment, ajoutoit-il, peut-on, avec
» cela, exprimer tant de pensées &
» d'actions diverses, tant de choses
» mortes & vivantes? Au contraire nos
» caracteres sont beaux, nets, bien dis-
» tingués: ils sont en grand nombre; &
» l'on peut choisir: ils se présentent
» bien au lecteur, & réjouissent la vue.
» Enfin notre langue est ferme & ma-
» jestueuse; les mots frappent agréable-
» ment l'oreille, au lieu que quand vous
» parlez les uns avec les autres, je n'en-
» tends qu'un gazouillement perpétuel.

« Je lui fis sentir respectueusement,
» continue le Jésuite, que par la même
» raison qu'il estimoit plus l'écriture
» tartare que la chinoise, en ce que les
» Chinois, avec tant de milliers de ca-
» racteres, ne pouvoient rendre tous les
» termes de la langue tartare, il devoit
» mettre les caracteres d'Europe au-
» dessus de ceux de son pays, puisque
» par leur moyen, quoiqu'en très-pe-
» tit nombre, les Européens expriment
» aisément tous les mots des Tartares,
» des Chinois, & beaucoup d'autres

» encore, que les uns & les autres ne » pourroient écrire. J'ajoutai que plus » nos ſignes ſont ſimples & en petit » nombre, étant d'ailleurs ſuffiſans, » plus ils ſont aiſés & admirables. L'a- » bondance en ce point, lui dis-je, eſt » un défaut; & c'eſt par là que la lan- » gue chinoiſe eſt plus pauvre que la » vôtre, & la vôtre plus que celles » d'Europe.

» Alors je pris la liberté de le ſupplier » d'écrire en lettres tartares, ces mots, » *prendre, platine, griffon, friand.* Le » Prince ne le put faire, parce que dans » ſon idiome, on ne peut joindre en- » ſemble deux conſonnes de ſuite. De » plus, je lui fis remarquer que le B & » & le D manquoient à ſon alphabet, & » qu'on étoit obligé de leur ſubſtituer » le P & le T: de-là vient, ajoutai-je, » qu'il y a une infinité de ſons Euro- » péens que vous ne pouvez écrire. Je » lui expliquai enſuite, comment en » France on avoit eu ſoin du langage » qui n'y eſt pas abandonné au Public. Il » y a, lui dis-je, de même que pour les » ſciences & les beaux arts, une Acadé- » mie établie pour réformer & perfec- » tionner la langue.

» Ce

» Ce mot de *réformer* lui fit conclure » qu'il falloit donc que notre idiome » fut défectueux, puiſqu'il avoit beſoin » de réforme. J'eus recours alors à la » ſimilitude des fleuves qui ſe débor- » dent ; & je comparai nos académi- » ciens aux officiers de l'empire, com- » mis pour veiller ſur les grandes ri- » vieres. Enfin mes réponſes lui donne- » rent une meilleure opinion des lan- » gues d'Europe, qu'il plaça au-deſſus » de celles de la Chine, mais toujours » au deſſous de la ſienne. »

Quoique cette partie de la Tartarie ſoit à peu près ſous le même degré que la France, le climat y eſt néanmoins fort différent par rapport aux ſaiſons & aux productions de la terre. Le froid s'y fait ſentir plutôt, & avec plus de violence, que dans nos régions tempérées. Dès le commencement de ſeptembre, les grands fleuves charrient des glaçons. Ce froid exceſſif & prématuré eſt, en partie, cauſé par l'abondance du nitre qu'exhalent les terres, & en partie par les forêts épaiſſes & impénétrables, dont le pays eſt couvert. On y voit des troupeaux nombreux de certaines chevres jaunes, qui

ne ſont propres qu'à cette contrée. Ce ne ſont ni des gazelles, ni des daims, ni des chevreuils. Les mâles ont des cornes longues d'un pied, épaiſſes d'un pouce à la racine, avec des nœuds, à des diſtances régulieres. Ils reſſemblent à nos moutons par la tête, & aux daims par la taille & le poil; mais ils ont les jambes plus longues & plus minces. Ils ſont extrêmement légers; & comme ils courent long-tems ſans ſe laſſer, il n'y a point de chiens qui puiſſent les atteindre. Leur chair eſt tendre & de bon goût; mais les Tartares ignorent la maniere de l'aſſaiſonner. Ces animaux marchent en troupes & s'arrêtent volontiers dans les plaines déſertes: on ne les voit jamais dans les bois. Ils ſont d'une ſi grande timidité, que lorſqu'ils apperçoivent un homme, ils ne ceſſent de fuir, juſqu'à ce qu'ils l'aient perdu de vue. Ils courent ſur une ligne droite, & toujours à la file, ſans qu'on en voie jamais deux de front.

Dans cette même contrée, on trouve des mulets, qui ont cela de particulier, qu'ils produiſent leurs ſemblables, & qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux. Les chaſſeurs ſe nour-

riſſent de leur chair, qu'on dit être excellente. Les chevaux & les dromadaires qui habitent les forêts, ſont plus légers à la courſe, que ceux qui ſont apprivoiſés. Ils vont par troupes, comme les moutons, & ne ſe laiſſent jamais approcher. Les Chevaux ſurtout, ne peuvent être domptés, à moins qu'on ne les prenne jeunes, & ils ſont d'une vigilance qui paſſe tout ce qu'on peut imaginer. Il y en a toujours un qui ſe tient ſur les hauteurs; dès qu'il apperçoit quelque danger, il avertit les autres par ſes henniſſemens; & tous s'enfuient dans les bois comme un troupeau de chevreuils. L'étalon ſe met à la queue, & ne ceſſe de mordre ceux qui ne courent pas aſſez vîte. Malgré cette ſagacité, ils ſont quelquefois ſurpris par les Tartares, qui les pourſuivent ſur des chevaux très-leſtes, les tuent à coups de lances, mangent leur chair, & ſe ſervent de leur peau comme de matelas pour dormir.

J'ai vu dans le pays des Solons, une eſpece d'élan de la groſſeur de nos bœufs. Le chulon eſt un autre quadrupede qui, avec la forme & la couleur du loup, a le poil long, doux & épais;

ſa peau eſt recherchée des Chinois & des Ruſſes, qui en font de ſuperbes fourrures.

Le tigre, cet animal féroce, eſt très-commun en Tartarie, ainſi que le léopard. Le premier a la peau d'un roux fauve, moucheté de noir. Ses yeux, d'un rouge étincelant, annoncent ſa férocité, & ſon cri inſpire la terreur. On dit que lorſqu'il ſe voit environné par les chaſſeurs, la vue du danger le rend d'abord comme immobile; mais quand il eſt preſſé vivement, ſa rage s'allume, & il s'élance avec fureur ſur le premier homme qui ſe préſente La peau de cet animal, fort eſtimée des Chinois, ſert à couvrir les chaiſes des Mandarins dans les marches publiques. Le léopard eſt plus petit que le tigre, avec lequel il a d'ailleurs aſſez de reſſemblance.

Je ne dois pas oublier les renards noirs, qu'on voit ici en fort grand nombre. Leur fourrure paſſe pour la plus belle, & on la préfere à la martre-zibeline, parce qu'elle eſt plus chaude & plus légere. Nous trouvions auſſi fort ſouvent de grands troupeaux de lievres, blancs comme la neige ſur la

quelle on les voyoit courir. Il y en avoit quelque fois jusqu'à cinq ou six cens qui prenoient la route du bois, sans néanmoins paroître trop effrayés. Ils se retirent au printems vers le midi, & reviennent en automne, lorsque les rivieres sont gelées, ou qu'il tombe de la neige. On rencontre beaucoup de gibier près des villages; mais les paysans qui en aiment peu le goût, n'en tuent que pour avoir la peau, dont ils font un grand commerce.

Je suis, &c.

En Tartarie, ce 9 Juillet 1746

LETTRE LXVII.

LA TARTARIE OCCIDENTALE.

A commiſſion du Seigneur Tartare ... j'avois l'honneur d'accompagner, ... rdoit également les Mongols, ... ples voiſins des Mantcheoux, & ... pendans comme eux de l'empire de la Chine. Ces peuples ſont gouvernés par des princes particuliers, qui avoient anciennement ſubjugué les Chinois, comme l'ont fait depuis les Mantcheoux. Un d'entre eux y a formé une dynaſtie dans le treizieme ſiecle de notre ère. Ce ſont eux auſſi, qui ont établi la plupart des monarchies Aſiatiques & ſpécialement celle du Mogol, qui leur eſt redevable de ſa puiſſance & de ſon nom.

Leur pays étoit autrefois très-peuplé; & l'on y trouve encore les reſtes de pluſieurs villes. C'eſt-là que le fameux empire de Gengiskan a pris naiſſance, & qu'il a eu ſon ſiege principal; que les arts & les ſciences ont

été long-tems cultivés ; que toutes les richesses de l'Asie furent plusieurs fois réunies & dissipées, & que se sont passées les grandes actions que l'histoire attribue aux Tartares de l'Orient & de l'Occident. Mais les guerres fréquentes & cruelles qu'ils ont eues à soutenir, soit contre les Mantcheoux, soit contre les Chinois, &, plus que tout cela, leurs propres divisions ont changé cette région florissante en une vaste solitude.

Les Mongols occupent une plus grande étendue de pays, que les Tartares orientaux. On comprend sous leur nom, les Kalkas & les Eluths ou Kalmouks, qui habitent les parties de l'Ouest jusqu'à la mer Caspienne. Ils ont tous le même langage, à-peu-près les mêmes mœurs, & professent la même religion. Ils menent une vie errante, & n'ont point de demeure fixe : leurs troupeaux, qu'ils conduisent d'un pâturage à l'autre, fournissent leur principale subsistance. Leur paresse les empêche de s'assujettir aux travaux de l'agriculture ; c'est d'ailleurs une maxime constante parmi eux, que l'herbe doit servir de pâture aux animaux ;

que les animaux ſont faits pour nourrir l'homme.

Ces peuples, diviſés en pluſieurs hordes, ont chacun un Kan particulier, & n'empiétent jamais ſur les terres de leurs voiſins. Ils logent ſous des tentes, auxquelles ils pratiquent un trou au ſommet, pour le paſſage de la fumée qui monte du centre où eſt le foyer. Ils préferent ces demeures groſſieres aux palais de la Chine, tant cette vie errante a pour eux d'agrémens & de charmes.

Le thé eſt leur boiſſon ordinaire; ils ont une autre liqueur très-forte, compoſée de lait de jument paſſé à l'alembic. Quelquefois ils y mêlent de la chair crue, qu'ils font fermenter avant que de la diſtiller. Ils ſont naturellement ſales & malpropres; les plus illuſtres d'entre eux n'ont pas d'autres ſervietes que leurs habits, pour s'eſſuyer les doigts & la bouche dans leurs repas. Après avoir bu d'une ſauſſe graſſe & dégoutante, ils ſe frottent les levres avec leurs manches. Jamais ils ne lavent leur vaiſſelle; ils ſe contentent d'y jetter un peu de bouillon du pot, qu'ils remettent enſuite très-ſoigneuſement

dans la marmite. Pour se laver eux-mêmes, ils rempliſſent leur bouche d'eau; ils crachent dans leurs mains & s'en nettoient le viſage & les autres parties du corps. Leurs tentes, faites de la laine de leurs brebis, ſont d'une puanteur inſupportable. Cette infection ſe communique à leur corps; auſſi les Chinois les appellent-ils *Tartares puans*, pour les diſtinguer des autres Tartares.

Les Mongols ſont d'une taille médiocre, mais robuſte, ont la face large & plate, peu de barbe, le teint baſanné, les cheveux noirs & auſſi forts que le crin de leurs jumens. Ils les coupent ordinairement près de la tête, & n'en conſervent qu'une touffe au ſommet, qu'ils laiſſent croître de toute ſa longueur. Ils ſont groſſiers & vivent parmi la fiente de leurs animaux, qui tient lieu de bois dans leur foyer; mais ils excellent à la chaſſe, & dans l'art de mener les chevaux. Leur naturel eſt gai & ouvert, toujours diſpoſé à la joie. Ils ſont bons, honnêtes envers les étrangers; ne s'inquietent de rien, parce qu'ils n'ont aucune affaire qui les oblige à des ſoins.

Leurs habits ſont de grandes chemi-

ſes & des caleçons de toile de coton ; ils ont des robes de même toile, ou de quelque étoffe légere, qu'ils doublent de peau, & qui leur deſcendent juſqu'au bas de la jambe, avec de grandes bottines de cuir de Ruſſie. Quelquefois ils s'habillent uniquement de peau de mouton, dont ils tournent la laine en dedans, & ſe lient avec des courroies autour des reins. Ils portent de petits bonnets ronds, bordés d'une fourrure large de quatre doigts. L'habillement des femmes eſt à-peu-près le même, excepté qu'elles ont des robes plus longues ; que leurs bottines ſont rouges, leurs bonnets plats, avec quelques ornemens.

Les armes des Mongols ſont la pique, l'arc & le ſabre, & ils font toujours la guerre à cheval. Leurs troupeaux conſiſtent en chameaux, en vaches & en moutons. Ces derniers ont des queues qui peſent dix à douze livres ; C'eſt une maſſe de graiſſe d'un aſſez mauvais goût. Ce peuple abhorre les cochons, & n'éleve d'autres animaux que ceux qui paiſſent l'herbe.

Quoique la polygamie ne ſoit pas défendue à ces barbares, ils n'ont pour

tant ordinairement qu'une seule femme. Leur coutume est de brûler les morts & d'enterrer leurs cendres dans un lieu élevé, où ils forment un amas de pierres, sur lequel ils plantent des especes de bannieres.

Les petits marchands de la Chine viennent en grand nombre chez les Mongols, & leur apportent du riz, du thé, du tabac, des étoffes de coton, diverses sortes d'ustensiles, & tout ce qui sert à leurs besoins: en échange, ils ramenent des bestiaux; car on ne connoît point parmi eux l'usage de la monnoie.

La religion du pays consiste principalement dans le culte de Foë. Ce peuple croit la transmigration des ames, a une obéissance aveugle pour les Lamas, qui sont les prêtres du pays, & leur donne ce qu'il y a de plus précieux. L'ignorance est le partage de ces ecclésiastiques; ils passent pour savans lorsqu'ils sont en état de lire les livres saints dans la langue du Thibet. Leur libertinage est extrême, sur-tout avec les femmes mariées, qu'ils débauchent sans peine & sans scrupule. Cependant les chefs de la nation ne se conduisent que par leurs

conſeils, & leur cedent le pas dans toutes les occaſions. Ces Lamas courent de tentes en tentes, & récitent certaines prieres, pour leſquelles ils ſe font bien payer. Ils ſe diſent fort habiles en médecine, s'attribuent le pouvoir de faire tomber la grêle & la pluie, d'abſoudre des péchés, & de chaſſer les démons. Le peuple ſe met à genoux, la tête nue devant eux, pour obtenir l'abſolution, & ne ſe releve qu'après avoir reçu l'impoſition des mains. La religion de ces prêtres eſt, à peu de choſe près, la même que celle du royaume de Boutan.

Les Mongols ſont diviſés en quarante-neuf ou cinquante bannieres, ſous un plus grand nombre de petits princes; & chaque chef a des revenus qui lui ſont aſſignés par la nation. Il y a dans Peking un tribunal, où l'on appelle de leurs jugemens, & auquel ils ſont eux-mêmes obligés de comparoître en perſonne, lorſqu'ils y ſont cités. L'empereur de la Chine, qui ſeul prend le titre de Grand-Khan des Mongols, les éleve ou les dégrade, ſuivant leur bonne ou leur mauvaiſe conduite. Cependant ils ſont conſidérés par les Tartares, comme

les maîtres du pays, & ils ont une certaine politeſſe qui les diſtingue du reſte du peuple. Quoique leurs ſujets prennent la qualité de leurs eſclaves, ils n'en ſont point traités avec rigueur, & vivent même avec eux dans une ſorte de familiarité, qui ne diminue rien de leur reſpect.

De toutes les nations Mongoles aſſujetties à la domination Chinoiſe, la plus célebre eſt celle qui tire ſon nom de la riviere de Kalka. Ce ſont les deſcendans de ces Tartares chaſſés de la Chine, après l'extinction de leur dynaſtie. Il eſt étonnant qu'ayant été ſi long-tems accoutumés aux délices d'un état policé, ils aient repris ſi facilement la vie errante & groſſiere de leurs ancêtres. Ce pays offroit anciennement pluſieurs villes qui n'exiſtent plus, mais dont on apperçoit encore les ruines. Toutes mes recherches ne m'ont pu faire découvrir celles de Kara-Korum, ancienne capitale de l'empire des Tartares.

Ce que je vous ai dit autrefois du Dalay-Lama, ſouverain pontife du royaume de Boutan, peut également convenir au Khoutouktou, grand-prê-

tre des Mongols-Kalkas, qui n'étoit auparavant que le vicaire ou ſubdélégué du grand-Lama. S'étant accoutumé aux douceurs du commandement ſpirituel, il eut la noble audace d'aſpirer à l'indépendance, & conduiſit cette entrepriſe avec autant d'habileté, qu'on ne parle preſque plus aujourd'hui du Dalay-Lama parmi les Mongols.

L'autorité du Khoutouktou eſt ſi bien établie, que celui qui douteroit de ſa puiſſance, ſeroit regardé comme un ſchiſmatique. Cet homme extraordinaire ſe vante d'avoir une connoiſſance univerſelle; c'eſt ce que ſignifie le mot de *Khoutouktou*; & le peuple eſt réellement perſuadé qu'il connoît le préſent, le paſſé & l'avenir. Comme ſes prêtres ſont autant d'eſpions qui lui ſont ſubordonnés, il ne lui eſt pas difficile d'en impoſer à cet égard. Il eſt vêtu de jaune, ainſi que tous ſes eccléſiaſtiques: il n'y a qu'eux & le prince, qui puiſſent porter des habits de cette couleur; & cette marque de diſtinction leur attire un reſpect infini. Ils ont autour de leur cou, des chapelets ſur leſquels ils marmottent des prieres. Ces gens ſont perſuadés que le Khoutouktou

vieillit à mesure que la lune décline, & que sa jeunesse se renouvelle avec le commencement d'une autre lune.

Dans les grandes fêtes, ce pontife paroît au son des instrumens, sous un magnifique dais de velours, assis sur un large coussin, les jambes croisées, avec une figure de son Dieu à chaque côté de lui. Les ecclésiastiques de distinction sont au-dessous, sur des carreaux moins élevés, entre le lieu où il est placé, à l'entrée du pavillon, tenant à la main chacun un livre, où ils lisent en silence, & des yeux seulement. Le peuple assemblé se prosterne, en poussant certaines exclamations à l'honneur de la divinité & du Grand Prêtre. Alors quelques Lamas, avec des encensoirs & des parfums, encensent les deux idoles, le pontife & le peuple. On présente ensuite des vases remplis de liqueurs & de confitures; le Khoutouktou en goûte d'abord, fait distribuer le reste aux chefs des tribus, qui se trouvent présens, & se retire dans sa tente au son des mêmes instrumens.

Pour se conserver dans l'indépendance du grand Lama, il tâcha de gagner, par ses largesses, les ministres de

l'empereur de la Chine ; & la Cour, qui a beſoin de lui & de ſes prêtres pour contenir les Mongols dans la ſoumiſſion, le traite avec des égards diſtingués. Les Lamas ne vivent point ici en communauté, comme à la Chine & dans d'autres endroits de la Tartarie ; cependant ils font leurs prieres en commun.

Il eſt une autre nation de Mongols, plus occidentale que les Kalkas, appellée les *Eluths* ou les *Kalmouks*. Ce pays comprend la plus grande partie des vaſtes régions qui portent en Europe le nom de *grande Tartarie*. Son extrême élévation le rend beaucoup plus froid, que les autres terres ſituées ſous la même latitude ; & en été même la nuit y produit quelquefois de la glace de l'épaiſſeur d'un écu.

C'eſt à cette même hauteur qu'il faut attribuer la multitude & l'immenſité de ſes déſerts. Quoique la plupart des grandes rivieres d'Aſie en tirent leur ſource, on y manque d'eau dans pluſieurs endroits. Ils ne ſont cependant pas auſſi affreux qu'on pourroit l'imaginer ; car, excepté quelques cantons qui ſont très-ſablonneux, tous les au-

tres ont d'excellens pâturages. L'herbe s'éleve à plus de trois pieds, & ſi le pays étoit arroſé, elle croîtroit de la hauteur d'un homme. Les habitans ayant remarqué que, lorſqu'elle eſt ſéche, elle étouffe celle qui renaît, y mettent le feu à l'entrée du printems; & la flamme s'étendant auſſi loin qu'elle trouve de l'aliment, embrâſe quelquefois, lorſqu'il fait bien du vent, un eſpace de plus de dix lieues. On ne ſauroit s'imaginer l'impétuoſité avec laquelle elle ſe répand, le bruit qu'elle fait; la fumée qu'elle cauſe. Si quelqu'un ſe trouve au vent de cette flamme, le ſeul moyen qu'il ait de ſe garantir de ſa furie, eſt de mettre le feu à l'endroit où il eſt, & de ſuivre le feu qu'il vient d'allumer : auſſi perſonne ne voyage-t-il dans ces cantons, ſans ſe munir de briquet & d'allumettes. Les Caravanes, les marchands, & les armées ſur-tout, ne campent jamais dans ces plaines, depuis que des corps entiers de troupes ont été défaits & mis en déroute par le moyen de ces embrâſemens.

Les Mongols brûlent leurs champs, afin que les beſtiaux puiſſent y paître

de bonne heure. La cendre qui reſte ſur la terre, s'imbibe à la fonte des neiges ; la nouvelle herbe pouſſe enſuite avec tant de force, que tous les quinze jours, elle grandit de plus d'un demi-pied. Enfin il ne manque ici que de l'eau, pour y avoir les plus riches & les plus belles plaines du monde. Les parties arroſées par des fontaines ou par des rivieres, ſuffiroient pour la ſubſiſtance d'un plus grand nombre d'habitans, ſi elles étoient mieux cultivées ; mais il n'y a que les Tartares Mahométans qui labourent leurs terres : les Eluths, ainſi que les autres Mongols, n'exercent point l'agriculture : ils ne ſubſiſtent que de leurs troupeaux ; c'eſt ce qui leur donne tant de goût pour cette vie errante, & leur fait changer ſi ſouvent de domicile. Chaque tribu a ſon canton, dont elle habite la partie méridionale en hiver, & celle du nord en été. Dans toute l'étendue de cette région, on ne rencontre preſque point de villes ; & malgré ſa fertilité, elle ne produit que très-peu de bois.

On y trouve cet animal vorace, que les Européens appellent *le glouton*, & qui eſt particulier aux montagnes de

l'Aſie ſeptentrionale. Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi grand qu'un loup, mais il a le poil plus long & plus rude. Il grimpe ſur les arbres, pour obſerver ſa proie; & ſe précipitant ſur elle, il s'attache avec ſes griffes au dos de la bête qu'il ſaiſit, & la dévore toute vive. Il ne faut pas moins de trois chiens pour attaquer ce terrible ennemi, & ſouvent ils reviennent fort maltraités. La peau de cet animal eſt fort eſtimée: les Ruſſes en font des manchons & des doublures de bonnets.

La maniere de vivre des Eluths differe peu de celle des autres Mongols; leur nourriture, leur habillement, leurs huttes ou leurs tentes ſont preſque les mêmes. En général, ces peuples ſont ſi paſſionnés pour les liqueurs fortes, que ceux qui peuvent s'en procurer, ne ceſſent d'en boire auſſi longtems, qu'ils ſont capables de ſe ſoutenir. Lorſqu'ils veulent ſe réjouir, chacun apporte ſa proviſion, & l'on ſe met à boire jour & nuit, juſqu'à la derniere goutte. Quoique naturellement braves, les Eluths ne vivent pas de pillage, ſont attachés aux principes

naturels de l'honnêteté, & ne cherchent à nuire à perſonne.

Ils ont la liberté de prendre autant de femmes qu'il leur plaît, ſans compter les concubines, qu'ils choiſiſſent parmi leurs eſclaves: ils peuvent même épouſer leurs plus proches parentes, à l'exception de leur mere; encore n'eſt-ce que la diſproportion de l'âge qui les arrête: le mariage d'un pere avec ſa fille n'eſt pas ſans exemple. Tout ce qui provient de ces commerces inceſtueux, n'en eſt pas moins légitime & les enfans de cet ordre héritent comme les autres; mais dans la famille d'un Khan, ou d'un chef de tribu, celui qui eſt né d'un mariage honnête, ſuccede avant le fils de la concubine.

» C'eſt une maxime parmi eux, que » la femme ſoit cultivée comme la » terre; l'une & l'autre, diſent-ils, ne » doivent jamais reſter en friche; la » nature n'a qu'un but à leur égard; » mais avec cette différence, que la cul» ture de la femme, paſſé un certain » âge, eſt inutile. Une terre épuiſée, fa» tiguée, peut ſe réparer; mais pour les » femmes, leur vieilleſſe eſt irrépara» ble; ce ſont des terres de courte du-

» rée ; il ne faut les mettre en œuvre, » qu'autant qu'elles peuvent être d'u- » sage ».

Suivant ce raiſonnement, les Tartares n'aiment que les jeunes perſonnes; quand elles ont quarante ans, ils ne les regardent plus que comme des ſervantes, auxquelles ils veulent bien accorder la ſubſiſtance, pour prendre ſoin de leur maiſon & des jeunes épouſes qui leur ſuccedent.

Rien n'égale le reſpect que les enfans ont pour leur pere : ils doivent pleurer long-tems ſa mort, ſe refuſer à toutes ſortes de plaiſirs, même au commerce du ſexe, pendant le deuil, & aller, au moins une fois l'an, viſiter ſon tombeau. Il s'en faut bien qu'ils aient les mêmes égards pour leur mere; & en général, ils traitent le ſexe comme la terre, en recueillent le fruit & le foulent aux pieds.

La grande Tartarie offre, en quelques endroits, de petites montagnes, ſur leſquelles on trouve des ſquelettes humains, accompagnés de vaſes & de joyaux d'or & d'argent. Quelques-uns croient que ce ſont les corps des héros du pays, qui ont perdu la vie dans les

combats. On les distingue aisément aux amas de pierres dont ils sont couverts. On ignore quand, & par qui ces batailles ont été données. On assure que Tamerlan en a livré plusieurs aux Kalmouks, sans avoir pu les subjuguer. Comme ces monumens ne s'accordent point avec l'état actuel des habitans, je les ai pris pour les tombeaux des Mongols qui accompagnerent Gengis-kan dans les provinces méridionales de l'Asie. Ces conquérans ayant enlevé toutes les richesses des peuples vaincus, les transporterent dans leurs déserts, & les enterrerent avec leurs morts, conformément à l'ancien usage de leur nation.

Les gens des environs se rendent tous les étés à ces tombeaux, creusent la terre, & y trouvent de l'or, de l'argent, du cuivre, des pierres précieuses, des sabres, & d'autres armes. Le tout est mêlé de garnitures de selles & de brides, d'os de chevaux, & quelquefois d'éléphans : d'où il paroît qu'un général ou quelque officier de distinction venant à mourir, on l'enterroit avec ses armes & sa monture, comme autrefois nos évêques avec leur crosse.

On juge par la multitude de ces tombeaux, qu'il a péri beaucoup de monde dans cette contrée; car quoiqu'on y creuſe depuis bien du tems, on en découvre toujours de nouveaux. Les priſonniers Ruſſiens, qui ſe trouvent en Sibérie, vont en grand nombre dans les terres des Eluths, pour y chercher ces tréſors. Comme ils ſont obligés de pénétrer fort loin dans le pays, les habitans, qui regardent ces monumens comme la ſépulture de leurs ancêtres, ne pouvant ſouffrir qu'on trouble leurs cendres, en tuent quelquefois des troupes entieres. Auſſi ces expéditions ſont-elles défendues aux Ruſſes ſous de rigoureuſes peines.

La nation des Eluths, indépendante des Chinois, peut être diviſée en trois branches. La plus conſidérable, compoſée d'une multitude infinie de hordes ou de tribus, reconnoît l'autorité d'un Khan. Ce ſont les Eluths proprement dits; & leur prince eſt appellé par excellence, le *grand Khan* des Tartares. La ſeconde, qui habite le Tibet ou le royaume de Boutan, eſt gouvernée par le grand Lama, ou plutôt par des prince qui relevent de ce Pon-

tiſe. La troiſieme, qui comprend le pays de Karasm & d'Usbek a auſſi ſes maîtres particuliers.

Le grand Kan des Tartares a ſur eux tous une ſorte de ſouveraineté, & tire d'eux des ſecours conſidérables, quand il eſt en guerre avec ſes voiſins, & ſpécialement avec les Chinois. On dit que lorſqu'il a dîné, un hérault crie de toutes ſes forces, que les princes de la terre peuvent auſſi prendre leur repas. Ce barbare, qui ne mange que du lait, qui n'a pas de maiſon, qui ne vit que de brigandage, regarde tous les rois du monde comme ſes eſclaves, & les inſulte réguliérement deux fois par jour au moment de ſa digeſtion.

Chaque tribu, dans les différentes branches, eſt compoſée d'un nombre plus ou moins grand de familles qui campent enſemble, & ne ſe ſéparent point du corps, ſans en avertir leur chef. Ce dernier eſt choiſi dans la même tribu; & à moins que quelque accident ne trouble l'ordre de la ſucceſſion, cette dignité deſcend toujours aux plus âgés. Tous les Tartares, de quelque pays, de quelque religion qu'ils ſoient, groſſiers ou polis, d'une naiſſance commune

mune ou distinguée, ont une connoissance exacte de la tribu dont ils descendent, & en conservent précieusement le souvenir, de générations en générations. Les Chefs sont soumis à leur Khan, C'est-à-dire, à un souverain dont ils se disent les vassaux, les conseillers, ou les lieutenans. A sa mort, tous les princes de la famille régnante, & ceux des tribus qui sont sous la même domination, s'assemblent dans le lieu où le monarque faisoit sa résidence, pour lui donner un successeur. Le choix se réduit à vérifier lequel d'entr'eux est le plus avancé en âge, sans aucun égard pour les enfans du défunt. On ne manque jamais d'élire le plus vieux, à moins qu'il ne soit exclus du trône pour quelques défauts personnels, ou que la force & l'usurpation ne viennent troubler l'ordre usité.

Les Khans des Eluths vivent habituellement sous des tentes, à la maniere de leurs ancêtres, quoiqu'ils aient plusieurs villes en leur possession. Leur camp divisé en quartiers, en rues, en places publiques, n'a pas moins d'une lieue de circonférence: & le prince en occupe le centre. Ces tentes extrê-

nement élevées, & peintes de diverſes couleurs, forment un ſpectacle très-agréable. Elles ſont compoſées d'une forte toile couverte du feutre en hiver; ce qui les rend impénétrables aux injures du tems. Les femmes logent dans de petites maiſons de bois, qui en un inſtant, peuvent être abattues, chargées ſur des charriots, & tranſportées dans un autre canton. Il ne faut pas s'attendre à beaucoup de magnificence à la cour de ces barbares. Les revenus du Monarque ne conſiſtent que dans la dixme des troupeaux, & celle du butin que ſes ſujets enlevent aux ennemis pendant la guerre. Il y a deux dixiemes à payer chaque année; l'un au ſouverain, l'autre aux chefs des tribus; ce qui fait le cinquieme des revenus de la nation. Mais c'eſt le ſeul impôt qui ſe leve ſur ces peuples, bien différens de nos payſans, qui, outre les dixmes ſeigneuriales ou eccléſiaſtiques, ſont aſſujettis à toutes les autres taxes de l'Etat.

Le Khan des Tartares peut mettre en campagne cent mille combattans. Ses richeſſes, ſon pouvoir, ſa grandeur ſe meſurent ſur le nombre de

ſes ſujets. Chaque horde a ſon enſeigne ou ſa banniere, qui n'eſt qu'une piece d'étoffe, attachée au ſommet d'une lance. On y peint la figure d'une vache, d'un cheval, d'un chameau, ou de quelque autre animal, au-deſſous duquel eſt écrit le nom de ſa tribu. Lorſqu'une de ces hordes eſt en marche, l'enſeigne eſt portée à la tête de la troupe, immédiatement après le chef.

Les armes ordinaires de ces peuples ſont de grands arcs & des fleches proportionnées, qu'ils tirent avec autant de vigeur que de juſteſſe. Leur habileté eſt égale à s'en ſervir, ſoit en avançant, ſoit en reculant, à la maniere des anciens Parthes, qui combattoient même en fuyant. Ils ont auſſi des arquebuſes de ſix pieds de long, dont le canon a plus d'un pouce d'épaiſſeur, ſe ſervent d'une meche pour y mettre le feu; & leurs coups ſont ſûrs à ſix cens pas. Dans leurs marches, ils les portent ſuſpendues, ainſi que leurs carquois, derriere le dos, & leurs arcs au côté gauche, dans une eſpece d'étui. Comme ils n'ont point d'infanterie, & ne font la guerre qu'à cheval, ils

ont preſque tous des lances, des cottes de maille, & des calottes de fer.

Chaque horde eſt commandée par ſon chef; & une troupe de cavalerie Tartare eſt plus ou moins nombreuſe, ſuivant la force des tribus. Dans les combats ils ne connoiſſent point la méthode des lignes ni des rangs; ils ſe diviſent ſans ordre, en autant de troupes, que leur armée contient de hordes; chacun marche la lance à la main, ſous la conduite d'un chef commun. La viteſſe de leurs chevaux leur eſt d'un très-grand ſecours. Souvent, quand on les croit en déroute, ils reviennent à la charge avec plus d'ardeur; & malheur à l'ennemi s'il a perdu ſes rangs dans la chaleur de la pourſuite.

Les Tartares ne vont point à la guerre, ſans porter avec eux toutes leurs richeſſes; & s'ils perdent une bataille, leurs femmes, leurs enfans & tout ce qu'ils poſſedent, reſtent au pouvoir du vainqueur: le ſoldat n'a d'autre paie, que la dépouille des vaincus. Comme ils n'ont beſoin que de leur propre famille pour la garde de leurs troupeaux qui compoſent tout leur bien, ils ne cherchent

point à faire des eſclaves, afin de ne pas ſe charger de bouches inutiles. Si le prince prend quelques priſonniers, il en retient un certain nombre à ſon ſervice, & diſtribue les autres à ſes généraux.

Le pays ſoumis à la domination du grand Khan des Tartares, eſt borné par trois des plus puiſſans empires de l'univers; au nord, par la Ruſſie; à l'orient par la Chine, & au midi, par le Mogol. Il eſt ſéparé des deux premiers, par des plaines déſertes, & du troiſieme, par des montagnes inacceſſibles. Les troupes armées d'arcs, de fleches, de lances & de ſabres, & tous bons ſoldats, campent l'année entiere, & changent de demeure, ſelon que le beſoin ou le goût les y portent. Cette façon de vivre eſt la plus ancienne, & leur paroît la plus agréable. Ils déplorent le malheur de ceux qui, toujours confinés dans le même lieu, ſont obligés de vivre de leur travail; ce qu'ils regardent comme le dernier degré de ſervitude.

Le prince eſt ſans ceſſe environné de ſes ſujets, & les traite avec la même

bonté, que ſes propres enfans. Il reçoit les députés des gouverneurs de Sibérie & de la Chine ſur le même pied, que les ambaſſadeurs des princes étrangers; & voici ce qui s'obſerve dans ces occaſions. Le député & tous les gens de ſa ſuite ſont admis dans la tente. Le grand Khan les fait aſſeoir ſur des tapis ou ſur des nattes; car les Kalmouks, de même que la plupart des Aſiatiques, ne ſe ſervent point de chaiſes. On leur préſente du thé avant le dîné; & après le repas, le Prince les renvoie avec amitié, en les priant de revenir le lendemain recevoir la réponſe à la lettre du Gouverneur. Cette réponſe eſt d'un ſtyle ſimple & concis; car les Tartares, en général, écrivent avec beaucoup de clarté & de préciſion.

Il y a quelques années que l'empereur de la Chine eut la guerre avec le grand Khan de Tartarie, au ſujet de quelques villes frontieres, dont ce dernier, s'étoit emparé, & ſur leſquelles il ſoutint ſes prétentions à la tête d'une armée. Les Chinois envoyerent contre lui trente mille hommes commandés par un prince du ſang, qui mal-

gré la supériorité du nombre, fut défait en plusieurs rencontres. Forcés de faire une marche pénible avec une nombreuse artillerie à travers des déserts situés à l'Oueſt de la grande muraille, ils se trouverent fort affoiblis avant que d'arriver à l'ennemi. Le Khan, de son côté, ayant eu avis qu'on envoyoit une armée pour le combattre, la laissa venir à quelques journées de son camp. Alors il détacha de la cavalerie légere pour dévaſter le pays, & harcela les Chinois, jusqu'à ce que le manque de vivres les obligeât de se retirer. L'empereur fut contraint d'en venir à un accommodement, & de demander la paix.

Cette méthode de faire la guerre en ravageant les campagnes, est fort ancienne parmi ces peuples. C'est ce qui les rend redoutables aux troupes réglées, qui par-là se voient privées de leur subsistance; au lieu que les Tartares, qui ont toujours des chevaux de réserve, en font leur nourriture, & ne manquent jamais de provisions.

On ignore la signification & l'origine du nom de *Kalmouks*, que les Eluths regardent comme une injure. On sait

ſeulement que c'eſt un ſobriquet qui leur vient des Tartares Mahométans, en haine de l'idolatrie dont les Eluths ſont profeſſion.

Je vous ai parlé, Madame, de quelques coutumes de ces peuples ; j'ajouterai d'autres particularités qui acheveront de vous les faire connoître. Dans la belle ſaiſon, les ſeigneurs ſont vêtus de drap d'or & de riches étoffes de ſoie, qui leur viennent de la Chine. En hiver, ils portent des fourrures précieuſes, qu'ils tirent des régions ſeptentrionales. Ces habits conſiſtent en deux robes, qui les garantiſſent de la neige & du vent. Dans l'intérieur de leurs maiſons ou de leurs tentes, ils ont des vêtemens plus légers. Le peuple ſe couvre de peau de chiens & de chevres. Les femmes ont un large bonnet rond & creux, fait d'écorce d'arbre ou de quelque autre matiere ſemblable, revêtue d'une étoffe de ſoie : au deſſus s'éleve un cône quarré, ſurmonté de quelques plumes de paon, & dont les côtés ſont ornés de pierres précieuſes. Pour aſſurer cette coëffure ſur leur tête, elles l'attachent avec un ruban ſous le menton. De loin on les

prendroit pour autant de ſoldats armés de lances, dont la pointe s'éleveroit au-deſſus de leur caſque. Leurs robes, preſque ſemblables à celles de nos religieuſes, mais beaucoup plus amples, & ouvertes par-devant, ſont liées au-deſſus des reins, avec une écharpe bleue, & vers le ſein, avec une autre écharpe de la même couleur. Un morceau d'étoffe qui leur tombe depuis les yeux juſques ſur la poitrine, leur cache tout le bas du viſage. Elles ſont naturellement très-graſſes, & regardent comme une beauté d'avoir le nez très-petit. Le ſexe monte à cheval comme les hommes, les jambes écartées.

Les Huttes des Tartares ſont rondes, & compoſées de piéces de bois, entremêlées d'oſier. Elles poſent ſur des charriots à quatre roues, au-delà deſquelles elles s'étendent de cinq pieds de chaque côté, & en ont environ trente de diametre. Il faut, dit-on, douze bœufs pour traîner ces maiſons mobiles; & une femme ſuffit pour conduire tout le train dans un pays plat & uni. Si le chemin devient raboteux, la marche n'en eſt guerre moins ſûre, par-

ce qu'on ne va que le pas ordinaire des bœufs.

Les uſtenſiles & les choſes précieuſes ſe conſervent dans des coffres d'oſier, ronds, ornés de peintures ou de plumes, & couverts par le haut d'un feutre noir, frotté de ſuif ou de lait de brebis, pour les garantir de la pluie. Ces meubles ſe portent ſur des voitures tirées par des chameaux, pour le paſſage des rivieres. En arrangeant les maiſons à terre, on a ſoin d'en tourner la porte à l'aſpect du midi; & les coffres demeurent ſur des charriots, des deux côtés de la hutte, à laquelle ils ſervent comme de clôture. Quand la cabane eſt placée, on met le lit du maître en face de la porte: les femmes occupent la gauche, les hommes la droite; & cet ordre s'obſerve avec tant d'exactitude, qu'on ne voit jamais ni un carquois du côté des femmes, ni une quenouille du côté du mari. Au deſſus de l'endroit où ſe tiennent les hommes, on voit une image qui repréſente le dieu tutelaire de la famille. La principale épouſe en attache, près de ſon lit, une ſeconde qui a une tetine de vache & le viſage tourné vers les ſervantes, comme pour

leur dire qu'elles ne doivent pas négliger de traire ces animaux. Une troisieme, avec une tetine de cavale, avertit les hommes qu'ils ſont chargés du même ſoin à l'égard des jumens. Lorſque celles-ci font quelque réſiſtance, on met ſous elles un poulain qui les tette pendant quelque tems; on écarte enſuite le poulain, & les jumens deviennent traitables.

Les perſonnes riches ont des eſpeces de caves, où elles conſervent les proviſions pendant l'hiver. Il importe peu aux Tartares que les animaux dont ils ſe nourriſſent, aient été tués, ou qu'ils ſoient morts naturellement. Ils coupent la chair en morceaux, la ſuſpendent en l'air, pour la faire ſécher; & elle ſe garde alors auſſi long-tems que ſi on l'avoit ſalée. Ils font, avec le ſang de cheval, du boudin auſſi délicat que le nôtre. Le ſel & l'eau ſont l'unique aſſaiſonnement de leur viande: ils la ſervent dans un grand plat pour cinquante ou ſoixante perſonnes; & chacun vient prendre avec ſon couteau, ce qui lui convient. Le maître de la maiſon ſe partage d'abord; & s'il préſente aux convi-

ves plus qu'ils ne peuvent manger, ceux-ci mettent le reſte dans un petit ſac qu'ils ont toujours avec eux. Ils emportent juſqu'aux os qu'ils n'ont pas eu le tems de ronger, tant ils craignent de rien perdre de ce qu'on leur donne.

Outre le vin qu'ils reçoivent de l'étranger, les ſeigneurs Tartares ont d'excellentes liqueurs de riz, de miel & de millet. J'ai parlé de celle qui ſe fait avec le lait de leurs beſtiaux, qu'ils travaillent de pluſieurs manieres : ils en rempliſſent une grande outre, & frappent deſſus avec une eſpece de maſſue à tête creuſe, juſqu'à ce qu'il commence à bouillir comme du vin nouveau. Il devient aigre enſuite, & lorſqu'il pique aſſez le palais, on le croit à ſa perfection. On le fait autrement encore en battant le lait juſqu'à ce que les parties groſſieres ſe précipitent au fond, & que les plus pures aient l'apparence du miel nouveau. Si c'eſt du lait de vache, après l'avoir bien fatigué, on le fait cuire, & on le verſe dans des outres. Il s'aigrit, ſe caille; & ſéché au ſoleil, il devient dur. On le met alors dans des ſacs de peau, juſqu'à l'hiver; & ſi le lait manque dans

cette saison, on acheve de remplir ces sacs d'eau chaude, & on les bat jusqu'à dissolution. Ces vins Tartares enivrent comme les nôtres.

Lorsque ces peuples s'assemblent pour se divertir, ils jettent quelques gouttes de liqueurs sur les images dont je viens de parler, en commençant par celle qui est au-dessus de la tête du maître. Ensuite un valet sortant de la maison avec un vase, en verse trois fois du côté du midi à l'honneur du feu, & chaque libation est accompagnée d'une révérence. Il fait la même cérémonie du côté de l'orient, à l'honneur de l'air, à l'occident, à l'honneur de l'eau, & au septentrion, à l'honneur des morts. Aussi-tôt qu'il est rentré, un autre valet présente à boire au mari & à la femme, assis sur le même lit. Dès qu'ils portent le verre à la bouche, une musique bruyante se fait entendre; les domestiques frappent des mains, se mettent à danser, les hommes devant le maître, les femmes devant la maîtresse; & quand ils ont quitté le verre, la musique cesse; on boit à la ronde; & les rasades se répetent, jusqu'à ce

de distinction, on y établit des gardes qui y logent.

Les loix de la justice Tartare ne sont ni nombreuses ni séveres. Lorsque deux hommes se battent, il n'est permis à personne de se mêler de la querelle : un pere même n'oseroit prendre parti pour son fils ; mais celui qui est maltraité, a droit de porter sa plainte aux chefs des tribus ; & alors il leur est expressément défendu de se battre, comme parmi nous, quand une affaire a paru au tribunal des maréchaux de France. On ne punit ici aucun crime de mort, à moins que le coupable n'ait été pris sur le fait, ou qu'il ne se décele lui-même par son propre aveu ; mais on emploie la torture pour le lui arracher. La peine de l'homicide, de l'adultere ou d'un vol considérable, est la perte de la vie : les petits larcins n'exposent qu'à la bastonnade.

Certains Kalmouks ne connoissent, pour leur divinité, qu'une idole grossiere, faite de bois, & vêtue comme nos Arlequins, d'un habit de plusieurs couleurs. Elle est ordinairement enfermée dans une armoire, d'où on la tire quand on va à la chasse, en course ou à la guer-

re. Elle marche dans un traîneau particulier,& on lui ſacrifie la premiere bête qu'on rencontre. Si la chaſſe eſt abondante, on place, au retour, l'idole dans ſa niche, à l'endroit le plus élevé de la cabane. On la pare du haut en bas, devant, derriere, & ſur les côtés, des plus belles martres-zibelines que l'on a priſes; & ces peaux reſtent juſqu'à ce que le tems les ait uſées. Ce ſeroit un crime, que de les employer à des uſages ordinaires, ou de les vendre.

Voici le lieu, Madame, où il conviendroit de vous parler du Tibet, ſi le royaume de Boûtan, qui en eſt la principale partie, &, en même tems, la plus curieuſe, n'avoit déjà fait le ſujet d'une de mes Lettres. J'ajouterai ici deux particularités qui m'étoient inconnues alors, & que je tiens de quelques voyageurs. Ils prétendent que les femmes peuvent avoir pluſieurs maris à la fois, quoiqu'ils ſoient parens, & même freres. Le premier enfant appartient à l'époux le plus vieux: ceux qui naiſſent enſuite, ſont aux autres maris, ſuivant l'âge & l'ordre d'ancienneté. Quand on leur reproche cet uſage, ils s'excuſent ſur la diſette des filles, dont

le nombre eſt plus petit, que celui des garçons.

Dans ce même pays, dès qu'on déſeſpere du rétabliſſement d'un malade, on le porte hors de la ville, & on le jette dans une foſſe remplie de cadavres, où il périt miſérablement. Les corps morts ſont abandonnés aux oiſeaux de proie; & l'on regarde comme un honneur, d'avoir pour tombeau l'eſtomac d'une créature.

Je ſuis, &c.

De la Tartarie, ce 16 Août 1746.

LETTRE LXXVII.

Suite de la Tartarie occidentale.

Il me reſte, Madame, à vous rendre compte de mes courſes dans les régions de la Tartarie occidentale, connues ſous les noms de *Karazm*, d'*Uſbecks*, de grande & petite *Bukkarie*.

Urgenz, la capitale du royaume de Karazm, d'où je vous écris actuellement, n'eſt qu'à vingt lieues de la mer Caſpienne. Cette ville étoit très-célebre dans les ſiecles paſſés; mais depuis qu'un bras de la riviere d'Amou, qui baignoit ſes murs, a pris un autre cours, elle a perdu toute ſa ſplendeur. Sa circonférence eſt d'environ une lieue; ſes murailles ſont de briques cuites au ſoleil; & le foſſé, qui les environne, eſt étroit & plein de ronces. Les édifices ne ſont que de mauvaiſes cabanes de terre, & de ſon ancien château, il ne reſte preſque plus rien d'habitable. Les moſquées ne paroiſſent pas en meilleur état; car l'inclination des

Tartares les porte moins à conſerver qu'à détruire. L'unique endroit de la ville qu'ils aient ſoin d'entretenir, eſt une rue qui en fait le centre : le milieu, où ſe tient le marché, eſt couvert d'un bout à l'autre, pour mettre les gens à l'abri de la pluie.

Le changement du cours de la riviere a fait déſerter le plus grand nombre des habitans, & a répandu la ſtérilité dans un terroir très-fertile. Quoique ſa ſituation ſoit commode pour le commerce, il y eſt à préſent peu conſidérable, les marchands n'y trouvant aucune ſûreté parmi les Tartares Mahométans, plus adonnés au vol & au pillage, que les idolâtres. Les droits ordinaires ne ſont que de trois pour cent; mais les exactions vont ſouvent plus loin, que la valeur même des marchandiſes.

Les autres villes du Karazm ſont peu dignes de ce nom : on n'y voit que de miſérables cabanes, bâties de terre, habitées par les Turcomans & les Tartares Usbecks. Les premiers tirent leur origine du Turkeſtan, d'où quelques-uns croient qu'eſt ſortie la branche Ottomane, qui regne en Turquie. Les

Turcomans quitterent leur pays vers le onzieme ſiecle, dans la vue de chercher fortune ailleurs, & vinrent s'établir ſur la riviere d'Amou, que les anciens nommoient *Oxus*, aux environs de la mer Caſpienne. Ces peuples ſont grands & robuſtes, ont le viſage plat & quarré, & le teint brun. Pendant l'été, ils portent de longues robes d'étoffe légere, & campent dans les lieux qui leur offrent de l'eau & des pâturages. En hiver, ils ſe couvrent de peaux de mouton, & habitent les villages & les villes. Leur religion eſt le Mahométiſme, ou plutôt ils n'ont que l'apparence de la religion. En général, ils ſont d'un caractere turbulent; & ce n'eſt pas ſans peine, qu'ils s'aſſujettiſſent au joug des Tartares. Comme ils leur ſont ſoumis par droit de conquête, ils leur paient un tribut & d'autres impoſitions, auxquelles, ſans doute, il faut attribuer la haine implacable qu'ils portent à leurs maîtres.

Le Turkeſtan, d'où ces peuples ſont ſortis, a pour capitale une ville du même nom, ſituée près de la riviere de Sir. Cette riviere ſe jette dans le lac d'Arac ou des Aigles, qui a preſque

la même forme que la mer Caſpienne, & environ le quart de ſa longueur. C'eſt un des plus grands lacs de l'Aſie ſeptentrionale : on lui donne au moins trente lieues du nord au midi, & quinze de l'orient à l'occident. Ses eaux ſalées nourriſſent les mêmes eſpeces de poiſſons, que celles qui ſe trouvent dans la mer Caſpienne. Elles ne débordent jamais, quoiqu'elles reçoivent celles du Sir, du Keſel, & de pluſieurs autres rivieres. Les habitans conduiſent en été l'eau du lac, par de petits canaux, dans des plaines ſablonneuſes ; & lorſque les parties humides viennent à ſécher, il reſte, ſur la ſurface des terres, une croûte de ſel cryſtallin, qui fournit aux beſoins de tout le pays.

Le Sir eſt la riviere que les Moſcovites nomment *Daria* : on en a beaucoup parlé dans ces derniers tems, à l'occaſion de ſon prétendu ſable d'or, dont Pierre le Grand fit l'eſſai. L'événement a prouvé qu'il ne venoit pas de cette riviere, mais que les Bukkariens le recueilloient dans les montagnes du côté de l'Inde, » l'apportoient en Sibérie, en échange pour des fourrures.

Quoique la ville de Turkeſtan ſoit bâtie de brique, c'eſt une place aſſez triſte, & qui n'a de remarquable que la beauté de ſa ſituation. Les peuples de cette province ſont des brigands, qui n'ont d'autres fonds pour ſubſiſter, que ce qu'ils enlevent aux Kalmouks & aux Ruſſes. Ils paſſent les montagnes en troupes nombreuſes, & s'aſſocient aux Tartares Mahométans, pour pouſſer leurs courſes juſqu'en Sybérie. Leur uſage eſt d'habiter dans des villes en hiver; mais ils campent en été ſur les bords de la mer Caſpienne & du lac des Aigles. Ils ont le ſabre, l'arc & la lance: les armes à feu ne leur ſont point encore familieres.

Les femmes ſont grandes & bien faites, mais ont la face large & plate, & ne manquent cependant pas d'une ſorte d'agrément. Elles ſont vêtues, à peu près, comme leurs voiſines, les Kalmoukes, excepté qu'elles portent des bonnets pointus, repliés du côté droit. Les hommes ſont toujours à cheval; & lorſqu'ils ne s'occupent pas de leurs brigandages, la chaſſe eſt leur unique exercice. Ils abandonnent aux femmes & aux eſclaves, le ſoin de leurs

troupeaux & de leurs habitations, & ne labourent la terre, qu'autant que leurs beſoins le demandent. Il leur arrive ſouvent d'être maltraités dans leurs courſes; & ce qu'ils dérobent, n'égale pas ce qu'ils pourroient recueillir dans leurs propres champs, s'ils étoient capables de les cultiver. Mais ils aiment mieux s'expoſer aux dangers & vivre de pillage, que de s'attacher au travail & mener une vie douce & tranquille. Ils vendent aux Perſans, aux Arméniens, aux Indiens, les eſclaves qu'ils font dans le Karazm & dans la Ruſſie, & n'en retiennent que ce qui eſt néceſſaire pour la garde de leurs beſtiaux, ſe réſervant néanmoins toutes les jeunes femmes qu'ils enlevent en Sybérie. Quoiqu'ils faſſent profeſſion du Mahométiſme, ils n'ont ni prêtres ni moſquées; mais ils ſont continuellement en guerre avec les payens du voiſinage.

Le nom d'Usbecks, qui ſe donne indifféremment aux Tartares du Karazm & à ceux de la Bukkarie, leur vient d'un de leurs premiers Khans. L'uſage de s'appeller comme le ſouverain, pour lui témoigner plus d'affection, a toujours été obſervé parmi les habitans de ces

ces contrées ; & les noms de *Mongols* & de *Tartares* n'ont pas eu d'autre origine.

Les mœurs des Usbecks se rapprochent assez de celles des Turcomans ; avec cette différence, que ceux-ci vivent de leurs troupeaux, & les autres de rapines. Ils font des incursions continuelles sur les terres de leurs voisins, & principalement en Perse. Les traités sont un frein trop foible pour les contenir, parce que les esclaves & le butin qu'ils enlèvent, font toute leur richesse. Quoiqu'il se trouve d'excellens pâturages en divers endroits du pays, & spécialement vers les bords du Kesel & de la riviere de Sir, ils y conduisent rarement leurs bestiaux, parce qu'il n'y a rien à piller, & que les habitans sont aussi exercés qu'eux à ce genre de vie. D'ailleurs les Tartares Mahométans ne se chagrinent pas mutuellement par des incursions, à moins qu'ils ne soient en guerre ouverte. A l'égard des Khalmouks qui bordent ce royaume, leur usage est de s'éloigner des frontieres au commencement de l'été, pour n'être pas exposés aux courses de ces dangereux voisins. Ils ne retournerent qu'à

l'entrée de l'hiver, lorſque les pluies & les neiges rendent les chemins impraticables.

Les Usbecks ſe ſervent d'oiſeaux de proie pour la chaſſe des chevaux ſauvages. Ils les accoutument à prendre l'animal par la tête ou par le cou; & tandis qu'ils le fatiguent, ſans qu'il puiſſe leur faire quitter priſe, les chaſſeurs, qui ne perdent pas leur proie de vue, s'approchent de la bête, & la tuent facilement.

Tout ce grand pays ne produit point d'autre herbe, qu'une ſorte de bruyere, dont les troupeaux ne laiſſent pas de s'engraiſſer. On n'y labour point la terre, & l'on n'y fait jamais de pain; les habitans aiment mieux la viande, qu'ils coupent en petits morceaux, & qu'ils mangent à pleine main. Leur boiſſon ordinaire eſt le lait de leurs jumens. Leur vie ſe paſſe dans l'oiſiveté; ils ſe tiennent aſſis en grand nombre au milieu des champs, & s'amuſent à diſcourir.

Ils ſont gouvernés par pluſieurs princes de la même race, dont l'un néanmoins prend le titre de Khan, avec une ſorte d'autorité, qui n'a que ſon

habileté pour regle & pour mesure. Sa résidence est dans la ville d'Urgenz ; mais en été, il campe plus volontiers sur les bords de l'Amou. Lorsqu'un de ces chefs est en guerre avec un autre, ce qui arrive assez souvent, s'il est vaincu sans perdre la vie, il se retire dans le désert avec ses troupes, pour vivre de pillage, en attendant que ses forces lui permettent de prendre sa revanche. Les Turcomans étant toujours opposés aux Usbecks, cette jalousie est une occasion continuelle de querelles : de-là les troubles qui agitent sans cesse le royaume de Karamz.

Ce pays étoit anciennement sous la domination de la Perse ; les Arabes en devinrent les maîtres ; & il tomba ensuite sous la puissance de Gengis-Kan. Tamerlan en fit la conquête ; mais les Persans le reprirent une seconde fois. Ils le garderent peu de tems : les habitans appellerent les Usbeks, qui le possedent encore aujourd'hui.

Non loin de ce royaume, est la grande Bukkarie, où se trouvent les villes de Bokkara, de Samarcande & de Balk. La premiere est fort grande ; ses murs sont de terre, & assez élevés ;

elle a un château, où le Khan a ſa réſidence ordinaire. Ici, comme dans toutes les villes de la Tartarie, les maiſons ſont de la plus pauvre apparence; mais les édifices publics paroiſſent aſſez bien bâtis.

On m'a parlé d'une petite riviere dont l'eau eſt ſi mal-ſaine, qu'elle engendre des vers aux jambes de ceux qui en boivent. Ces vers ſortent chaque jour de la longueur d'un pouce: on les roule à meſure qu'ils paroiſſent, pour les tirer doucement; mais s'ils ſe rompent dans l'opération, le malade doit s'attendre à la mort. Il eſt défendu, malgré cela, de boire autre choſe que de l'eau ou du lait de jument. Il y a des officiers établis pour viſiter les Maiſons; & s'ils y trouvent du vin ou de l'eau-de-vie, ils briſent les vaiſſeaux, & puniſſent les coupables. Un buveur eſt trahi quelquefois par ſon haleine, qui l'expoſe à de ſéveres châtimens. Le plus ordinaire eſt de recevoir le fouet dans les places publiques. Cette loi rigoureuſe vient du chef de la religion, plus reſpecté à Bokhara, que le Khan même, qu'il peut quelquefois dépoſer à ſon gré. En général, le pouvoir des Khans &

leurs richeſſes ſont fort bornés : ils n'ont guere d'autre revenu, que celui qu'ils tirent de la ville qui leur paie le dixieme de tout ce qui ſe vend. Quand ils ont beſoin d'argent, ils envoient prendre des marchandiſes à crédit dans les boutiques, & les revendent à vil prix, comme font en France nos jeunes ſeigneurs qui ſe ruinent.

Le commerce de la Bukkarie ſe fait avec les Perſans & les Moſcovites ; les premiers apportent des colliers, des étoffes de ſoie, & des merceries, qu'ils échangent contre des eſclaves. Pour ces mêmes marchandiſes de Perſe, les Ruſſes leur donnent des cuirs rouges, des peaux de mouton, des uſtenſiles de bois, &c. Quoique la ſituation de Bokhara ſoit très-favorable pour trafiquer avec ces deux pays, il y vient peu de marchands étrangers, parce qu'ils y ſont expoſés à des oppreſſions continuelles. C'eſt pourtant de là, que la Perſe & le Mogol tirent toutes ſortes de fruits ſecs, renommés pour le parfum.

La fameuſe ville de Samarcande a beaucoup perdu de ſon ancienne magnificence. Elle a été la capitale de

l'empire de Tamerlan. Quoique déchue de ſa premiere ſplendeur, elle ne laiſſe pas d'être encore aujourd'hui fort conſidérable & très-peuplée. Il y a une académie des ſciences, la plus célebre & la plus fréquentée de tous les pays Mahométans. On y va faire ſes études de toutes les parties de la Perſe, du Mogol & de la Turquie.

Le terroir des environs de cette ville produit des fruits excellens; on vante ſur-tout les melons, ainſi que ceux du royaume de Karazm. Ces derniers ſe conſervent long-tems, & ſe tranſportent à Aſtracan & à Péterſbourg, pour la cour de Ruſſie. Au milieu de l'hiver, ils ont le même goût que dans leur ſaiſon. Leur forme eſt ronde, leur couleur verte en dehors, & leur chair un peu plus foncée que celle des melons ordinaires. Tout ſe mange, à l'exception de l'écorce & de la graine; & quoique exceſſivement froid, il ne fait jamais de mal. L'uſage eſt de le prendre verd, & de le laiſſer mûrir quand il eſt cueilli.

C'eſt à Samarcande, que ſe fabrique le meilleur papier de Soie de toute l'Aſie. Une petite riviere qui traverſe

la ville & se jette dans l'Amou, pourroit être d'une très-grande utilité aux habitans, par les communications qu'elle donneroit avec les pays voisins, s'ils savoient la rendre navigable; mais pour faire fleurir le commerce à Samarcande, il faudroit d'autres maîtres que des Tartares. Ses fortifications sont de gros boulevards de terre, & ses maisons ressemblent à celles de Bokhara.

Balk, à présent la plus considérable de toutes les villes possédées par les Tartares Mahométans, est grande, belle & bien peuplée: la plupart de ses bâtimens sont de pierre ou de brique. Le château du Khan est un grand édifice à l'orientale, bâti presque entièrement d'un marbre qui se tire des montagnes voisines. Comme les étrangers jouissent d'une parfaite liberté dans cette ville, elle est devenue le centre de tout le commerce qui se fait entre la Bukkarie & les Indes. La belle riviere qui traverse les fauxbourgs, y contribue également. D'ailleurs le droit des marchandises n'est que de deux pour cent, & celles qui ne font que passer ne paient rien.

On distingue trois nations dans la

grande Bukkarie les Bukkariens ou anciens habitans du pays; les Mongols qui s'y établirent ſous les ſucceſſeurs de Gengis Khan, & les Tartares Usbecks, qui ſont aujourd'hui en poſſeſſion du gouvernement.

Les Bukkariens ſont d'une taille ordinaire, mais bien priſe, ont le teint fort blanc pour le climat, les yeux grands, bruns & pleins de feu, le nez aquilin, les cheveux noirs, la barbe épaiſſe, & rien qui tienne de la difformité des autres Tartares. Leurs femmes, généralement aſſez grandes & bien faites, ont le teint & les traits également beaux. Les deux ſexes mettent des chemiſes & des hauts-de-chauſſes de calicot; les hommes ont par-deſſus, un caffetan ou veſte de ſoie, qui leur deſcend juſqu'à la jambe, avec un bonnet rond de drap à la Polonoiſe, bordé d'une large fourrure. Quelques-uns portent le turban comme les Turcs, & lient leur caffetan avec une ceinture faite d'une eſpece de crêpe de ſoie, qui leur paſſe pluſieurs fois autour du corps. Lorſqu'ils ſortent de leurs maiſons, ils ſont couverts d'un habit fourré. Leurs bottines reſſemblent à celles des Perſans;

ils les font de cuir de cheval, & les préparent d'une façon qui leur eſt particuliere. Les robes des femmes ſont amples, & flottent librement autour d'elles. Sur leurs têtes, eſt un petit bonnet plat, qui laiſſe tomber par derriere leurs cheveux en treſſes, ornés de perles & de pierreries.

Les Bukkariens ſont profeſſion de la religion Mahométane, ſuivant les principes des Turcs, dont ils ne different que par un petit nombre de cérémonies. Ils tirent leur ſubſiſtance de profeſſions méchaniques, ou du commerce que les Mongols & les Tartares Usbecks leur abandonnent; mais comme il leur vient peu de marchands étrangers, ſur-tout dans les cantons où les Tartares Mahométans donnent la loi, ils vont en foule à la Chine, aux Indes, en Perſe, & dans la Sibérie, d'où ils reviennent avec un profit conſidérable. Ils ne ſe mêlent jamais de guerre; & leur principale attention ſe borne à leurs affaires propres. Ils paient régulierement, pour chaque ville ou village qu'ils habitent, un tribut annuel aux Mongols & aux Usbecks, qui, comme je vous l'ai dit, ſont les ſouverains du

pays. Cet assujettissement les fait mépriser des Tartares même, qui les traitent de nation vile & usuriere, à peu près comme nous regardons les Juifs, dont on croit que les Bukkariens tirent leur origine.

Les Mongols, établis dans la Bukkarie, n'offrent rien dans leurs usages, qui les distinguent des Eluths, si vous en exceptez la religion, qui est celle de Mahomet, & l'amour du pillage, que connoissent peu les Tartares idolâtres.

A l'égard des Usbecks, ils different en plusieurs points de ceux du Karazm. Ils passent en général pour les plus civilisés de tous les Tartares Mahométans, quoiqu'ils ne soient ni moins voleurs ni moins livrés au brigandage. Leur habillement est à peu près le même que celui des Persans; mais ils le portent avec moins de grace. Leurs chefs ornent leur turban d'une plume de héron. Le pilau, qui n'est que du riz bouilli à la maniere des Turcs, & la chair de cheval sont leur nourriture ordinaire. Leur boisson est une liqueur faite du lait de leurs jumens. Leur langue est un mélange de turc, de persan & de mogol; & leurs armes sont

comme celles des autres Tartares. Ils se piquent d'être les plus forts & les plus braves de leur nation, & sont, en effet, regardés de même dans toute cette partie de l'Orient. Leurs femmes aspirent aussi à la gloire du courage militaire; elles vont à la guerre avec leurs maris, & ne redoutent ni les dangers ni la mort. La plupart sont bien faites, & ne manquent pas d'agrémens; il y en a même qui passeroient pour des beautés parfaites dans tous les pays.

Ces peuples sont continuellement en guerre avec les Persans, parce que les belles plaines du Khoraſan favorisent leurs incursions. Il ne leur est pas si facile de pénétrer dans les Etats du grand Mogol, dont ils se trouvent séparés par de hautes montagnes, inaccessibles à leur cavalerie. Malgré le peu d'apparence de leurs chevaux, & leur maigreur effrayante, ces animaux ne laissent pas d'être fort légers à la course, & presque infatigables. Leur nourriture coûte peu; l'herbe la plus commune, & même un peu de mousse leur suffit dans des occasions pressantes. Ce sont les meilleurs chevaux de l'univers pour l'usage qu'en font les Tartares.

Je ne sais pas pourquoi on donne le nom de *Petite Bukkarie* à un pays voisin, qui a beaucoup plus d'étendue que la grande ; c'est apparemment, parce qu'elle lui est inférieure par le nombre & la beauté des villes, la bonté du terroir, & la multitude des habitans. Kashgar en étoit autrefois la capitale ; mais elle est fort déchue, depuis que les Kalmouks en sont en possession. Yankien est aujourd'hui la premiere ville de cet Etat. On y voit un château où le Khan vient passer quelques mois, lorsqu'il croit sa présence nécessaire. Comme cette place est le centre du commerce entre les Indes & le nord de l'Asie, entre la Sibérie & le Tibet, entre la grande Bukkarie & la Chine, elle est fort riche & fort peuplée. Les naturels du pays sont beaux & bien faits, & ne manquent ni d'esprit ni de politesse. Ils ont beaucoup d'inclination pour le négoce, & un extrême avidité pour le gain. Traiter avec eux sans précaution, c'est s'exposer à être leur dupe.

L'habillement des hommes differe peu de celui des Tartares : leurs robes descendent jusqu'au milieu de la

jambe, avec des manches larges vers les épaules, & ferrées autour du coude. L'habit des femmes eſt à peu près le même que celui des hommes, avec des pendans d'oreilles qui tombent juſques ſur les épaules. Elles diviſent leur chevelure en treſſes, qu'elles allongent avec des rubans & de grandes touffes d'argent & de ſoie, qui pendent ſur les talons. Trois autres touffes moins grandes leur couvrent la gorge. Elles ont, outre cela, des colliers ornés de perles & de petites monnoies, & d'autres bijoux dorés ou argentés, qui leur donnent beaucoup d'éclat.

Les femmes, comme les hommes, portent des haut-de-chauſſes fort étroits, & des bottes légeres de cuir de Ruſſie, ſans talons & ſans ſemelles. La chauſſure des pieds eſt une ſorte de galoches, ou de ſandales Turques avec des talons fort élevés. Les bonnets ſont auſſi les mêmes pour les deux ſexes; excepté que les femmes, & ſur tout les jeunes filles, enrichiſſent les leurs de divers ornemens, tels que des pieces d'argent, & des perles Chinoiſes. On connoît les perſonnes mariées par une longue bande de toile, qu'elles ont

sous leur coëffure, & qui, roulée autour du col, forme, par derriere, un grand nœud, dont un des bouts va jusqu'à la ceinture.

Les maisons des Bukkariens sont de pierre, assez bien bâties, mais mal meublées. On n'y voit ni chaises, ni tables, ni autres commodités, que quelques coffres de la Chine, garnis de fer, sur lesquels ils placent, pendant le jour, leurs matelas couverts d'un tapis.

Ils sont d'une extrême propreté dans leur nourriture : ils la font préparer sous leurs yeux, par des esclaves qu'ils achetent ou qu'ils enlevent aux Kalmouks ou aux Russes. Ils ont quantité de pots & de chaudrons de fer, rangés près de la cheminée. Les autres ustensiles sont quelques plats de faïence ou porcelaine, & diverses sortes de vaisseaux de cuivre pour faire bouillir le thé, ou chauffer l'eau dont ils se lavent. Une piece de calico leur sert de serviettes & de nappe. Ils n'ont ni couteau ni fourchettes : on leur présente les viandes toutes coupées, & leurs doigts servent à les dépecer.

Leurs mets les plus ordinaires sont

de la viande hachée, dont ils font des pâtés en forme de croissant. C'est une provision dont ils se munissent dans leurs voyages sur-tout pendant l'hiver. Après les avoir fait un peu durcir à la gelée, ils les transportent dans un sac; & lorsque le besoin de manger les presse, ils en font de la soupe. Ils n'ont guere d'autre boisson qu'une espece de thé noir, qu'ils préparent avec du lait, du sel & du beurre.

Les Bukkariens n'acquierent leurs femmes qu'à prix d'argent; c'est-à-dire, qu'ils les achetent plus ou moins cher, suivant qu'elles sont plus ou moins belles. Aussi le moyen le plus prompt de s'enrichir, est d'avoir un grand nombre de jolies filles. La loi défend aux personnes qui doivent se marier, de se parler & de se voir, depuis le jour du contrat jusqu'à celui de la célébration. Les réjouissances de la noce consistent en festins, qui durent pendant trois jours. La veille du mariage, une troupe de filles s'assemble le soir chez la future, & toute la nuit se passe en chants & en danses. Le lendemain, la même assemblée revient au même lieu, & s'occupe à parer l'épouse pour la

cérémonie. Le jeune homme paroît bientôt, accompagné de ses parens & de ses amis, & suivis de plusieurs musiciens. Dés qu'il arrive, on commence une course de chevaux, pour laquelle il distribue des prix proportionnés à ses moyens. Ce sont ordinairement des sabres, des peaux de martres & de renards, des calicos &c.

Les nouveaux époux se marient sans se voir; mais ils répondent, chacun de son côté, aux questions que leur fait le prêtre. Ensuite le mari retourne à sa maison, dans le même ordre qu'il en est sorti. Il régale toute la compagnie; &, après le dîner, il se rend chez son épouse, où ils ont la liberté de se parler. Il la quitte encore, pour y retourner le soir. La trouvant au lit, il se couche à côté d'elle, tout habillé, en présence d'autres femmes; mais ce n'est que pour quelques momens. Cette farce se renouvelle pendant trois jours, après lesquels il entre dans tous les droits de l'hymen: le lendemain il emmene chez lui la nouvelle mariée.

Les quarante jours qui suivent l'accouchement, passent pour un tems impur, pendant lequel la loi interdit aux

femmes jusqu'aux prieres de la réligion. L'enfant est nommé trois jours après sa naissance, & on le circoncit à l'âge de sept ou huit ans, avec des fêtes & des cérémonies particulieres.

Quoique la polygamie soit regardée comme un péché parmi les Bukkariens, on voit des hommes qui ont jusqu'à dix femmes. Un mari a toujours la liberté de les renvoyer; mais, dans le cas du divorce, l'épouse a droit de conserver tout ce qu'elle a reçu: si c'est elle qui prend le parti de se séparer, elle n'emporte rien de ce qu'elle possédoit.

La médecine n'est pas en grande considération dans la petite Bukkarie; & les prêtres ont, en général, plus de crédit que les médecins. Lorsqu'un homme tombe malade, le Molla vient lui lire un passage de l'alcoran, souffle sur lui plusieurs fois, & fait voltiger un couteau autour de ses joues. Le peuple est persuadé que cette opération coupe la racine du mal. Si le malade meurt, le même prêtre lui met sur la poitrine le livre de la loi, & récite quelques prieres, pendant qu'on enferme le corps dans un cercueil. On l'en-

terre ensuite dans quelque bois agréable ; & l'on environne le tombeau d'une palissade ou d'une haie.

Quoique le Mahométisme soit ici la religion dominante, les autres cultes y sont soufferts, & jouissent d'une pleine liberté, parce que les Kalmouks idolâtres, qui sont les maîtres du pays, n'ont pas l'esprit d'imaginer qu'il soit permis d'employer la force, pour établir la croyance.

Les Bukkariens ont quelque notion de la personne de Jesus-Christ, mais altérée par des imaginations bizarres. Ils disent que Marie, étant une pauvre orpheline, fut recommandée à Zacharie qui prit soin de son éducation. A l'âge de quatorze ans, éprouvant, pour la premiere fois, l'infirmité propre de son sexe, elle alla se baigner dans une forêt voisine. Là, elle fut fort effrayée d'entendre une voix, qui lui fit bien vîte reprendre ses habits ; mais un Ange, se présentant devant elle, lui dit qu'elle deviendroit mere d'un enfant mâle. Elle répondit modestement que, n'ayant jamais eu de commerce avec aucun homme, elle ne concevoit pas comment cette prédiction pouvoit s'accomplir. Alors l'Ange souffla sur sa

poitrine, & lui fit comprendre ce myſtere. Elle conçut en effet; & le tems de ſa délivrance étant arrivé, la confuſion la conduiſit dans la même forêt, où elle mit au monde heureuſement un fils; ſur le champ, un arbre mort, contre lequel elle s'étoit appuyée, pouſſa des feuilles & porta des fruits. Le jeune enfant devint un prophete; mais il fut expoſé à la haine & à la perſécution.

C'eſt un très-grand péché, dans les principes des Bukkariens, de dire que Dieu eſt au ciel. Ils prétendent qu'étant par tout, c'eſt déshonorer ſon immenſité, que de borner ſa préſence. Ils ne peuvent ſe perſuader que l'homme puiſſe être condamné à des peines éternelles; mais ils admettent des lieux de ſupplice, où les méchans expieront leurs fautes, & un paradis pour les gens de bien, juſqu'à ce qu'il plaiſe à Dieu de créer un nouveau monde.

Ils ont, tous les ans, un jeûne de trente jours, pendant lequel ils ne commencent à prendre de nourriture, que le ſoir; mais ils mangent deux fois dans le cours de la nuit, ſans boire autre choſe que du thé. Ceux qui tranſ-

grefſent cette loi, ſont obligés, ou de mettre en liberté le meilleur de leurs eſclaves, ou de donner un feſtin à trente-ſix perſonnes, ſans compter quatre-vingt coups de fouet, que le grand-prêtre leur fait appliquer ſur le dos avec une laniere de cuir. Il eſt vrai qu'on obtient aiſément des diſpenſes, & qu'il eſt rare qu'on en vienne à ces ſortes d'exécutions. Les artiſans ſur-tout ont la permiſſion de manger pendant le jour.

Les princes Kalmouks, vainqueurs de la petite Bukkarie, y ont établi des magiſtrats, ſubordonnés l'un à l'autre, & dont la ſucceſſion eſt encore exiſtante. Ceux du dernier rang ont l'inſpection ſur dix familles: l'ordre qui eſt immédiatement au-deſſus, en commande cent; & les premiers en gouvernent mille. Ils dépendent tous d'un chef général, que le Khan choiſit entre les anciens nobles du pays. Ces magiſtrats décident tous les différends qui naiſſent entre les ſujets, & ſont obligés de faire leurs rapports aux juges ſupérieurs.

Les Bukkariens n'ont pas d'autre monnoie, que quelques pieces de cuivre. S'ils ont une ſomme conſidérable

à recevoir ou à donner en or ou en argent, ils la pesent à la maniere des Chinois.

J'ai dit que la ville d'Urgenz, d'où j'écris cette lettre, n'est pas éloignée de la mer Caspienne, sur les bords de laquelle j'aime quelquefois à me promener. Cette mer a quelque chose de si extraordinaire, que, de n'en point parler, seroit vous priver d'une des parties les plus curieuses de mes voyages. Ce qu'elle a sur-tout d'admirable, c'est d'être toujours également resserrée dans les bornes que la Providence lui a prescrites, sans que la multitude des rivieres qu'elle reçoit, & qui devroient naturellement la grossir d'une maniere sensible, lui fasse jamais transgresser ses limites.

Cette obéissance respectueuse embarrasse nos géographes, qui ne savent quel parti prendre touchant la communication que doit avoir nécessairement cette mer, avec les autres qu'elle enrichit de ce qu'elle a de trop. Depuis qu'elle reçoit les eaux de tant de fleuves, il est évident qu'elle auroit dû inonder non-seulement toute la Perse, mais même l'Asie entiere, si elle ne se déchargeoit par divers canaux, à me-

entre les deux, ils en facilitent la communication; ce qui leur donne déja un petit canal. Un troiſieme puits, qu'ils creuſent encore au deſſous, & dont ils font de même l'union par l'enlevement des terres, forme un ruiſſeau. Ils continuent, en ſuivant toujours le penchant du terrein, juſqu'à ce que le dernier puits, qui eſt preſque au niveau de la campagne, faſſe avec les autres un grand réſervoir, qui ſe répand dans le champ, par le moyen de pluſieurs rigoles. A peine ont-ils creuſé ces puits, qu'on y voit des poiſſons d'une groſſeur médiocre. Ils ſont fades & inſipides, par le long ſejour qu'ils ont fait ſous la terre, où ils ont été entraînés par les décharges de la mer Caſpienne.

4°. Les perſonnes qui habitent le long du golfe Perſique, appercoivent, tous les ans à la fin de l'automne, une grande quantité de feuilles de ſaule; & comme cette eſpece d'arbre eſt entiérement inconnue dans cette partie de la Perſe, que les bords de la mer Caſpienne en ſont au contraire tous bordés, on peut croire, avec aſſez de vraiſemblance, que ces feuilles n'ont été portées d'une extrémité de la Perſe

à

à l'autre, que par les eaux qui les ont entraînées dans des canaux ſouterreins.

Malgré ces raiſons, me dit un docteur, je croirois plutôt que cette mer n'a aucune communication avec d'autres, & que la ſeule évaporation dans un climat ſi chaud, lui fait perdre autant d'eau, qu'elle en reçoit des rivieres qui s'y jettent. C'eſt ainſi, ſans doute, que l'Océan, dont les bornes ſont auſſi réglées que celles de la mer Caſpienne, ſe décharge des eaux que lui apportent tous les fleuves du monde.

Cette mer a une figure oblongue, très irréguliere. Son étendue eſt d'environ cent cinquante lieues du nord au midi, ſur quarante ou cinquante de largeur. L'eau en eſt extrêmement ſalée, excepté dans les endroits où elle eſt adoucie par celle du Volga. Les Ruſſes ſont les ſeuls qui aient des vaiſſeaux, les Perſans & les autres peuples voiſins de ſes bords n'ont que des bateaux pour la pêche. Elle eſt très-poiſſonneuſe; mais on n'y trouve d'autres coquillages, qu'une eſpece de pétoncle, dont les écailles ſont d'une couleur admirable. Il y a des endroits où l'eau eſt extrêmement profonde, & n'a d'autre

reflux, que celui qui eſt occaſionné par le vent.

J'ai vu dans ſes environs, une quantité prodigieuſe d'oies ſauvages. Les habitans les recherchent, plutôt pour leurs plumes, que pour leur chair, qui n'eſt pas en effet un mêt bien délicat. Ils tendent leurs filets, ſe cachent dans une hutte faite de broſſailles, & placent de diſtance en diſtance quantité d'oies enpaillées, les unes debout, les autres accroupies dans leur attitude naturelle. Dès que le chaſſeur en apperçoit de véritables, il les appelle en imitant leur cri, avec un petit morceau de bouleau qu'il tient dans ſa bouche; & après avoir voltigé quelque tems, elles viennent ſe poſer parmi les oies empaillées. Le chaſſeur alors tire une corde, & en prend ſous ſes rets autant qu'il en peut atteindre. On pourroit employer avec ſuccès cette même méthode dans d'autres pays

Ce que je dois ſur-tout ne pas oublier en parlant des environs de la mer Caſpienne, & de cette partie de la Tartarie, c'eſt que de-là eſt ſorti un peuple célebre, qui a établi de puiſſan-
s monarchies dans l'Europe, l'Aſie

& l'Afrique ; qui a eu des empires plus étendus que celui de Rome, des empereurs illuſtres, des légiſlateurs & des conquérans ; un peuple avec lequel les Chinois, les Indiens, les Perſans, les Arabes, les Grecs, les Romains, les François, les Polonois, les Allemands, les Hongrois & les Ruſſes ont eu de fréquens démêlés, & de cruelles guerres à ſoutenir ; qui a contribué à la deſtruction de l'empire d'Occident, ruiné celui des Califes, ravagé la France, l'Italie, la Germanie, & tous les peuples du nord de l'Europe ; un peuple enfin, qui a ſubſiſté avec éclat pendant plus de deux mille ans ; & qui, depuis Pékin juſqu'à Paris, ſous les noms de Huns, de Turcs, d'Alains, de Vandales & de Tartares occidentaux, à répandu l'épouvante dans tous les lieux où ſes armes ont pénétré. Il en eſt fait mention dès les premiers tems de la monarchie Chinoiſe ; & l'on peut le regarder comme une de ces colonies qui abandonnerent les plaines de Sennaar, peu de tems après le déluge. *Téouſman*, qui vivoit deux cens ans avant Jéſus-Chriſt, eſt le premier de ſes princes, dont le nom ait pénétré juſ-

qu'à nous ; & voici ce qu'un docteur de Samarcande, fort instruit de l'histoire de cette nation, m'a raconté de ce monarque.

Téou-Man avoit un fils, auquel l'empire devoit appartenir légitimement après sa mort. Ce jeune prince, appellé *Me-Té*, vivoit tranquillement à la cour de son pere, lorsqu'une femme vint mettre entre eux la division. Epouse du souverain, elle en avoit eu un enfant, sur la tête duquel elle vouloit faire passer la couronne au préjudice de l'aîné. L'empereur n'ayant point assez de fermeté pour résister à une femme qu'il aimoit, disgracia Me-Té, l'éloigna de la cour, & l'envoya en ôtage chez des peuples voisins. Dans le dessein de le faire périr, il leur déclara la guerre, persuadé qu'ils ne manqueroient pas de s'en venger sur son fils. Ces barbares ayant été battus, chercherent en effet le jeune prince pour le faire mourir. Me-Té, instruit de ce qui se tramoit, s'échappa, regagna les Etats de son pere, & trouva le moyen de se former un parti. Les Histoires disent qu'il inventa une sorte d'armes, qu'il nomma *fléches raisonnantes*. Il exerça ses gens à

les lancer sur des oiseaux, & la mort étoit la punition de celui qui ne touchoit point au but. Enfin, pour s'assurer de plus en plus du courage & de la fidélité de ses soldats, il porta la cruauté jusqu'à les faire tirer sur celles de leurs femmes qu'ils chérissoient le plus. Il n'admit à sa suite, que ceux qui exécuterent ces ordres barbares, & fit mourir tous les autres. Me-Té fondit avec sa troupe sur son propre pere, le poursuivit, le tua, & n'épargna ni l'impératrice, ni le fils de cette princesse, ni ceux des grands qui ne voulurent pas se soumettre.

Les Tartares orientaux, informés de tant de cruautés, se joignirent aux mécontens, & porterent la guerre dans ses Etats. Le jeune monarque avoit dans ses haras un cheval de prix, qu'ils lui firent demander, afin que s'il le refusoit, ils eussent un prétexte de lui déclarer la guerre. Le prince assembla les chefs de sa nation : tous étoient d'avis qu'on n'accordât pas le cheval ; mais ne croyant pas ce motif suffisant pour rompre avec ses voisins, Me-Té le fit remettre aux ambassadeurs. Les Tartares, qui crurent lui en avoir imposé,

devinrent plus entreprenans, & exigerent qu'on leur donnât une des femmes du ſouverain. Celui-ci, qui ne cherchoit que la paix, la leur accorda encore, malgré l'avis de ſon conſeil, proteſtant que ſon attachement pour une femme, ne le porteroit jamais à rendre ſes ſujets malheureux, en les obligeant à ſoutenir une guerre avec des voiſins redoutables. Les Tartares, qui la vouloient abſolument, lui firent demander un terrein abandonné, qui ſervoit de limites aux deux nations. Les chefs des Huns conſidérant le peu d'avantage qu'on retiroit de cette portion de terre, paroiſſoient aſſez indifférens à cet égard. Me-Té penſa autrement : ce terrein n'étoit pas un bien qui lui fût propre : il le regardoit comme appartenant à l'Etat, & ne crut pas pouvoir en diſpoſer comme de ſa femme & de ſon cheval. Piqué de cette derniere demande, il marcha contre les Tartares, les vainquit, tua leur roi, & fit un grand nombre de priſonniers.

Les liaiſons des Chinois & des Huns n'adoucirent point les mœurs de ce derniers, qui conſerverent toujours leurs manieres ſauvages. Des raiſons

de politique avoient obligé une princesse de la Chine d'épouser un de ces rois barbares. Pour dissiper son ennui chez cette nation féroce, elle s'occupoit quelquefois à faire des vers, dans lesquels elle peignoit ainsi son infortune.

» Ma famille m'a donné un époux, » & m'a forcé de demeurer dans un » pays éloigné. Là, de misérables tentes sont mes palais; des pieux en forment les murailles; la chair crue fait » toute ma nourriture; le lait caillé est » ma boisson. Ah! ma chere patrie, je » pense continuellement à vous; mon » cœur est mortellement blessé. Que » ne suis-je un oiseau, pour aller vous » rejoindre! »

Ceux des Tartares occidentaux, qui sont venus ravager l'Europe, étoient gouvernés par différens chefs, dont les plus fameux se nommoient *Balamir*, *Aspar* & *Attila*. Ces princes furent vaincus, les uns par les Romains, les autres par d'autres peuples. Attila porta la guerre dans le pays des Bourguignons qui habitoient les bords du Rhin, & en fit un horrible massacre. Il prit Treves, Strasbourg, Spire, Vorms,

greſſent cette loi, ſont obligés, ou de mettre en liberté le meilleur de leurs eſclaves, ou de donner un feſtin à trente-ſix perſonnes, ſans compter quatre-vingt coups de fouet, que le grand-prêtre leur fait appliquer ſur le dos avec une laniere de cuir. Il eſt vrai qu'on obtient aiſément des diſpenſes, & qu'il eſt rare qu'on en vienne à ces ſortes d'exécutions. Les artiſans ſur-tout ont la permiſſion de manger pendant le jour.

Les princes Kalmouks, vainqueurs de la petite Bukkarie, y ont établi des magiſtrats, ſubordonnés l'un à l'autre, & dont la ſucceſſion eſt encore exiſtante. Ceux du dernier rang ont l'inſpection ſur dix familles: l'ordre qui eſt immédiatement au-deſſus, en commande cent; & les premiers en gouvernent mille. Ils dépendent tous d'un chef général, que le Khan choiſit entre les anciens nobles du pays. Ces magiſtrats décident tous les différends qui naiſſent entre les ſujets, & ſont obligés de faire leurs rapports aux juges ſupérieurs.

Les Bukkariens n'ont pas d'autre monnoie, que quelques pieces de cuivre. S'ils ont une ſomme conſidérable

à recevoir ou à donner en or ou en argent, ils la pesent à la maniere des Chinois.

J'ai dit que la ville d'Urgenz, d'où j'écris cette lettre, n'est pas éloignée de la mer Caspienne, sur les bords de laquelle j'aime quelquefois à me promener. Cette mer a quelque chose de si extraordinaire, que, de n'en point parler, seroit vous priver d'une des parties les plus curieuses de mes voyages. Ce qu'elle a sur-tout d'admirable, c'est d'être toujours également resserrée dans les bornes que la Providence lui a prescrites, sans que la multitude des rivieres qu'elle reçoit, & qui devroient naturellement la grossir d'une maniere sensible, lui fasse jamais transgresser ses limites.

Cette obéissance respectueuse embarrasse nos géographes, qui ne savent quel parti prendre touchant la communication que doit avoir nécessairement cette mer, avec les autres qu'elle enrichit de ce qu'elle a de trop. Depuis qu'elle reçoit les eaux de tant de fleuves, il est évident qu'elle auroit dû inonder non-seulement toute la Perse, mais même l'Asie entiere, si elle ne se déchargeoit par divers canaux, à me-

ces peuples étoient fourbes, inconſtans, ſans religion, avides de richeſſes, cruels & coleres, en un mot, ſemblables en tout à la plupart des Kalmoucs d'aujourd'hui.

D'autres colonies de cette nation vivoient diſperſées en pluſieurs endroits de la Tartarie. Dans la ſuite elles ont reparu ſous des noms différens; mais celui de *Huns* s'eſt entiérement perdu : il a été remplacé par celui de *Turcs*. Leur chef prit le titre de *Khan*, que porterent tous ſes ſucceſſeurs.

Ils pénetrent du côté de l'occident, & forment un grand nombre de dynaſties, qui enlevent aux Califes la plupart de leurs provinces. De ſimples eſclaves Turcs s'emparent de l'Egypte, & s'y établiſſent. D'autres ſe rendent maîtres du Khoraſan & d'une partie des Indes. Ils ſe partagent en pluſieurs branches : l'une ſe fixe dans la Perſe; & ſa domination s'étend depuis Antioche, juſqu'au Turkeſtan. Une autre n'eſt arrêtée que par le détroit de Conſtantinople, & enleve aux Grecs toute l'Aſie mineure. Enfin une troiſieme forme un empire dans la Syrie. L'invaſion de ces Barbares déſole les con-

rées orientales ; la Terre-sainte conquise & réduite par eux dans une dure captivité, anime les Chrétiens : presque toute l'Europe met sur pied des armées innombrables, qui, sous le nom de *Croisés* passent en Asie, & chassent les Turcs de Jérusalem.

Dans ces circonstances, Genghis-Khan sort du fond du Turkestan, traverse d'immenses pays, inonde toute l'Asie. Ses enfans continuent ses grands projets, & soumettent le vaste empire de la Chine. La Perse est conquise, l'Asie mineure désolée, la Russie réduite en province, & la Hongrie ravagée. Pendant ce tems-là, quelques restes des Turcs qui s'étoient sauvés dans les montagnes, sortent de leurs retraites, & jettent les fondemens de l'empire Ottoman, qui enleve Constantinople aux Chrétiens.

D'un autre côté, le Turkestan voit s'élever un chef de horde, qui renverse l'empire de Gengiskhan : le fameux Tamerlan parcourt presque toute l'Asie, & vient, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Constantinople. Il fonde un empire puissant, dont les débris donnent ensuite naissance à celui des Indes.

Les princes de ſa poſtérité regnent encore dans la Tartarie, qu'ils partagent avec les deſcendans de Genghiskhan. Tel eſt, Madame, le tableau des grandes revolutions qui ont rendu cette partie de l'Aſie un des plus célebres pays de l'univers.

Je ſuis, &c.

A Urgenz, ce 22 octobre 1746.

Fin du Tome VI.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

LETTRE LXVI.

FORMOSE ET ISLES VOISINES.

Les iſles de Lekieou. page 5
La principale, où réſide le ſouverain, ſe nomme *Lieou-Kieou.* 6
Origine fabuleuſe des peuples de ce royaume. *ibid.*
Depuis quand les Chinois connoiſſent ce pays, qui eſt devenu tributaire de la Chine. *ibid.*
Comment le Roi de Lieou-Kieou reçoit l'inveſtiture de l'Empereur de la Chine. 7
Action ſingulière d'un roi de Lieou-Kieou. 10
Religion & uſages de ce Royaume. 11
On y compte neufs ordres de Mandarins comme à la Chine. 12
Commerce qui ſe fait dans ces iſles. 13
Productions du pays, & caractere des habitans. 15
L'iſle de Formoſe, autrement dite *Tai-Wan.* *ibid.*
Deſcription de ſa capitale. 16
Gouvernement de cette iſle, dans la partie

devinrent plus entreprenans, & exigerent qu'on leur donnât une des femmes du ſouverain. Celui-ci, qui ne cherchoit que la paix, la leur accorda encore, malgré l'avis de ſon conſeil, proteſtant que ſon attachement pour une femme, ne le porteroit jamais à rendre ſes ſujets malheureux, en les obligeant à ſoutenir une guerre avec des voiſins redoutables. Les Tartares, qui la vouloient abſolument, lui firent demander un terrein abandonné, qui ſervoit de limites aux deux nations. Les chefs des Huns conſidérant le peu d'avantage qu'on retiroit de cette portion de terre, paroiſſoient aſſez indifférens à cet égard. Me-Té penſa autrement : ce terrein n'étoit pas un bien qui lui fût propre : il le regardoit comme appartenant à l'Etat, & ne crut pas pouvoir en diſpoſer comme de ſa femme & de ſon cheval. Piqué de cette derniere demande, il marcha contre les Tartares, les vainquit, tua leur roi, & fit un grand nombre de priſonniers.

Les liaiſons des Chinois & des Huns n'adoucirent point les mœurs de ce derniers, qui conſerverent toujours leurs manieres ſauvages. Des raiſons

de politique avoient obligé une princeſſe de la Chine d'épouſer un de ces rois barbares. Pour diſſiper ſon ennui chez cette nation féroce, elle s'occupoit quelquefois à faire des vers, dans leſquels elle peignoit ainſi ſon infortune.

» Ma famille m'a donné un époux, » & m'a forcé de demeurer dans un » pays éloigné. Là, de miſérables tentes ſont mes palais; des pieux en forment les murailles; la chair crue fait » toute ma nourriture; le lait caillé eſt » ma boiſſon. Ah! ma chere patrie, je » penſe continuellement à vous; mon » cœur eſt mortellement bleſſé. Que » ne ſuis-je un oiſeau, pour aller vous » rejoindre! »

Ceux des Tartares occidentaux, qui ſont venus ravager l'Europe, étoient gouvernés par différens chefs, dont les plus fameux ſe nommoient *Balamir*, *Aſpar* & *Attila*. Ces princes furent vaincus, les uns par les Romains, les autres par d'autres peuples. Attila porta la guerre dans le pays des Bourguignons qui habitoient les bords du Rhin, & en fit un horrible maſſacre. Il prit Treves, Strasbourg, Spire, Vorms,

Autre fête très-cruelle. 65
La ſecte de Sinto, ou des Philoſophes moraliſtes. *ibid.*
Elle n'eſt preſque plus ſoufferte au Japon, & pourquoi ? 66
Hiſtoire de l'établiſſement du Chriſtianiſme dans le Japon. 67
Rapidité des progrès du Chriſtianiſme. 68
La haine des Bonzes contre cette religion 69
Perſécution contre les Chrétiens. *ibid.*
Leur religion eſt défendue dans tout l'empire. 71
Inutiles efforts de quelques miſſionnaires pour y pénétrer. 72
Pourquoi les Hollandois y ſont reçus & ſoufferts. *ibid.*
Le jéſumi, cérémonie exécrable. 73

LETTRE LXVIII.

Suite du Japon.

Origine de l'empire Japonois. 74
Divers ſentimens à ce ſujet. *ibid.*
Hiſtoire d'une colonie Chinoiſe qui va s'établir au Japon. 75
L'empire toujours dans la même famille. 67
De la puiſſance ſpirituelle & temporelle. 78
Prérogatives de l'empereur ſpirituel. 80
Viſites que lui rend le Cubo, ou le monarque temporel 81
Deſcription de ſes viſites. *ibid.*
Vénération ſinguliere des Japonois pour le Dairi
Droit de ſucceſſion au ſouverain pontificat. 86

Les revenus du ſouverain pontife. *ibid.*
Faſte de ſa cour. 87
Choix d'une nourrice pour l'héritier du trône. *ibid.*
Les femmes du Dairi. 88
Orgueil de ſes courtiſans, qui ſont tous des eccléſiaſtiques. 89
Les ſupérieurs des moines réſident à ſa cour. 90
L'habit propre des eccléſiaſtiques du Japon. 91
Le gouvernement temporel de cet empire. 92
La puiſſance du Cubo. 93
Les ſeigneurs Japonois doivent réſider ſix mois de l'année dans la capitale. *ibid.*
La garde de Cubo, ou empereur temporel. 94
Ses troupes; ſes forces militaires. *ibid.*
Sa politique pour maintenir les grands dans le devoir. 95
Ses revenus. 96
Etat des grands ſeigneurs du Japon. 97
Eſpions que l'Empereur entretient auprès d'eux. 97
Pourquoi on donne au ſouverain le titre d'*empereur*. 99
Cortege de ce prince quand il ſort de ſon Palais. *ibid.*
Les gouverneurs des villes impériales. 100
Quels ſont leurs revenus. 101
De quels officiers leurs maiſons ſont compoſées. *ibid.*
Autres officiers ſous les ordres des gouverneurs pour la police des villes. 102
Les commiſſaires. *ibid.*
Les greffiers. 103
Les meſſagers de ville. *ibid.*
Les cris de la ville de Nangaſaqui. 104

LETTRE LXIX.

Suite du Japon.

DESCRIPTION de la beauté du pays. 106
Les grands chemins. *ibid.*
Les bornes qui indiquent les lieues. 108
Foule de peuple qu'on rencontre sur les grands chemins. 109
Les gens à cheval. *ibid.*
Cortege des grands seigneurs. 110
Singularité de leur marche. 111
Les postes réglées de l'empire du Japon. 112
Maniere dont voyagent les Japonois. 113
Usage indécent des porte-faix *ibid.*
Les hôtelleries du Japon ; leur disposition ; leur commodité. 114
Les petits cabarets, leurs agrémens. 116
Les filles de joie & lieux de débauche. *ibid.*
Origine de ces maisons de prostitution. 117
Lieux affectés aux courtisanes. *ibid.*
Education qu'on leur donne. 118
Le prix de leurs faveurs. *ibid.*
Police qu'on entretient parmi elles. 119
Passion des Japonois pour les courtisanes. 120
Autre lieu où l'on fait un trafic infâme. *ibid.*
Les directeurs des lieux de débauche ; à quoi ils sont obligés. 121
Lieu où l'on exécute les criminels. 122
Exécution d'une femme condamnée à mort avec deux hommes *ibid.*
Les loix pénales du Japon. 124
Exemple de leur sévérité. *ibid.*

On permet aux criminels que l'on veut favoriſer, de ſe fendre le ventre. 125
La queſtion donnée aux criminels. 126
La punition des grands ſeigneurs eſt d'être relégués dans une iſle; comment il y ſont traités. 127
On punit les criminels, même après leur mort. *ibid.*
Bains fameux par les vertus qu'on leur attribue. 128
Lieux où croît le meilleur thé du Japon; & la maniere dont on le cueille. *ibid.*
Lieux où croît le meilleur riz, & ſes différentes eſpeces. 129
Villages de Sanga; jolies femmes de ce canton. 130
Portrait des Japonois; leur caractere. *ibid.*
Vertus de ce peuple. 131
Ses défauts. 132
Son induſtrie & ſon application au travail de l'agriculture. 133
La ville de Kokura. 134
Comment les Ambaſſadeurs Hollandois ſont reçus par les gouverneurs des villes du Japon. 135
Combien les Japonois ſont cérémonieux dans leurs viſites. *ibid.*
Ces peuples ſont regardés comme nos antipodes moraux. 136
La ville d'Oſaka; ſa deſcription. *ibid.*
Le château d'Oſaka; ſes gouverneurs. 137
Oſaka eſt le théâtre des plaiſirs. 138
Ce qui s'obſerve au Japon dans les repas de cérémonie. 139
Alimens ordinaires des Japonois. *ibid.*

Amuſemens pendant & après le repas. 141
Comédie & autres ſpectacles du Japon. *ibid.*
Machines & décorations de théâtre. 142
Des ouvrages dramatiques. *ibid.*
Ceux qui font les frais du ſpectacle. 143
Où les repréſente-t-on ; avec quel ordre. 144
Fête qui ſe célebre en l'honneur du patron de chaque ville ; ſpectacle qu'on y donne *ibid.*
Comparaiſon de ces ſpectacles avec ceux de la proceſſion du S. Sacrement à Aix en Provence. 145

LETTRE LXX.

Suite du Japon.

Extreme population depuis Oſacka juſqu'à Méaco. 148
Deſcription de la petite ville de Jodo. 149
Arrivée à Méaco ; fête dont on donne la deſcription. *ibid.*
Viſite chez les gouverneurs. 150
Deſcription de la ville ſainte de Méaco. 151
Commerce de cette ville. 152
Magnificence des temples Japonois ; leur deſcription. 153
La pagode impériale. 154
Jardins qui environnent cette Pagode. 155
En quoi les temples du Japon different entre eux. 156
Incroyable multitude des idoles du pays. 157
Monaſteres des Bonzes ; bâtis aux environs des temples. 158
Deſcription des petites chapelles conſacrées

aux anciens dieux du pays. *ibid.*
Patrons des villes, des familles & des diverſes profeſſions. 160
Les animaux ſont un objet de culte. *ibid.*
Il eſt défendu de leur faire du mal. 161
On prend peu de ſoin d'apprivoiſer les animaux domeſtiques. *ibid.*
Egards ſinguliers pour les chiens. *ibid.*
Reſpect de ce peuple pour les grues. 163
Rats & ſouris communs dans ce pays. *ibid.*
La fourmi blanche; inſecte ſingulier, appellé le *perceur*. *ibid.*
Bourg d'Oitz, ſon lac, ſa montagne célebre. 165
Cannes que les Hollandois appellent *rottang*. 166
Plante particuliere employée par un charlatan, comme un excellent remede. *ibid.*
Religieuſes mendiantes; leur libertinage. 167
Deſcription d'un cortege funebre chez les Japonois. 168
Cérémonies des funérailles 170
Ce qui ſuit ces cérémonies. 171
Pratique ſinguliere qui s'obſerve à la mort des grands. 173
Opinion des Japonois ſur les ames des morts; fête établie à ce ſujet. 174
Comment & combien de tems le deuil ſe porte au Japon. 175
Comédiens ambulans, excommuniés. 176
Anecdote au ſujet du château d'Oruano. 177
Riviere d'Oſingava; comment on la paſſe. 178
Haute & fameuſe montagne de Fudſi. 179
Lac de Fakone, purgatoire des enfans. *ibid.*
Reliques du pays. 180
Le cachou parfumé ſe prépare dans la ville d'Odovara. 181

ces peuples étoient fourbes, inconstans, sans religion, avides de richesses, cruels & coleres, en un mot, semblables en tout à la plupart des Kalmoucs d'aujourd'hui.

D'autres colonies de cette nation vivoient dispersées en plusieurs endroits de la Tartarie. Dans la suite elles ont reparu sous des noms différens; mais celui de *Huns* s'est entiérement perdu : il a été remplacé par celui de *Turcs*. Leur chef prit le titre de *Khan*, que porterent tous ses successeurs.

Ils pénetrent du côté de l'occident, & forment un grand nombre de dynasties, qui enlevent aux Califes la plupart de leurs provinces. De simples esclaves Turcs s'emparent de l'Egypte, & s'y établissent. D'autres se rendent maîtres du Khorasan & d'une partie des Indes. Ils se partagent en plusieurs branches : l'une se fixe dans la Perse; & sa domination s'étend depuis Antioche, jusqu'au Turkestan. Une autre n'est arrêtée que par le détroit de Constantinople, & enleve aux Grecs toute l'Asie mineure. Enfin une troisieme forme un empire dans la Syrie. L'invasion de ces Barbares désole les con-

trées orientales ; la Terre-sainte conquise & réduite par eux dans une dure captivité, anime les Chrétiens : presque toute l'Europe met sur pied des armées innombrables, qui, sous le nom de *Croisés* passent en Asie, & chassent les Turcs de Jérusalem.

Dans ces circonstances, Genghiskhan sort du fond du Turkestan, traverse d'immenses pays, inonde toute l'Asie. Ses enfans continuent ses grands projets, & soumettent le vaste empire de la Chine. La Perse est conquise, l'Asie mineure désolée, la Russie réduite en province, & la Hongrie ravagée. Pendant ce tems-là, quelques restes des Turcs qui s'étoient sauvés dans les montagnes, sortent de leurs retraites, & jettent les fondemens de l'empire Ottoman, qui enleve Constantinople aux Chrétiens.

D'un autre côté, le Turkestan voit s'élever un chef de horde, qui renverse l'empire de Gengiskhan : le fameux Tamerlan parcourt presque toute l'Asie, & vient, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Constantinople. Il fonde un empire puissant, dont les débris donnent ensuite naissance à celui des Indes.

Pouvoir des maris ſur les femmes adulteres; anecdotes à ce ſujet. 217
Exemples de pudeur, de modeſtie, & de fidélité conjugale. 218
Combien les Japonois ſont réſervés dans leurs diſcours. 219
De l'éducation qu'on donne à leurs enfans. *ib.*
Trait ſingulier d'amour filial. 220
Exemple ſingulier de bravoure dans deux gentilshommes Japonois. 221
On cultive les lettres au Japon. 223
On n'y a qu'une connoiſſance ſuperficielle de Dieu. 224
Une des cauſes de la proſcription de l'évangile au Japon. *ibid.*
Les Japonois ont une grande connoiſſance de la botanique. 225
Les remedes les plus employés au Japon. 226
Ce que c'eſt que le remede de l'aiguille *ibid.*
Ce que c'eſt que le moxa, ou le remede du feu. 227
Combien ce cauſtique eſt ici en uſage. 228
Les différentes eſpeces de petite vérole que diſtinguent les Japonois. 229
Méthode des médecins de ce pays. 230
Juriſprudence expéditive de ce peuple. *ibid.*
Laconiſme des ordres du Prince. 231
La muſique & la peinture ſont très-imparfaites dans ce pays. *ibid.*
Leurs arts méchaniques. 252
Sur la queſtion : S'il ſe fait de la porcelaine au Japon ? *ibid.*
Autres vaſes plus précieux que la porcelaine ; leur uſage, & où les trouve-t-on ? 233
Leurs caracteres d'écriture, leur langue &

leur

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

LETTRE LXVI.

FORMOSE ET ISLES VOISINES.

Les isles de Lekieou. page 5
La principale, où réside le souverain, se nomme *Lieou-Kieou.* 6
Origine fabuleuse des peuples de ce royaume. *ibid.*
Depuis quand les Chinois connoissent ce pays, qui est devenu tributaire de la Chine. *ibid.*
Comment le Roi de Lieou-Kieou reçoit l'investiture de l'Empereur de la Chine. 7
Action singuliere d'un roi de Lieou-Kieou. 10
Religion & usages de ce Royaume. 11
On y compte neufs ordres de Mandarins comme à la Chine. 12
Commerce qui se fait dans ces isles. 13
Productions du pays, & caractere des habitans. 15
L'isle de Formose, autrement dite *Tai-Wan.* *ibid.*
Description de sa capitale. 16
Gouvernement de cette isle, dans la partie

La culture des terres au Japon. *ibid.*
Les différentes ſortes de grains & de légumes. *ibid.*
Engrais dont ſe ſervent ces inſulaires 249
Encouragement à l'agriculture. *ibid.*
Ce que le laboureur rend au propriétaire. 250
Arbres fruitiers communs dans le pays. *ibid.*
Qualité des fruits & des fleurs au Japon. 251
Il y a peu de bêtes ſauvages, peu d'animaux & d'oiſeaux domeſtiques. *ibid.*
Inſecte d'une beauté ſinguliere ; fable inventée à ce ſujet. 253
Poiſſons & coquillages ; utilité de la baleine ; autre poiſſon ſon ennemi mortel. *ibid.*
Autre poiſſon venimeux dont les Japonois ſe nourriſſent. 254
Orages & tremblemens de terre, fréquens au Japon ; ſon climat. 255
Mer du Japon ſujette aux tempêtes, & parſemée d'écueils. 256
La ville de Jédo abîmée par un tremblement de terre. *ibid.*
Bains chauds, leur vertu propre, & celle que les prêtres leur attribuent. 257
Métaux & minéraux que produit le terroir. *ibid.*
De l'ambre gris. 258
Etendue de l'empire du Japon ; nombre & qualités de ſes iſles. *ibid.*
Diviſion & partage de l'empire. 259
Différence d'état & de condition chez les Japonois. 260
Train des grands ſeigneurs & des Magiſtrats. *ibid.*
L'ordre du clergé. 261
Les marchands ſont mépriſés au Japon. *ibid.*

On change plusieurs fois de nom chez les Japonois. 262
Habillement des Japonois ; en quoi consiste celui des grands seigneurs. *ibid.*
En quoi consiste celui du peuple. 263
De l'habillement des femmes. 264
Différens traits qui forment le caractere de cette nation. 265
Son éloignement pour les étrangers. *ibid.*
Ce pays est extrêmement peuplé. 266
Difficulté d'en faire la conquête. *ibid.*
Humeur martiale qu'on a soin d'inspirer aux enfans chez les Japonois. 267
Combien ils sont jaloux de leurs armes. *ibid.*
Leur frugalité & leur ardeur pour le travail. *ib.*
Le prince en emploie un certain nombre aux travaux publics. 268
De la loi qui interdit l'entrée du Japon aux étrangers. 269

LETTRE LXXIV.

La Corée.

Arrivée du voyageur dans ce pays. 270
Comment le roi de Corée reçoit les ambassadeurs de la Chine, & comment ils sont traités. 27
Comment les ambassadeurs Coréens sont reçus à la Chine. *ibid.*
Origine des Coréens civilisés par les Chinois. 272
Révolution du royaume de Corée. *ibid.*
Sa dépendance de l'empereur de la Chine. 273

Supplique ſinguliere préſentée à l'empereur de la Chine par un roi de Corée. *ibid.*
Les écrits du Roi de Corée ſont examinés à la Chine par le tribunal des rites. 275
Autorité abſolue du roi de Corée. *ibid.*
Ses officiers, miniſtres & conſeillers. *ibid.*
En quoi conſiſtent les revenus du roi. 276
Séverité de la juſtice criminelle en Corée, & peines établies pour les différens crimes. 277
Droit d'un mari contre ſa femme adultere & contre l'amant de ſa femme. 278
Punition des voleurs, des homicides & des débiteurs. 279
Comment ſe donne la baſtonade. 280
Le gouvernement militaire des Coréens. 281
Moines militaires ſemblables à nos Invalides. 282
Garde & cortege du roi de Corée. 283
Maniere de lui préſenter des placets & des requêtes. 284
Forces maritimes du Royaume de Corée. 285
La religion de Foë fort accréditée. *ibid.*
En quoi conſiſtent ſes pratiques. 286
Les moines du royaume des Coréens, leurs occupations & leurs monaſteres. 287
Regardés comme des eſclaves, & ſévérement punis pour les moindres fautes. 288
Ils s'appliquent à l'inſtruction des enfans. 289
Communautés des réligieuſes où l'on fait des preuves de nobleſſe. *ibid.*
Les monaſteres ſont des lieux de plaiſirs pour les laïques. *ibid.*
Portrait des Coréens, leur caractere. 290
Ils ont en horreur le ſang, les combats & les maladies. 291

Les aveugles ſont les médecins du peuple en Corée. 292
Maniere de bâtir dans ce royaume. *ibid.*
Habitations des nobles ; leur deſcription. *ibid.*
Maniere dont les Coréens exercent l'hoſpitalité. 293
Mariages des Coréens. *ibid.*
Le divorce eſt permis en Corée. 294
Loix de ſucceſſion chez ces peuples. *ibid.*
Tems de deuil ; maniere de le porter. 295
Funérailles des Coréens. 296
Ces peuples ont appris des chinois à eſtimer les ſciences. 297
Éducation des enfans. 298
En quoi conſiſtent leurs ſciences. *ibid.*
Etendue & deſcription de ce royaume. 299
Production du pays. 302
Les Coréens font un grand uſage du tabac. *ibid.*
Commerce de ce peuple. 301

LETTRE LXXV.

LA TARTARIE ORIENTALE.

DIVERSES opinions ſur l'origine des Tartares Mantchéoux. 301
Diviſion de la grande Tartarie. 303
Les trois gouvernemens des Mantcheoux. 304
Ville de Moukden, ſes cours ſouveraines. *ib.*
Tombeau où ſont inhumés les ancêtres de la race regnante. *ibid.*
Deſcription d'un feſtin à la Tartare. 305
Deſcription des campagnes dans cette partie de la Tartarie. *ibid.*
Manufactures de la ville de Moukden, ſon

papier. 306
Oiſeau merveilleux qui ſe trouve dans les environs de cette ville. *ibid.*
Cet oiſeau eſt l'image du phénix des anciens. 307
Deſcription des montagnes qui ſont dans le voiſinage de Moukden. 308
Hiſtoire de la même ville. 311
Deſcription d'une chaſſe Tartare. 313
Gouvernement de la province de Kirin-Ula. 314
Deſcription de la campagne dans ce pays. 315
Beauté de la riviere d'Uſuri. *ibid.*
Uſage que l'on fait des chiens pour traîner les voitures ſur la glace. 316
La pêche fournit à ces peuples la nourriture & l'habillement. *ibid.*
De fleuve de Songari, & la montagne blanche. 317
Le gouvernement de Tſi-Tſi-Kar; deſcription de cette ville. 318
Commerce des martres-zibelines. 319
Pêche de perles dans les rivieres de ce pays. *ibid.*
La ville de Mer-Ghen. 320
Tartares Solons, leurs portraits, leurs mœurs *ibid.*
Comment ſe prennent les martres-zibelines. 321
Les Tartares Tunguts, ou Tunguſes; leurs mœurs. 322
Leurs habillemens. 323
Leur maniere de chaſſer en hiver 324
Combien ils craignent la petite vérole. *ibid.*
Leur maniere de vivre à la chaſſe. 325

Religion des Tartares Mantcheoux qui vivent hors de la Chine. 326
Leurs prêtres, leurs prêtreſſes ou magiciens & magiciennes. 327
Comment ils exercent leur magie. 328
Pluſieurs exemples à ce ſujet. *ibid.*
Autres pratiques religieuſes des Mantchéoux. 330
De la langue de ces peuples. *ibid.*
Dictionnaire de cette langue, compoſé par ordre de l'empereur de la Chine. 331
Abondance de la langue des Tartares. *ibid.*
Autre ſingularité de cette langue. 332
Diverſes manieres d'écrire dans la Tartarie orientale. 333
Les Mantcheoux ſont très-prévenus en faveur de leur langue. 334
Comparaiſon de cette langue avec la Chinoiſe & celles de l'Europe. *ibid.*
Le climat & les ſaiſons de la Tartarie orientale. 337
Chevres jaunes très communes. *ibid.*
Mulets, dromadaires, &c. 338
Les chevaux ſauvages difficiles à prendre & à apprivoiſer. 339
Le chulon, autre quadrupede du pays. *ibid.*
Le tigre, animal terrible. 340
Renards noirs, très-eſtimés en Tartarie. *ibid.*

LETTRE LXXVI.

La Tartarie occidentale.

Les Tartares Mongols ont donné autrefois des maîtres à la Chine. 342

Ont formé un empire considérable sous Gengis-Khan. 343
Sous le nom de Mongols sont compris les Kalkas, & les Eluths ou Kalmouks. *ibid.*
Caractere de ces peuples. *ibid.*
Leur maniere de vivre. 344
Leur extrême mal-propreté. *ibid.*
Portrait des Tartares Mongols. 345
Leur caractere. *ibid.*
Leurs habillemens. 346
En quoi consistent leurs richesses. *ibid.*
Leurs coutumes & usages. 347
Leur religion & leurs prêtres. *ibid.*
Leur gouvernement. 348
Les Mongols Kalkas. 349
Le Khoutoukrou, grand prêtre. *ibid.*
Idée qu'ils ont de ce grand pontife. 350
Comment il paroît en public les jours de cérémonie. 351
Autre nation plus occidentale, appellée les *Eluth* ou les *Kalmouks*. 252
Comment ces peuples embrassent une étendue immense de pays. 353
Vie errante des Eluths. 352
L'animal que les Européens appellent le Glouton. *ibid.*
Maniere de vivre & usages des Tartares Eluths. 355
Idée que ces peuples ont des femmes. 356
Grand nombre de squelettes humains que l'on trouve sur les montagnes de cette partie de la Tartarie. 357
Ce que l'on doit penser de ces ossemens. 358
Les peuples voisins viennent y chercher des trésors.

Différentes branches des Eluths. 359
Gouvernement de ces peuples. 360
Comment on élit le Khan des Tartares. 361
Les camps des Eluths. *ibid.*
Revenus & forces du Khan des Tartares. 362
Les armes des Eluths, & leur maniere de combattre. 363
Comment le Khan traite ses sujets. 366
Comment il reçoit les députés des gouverneurs de la Sybérie & de la Chine. *ibid.*
Le Khan de Tartarie se rend formidable aux Chinois. *ibid.*
Origine du nom des Calmouks. 367
Habillement de ces peuples. 368
Habillement des femmes. *ibid.*
Description de huttes des Tartares, comment elles se transportent. 369
Comment on les place dans les campagnes. 370
L'arrangement intérieur de ces maisons mobiles. *ibid.*
De quoi les Tartares se nourrissent. 371
Comment se fait leur vin. 372
Repas & divertissemens de ces peuples. 373
Comment ils s'excitent à boire. 374
Cérémonies de mariage. *ibid.*
Ce qui se pratique à la naissance des enfans & dans les maladies. 375
Les loix de la justice Tartare. 376
Religion de certains Kalmouks. *ibid.*
Particularité sur le royaume de Thibet, concernant les mariages. 377
Autre particularité, concernant les morts. 378

LETTRE LXXVII.

Suite de la Tartarie occidentale.

La ville d'Urgenz ; sa description. 379
Autres villes du royaume de Karazm. 380
Les Turcomans. 381
Le lac d'Aral, ou des Aigles. 382
La riviere de Sir. *ibid.*
Brigandage des Mahométans du Turkestan. 383
Leur maniere de vivre. *ibid.*
Les Tartares Usbecks. 384
Leur genre de vie. 385
Le Khan ou chef des Tartares Usbecks 386
Révolutions du royaume de Karazm. 387
La grande Bukkarie. *ibid.*
La ville de Bokkara. *ibid.*
Police de cette ville. 388
Autorité du chef de la religion. *ibid.*
Commerce qui se fait dans la Bukkarie. 389
La fameuse ville de Samarcande ; son académie ; bonté de ses melons. *ibid.*
La ville de Balk, dans la Bukkarie. 391
Commerce qui se fait dans cette ville. *ibid.*
Division de la grande Bukkarie. 392
Portrait des Bukkariens, qui sont les anciens habitans du pays ; leurs habillemens. *ibid.*
Ils font profession de la religion Mahométane. 393.
Leur commerce. *ibid.*
Mœurs des Mongols & des Usbecks qui habitent la Bukkarie. 394

Caractere de leurs femmes. 395
Bonté de leurs chevaux. *ibid.*
La petite Bukkarie. 396
Portrait de ſes habitans ; leur habillement & celui des femmes. *ibid.*
Leurs maiſons. 398
Leurs meubles & leur nourriture. *ibid.*
Leurs mariages. 399
Ils peuvent avoir pluſieurs femmes. 401
Pratique à l'égard des malades. *ibid.*
Religion des Bukkariens. 402
Idée biſarre qu'ils ont de l'incarnation du fils de Dieu. *ibid.*
Jeune rigoureux des Bukkariens. 403
Gouvernement de ces peuples. 404
Particularités concernant la mer Caſpienne. 405
Diverſes opinions ſur cette mer. *ibid.*
Les uns prétendent qu'elle communique à la mer Noire. 406
D'autres, qu'elle ſe décharge dans le golfe Perſique. *ibid.*
Maniere dont les Perſans font leurs puits. 407
Figure de la mer Caſpienne. 409
Oies ſauvages qui ſont dans les environs de cette mer ; comment on les prend. 410
Des environs de la mer Caſpienne eſt ſorti un peuple célebre. *ibid.*
Ce qu'on raconte de ſes premiers ſouverains. 412
Hiſtoire du prince Mé-Té. *ibid.*
Hiſtoire d'une princeſſe Chinoiſe. 415
Chefs des Tartares occidentaux ; ſavoir, Belamir, Aſpar & Attila. *ibid.*
Caractere d'Attila. 416

Ce que deviennent les Huns en occident. *ibid.*
Portrait & uſage de ces peuples. 417
Ce que deviennent les Huns en orient. 418
Gengis-Khan & ſes enfans. 419
Tamerlan & ſes ſucceſſeurs. *ibid.*

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, les 5e & 6e volumes du *Voyageur François*; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris le 30 Mai 1767.

GUIROY.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building